TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10537 — 44 PAGES — VENDREDI 15 DÉCEMBRE 1978

VENANT DE MOSCOU

Le vice-président irakien fait une visite à Cuba

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Côte-d'Ivoire, 135 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Stabilité relative en Corée du Sud

Les élections générales qui ont eu lieu mardi 12 décembre en Corée du Sud ont été marquées par un recul du parti gouvernemental, le parti républicain démocrate (P.R.D.). Cependant le président Park Chung-hee conserve le contrôle du Parlement.

Cent cinquante-quatre sièges étaient à pourvoir. Le P.R.D. n'en obtient que soixante-huit. Le principal mouvement d'opposition, le Nouveau Parti démocrate, contrôle soixante et un sièges, le parti pour l'unification trois, cependant que vingt-deux personnalités indépendantes — la plupart favorables au pouvoir — sont élues.

C'est la première fois que le parti gouvernemental obtient moins de voix que le N.P.D. L'opposition a en effet réussi à remporter une grande victoire dans les zones très peuplées, et contrôle notamment tous les sièges de Séoul ainsi que de Pusan, le grand port du sud du pays. Les zones rurales demeurent les bastions du P.R.D. La poussée du N.P.D. ne menace cependant en rien le gouvernement, soixante-dix-sept membres de l'Assemblée nationale — soit le tiers des députés — étant choisis par le président, ce qui restreint sérieusement la portée du libre choix de la population.

La campagne a d'ailleurs été assez morne. Il est en effet interdit, en vertu des décrets d'urgence de 1975, de remettre en cause la politique du gouvernement et l'idéologie officielle, « l'esprit yushin » — c'est-à-dire la restauration nationale. Les candidats de l'opposition se sont en conséquence surtout appliqués à dénoncer l'inflation.

Un remaniement gouvernemental devrait prochainement intervenir. Le premier ministre, M. Choi Kyu-hah, semble devoir conserver son poste, mais le vice-premier ministre chargé du plan, M. Nam Duck-woo, serait remplacé. Les autorités attachent une très grande importance à ce poste et à la croissance économique, considérée comme la seule manière de faire face à la « menace » nord-coréenne. Ce thème est développé depuis bientôt deux décennies. Il avait été une fois encore repris en juillet par le président Park Chung-hee, qui sollicitait et obtint un nouveau mandat d'un collège de notables.

Le chef de l'Etat conserve donc la situation bien en main, d'autant que l'opposition demeure peu vindicative, son principal chef, M. Kim Dae-jung, étant toujours en prison. En revanche, le président s'inquiète d'un certain refroidissement des relations avec le Japon, qui est, avec les Etats-Unis, le principal soutien de son régime.

L'arrivée au pouvoir à Tokyo de M. Ohira ne lui permet pas en effet d'espérer conserver le soutien inconditionnel que lui accordait l'ancien chef du gouvernement nippon, M. Fukuda, qui dirige un clan aux liens très étroits avec Séoul. Une rencontre était prévue l'an prochain entre le président coréen et le premier ministre japonais, que M. Ohira vient d'annuler. Le nouveau chef du gouvernement de Tokyo ne se rendra pas à Séoul le 27 décembre pour l'inauguration du nouveau mandat du général Park. M. Ohira fut certes, en 1965, l'artisan de la normalisation des relations nippo-sud-coréennes, et il aida au règlement en 1973 de la ténébreuse affaire de l'enlèvement au Japon de M. Kim Dae-jung. Mais il est aujourd'hui désireux de prendre ses distances vis-à-vis de Séoul et a promis d'intervenir en faveur des détenus politiques sud-coréens.

La réforme de la Sécurité sociale

UNE SOLIDARITÉ A SENS UNIQUE

(Lire page 40 l'article de JEAN-PIERRE DUMONT.)

CONFLITS ET CRISES AU PROCHE-ORIENT

M. Vance n'a pas persuadé M. Begin d'accepter les propositions du Caire

A moins d'un revirement spectaculaire, le traité de paix égypto-israélien ne pourra être conclu dimanche 17 décembre. Israël a, en effet, pratiquement opposé une fin de non-recevoir aux propositions égyptiennes qui lui ont été transmises mercredi par le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance. Avant de quitter Jérusalem pour Le Caire, ce dernier a eu, dans la matinée de jeudi, un dernier entretien avec M. Menahem Begin.

A l'issue de cette rencontre, le premier ministre israélien et M. Vance ont déclaré que « les discussions se poursuivraient », et que « la recherche de la paix ne serait pas interrompue ». M. Begin a précisé pour sa part que son gouvernement tiendrait vendredi matin une réunion extraordinaire « au cours de laquelle des décisions seront prises ». Le premier ministre a refusé toutefois de préciser la nature de ces décisions.

De notre correspondant

Jérusalem. — C'est l'impasse. M. Cyrus Vance n'a apparemment pas réussi à convaincre le gouvernement de M. Begin de faire les concessions qui auraient permis la conclusion des négociations sur le traité de paix avant dimanche.

Les événements s'étaient succédé, et au fur et a mesure précisés, dans la soirée de mercredi, d'une manière dramatique. Après cinq heures d'entretien avec M. Begin et les principaux ministres israéliens réunis en cabinet restreint, M. Vance a annoncé avec un embarras manifeste que des « *divergences de vues* » subsistaient entre Israël et les Etats-Unis.

C'était déjà un signe inquiétant, mais soudain, trois heures plus tard, M. George Sherman, porte-parole du département d'Etat pour les questions du Proche-Orient, annonçait que M. Vance, à la suite d'un entretien téléphonique d'un quart d'heure avec le président Carter, était amené à décider son retour à Washington, après une brève escale au Caire, jeudi en fin de journée. M. Sherman indiquait de manière laconique que la décision avait été prise alors que le secrétaire d'Etat avait le sentiment d'avoir « *fait tout ce qu'il était possible de faire* ».

Les milieux proches du cabinet de M. Begin laissent entendre que les dernières propositions égyptiennes transmises par M. Vance ont été rejetées parce qu'elles étaient absolument inacceptables, dans la mesure où elles représentaient des exigences nouvelles et remettraient en cause les accords de Camp David.

Selon ces sources, l'Egypte aurait particulièrement fait savoir que les relations diplomatiques entre les deux pays ne pourraient être établies qu'après les élections en Cisjordanie et à Gaza et la mise en place du régime d'autonomie. D'autre part, l'Egypte souhaiterait que le traité puisse être révisé au bout de cinq ans. Cependant ces deux revendications ne pouvaient avoir le soutien des Etats-Unis.

Mais Israël, pour autant qu'on le sache, a également rejeté les propositions égyptiennes approuvées par M. Vance, et c'est cela qui aurait causé la colère du président Carter et justifié le rappel à Washington de la mission américaine. Maintenant son refus de tout calendrier, M. Begin aurait notamment refusé d'accepter la fixation d'une date limite pour l'organisation des élections dans les territoires occupés. Les Etats-Unis proposaient la date du 31 décembre 1979 et les Egyptiens, qui exigeaient auparavant un délai plus court, se seraient finalement rangés à l'avis américain. M. Begin aurait, d'autre part, refusé la rédaction d'une annexe à l'article 6 du projet de traité qui signifie la primauté de ce texte sur tout autre accord conclu par l'Egypte avec les autres pays arabes.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 4.)

Le chah poursuit ses efforts pour former un cabinet civil

Réaffirmé mardi soir avec force, l'appui du président Carter au chah d'Iran a été suivi mercredi 13 décembre d'une tentative de « reprise en main » par le gouvernement militaire de certaines villes de province.

Selon la radio iranienne, des manifestations en faveur du régime ont eu lieu mercredi dans plusieurs quartiers de Téhéran et dans les villes d'Arak, Abadan, Chirvan, Fariman, Sabzevar et Ispahan, où, ainsi que l'indique notre envoyé spécial, l'armée, encadrant les « contre-manifestants », fait régner la terreur.

A Téhéran cependant, le chah poursuit ses tentatives en vue de mettre sur pied un gouvernement civil. Il s'est entretenu mercredi soir, pendant une heure, avec M. Karim Sandjabi, président du Front national. Selon un communiqué publié par cette formation, M. Sandjabi a indiqué de nouveau au chah que le Front ne « participera dans les circonstances actuelles à aucune combinaison gouvernementale qui maintiendrait le régime illégal actuel ».

Terreur à Ispahan

De notre envoyé spécial

Ispahan. — L'armée fait régner la terreur à Ispahan. Les morts se comptent par dizaines et les blessés par centaines. Nous les avons vus. Les violences dont nous avons été les témoins mardi soir 12 décembre à l'occasion d'une manifestation organisée en faveur du chah (*le Monde* du 14 décembre) n'étaient qu'une « répétition générale » destinée à mettre en condition la population pour le grand défilé du mercredi, qui n'a pourtant réuni que quelque cinq mille personnes sur les six cent mille que compte l'ancienne capitale de la Perse, devenue la deuxième ville d'Iran.

Mercredi, dès la fin du couvre-feu, à 5 heures du matin, les militaires ont mis leur dispositif en place. Ils ont installé des barrages de surveillance à tous les carrefours et le long de l'avenue Charabagh-Abbassi, la plus belle artère de la ville. A 8 heures, la cité, si animée en temps normal, était pratiquement déserte et tous les magasins étaient fermés.

Armés de fusils et de gourdins, les militaires arrêtent toutes les voitures qui n'ont pas leurs phares allumés en signe de soutien au souverain et qui n'arborent pas son portrait. Ils assènent des coups violents sur les carrosseries et cassent les pare-brise des « réfractaires ».

Sous nos yeux un conducteur qui a rechigné à crier « *Vive le chah !* » est brutalement extrait de son siège et copieusement bastonné. Contraints de s'incliner devant cette sinistre mascarade, nombre d'automobilistes retirent les photos dès qu'ils ont franchi les barrages des soldats.

Dans les quartiers populaires, la troupe a tiré. Les méthodes de l'armée suscitent cependant d'étonnants réseaux de solidarité populaire. A l'hôpital Askareh, des médecins nous montrent une liste de soixante-cinq blessés qu'ils ont soignés pour la seule journée de mardi. Ils ont enregistré six décès. Ils nous emmènent voir le dernier mort, amené une heure plus tôt. C'est un jeune homme de dix-sept ans, tué d'une rafale dans le dos : il lavait une voiture devant sa maison et n'a pas voulu crier « *Vive le chah !* ». Les médecins l'ont déposé sur une civière dans un hangar désaffecté et l'ont recouvert de vieux cartons.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 3.)

L'aide aux familles

Au-dessus de deux enfants les prestations progresseront plus rapidement

annonce

M. Giscard d'Estaing

Le président de la République a prononcé, jeudi matin 14 décembre, un discours sur la famille et les orientations de la politique familiale lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la Caisse nationale d'allocations familiales à Paris.

Il a lancé un avertissement sur les dangers à venir de la dénatalité et annoncé que la « priorité reconnue aux familles » *serait maintenue. En particulier, l'aide aux familles d'au moins trois enfants sera accrue, pour* « progresser plus vite que la moyenne ». *La promesse d'un revenu minimum familial de 3 500 francs par mois pour les familles avait été formulée le 7 janvier dans le discours-programme de Blois.*

« L'attachement des Français à la famille est profond, *a déclaré le président de la République.* La force de la cellule familiale, quels que soient les groupes sociaux, est un des traits les plus caractéristiques de la société française contemporaine.

» L'évolution démographique récente, qui est gravement préoccupante, ne traduit pas nécessairement un moindre attachement des Français à la famille. Au contraire, nous constatons que les couples sans enfant ont presque disparu. Mais la taille de la famille souhaitée par les Français en âge d'avoir des enfants s'est réduite. Peut-être notre société n'apparaît-elle plus aux yeux des parents suffisamment accueillante aux enfants nombreux...

(Lire la suite page 11.)

L'homme malade de l'Orient

par ANDRÉ FONTAINE

Cause, il y a trente ans, de la première bataille de la guerre froide, l'Iran sera-t-il le détonateur de son rebondissement ? Partout on se pose la question. A première vue, en effet, l'U.R.S.S. tirerait d'énormes avantages du passage dans sa sphère d'influence de cette position-clé du monde occidental. Enumérons les principaux :

1) De tous ses adversaires, l'hiver demeure le principal. En disposant enfin de ports en mer chaude, elle atteindrait un objectif séculaire des tsars et des commissaires ;

2) Aujourd'hui première productrice et exportatrice d'hydrocarbures de l'univers, elle manque des capitaux nécessaires pour amener l'exploitation des énormes réserves de pétrole du Grand Nord au niveau de ses besoins de la prochaine décennie. Mettre la main sur celles de l'Iran, qui fournit actuellement le dixième de la consommation mondiale, soulagerait considérablement son économie ;

3) A la suite de la réduction massive de la présence britannique, l'Iran est devenu le gendarme du golfe Persique. Il en contrôle l'entrée, par où passent les deux tiers du trafic pétrolier à destination du monde capitaliste, depuis que ses troupes ont mis fin à la guérilla du Dhofar. Or ce territoire relève du sultanat d'Oman, contigu au Yémen du Sud, aligné depuis le printemps sur Moscou. On en est déjà, dans certaines capitales, à imaginer deux pinces prenant l'Occident à la gorge en bloquant le détroit d'Ormuz ;

4) De 844 millions de dollars en 1970, le budget de la défense iranien est passé à près de 10 milliards l'an dernier, grâce à quoi l'empire est devenu l'un des principaux entrepôts de matériel militaire de la planète. Certes, les difficultés récentes ont entraîné une chute radicale des commandes d'armes aux Etats-Unis, passées de 5,4 milliards de dollars en 1977 à 2,6 milliards de dollars cette année, et à 1 milliard de dollars seulement, selon toute vraisemblance, l'an prochain. Il n'en reste pas moins que si le pays tombait aux mains des Soviétiques, ceux-ci se verraient, comme leurs amis vietnamiens après la débâcle du régime de Saigon, à la tête d'énormes stocks, comprenant toutes sortes d'engins plus sophistiqués les uns que les autres.

On admettra que l'enjeu est de taille. Est-ce assez pour convaincre les Soviétiques de se lancer dans une entreprise dont les effets « déstabilisateurs », pour employer le jargon d'usage, n'ont pas besoin d'être davantage soulignés ? L'intérêt de la Russie pour cette partie du monde est ancien, et il fallait quelque cynisme au comte Witte, ministre des affaires étrangères du tsar au début de ce siècle, pour prétendre qu'elle ne faisait qu'assumer, en Orient, « *une mission de protection et d'éducation* ». Aussi bien devait-elle conclure, en 1907, avec sa rivale anglaise, un traité délimitant leurs zones d'influence respectives dans ce qu'on appelait encore la Perse.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Agents doubles

L'inspection générale de l'administration nous apprend donc que neuf mille sept cents policiers en tenue, soit plus de 15 % des effectifs, sont détournés des tâches de sécurité publique pour être employés comme chauffeurs, huissiers, jardiniers, valets de pied ou concierges.

C'est sans doute un phénomène inquiétant pour la bonne marche d'une administration et qui révèle peut-être une crise des vocations au sein de cette grande maison, où l'on vise à devenir employé de maison. Cela dit, si les usagers pouvaient bénéficier de ces reconversions semi-clandestines de la chaussette à clous, nous serions tout disposés à demander à la préfecture de nous prêter un agent pour venir sarcler le potager et passer l'aspirateur.

BERNARD CHAPUIS.

UN DOSSIER DU « MONDE DES LIVRES »

Peut-on être romantique aujourd'hui ?

Il se fait ces temps-ci une rumeur confuse autour du mot « romantisme » que certains écrivains brandissent comme un étendard. Des livres paraissent ou vont paraître : c'est l'essai de Gonzague Saint-Bris, *le Romantisme absolu*, que présente en page 17 du « Monde des livres » Bertrand Poirot-Delpech ; c'est le *Manifeste romantique* de Michel Le Bris qu'on annonce chez Grasset pour février prochain ou encore les *Mille ans de celtitude* que promet Jean-Edern Hallier.

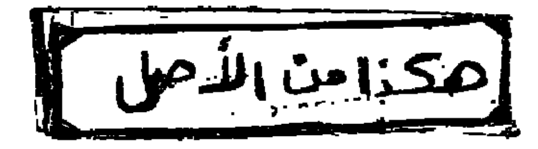
Mais déjà ces trois fourriers de la prétendue résurgence d'une sensibilité et d'une attitude vieilles de près de deux cents ans se tirent dans les jambes et prennent leur distance les uns avec les autres. D'un côté le Parisien, Saint-Bris, de l'autre, les Bretons, de souche ou d'élection, Le Bris et Jean-Edern Hallier. Ceux-ci prétendent innover au nom d'un régionalisme que bénirait l'unité européenne en voie de formation.

L'histoire de leurs escarmouches s'inscrit pour l'instant dans une bataille de dossiers et de déclarations dans les périodiques ou les quotidiens (*le Magazine littéraire* de mai dernier, *Elle* du 27 novembre, *le Matin* du 12 décembre, etc.).

Affrontés à cette bagarre, le public averti et les critiques demeurent sceptiques. Ils hésitent entre une opération de publicité et une opération politique de diversion.

« Le Monde des livres » publie, pages 20 à 23, un dossier sur la question. Jean-Louis de Rambures a non seulement interrogé les hirondelles qui font chez nous le romantisme mais plusieurs jeunes écrivains dont les romans récents paraissaient en donner des signes. Les réponses de ceux-ci, aux prises avec leur création, sont beaucoup moins affirmées que celles de messagers.

En même temps que les manifestes pour un romantisme d'aujourd'hui, les publication sur le romantisme allemand, revendiqué comme principale source, continuent à se multiplier après l'essor qui leur avait été donné en 1976 par l'exposition de l'Orangerie « La peinture en Allemagne à l'époque du romantisme ». C'est à ce retour aux sources germaniques que la seconde partie de notre dossier est consacrée.



JEUNESSES

Chômage subi, chômage choisi

par HENRI LEPAGE (*)

ON a tendance à croire que le problème des jeunes est essentiellement un problème d'accès au « premier emploi », et que l'accroissement continu (depuis plus de dix ans) du nombre de jeunes de moins de vingt-cinq ans figurant dans la population à la recherche d'un emploi (37 % de cette population en 1963, 46 % aujourd'hui) refléterait d'abord et avant tout une difficulté croissante d'entrée sur le marché du travail.

Le véritable problème rappelait — il y a deux ans, le rapport du comité travail et emploi du VIIe Plan — que selon les études de l'INSEE vient de *« la forte progression chez les jeunes travailleurs du chômage de mobilité qui fait ressortir qu'ils jouent un rôle de plus en plus important dans les ajustements du marché du travail »* Chômage de mobilité reflété, par exemple, par le simple fait que sur cent jeunes demandeurs d'emploi placés par l'Agence nationale pour l'emploi, plus de trente perdent ou quittent leur nouvel emploi au bout de trois mois.

Que cette mobilité soit pour une large part un phénomène « subi », lié au ralentissement de la croissance et aux mouvements qui affectent les structures industrielles, est incontestable. On est cependant en droit de se demander si une certaine partie de cet accroissement de mobilité n'est pas d'un type différent.

Prenons, par exemple, le problème de la durée du chômage des jeunes. On peut certainement expliquer une partie de son accroissement, tout simplement par le fait qu'avec la hausse du niveau de vie des familles françaises depuis trente ans les jeunes — ou tout au moins un nombre croissant d'entre eux — ont aujourd'hui plus de liberté que leurs parents pour allonger « volontairement » leurs périodes de recherche d'un emploi lorsqu'ils considèrent que les emplois qu'on leur offre ne correspondent pas assez ce à à quoi ils aspirent.

Frustrations

Pour eux, le « coût individuel relatif » de la recherche d'un meilleur emploi est en moyenne plus faible que pour les autres catégories de la population, ou qu'il n'était pour leurs aînés. Et cela d'autant plus que l'allongement des cycles de scolarité a nourri chez eux des anticipations de revenus supérieurs ou de promotion sociale qui les incitent à persévérer malgré tout dans la recherche d'un emploi plus proche de leurs espérances. (L'allongement de la scolarité, en nourrissant des espoirs de gains plus élevés, conduit l'individu à dévaluer les coûts *présents* du chômage par rapport aux gains actualisés *futurs* qu'il réalisera s'il trouve effectivement le travail qui correspond à ses espoirs de rémunération ou d'intégration sociale.)

Revenons sur le problème de la mobilité. On parle beaucoup du phénomène de déqualification qui touche les jeunes (surtout ceux qui ont fait les études les plus longues) à leur entrée dans la vie active : l'appareil industriel ne leur propose pas suffisamment d'emplois correspondant aux espérances accumulées pendant leurs années d'école ou d'université. Cette « déqualification », conséquence de l'élévation du niveau moyen d'éducation de la population française, est source d'une double frustration : frustration « monétaire » (les diplômes n'apportent pas les rémunérations que les jeunes anticipaient par référence à l'univers qui était celui de leurs parents) ; frustration « psychologique » (les jeunes se trouvent rejetés vers des emplois d'une catégorie inférieur à celle qu'ils espéraient, et contraints de se satisfaire de conditions de travail auxquelles ils comptaient bien échapper par leur promotion scolaire ou universitaire).

Cette double « frustration » entraîne deux phénomènes.

D'abord une tendance naturelle à l'augmentation de la mobilité de la main-d'œuvre jeune, indépendante des conditions économiques et industrielles. Parce qu'ils ne trouvent pas dans le travail qui leur est proposé les conditions de réalisation de leurs aspirations personnelles, et parce que l'élévation de leur niveau d'éducation a eu précisément pour effet de relever le contenu de leurs exigences ou de leurs aspirations, un nombre croissant de jeunes d'aujourd'hui sont conduits à adopter un comportement *en moyenne* plus instable que leurs prédécesseurs. Et ils sont d'autant plus en mesure d'être plus instables que, d'une part, l'amélioration de la couverture sociale des risques de chômage, d'autre part, la hausse du niveau de vie réel des familles (du moins pour ceux qui vivent encore dans leur famille ou gardent des liens étroits avec leurs parents) abaissent le « coût relatif » individuel du non-emploi.

Ensuite, un changement d'attitude vis-à-vis du travail qui introduit une rupture par rapport au comportement des générations précédentes. Plus sensibles à la qualité de l'environnement dans le travail, ayant été élevés dans un climat plus libéral que celui de leurs parents, les jeunes d'aujourd'hui admettent plus difficilement les contraintes du monde moderne du travail. Cela se traduit par des problèmes d'absentéisme ou, comme nous venons de le voir, par une rotation « volontaire » plus rapide des emplois.

Mais cela se traduit aussi, comme en témoigne l'excellent livre de Bernard Galambaud *les Jeunes Travailleurs d'aujourd'hui*, par une modification souvent radicale de la manière dont les jeunes — ou du moins un certain nombre d'entre eux — intègrent les problèmes du travail et de l'emploi dans l'organisation de leurs modes de vie, avec une diminution sensible des préoccupations de sécurité matérielle ou de promotion sociale, et, en revanche, une importance accrue donnée à la recherche de relations personnelles plus vraies.

Cette nouvelle culture ne touche encore qu'un mois marginal, mais son importance croît, et, en rendant certains jeunes plus « indépendants » à l'égard de la détention d'un emploi (moindre importance des données matérielles dans les styles de vie), elle rétroagit sur les caractéristiques de la demande de travail en favorisant soit des attitudes extrêmes de retraits vis-à-vis du marché du travail (le retour « aux pâturages »), soit le développement d'une nouvelle population qui se dirige vers le travail temporaire et les emplois à temps partiel (du fait que pour elle ne pas faire les quarante heures par semaine, ou ne pas avoir un emploi stable, loin d'être un drame personnel, est au contraire un élément de libération auquel un nombre croissant de jeunes accordent un certain « prix ».

Toute cela ne diminue pas la gravité du problème social posé par la montée du chômage des jeunes. L'évolution inquiétante de celui-ci est liée à des facteurs démographiques, à des éléments structurels tels que l'intensification des flux de main-d'œuvre qui touche en priorité les jeunes et les plus vieux, aux effets de la crise... Par ailleurs, n'oublions pas que le chômage des jeunes est un chômage à 60 % féminin. Cela dit, il faut aussi tenir compte du fait qu'une certaine partie de ce chômage reflète aussi bien d'autres choses qu'un simple décalage entre demande d'emplois et création de postes nouveaux. Le problème est malheureusement que l'on ne possède pas encore d'études permettant de quantifier quelle peut être la part relative, dans l'évolution des statistiques brutes de chômage, de ce chômage « sociétal » lié à la diminution, pour certaines catégories de la population salariée, du coût individuel du non-travail.

(*) Chargé de mission à l'Institut de l'entrerise. Coauteur de « Pour une nouvelle approche de l'emploi », publié sous la direction de Michel Drancourt et Georges Roques. (Institut de l'entreprise. Entreprise moderne et d'édition.)

RÉPLIQUE... A DENISE BLANQUET

Ni déçus, ni désabusés

par FRANÇOIS COMET (*)

L'ARTICLE de Denise Blanquet intitulé « Sénilité », paru dans *le Monde* du 3 novembre, m'a étonné par sa virulence extrême. Une étudiante y parlait du pessimisme de toute la jeunesse des pays industrialisés et de la nôtre en particulier. Elle opposait cette maladie de vieillesse à la vigueur des étudiants « tiers-mondistes » et voyait un intolérable mal de vivre en notre nouvelle génération, dont le seul but serait de copier les adultes (principalement d'ailleurs en « prenant des cultes »). Elle terminait en espérant par ses propos *« démystifier (...) l'affreux chemin où s'engagent les jeunes (...) qui n'est somme toute qu'un écœurant lieu commun de bassesse, de couardise et de laideur »*.

Il importe, tout d'abord, de ne pas mélanger la jeunesse et les étudiants. Si le manque de motivation ou une certaine désillusion atteignent les cercles universitaires (ce qui reste encore à discuter), il est peu probable qu'il en soit de même dans les milieux de jeunes ouvriers, auxquels, d'ailleurs, personne ne semble demander leur avis. Un virus qui sévit uniquement sur les campus ne concerne qu'une bien faible partie de la population. Généraliser à *« toute la jeunesse des pays industrialisés »* est abusif.

Une seconde remarque porte sur la comparaison avec les étudiants tiers-mondistes. Nos pays ont atteint des niveaux de développement différent. La proportion de jeunes poursuivant des études supérieures chez eux est nettement inférieure à celle que nous connaissons en France. Le pourcentage en population d'éléments « motivés » est-il plus élevé chez eux que chez nous ? Cela est loin d'être évident. Nous possédons un enseignement plus « démocratique », plus ouvert, drainant une part non négligeable des classes d'âge. Plus nombreux, nous sommes peut-être dans l'ensemble moins enthousiastes. Mais *« la volonté, la foi et l'endurance »* dont ils font preuve résisteraient-elles, en général, à une importante augmentation de leurs effectifs ?

J'aimerais maintenant revenir sur les deux principaux reproches que cet article faisait à la jeunesse étudiante : la non-motivation et la désillusion. Proclamer que les facultés sont des voies de garage où l'on passe quelques années, faute de mieux, et qu'il vaut mieux pointer aux œuvres universitaires qu'au chômage, relève de la vieille rengaine. Le manque de motivation est un problème ancien. Il est réel dans certaines branches, notamment littéraires. Mais n'allez pas demander aux étudiants en médecine s'ils sont motivés. Ou à ceux des universités de technologie. Ils riraient de vous. Les enseignements qui ne débouchent pas sur un métier précis et qui, de nos jours, finissent par déboucher sur le néant (sociologie, psychologie, dans une moindre mesure histoire...) attirent nombre de jeunes qui, à dix-huit ans, n'ont pas encore un but précis mais qui, par contre, savent parfaitement ce qu'ils ne veulent pas devenir (médecin, informaticien, avocat...). Ils ne se définissent encore qu'en négatif et espèrent profiter de quelques années d'études pour y voir plus clair. Il n'y a pas là matière à se lamenter. Sans compter que la faculté peut aussi servir à une sorte de promotion intime, résoudre des problèmes ou des ambitions strictement personnelles, sans rapport avec une profession future. Cette fonction de l'université a le défaut de ne pas se mettre facilement en statistiques et courbes redondantes. Elle est néanmoins primordiale. Le lamentable serait plutôt l'engrenage qu'offre le système actuel qui ne tolère pas que l'on s'arrête pour réfléchir un moment à autre chose qu'à la rentabilité. Le doux rêveur qui n'a pas au départ de but précis est piégé. Malheur à lui s'il ne s'est pas aussitôt lancé dans la course aux diplômes valables. Il n'est pas de travail pour les sociologues.

Sommes-nous redevenus des loups ?

Notre jeunesse est désillusionnée, répète-t-on à toute oreille complaisante. Mais de quoi ? Il n'y a plus dans les lycées d'affiches politiques. La Sorbonne est calme. Les grandes mobilisations des années passées qui virent étudiants et lycéens s'élever contre des lois pour le moins équivoques, ne sont plus pour l'instant que souvenirs colorés. Etait-ce là cette preuve de vitalité dont l'absence aujourd'hui signifierait que l'on a choisi *« la philosophie de se tailler son petit bonheur tranquille »* ?

Devant la mort des espérances que mai 68 avait pu faire naître, et vu la déconcertante facilité avec laquelle le système a tout digéré, tout réduit, tout ingurgité, la politique n'est plus perçue chez beaucoup que comme un jeu aux discours ronflants. La foi révolutionnaire naïve ne souffle plus, le conformisme même ne parvient pas à vaincre l'inertie. Déçu, battu, le monde étudiant se détourne. Vous n'avez plus, dira-t-on, cet élan vers l'idéal, cette générosité magnanime, ces vertueux discours, cette âme exaltée qui ont caractérisé vos anciens. Mais alors, comment expliquer l'adhésion croissante des jeunes à des organisations à but humanitaire, défendant notamment les prisonniers politiques (Amnesty International, par exemple).

Les droits de l'homme ne sont pas uniquement une mode. Ils correspondent à un besoin de justice. Ils permettent à la jeunesse d'utiliser une fougue ailleurs inemployée. Ni cyniques ni désespérés, les étudiants tirent les leçons des ans passés. Ils sont peut-être déçus, désabusés. N'y a-t-il pas de quoi ? Mais ce n'est pas là sénilité ou *« fallacieux attrait du morbide et du Thanatos »*. Il n'y a là ni couardise ni bassesse, mais simplement réflexion.

De quoi sera fait demain ? Quel sera mon job ? Dans ce domaine, la peur est justifiée. Nous n'avons pas les mêmes problèmes que le tiers-monde. Ils n'en sont pas négligeables pour autant. A nous de les résoudre. Si le monde étudiant est anxieux, il ne baisse pas les bras. Mais le chômage ou la crise internationale, qu'on rend responsables de bon nombre de nos maux, ce n'est pas à eux de les résoudre. La jeunesse ne doute pas d'elle-même, mais des adultes, des dirigeants. Ce n'est pas là avoir *« un esprit rapetissé dans un corps abîmé »*.

Quant à ce petit bonheur tranquille qui serait la seule aspiration des générations actuelles, et pour lequel tout serait sacrifiable, qu'on me permette de rire. Il empêche, dit-on, de faire de la politique. Mais il n'est pas besoin de briguer un siège à la Chambre pour s'occuper de politique. Il y a dans de larges masses prise de conscience du fait que seules certaines décisions politiques peuvent contribuer à notre bonheur. Il faut lutter pour les obtenir. De même qu'on ne combat pas le chômage en magouillant pour obtenir son petit poste, de même on ne peut, sans amputation grave, tirer son épingle individuellement du jeu de la société. Cela semble bien perçu. Le niveau de développement de notre pays nous permet d'être individualistes. Ce n'est pas là abdication devant le pouvoir, considéré comme tout-puissant et inaccessible à l'individu, mais, au contraire, exigence plus forte de liberté, d'autonomie par rapport à lui. On ne peut acquérir cela en luttant seul, nous le savons. Oui, nous le voulons notre petit bonheur tranquille. Pas à n'importe quel prix !

(*) Etudiant.

UN LIVRE D'ANNICK PERCHERON

Les limbes de la politique

IL y a belle lurette qu'on ne se fait plus d'illusion sur l'innocence politique des enfants. Comme leurs parents, ceux-ci réagissent de manière structurée, cohérente à l'énorme flot de connaissances d'expériences et d'opinions qui leur viennent de l'école, de la famille et de la télévision.

En publiant en 1974 sa thèse sur « l'Univers politique des enfants » (1), Annick Percheron avait surpris ceux qui imaginaient le vert paradis de l'enfance à l'abri des querelles de la société civile.

Le livre qu'Annick Percheron publie aujourd'hui sur *les Dix-seize ans et la politique* approfondit ce thème et a, comme le précédent, le mérite de combler un vide de la sociologie française.

Cette exploration des limbes de la politique, la conduit à un rapprochement très révélateur entre sexualité et politique. Lorsque Annick Percheron et son équipe voulurent soumettre aux trois mille élèves, qui constituent l'échantillon de leur étude, un questionnaire sur la politique, ils provoquèrent une véritable levée de boucliers. Dans certains cas, l'éducation nationale leur interdit l'entrée des établissements scolaires. Dans d'autres, elle revint sur son autorisation. Une fois même, familles et professeurs décidèrent de brûler des questionnaires déjà remplis.

Ce livre ne se contente pas de rappeler que tout, depuis le berceau ou presque, est politique. Il montre aussi que la division droite-gauche, à quoi se résume la vie politique française « adulte » ne rend pas compte des contours subtils de l'univers politique des préadolescents.

Il existe, bien sûr, des enfants franchement de droite et d'autres nettement de gauche. Mais ils ne représentent respectivement que 9 % et 11,3 % de l'ensemble. A droite, ceux qui acceptent de se plier à l'autorité et sont hostiles aux affrontements partisans. A gauche, ceux qui refusent de se soumettre aux exigences des adultes, policiers, professeurs ou parents, et font preuve, à la différence des précédents, d'un réel intérêt pour la politique.

A ces deux premiers groupes s'en ajoutent deux autres, l'un de droite (26,2 %), l'autre de gauche (8,3 %) qui ne manifestent pas d'opinions très tranchées, mais qui, plus jeunes que les précédents et ayant déjà, de manière latente, choisi leur camp, forme ce que l'on pourrait appeler la pré-gauche et la pré-droite. Même s'ils ne font preuve que d'une connaissance médiocre des hommes et des mécanismes politiques, ces deux groupes se différencient d'une sorte de « marais » — 31,2 % d'individus — qu'en raison de leurs opinions et de leurs attitudes, moyennes en tout, on ne peut classer nettement ni à gauche ni à droite, mais qui pencheraient plutôt à droite. Si l'on ajoute à ce « marais », ceux qui, à des degrés divers, sont proches de la droite, on observe que celle-ci est, à cet âge — influence directe de l'idéologie dominante ? — massivement représentée.

Plus surprenant est l'existence d'un groupe de 13,7 % de préadolescents refusant la droite et la gauche et que l'auteur rapproche des étudiants contestataires américains des années 60, très au fait de la politique, mais rejetant *« toute identification aux démocrates et aux républicains »*. Faut-il voir dans ces préadolescents, l'embryon de ce « front du refus » dont les voix se portaient aux lendemains de mai 68 sur les candidats d'extrême gauche et bénéficient aujourd'hui aux écologistes ?

Le regard des enfants sur la société varie, on s'en doute, selon leur origine sociale. Les enfants des milieux défavorisés, des familles, ouvrières notamment, ont une vision extrêmement pessimiste — et lucide ? — de la politique. Pour eux, les gouvernés sont dominés par un pouvoir lointain et puissant avec lequel ils n'ont aucun point commun. Rien ni personne ne les fera, plus tard, changer d'avis. On retrouve là des traces de la « culture du pauvre » décrite par Richard Hoggart il y a quelques années.

La vision des enfants de la bourgeoisie est évidemment tout autre. Au départ tout au moins. Car ceux d'entre eux qui réussissent le mieux dans leurs études ont tendance à être plus à gauche que ne l'est leur milieu d'origine. Ce « lâchage » politique conduit les auteurs à nuancer la thèse de Bourdieu et Passeron selon laquelle l'école « reproduit » la coupure idéologique entre dominants et dominés. Ce n'est pas le moindre mérite de ce livre que de s'en prendre ainsi à quelques idées reçues d'où qu'elles viennent.

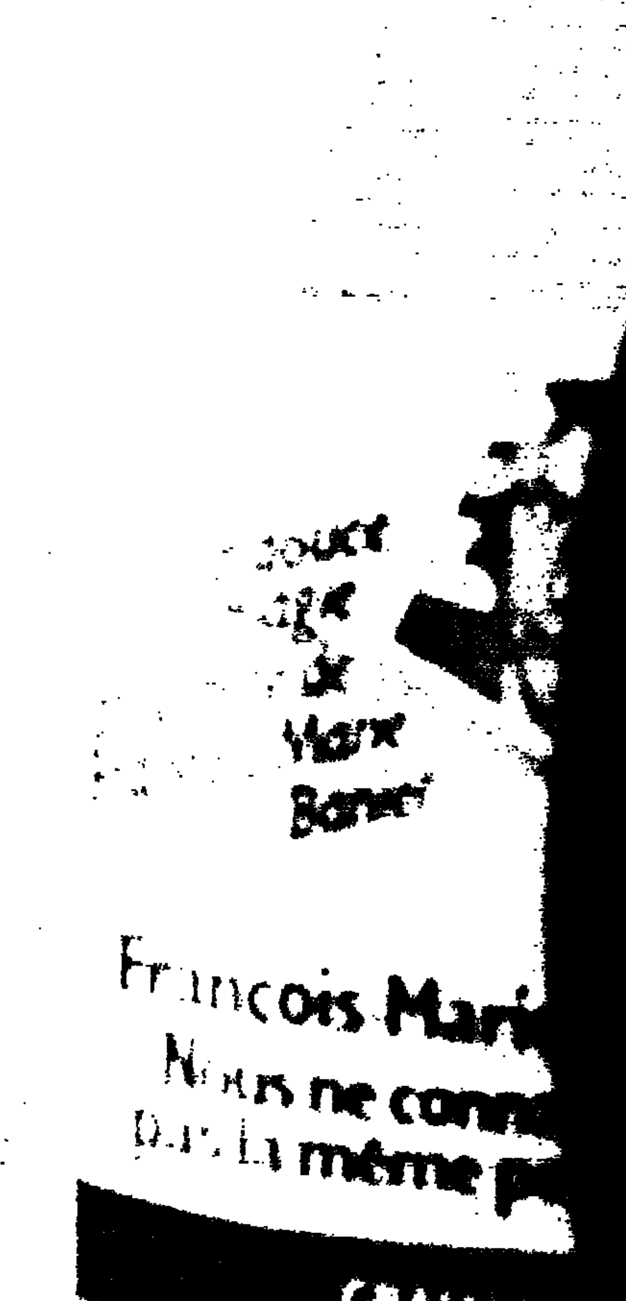
On ne peut cependant s'empêcher de penser qu'en choisissant d'étudier les enfants de dix à seize ans les auteurs se sont attelés à une tâche très — trop ? — difficile. Dix ans, c'est encore l'enfance, treize, la préadolescence, seize parfois le début de l'âge adulte. Trois moments différents du développement de la personnalité que ce livre, surtout soucieux de montrer l'influence du milieu social d'origine, ne met pas assez en relief.

Pour prendre un exemple, on sait que M. Giscard d'Estaing ne recueille pas le même pourcentage d'opinions favorables chez les lycéens et chez les étudiants : 28,6 % dans un cas ; 13,3 % dans l'autre (*le Monde de l'éducation* d'octobre 1978). On imagine qu'entre dix et seize ans une évolution de même amplitude doit se produire, sinon beaucoup plus considérable. Pourquoi ? Comment ? Dans quel sens ? Ce livre ne le dit pas, et c'est dommage.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Annick Percheron et Françoise Bonnal, Daniel Boy, Nadia Dehan, Gérard Grunberg, Françoise Subileau, « les Dix-Seize ans et la politique », Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 288 p., 95 F.

(1) Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.



Le Monde

étranger

LA CRISE EN IRAN

Terreur à Ispahan

(Suite de la première page.)

« La SAVAK, explique un médecin, *vient récupérer les morts. Alors nous les cachons pour pouvoir les rendre aux familles. »* Médecins et infirmiers précisent que les commissariats réclament parfois de l'argent pour délivrer le permis d'inhumer. *« Il est arrivé,* ajoutent-ils, *que les policiers encaissent l'argent mais ne rendent quand même pas les corps. »*

A l'hôpital d'Etat Soraya, les médecins, qui ont reçu en vingt-quatre heures plus de cent vingt blessés et opéré une cinquantaine grièvement atteints, sont bouleversés. Trois chirurgiens font une déclaration à la presse en présence d'une centaine de leurs assistants. *« Je pratique depuis vingt ans,* dit le docteur Brahim Fichariki. *Mes mains n'ont jamais tremblé et je n'ai jamais pleuré. Cela m'est arrivé hier pour la première fois. »* Un autre ajoute : *« L'armée tire indistinctement sur les enfants, les femmes, les hommes. C'est la loi de la jungle... »* Il s'arrête, au bord des larmes.

Les médecins nous emmènent voir les blessés. L'un d'eux, les yeux glauques — on lui a retiré une partie du poumon droit, — demande à nous parler : *« J'ai vingt-sept ans, je suis professeur et fils unique d'une famille de paysans. Je m'appelle Mohamed Ali Soufizadeh. J'ai été emprisonné par la SAVAK pendant trois ans et torturé pendant un an parce que j'avais lu des livres interdits. Hier, je suis allé voir la statue de Reza Chah, déboulonnée. Les militaires ont détruit ma voiture. J'ai essayé de m'enfuir. Ils ont tiré. Je ne sais pas ce que sont devenus mes deux amis... J'étais en prison pour que mon pays devienne libre. Maintenant, je vais mourir. Je suis fier d'avoir suivi la voie tracée par Khomeiny, car ceux qui sont tués pour défendre l'islam et le peuple ne meurent pas vraiment... Si je réussis à survivre, je reprendrai la lutte... »*

Blessés par balles

Un infirmier vient nous chercher précipitamment : *« Venez vite au service des urgences, on amène des blessés. »* Nous en verrons arriver cinq en moins d'une heure. Tous atteints par des balles. Les médecins, révoltés, racontent que, la veille, les militaires ont tiré sur les gens qui venaient donner leur sang et qu'ils ont poursuivi, jusque dans la salle des urgences, les personnes qui transportaient des blessés. A Nagafabad, ville distante d'une soixantaine de kilomètres, des militaires ont incendié la maison du docteur Aboutouraby parce qu'il opérait les blessés, ainsi que la pharmacie du docteur Izavi.

Nous nous rendons chez des professeurs de l'université. Ils expliquent que, au cours des deux derniers jours du grand deuil chiite, une foule, qu'ils évaluent à un million de personnes — mais qui plus probablement, et en y incluant les fidèles venus des alentours, a pu être de l'ordre de quatre cent mille à cinq cent mille personnes, — a manifesté pacifiquement. Elle s'était réunie auparavant à la mosquée de Moussala, au sud de la ville ; les croyants étaient si nombreux que les ayatollahs ont donné l'ordre d'abattre des pans de mur d'enceinte — ce qui fut fait — pour leur permettre de sortir sans bousculade.

C'est dans la soirée de lundi que les statues du chah et de son père ont été déboulonnées. Selon les universitaires, ce serait l'œuvre de provocateurs qui voulaient donner à l'armée un prétexte pour intervenir. Cela n'est cependant pas prouvé. De même des banques et des cinémas ont été attaqués ou incendiés. En outre, les manifestants ont débaptisé la place Pahlavi, à laquelle ils ont donné le nom de *« place des Martyrs »*, tandis que les places et les avenues Chah et Chah-Reza recevaient les noms d'Ali-Chariati et des ayatollas Khomeiny et Taleghani.

En outre, c'est parce qu'un agent de la SAVAK aurait tué un homme qui affichait le portrait de Khomeiny que la foule aurait attaqué le siège de la police politique d'Ispahan. L'armée ayant pratiquement abandonné la ville dimanche et lundi, les agents de la SAVAK, assiégés et effrayés, ont lancé une grenade qui a fait six morts et douze blessés. C'est alors que l'émeute aurait éclaté.

Lundi soir le gouverneur militaire, le général Nadji, qui était en poste à Abadan lors de l'incendie du cinéma Rex l'été dernier, adressait un avertissement télévisé à la population, et lui demandait de ne pas sortir mardi matin. Les militaires ont alors commencé à reprendre la situation en main et à préparer les manifestations en faveur du chah. Dans l'après-midi de mardi, des hommes armés de fouets, de chaînes et de gourdins attaquaient des universitaires qui venaient de tenir une réunion, et qui n'avaient pas sur leurs voitures la photo du souverain. Ces scènes devaient se reproduire dans la soirée et mercredi matin.

« Comment Carter peut-il ?... »

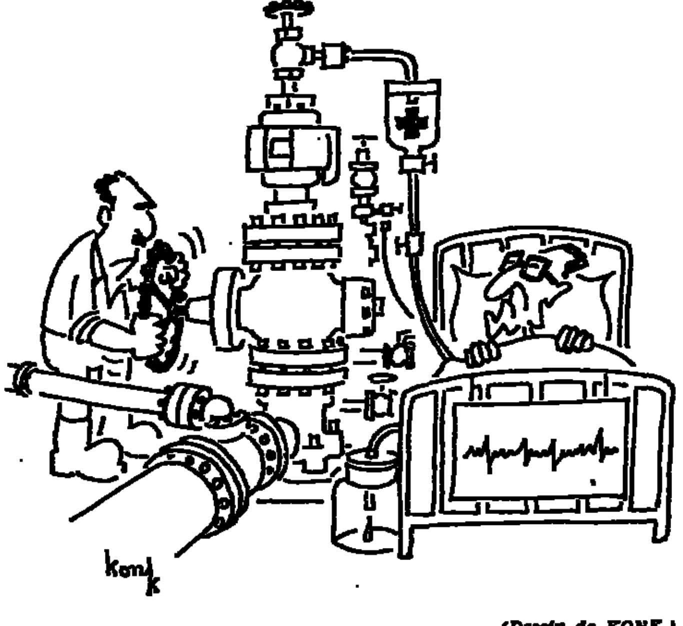
La population est également émue du fait que l'ayatollah Taheri, arrêté peu avant que la loi martiale ne soit décrétée en septembre, est toujours en prison à Téhéran, et que la maison de l'ayatollah Khademi, chef de la communauté religieuse locale, est encerclée en permanence par l'armée. Ce dernier vient d'ailleurs de faire savoir au premier ministre, le général Azhari, que si l'armée continuait à se comporter comme elle le fait, il se verrait obligé d'intervenir.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu mercredi à midi la manifestation progouvernementale, qui a réuni environ cinq mille personnes. Le défilé a été ouvert par le gouverneur militaire, en voiture. Derrière venaient un groupe d'une centaine de personnes brandissant de gros gourdins, puis quelque deux cents autos et cars remplis de militaires, et des camions dans lesquels on avait entassé des paysans et des gens simples, dont les slogans étaient : *« Vive le chah ! »* et : *« Le Chah est notre père ! »*

Tandis que l'armée prenait sa revanche, médecins et universitaires exprimaient leur indignation à la suite des dernières déclarations du président des Etats-Unis, écoutées le matin même à la radio. *« Comment Carter,* disaient-ils, *peut-il s'offusquer lorsqu'on arrête deux dissidents à Moscou et se taire quand on assassine des milliers d'Iraniens ? Il dit que les Etats-Unis ne veulent pas interférer dans les affaires de l'Iran, mais, oubliant qu'il s'est présenté en défenseur des droits de l'homme et de la démocratie, il ne cesse d'affirmer son soutien au chah. Il faut chercher dans ce soutien l'explication à ce qui vient de se passer ici. Aujourd'hui, les roses d'Ispahan fleurissent sur le cœur des fusillés. »*

PAUL BALTA.

L'homme malade de l'Orient



(Dessin de KONK.)

(Suite de la première page.)

Dix ans plus tard, la révolution d'Octobre dénonçait sans perdre de temps un traité aussi manifestement contraire au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais on était à l'époque où Lénine et ses camarades croyaient que le communisme allait se répandre comme une traînée de poudre. Les Bolcheviks de l'Azerbaïdjan russe, après avoir renversé un éphémère régime menchevik, traversèrent la frontière pour déloger les derniers soldats blancs qui s'étaient réfugiés de l'autre côté et en profitèrent pour proclamer une non moins éphémère République communiste de la Caspienne.

Pendant ce temps, les dirigeants de Téhéran achèvent de s'asservir à l'impérialisme britannique. Mais le Majlis, le Parlement, entend les appels enflammés du Kremlin, et il refuse de ratifier le traité de protectorat. Un officier de grand prestige, Reza Khan, se voulant l'imitateur de Kemal Atatürk, marche sur la capitale et s'empare du pouvoir. L'un de ses premiers gestes sera la signature d'un traité d'amitié avec l'U.R.S.S., lui reconnaissant le droit d'intervenir en Iran au cas où ses intérêts seraient menacés.

Reza Khan, devenu chah à son corps défendant, essaya en vain de secouer la tutelle britannique. Sans doute est-ce son échec qui le poussa à se rapprocher de l'Axe. Toujours est-il qu'il refusa de laisser les Alliés, en 1941, utiliser son pays pour ravitailler l'U.R.S.S. en guerre contre l'Allemagne. Ils l'obligèrent à abdiquer en faveur de son fils, l'actuel chah, et les troupes soviétiques et britanniques occupèrent les unes le nord du pays, les autres le sud.

Il était entendu qu'elles se retireraient dans les six mois qui suivraient la fin de la guerre. Mais Staline, quand l'échéance fut venue, fit la sourde oreille. Il avait déjà essayé d'obtenir de Hitler, en 1940, un libre accès à la Méditerranée et au golfe Persique. Il renouvela sa tentative auprès de ses nouveaux amis anglo-saxons. Mais ceux-ci ne voulaient pas en entendre parler, et on apprit un beau matin la création, à Tabriz, capitale de l'Azerbaïdjan d'Iran, d'une République populaire.

Les Kurdes d'Iran devaient suivre cet exemple. Une seconde République populaire était proclamée à Mehabad par Barzani, qu'on devait par la suite retrouver en Irak, soutenu tantôt par les Russes, tantôt par les Américains et par les Iraniens, avant d'être sacrifié, en 1975, à la réconciliation entre le chah et Bagdad. Il fallut, pour que Staline retire ses troupes, que le premier ministre iranien de l'époque, Ghavam Sultaneh, fasse assaut de ruse avec lui, et que les Etats-Unis, qui détenaient alors le monopole de l'arme nucléaire, donnent à plusieurs reprises du poing sur la table.

La crise iranienne devait rebondir, en 1951, avec l'arrivée au pouvoir du docteur Mossadegh qui, en nationalisant les pétroles, provoqua une épreuve de force majeure avec la Grande-Bretagne. L'U.R.S.S. crut-elle tenir sa revanche de son échec de 1946 ? Mossadegh avait fini par entrer en conflit ouvert avec le chah, et il dépendait de plus en plus du Toudeh, autrement dit des communistes. Malenkov, alors chef du gouvernement soviétique, crut pouvoir annoncer, le 8 août 1953, *« l'ouverture de négociations avec l'Iran pour le règlement de certains problèmes de frontières et de diverses contestations financières mutuelles »*. Bientôt le chah s'enfuit à Rome. Mais un complot mis au point par sa sœur jumelle, la princesse Ashraf, et par la C.I.A., réussit à le remettre en place. Mossadegh est arrêté.

Le miracle tourne au cauchemar

En 1945-1946, l'U.R.S.S. s'était engagée à fond. En 1951-1953, elle a manifesté une extrême prudence. Quelle ligne choisit-elle, à présent que le trône du paon se trouve ébranlé comme il ne l'a jamais été ? En tout état de cause, on ne saurait, sans mauvaise foi, lui imputer la responsabilité de la crise présente, laquelle appartient d'abord au chah et à son entourage, qui ont eu la tête littéralement tournée par le pactole pétrolier, croyant qu'il leur permettrait de tout acheter, des hommes aux machines, et à la manière de s'en servir, et de faire ainsi accéder l'Iran au rang de puissance mondiale, le « Japon du Proche-Orient ». En 1974, M. Hoveyda, alors premier ministre, nous disait, non sans quelque suffisance : *« J'ai 9 milliards de dollars dont je ne sais quoi faire. »* Aujourd'hui, il est en prison. Le déficit budgétaire de son pays atteint les 10 milliards de dollars, et la fuite des capitaux, en deux ans, la moitié de cette somme. La corruption, l'incompétence, la gabegie sont partout. On a construit n'importe quoi n'importe où, y compris des centrales nucléaires dans des zones sismiques. Le « miracle iranien » tourne au cauchemar.

Les choses se seraient sans doute passées autrement si ne s'était pas développé autour du chah, rebaptisé Aryamehr (« *lumière des Aryens* »), un climat de flagornerie incroyable qui l'avait conduit à se croire proprement infaillible, tranchant de tout, y compris des dossiers techniques les plus délicats, au milieu des cris d'admiration des courtisans. Persuadé, puisqu'on ne cessait de le lui répéter, qu'il faisait le bonheur de son peuple, il ne voulait voir dans les opposants qu'une minorité infime de traîtres et se désintéressait, en toute tranquillité d'âme, de ce que l'infâme SAVAK pouvait bien faire d'eux.

Une religion contestataire

Le peuple iranien a toujours été remuant. Sa religion l'y pousse dans la mesure où, à la différence de la branche sunnite, l'islam chiite, assoiffé de justice, se veut politique, pour ne pas dire contestataire. Le clergé, fort de ses 180 000 mollahs, entend contrôler le pouvoir en attendant l'avènement du mythique « imam caché », dont personne ne saurait, dans l'intervalle, prétendre occuper la place. Le despotisme plus ou moins éclairé du chah prenait à contre-courant le clergé, aux privilèges duquel il s'attaquait ouvertement, comme les commerçants du Bazar et les intellectuels très attachés à leurs traditions et à leurs libertés. Les revers économiques aidant, c'est la masse du peuple des villes qui s'est jetée à corps perdu dans le mouvement.

Tout le monde assure se reconnaître dans l'ayatollah Khomeiny. Il a soixante-dix-huit ans. Son autorité est d'autant plus grande qu'il se garde bien de donner la moindre précision sur ce qu'il compte faire au cas où il prendrait la tête d'une république islamique d'Iran. Chassons les Pahlavi et les Américains, tout le reste nous sera donné par surcroît. C'est à quoi, à peu près, se résume son discours. Lorsqu'on lui rend visite, dans son archi-modeste pavillon de la banlieue parisienne, qu'on contemple sa silhouette fatiguée, qu'on entend ses propos lents et qui sortent rarement des généralités, on a quelque peine à imaginer qu'on se trouve en présence de celui qui fait trembler le trône d'un autocrate disposant d'une armée et d'une police redoutables.

C'est pourtant bien le cas. Le roi, face à ce défi, n'a à aucun moment donné l'impression d'avoir arrêté une ligne bien cohérente. Tantôt il choisit la répression, tantôt il essaye de relancer la libéralisation. Un jour on arrête le président du Front national, un jour on lui propose d'entrer dans le gouvernement. Un jour la troupe tire sur les manifestants, un jour elle les laisse envahir les rues par centaines de milliers.

Devant l'ampleur et la bonne organisation des démonstrations populaires, on ne peut éviter de s'interroger sur leur degré de spontanéité. C'est un fait que le parti communiste Toudeh, qui dispose d'un émetteur de radio... à Berlin-Est, a repris ces temps derniers une certaine activité. Que la presse soviétique, depuis quelque temps, s'intéresse davantage à l'Iran. Et que Brejnev, rompant un long silence, a lancé un très net avertissement aux Etats-Unis contre toute idée d'intervention en Iran. De là à supposer, comme certains s'empressent de le faire, que la main de Moscou est derrière les événements de ces jours-ci, il y a tout de même une marge, et rien, pour le moment, n'autorise à la franchir. Les Soviétiques ont de fortes raisons, en effet, de ne pas donner la pichenette qui, en faisant s'écrouler le trône impérial, effacerait l'échec majeur qui leur a été infligé avec la conclusion du traité sino-japonais.

1) Au cours des derniers mois, l'U.R.S.S. a incorporé cinq pays, pas un de moins, dans sa sphère d'influence. Les stratèges du Kremlin peuvent penser qu'il existe une limite à la passivité américaine.

2) La négociation SALT 2 sur la limitation des armements stratégiques approche de sa conclusion. Mais la ratification d'un éventuel accord par le Congrès des Etats-Unis fait problème. Ce n'est pas en raflant une des plus grosses pièces du jeu que les Soviétiques convaincront les sénateurs américains d'approuver un texte à tous égards vital pour eux.

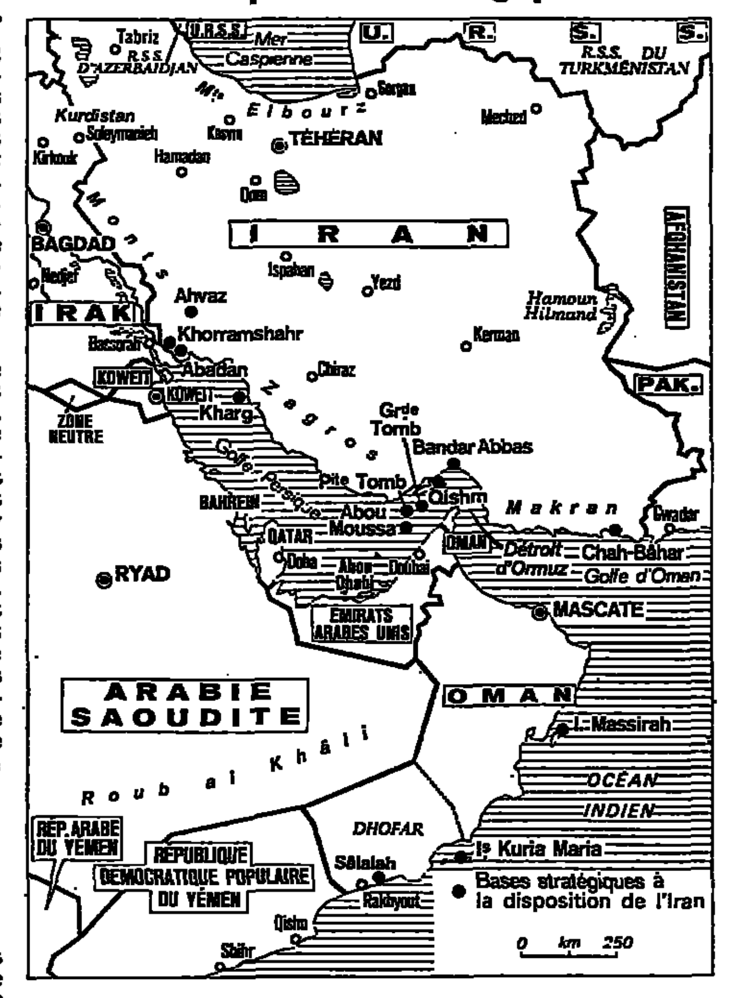
3) Bien que la majorité des musulmans d'U.R.S.S. soient sunnites et non chiites, la proclamation sur leur frontière méridionale d'une République islamique pourrait leur donner de mauvaises idées.

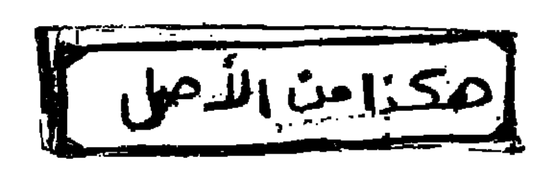
4) Enfin et surtout il est fort possible que l'Etat iranien, devenu, comme jadis la Turquie pour l'Europe, l'homme malade de l'Orient, continue de se décomposer. Dès à présent, la vie économique est compromise, le pompage et l'acheminement du pétrole, article quasi unique d'exportation, ne sont assurés que par intermittence. Une série de contrats fabuleux, passés avec les industries occidentales, sont remis en question. Il s'y ajoute que l'unité nationale est loin d'être achevée dans un pays où existent de très importantes minorités et où fleurissent, à côté du chiisme, toutes sortes de religions. Si le problème iranien s'internationalise, comme il est bien possible, en reviendra-t-on, après des semaines de crise, à la solution traditionnelle, celle du partage des zones d'influence ? Ce serait un moyen pour l'U.R.S.S. d'étendre son périmètre pétrolier, sans pour autant faire basculer la Perse dans son camp.

Une République islamique serait-elle assez forte pour éviter cet aboutissement ? Le départ du chah entraînerait évidemment une explosion de joie populaire, qui donnerait, pour quelque temps, des armes au nouveau pouvoir. Mais tout paraît à la fois si facile et si imprécis, à entendre les partisans de l'ayatollah, qu'on ne peut s'empêcher de songer dans la circonstance aux innombrables déceptions que, d'un pôle à l'autre, le « *il n'y a qu'à* » a si souvent engendrées. Khomeiny et ses partisans faciliteraient singulièrement les prises de position des grandes puissances en disant un peu plus clairement ce qu'ils ont en tête. Ils épargneraient, ce faisant, à leur pays bien des remous et des déconvenues.

ANDRÉ FONTAINE.

Une position stratégique





PROCHE-ORIENT

M. Vance n'a pas persuadé M. Begin

(Suite de la première page.)

Plusieurs groupes extrémistes israéliens composés surtout de militants du Goush Emounim (Bloc de la foi) ont organisé au cours de la soirée de mercredi plusieurs manifestations anti-américaines devant le consulat général des Etats-Unis, et tout au long de la nuit devant l'hôtel King David, où séjourne M. Vance. Une partie des membres du Goush Emounim ont d'autre part annoncé qu'ils allaient incessamment créer de nouvelles colonies dans la *« terre d'Israël »* en Cisjordanie. L'armée a dû prendre d'importantes mesures de sécurité pour tenter d'étouffer ce genre de manifestation, qui avait déjà eu lieu après le sommet de Camp David.

Avant même l'arrivée de M. Vance à Jérusalem, la journée de mercredi avait commencé dans de bien mauvaises conditions. La presse israélienne se montrait dans son ensemble très sceptique quant à la possibilité de parvenir à un accord avant le dimanche 17 décembre. Les journaux faisaient état du pessimisme régnant dans les milieux politiques de Jérusalem. La machine diplomatique américaine éveillait des craintes et provoquait l'agacement. Le climat d'inquiétude en Israël tranchait nettement sur l'optimisme affiché dans l'entourage de M. Vance, attitude américaine qui était d'ailleurs considérée par les observateurs israéliens comme une façon de forcer la main à M. Begin et de l'amener à faire des concessions. On parlait même de guerre *« psychologique »* savamment menée par Washington.

Alors que la première séance de travail entre MM. Vance, Begin, Dayan et Weizman n'était pas encore ouverte, plusieurs personnalités proches du gouvernement laissaient entendre que les dernières propositions égyptiennes, transmises par le secrétaire d'Etat américain, seraient vraisemblablement rejetées, même si certaines d'entre elles étaient considérées par M. Vance comme une bonne base de compromis. Un haut fonctionnaire israélien aurait déjà déclaré que le secrétaire d'Etat risquait fort de rentrer à Washington *« les mains vides »*. Plusieurs ministres étaient décidés à recommander à M. Begin la plus grande fermeté, tandis que MM. Dayan et Weizman, fidèles à la ligne de conduite qu'ils ont suivie depuis le sommet de Camp David en tant que négociateurs, étaient partisans d'une certaine souplesse.

La mise en garde du sénateur Byrd

Il semble bien que les dernières déclarations du président Carter ont vivement indisposé le gouvernement israélien. L'insistance manifestée par les Etats-Unis pour achever la négociation avant le 17 décembre a été jugée beaucoup trop pressante, notamment à l'égard d'Israël. Les déclarations faites mardi soir par le président Carter ont été mal interprétées à Jérusalem. Le chef d'Etat américain avait indiqué que le président Sadate venait de faire de nouvelles concessions, et il avait ajouté qu'il espérait bien qu'Israël suivrait cet exemple.

D'autre part, les déclarations faites mardi à Washington par M. Robert Byrd, chef de file du parti démocrate au Sénat, ont augmenté considérablement l'irritation israélienne. Le sénateur, de retour d'une tournée au Proche-Orient comme « chargé de mission » du président Carter, a affirmé que le Congrès américain pourrait s'opposer aux dernières demandes d'aide économique et militaire présentées par le gouvernement israélien si celui-ci n'était pas disposé à accorder une *« véritable autonomie »* aux habitants de Gaza et s'il continuait à vouloir étendre les colonies dans ces territoires. Cette mise en garde, coïncidant avec l'arrivée de M. Vance et les appels du président Carter, a provoqué un tollé général en Israël.

Le département d'Etat a démenti, mercredi soir, que le gouvernement américain puisse établir un lien entre la question de l'aide à Israël et celle des implantations, mais cette mise au point n'a pas dissipé la colère à Jérusalem. Les Israéliens restent convaincus que le sénateur a exprimé ce que le président Carter n'ose déclarer lui-même, et font remarquer que le démenti — tardif — ne porte que sur la position de l'exécutif, alors que M. Byrd a exprimé les réticences du Congrès. Toutes tendances confondues, les parlementaires israéliens ont dénoncé la signification de cet incident. Pourtant connu pour sa « modération », M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères (travailliste) a sévèrement condamné les propos du sénateur américain, en déclarant : *« Je n'ai jamais entendu de menaces aussi vulgaires. »* Mais il a reconnu qu'il fallait voir là l'expression des vues d'une grande partie du Parlement américain.

La question de l'aide des Etats-Unis pour le financement du retrait israélien du Sinaï et la création de nouvelles lignes de défense dans le Neguev est, depuis le sommet de Camp David, un grave sujet de préoccupation pour le gouvernement israélien. Ce dernier n'a encore pu obtenir d'engagements précis de la part de Washington. En dépit des démentis officiels dans la capitale américaine, les dirigeants israéliens craignent que la Maison Blanche n'établisse une relation entre la fixation définitive de cette aide et la signature du traité ainsi que son application, ce qui serait encore un moyen de pression. Connaissant depuis longtemps les réticences du Congrès devant ces nouvelles dépenses, Israël vient de réduire sa requête de près de 300 millions de dollars. La demande s'élevait initialement à 3,3 milliards de dollars. Il convient de rappeler que cette aide exceptionnelle doit s'ajouter à l'aide régulière fournie à Israël par les Etats-Unis, et qui s'élève à près de 2 milliards chaque année.

Effervescence en Cisjordanie

Le mauvais climat dans lequel ont eu lieu les pourparlers de M. Vance à Jérusalem a encore été aggravé par l'effervescence qui régnait mercredi en Cisjordanie, après de nouvelles mesures prises par l'administration militaire israélienne. Celle-ci a en effet réquisitionné et fait clôturer un terrain où vivent vingt-huit familles arabes, à proximité de Hébron. Le maire de la ville a dénoncé cette mesure en déclarant qu'il s'agissait là vraisemblablement de l'extension du nouveau quartier juif de Kyriat-Arba, créé dans les faubourgs de Hébron au début de l'occupation israélienne. Cette décision survenait moins de vingt-quatre heures après la publication d'un décret plaçant sous le contrôle de l'armée des terres d'une superficie de 1 200 dunam, aux abords de Beit-Sahour, près de Bethléem, où vivent actuellement un millier de familles. Là encore, les élus locaux ont déclaré qu'il s'agissait d'un premier pas vers la création d'une nouvelle implantation. Et ils ont adressé un message de protestation à ce sujet à M. Vance.

FRANCIS CORNU.

APRÈS SON SÉJOUR A MOSCOU

Le vice-président irakien fait une visite imprévue à Cuba

Venant de Moscou, M. Saddam Hussein, vice-président du conseil du Commandement de la révolution irakienne, est arrivé mercredi soir 13 décembre à La Havane pour une visite qui n'avait pas été annoncée à l'avance. Il a été accueilli à l'aéroport par le président Castro.

Les discussions porteraient, entre autres, sur le Proche-Orient et l'Erythrée. L'Irak entretient des relations étroites avec les mouvements sécessionnistes érythréens en lutte contre les forces gouvernementales éthiopiennes soutenues par les Cubains.

De notre correspondant

Moscou. — Le communiqué publié le mercredi 13 décembre à l'issue de la *« visite officielle d'amitié »* de M. Saddam Hussein, numéro deux irakien, à Moscou, réitère la condamnation des accords de Camp David, mais laisse nettement entendre que l'U.R.S.S. et l'Irak n'envisagent pas de la même façon le règlement *« juste et global »* du conflit du Proche-Orient qu'ils déclarent appeler de leurs vœux. Si les deux parties exigent la libération totale de tous les territoires arabes occupés, il manque la précision *« occupés en 1967 »* que mentionnent d'habitude tous les textes soviétiques. Le communiqué ne fait pas non plus état de la garantie de la sécurité qui devrait être, selon Moscou, accordée à tous les Etats de la région, sous-entendu *« y compris Israël »*.

L'Union soviétique s'engage à *« renforcer la capacité défensive de l'Irak »* comme elle l'avait fait au mois d'octobre pour la Syrie. *« Des décisions ont été prises dans ce sens »*, précisait alors le communiqué publié à l'issue de la visite officielle du président Assad à Moscou. Mais c'est au moment d'appliquer cette disposition que les relations entre l'U.R.S.S. et la Syrie se sont détériorées. Toutefois, il semble que les Irakiens aient pris leur décision, puisque leur ministre de la défense, le général Kheir Allah, est venu négocier avec le maréchal Oustinov, ministre soviétique de la défense, trois semaines avant la visite officielle de M. Saddam Hussein. Le général Kheir Allah se trouvait à Moscou en même temps que le général Hitmat Chéhabi, chef d'état-major de l'armée syrienne, qui n'aurait eu droit, contrairement à son collègue irakien, à aucun entretien avec le maréchal Oustinov. En interrompant brusquement sa visite en U.R.S.S., le général Chéhabi avait révélé au grand jour le différend soviéto-syrien.

Le communiqué soviéto-irakien ne fait aucune allusion à ce problème ni au rôle de médiateur entre Damas et Moscou qu'aurait pu éventuellement jouer M. Saddam Hussein. D'autre part, l'Union soviétique et l'Irak se déclarent *« résolus à renforcer leurs liens d'amitié, conquête historique des deux Etats, surtout à un moment où l'impérialisme et le sionisme cherchent à diviser les pays arabes »*. Cette phrase peut être considérée comme la seule référence — lointaine — à la tension apparue au printemps dernier entre les deux pays.

DANIEL VERNET.

AMÉRIQUES

CORRESPONDANCE

L'ancienneté du P.C. brésilien

A la suite d'une correspondance sur le Brésil (le Monde *du 11 novembre), nous avons reçu la mise au point suivante de M. Vargas Netto.*

M. Maliniak affirme que ce n'est qu'en 1946 que naquirent les premiers partis politiques au Brésil. En réalité, il méconnaît l'existence du plus ancien parti politique national existant au Brésil, le parti communiste brésilien (P.C.B.). Fondé en 1922, il a toujours participé depuis sa fondation comme « véritable » parti politique. Persécutions et interdits de toute sorte l'ont contraint à la clandestinité, mais n'ont pas réussi à lui faire perdre sa qualité de parti organisé agissant avec une certaine influence dans le prolétariat, les couches populaires et chez les intellectuels brésiliens.

En 1927, deux de ses candidats, présentés par le Bloc ouvrier-paysan, ont été les deux premiers élus communistes d'Amérique latine. En 1935, il a animé la construction de l'Alliance nationale de libération, sorte de front populaire et anti-fasciste au Brésil et a participé à l'insurrection écrasée dans le sang par le gouvernement.

Aux élections législatives de 1946, il apparaît déjà comme le quatrième parti brésilien, avec un groupe parlementaire de quatorze élus, après le P.S.D., l'U.D.N. et le P.T.B. de Vargas. En 1946, son candidat présidentiel, M. Iedo Fiuza, a eu 10 % des voix (environ 500 000 voix), en troisième position après le général Dutra (55 %) et le commandant E. Gomes (33 %).

ASIE

Chine

La chasse aux partisans de la « bande des quatre » toucherait à son terme

De notre correspondant

Pékin. — La campagne d'épuration qui sévit dans le personnel politique chinois depuis plus de deux ans toucherait à son terme. La commission militaire du comité central vient d'annoncer que le travail d'enquête entrepris dans l'armée pour y dépister les partisans de la « bande des quatre » pourrait être considéré comme terminé à la fin de l'année dans la grande majorité des unités, et le journal de l'A.P.L. déclare, dans un communiqué, que la campagne se termine *« en tant que mouvement de masse de grande envergure »*.

Bien entendu, il ne s'agit pas de tourner purement et simplement la page sur le passé. Les unités de l'armée se voient d'ailleurs proposer cinq critères pour apprécier le travail d'enquête et de réorganisation accompli. L'idée générale est cependant que les problèmes encore en suspens pourront désormais être réglés *« dans le cadre des affaires courantes »* et que l'*« effort principal »* doit se tourner dans une direction nouvelle, celle de la modernisation de la défense comme de l'économie nationale.

Cette décision ne concerne pas seulement l'armée. Le président Hua Kuo-feng lui-même a déjà déclaré, plusieurs fois, que *« les enquêtes sur les personnes impliquées dans les activités conspiratrices de la « bande des quatre » pouvaient être considérées comme « pratiquement terminées »*. C'est notamment ce qu'il avait affirmé, le 26 février 1978, dans son rapport à l'Assemblée nationale populaire — pour être démenti dans les mois qui suivirent non seulement par des appels répétés à un « approfondissement » de la campagne, mais aussi par la destitution de personnages de premier plan, dont une demi-douzaine de premiers secrétaires du parti dans les provinces et les principales villes du pays. Une autre tête vient d'ailleurs de tomber avec le remplacement du premier secrétaire du Shensi, M. Li Jui-shan, l'un des derniers survivants parmi les dirigeants provinciaux mis en place pendant la révolution culturelle et dont la position paraissait très menacée depuis plusieurs mois.

Deux raisons incitent pourtant à penser que le principe d'un moratoire est, cette fois, plus fermement établi.

La première est cette caution donnée par l'armée et la commission du comité central à l'idée que la *« chasse aux sorcières »* doit maintenant toucher à son terme, dans l'intérêt même des tâches de modernisation auxquelles doit se consacrer le pays.

La seconde, suggérée de source chinoise, réside dans une analyse des événements récents.

Le président Hua, observe-t-on, est resté en retrait bien qu'on sache déjà qu'il a prononcé le 22 ou le 23 novembre l'exposé principal qui a servi de base aux propos tenus plus tard par M. Ten Hsiao-ping, et qui ont bénéficié depuis d'une large publicité.

Pourquoi cette répartition des rôles ? Parce que, répond-on, le président Hua parle depuis longtemps de *« stabilité et d'unité »*, et qu'en chargeant le vice-premier ministre de diffuser lui-même ce mot d'ordre, on démontrait qu'il s'engageait personnellement à le suivre. Autrement dit, pour parler clair, à ne pas remettre en question dans quelques semaines, suivant une tactique qui lui est familière, le consensus auquel s'est ralliée la majorité.

Ce qui suppose que soit tolérée la présence dans les organes dirigeants — au bureau politique, mais aussi dans les départements du comité central et l'appareil régional du parti — de personnages appartenant à des familles politiques différentes, sous la seule réserve qu'ils consacrent tous leurs énergies, avec l'efficacité voulue, à la réalisation des *« quatre modernisations »*.

Il y a peu de doute que ce schéma ne corresponde aux vœux non seulement d'une majorité de dirigeants, que menacerait une nouvelle vague d'épuration, mais aussi d'une large partie de l'opinion. On perçoit dans les conversations une lassitude des querelles intestines, des règlements de comptes autour de personnages morts et enterrés depuis des années, et un désir de voir le régime se consacrer davantage aux tâches du présent et de l'avenir.

Il n'en demeure pas moins, au point où en sont les choses, que ce *« compromis sur un compromis »* est encore fragile. D'une part, la fin des enquêtes ne signifie pas que celles-ci sont closes définitivement. Des faits nouveaux peuvent venir au jour qui justifieraient la réouverture de tel ou tel dossier, et cela réserve toutes sortes de possibilités tactiques. Des signes subsistent d'autre part de divergences internes. A la différence d'autres publications, ni *le Drapeau rouge* ni *le Quotidien du peuple*, organes du comité central, ne se sont encore exprimés par voie d'éditoriaux sur les thèmes récemment mis à l'honneur, qu'il s'agisse du débat sur le *« critère de la vérité »* ou du mot d'ordre de stabilité et d'unité. Enfin, des forces contestatrices continuent de s'exprimer, parfois avec beaucoup de vigueur, dans les journaux muraux. S'agit-il de marginaux ou d'une avant-garde que des personnages plus importants utilisent ? Autant d'incertitudes qui laissent l'impression que toutes les cartes n'ont pas encore été jouées dans cette longue partie.

Manifestations de « jeunes instruits » à Changhaï

Des manifestations de jeunes gens ont eu lieu au début de la semaine à Changhaï, indiquent des informations concordantes recueillies à Pékin. Les sources ne précisent pas le nombre des manifestants mais ceux-ci étaient assez nombreux pour défiler le 12 décembre par rangs de quinze et plus devant le siège du comité révolutionnaire de la municipalité. Pour une part, ces manifestations sont le prolongement de celles qui ont eu lieu fin novembre à Pékin. De nombreux dazibaos sont également signalés à Tien-Tsin. Les manifestants de Changhaï semblent cependant avoir eu des revendications plus précises, réclamant des autorités qu'elles prennent en considération le sort des jeunes gens *« envoyés à la campagne »* au lendemain de la révolution culturelle et qui attendent depuis bientôt dix ans de pouvoir légalement reprendre une vie citadine. L'amertume de ces jeunes gens est d'autant plus vive que la réforme du système des examens d'entrée dans les universités intervenue depuis la chute de la « bande des quatre » ne leur laisse que de minces espoirs d'accéder eux-mêmes à un enseignement supérieur et les voue au sort de *« génération perdue »* dans la jeunesse chinoise.

De récents articles de presse ont annoncé qu'un nombre de plus en plus réduit de *« jeunes instruits »* seraient envoyés dans les campagnes à la fin de leurs études secondaires, beaucoup d'entre eux pouvant désormais entrer directement à l'université ou trouver des postes dans l'industrie, les services ou l'administration. Un effort a d'autre part été accompli dans certaines localités pour donner des emplois à ceux qui avaient regagné sans autorisation leur ville d'origine et y vivaient d'expédients. Rien n'a encore été fait en revanche pour ceux qui n'ont pas pris ce risque et résident encore, en principe, dans les villages plus ou moins lointains où ils ont été expédiés il y a plusieurs années et ne parviennent pas à s'acclimater.

ALAIN JACOB.

Vietnam

Des bonzes sont condamnés pour s'être « opposés à la révolution »

Hanoï *(A.F.P.)*. — Des bonzes ont été jugés pour s'être *« opposés à la révolution »* par le tribunal populaire de Ho-Chi-Minh-Ville le 9 décembre. Thich Nhat Thien a été condamné à sept ans de détention, Thich Thong Hue à trois ans, Tchich Thong Buu à deux ans ; Thich Huyen Quang et Thich Thuyen An à deux ans avec sursis. Deux autres accusés, Thich Quand Do et Thich Thanh The, ont été relaxés.

Selon l'Agence vietnamienne d'informations, il était reproché à ces hommes d'avoir *« utilisé abusivement la religion pour saboter l'unité nationale, troubler l'ordre et la sécurité publics »*, d'avoir *« abusé de leur organisation religieuse pour mener des activités contre la révolution »*. *« Ils ont fait abus de l'Institut pour la propagation de la foi bouddhique de la secte An Quang, incité les bouddhistes à s'opposer à l'administration et à déformer la politique de liberté de croyance du pouvoir révolutionnaire. »*

Plus concrètement, Thich Nhat Thien est accusé d'être *« un ancien policier du régime colonialiste français »* et d'avoir, en avril 1975, demandé l'évacuation vers l'étranger des enfants de l'orphelinat Quach Thi Trang (une centaine d'entre eux ont été tués lorsque l'avion qui les emportait s'est écrasé). Enfin et surtout, ces bonzes auraient « comploté » pour occuper illégalement l'orphelinat qui devait être transféré à l'administration, et, le 3 mars 1977, ils auraient provoqué des troubles lorsque les cadres révolutionnaires sont venus prendre l'établissement en charge.

Selon l'AVI, *« tous les accusés ont reconnu leur culpabilité »* ; après le verdict, le bonze Thich Tri Tu, directeur de l'Institut de la foi bouddhique a, toujours d'après l'AVI, *« remercié le parti et l'Etat de leur politique de de clémence à l'égard des inculpés »* et appelé les bouddhistes à *« coopérer plus étroitement avec le pouvoir révolutionnaire »*.

[Après le procès des opposants catholiques de l'église de Vinh-Son, à Ho-Chi-Minh-Ville, ce procès est le second qui touche, au sud du Vietnam, les milieux religieux. La secte bouddhiste An Quang a, très rapidement après la fin de la guerre, manifesté son opposition à l'ancien régime. Ses principaux dirigeants avaient été arrêtés en avril 1977 à la suite d'incidents survenus le mois précédent, au cours desquels une bonzesse s'était suicidée. A cette occasion, la pagode An Quang avait rédigé un mémorandum appelant « les bonzes à être prêts à se sacrifier pour sauvegarder la dignité et la doctrine, car le pouvoir cherche à humilier la secte » (« le Monde » des 24 et 25 avril 1977).

Les condamnations prononcées le 9 décembre ne témoignent guère de la politique de « concorde nationale » et de « réconciliation » dont se réclame Hanoï. Elles illustrent plutôt le durcissement politique, idéologique et policier qui prévaut au Vietnam depuis un an.]

Afghanistan

LE CONSEIL RÉVOLUTIONNAIRE ANNONCE UNE RÉFORME AGRAIRE

Le Conseil révolutionnaire afghan vient d'adopter un projet de réforme agraire. Ce texte fixe une superficie maximale de propriété terrienne par famille, qui varie de 6 hectares pour la très bonne terre à 60 hectares pour les terres peu cultivables. Toutes les terres dépassant ce plafond seront réquisitionnées sans compensation et distribuées aux paysans pauvres et aux ouvriers agricoles, qui les cultivaient jusqu'à présent pour les propriétaires. Le texte ne fait aucune allusion à une collectivisation, qui serait sans doute mal acceptée, mais évoque la mise en place de coopératives de production.

Des « comités populaires spécialisés » seront chargés d'appliquer la réforme au niveau des provinces et des districts, à partir d'une date qui n'a pas encore été fixée. Les propriétaires fonciers qui tenteraient de se soustraire à ces mesures risquent la confiscation de toutes leurs terres et des peines de prison pouvant aller jusqu'à trois ans.

La réforme agraire touchera principalement l'ancienne classe aristocratique, et notamment la famille royale, dont les propriétés sont confisquées. L'objectif de la réforme est d'*« éliminer les relations féodales »* et de construire une société *« libre de l'exploitation de l'homme par l'homme »*. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

AU COURS DE SA VISITE EN AFRIQUE OCCIDENTALE

M. Stirn a proposé l'aide de la France aux pays anglophones et lusophones

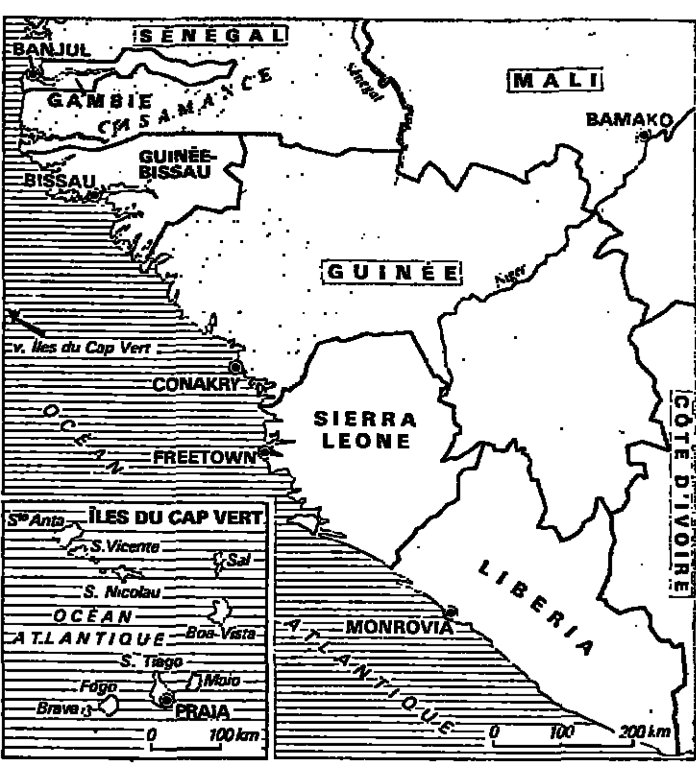
Praia. — A bien des égards, la visite que le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Olivier Stirn, a accomplie dans cinq pays anglophones et lusophones d'Afrique occidentale, le Libéria, la Sierra-Leone, la Guinée-Bissau, la Gambie et les îles du Cap-Vert, du 4 au 12 décembre, était sans précédent. Plusieurs de ces Etats n'avaient jamais reçu un ministre français depuis leur indépendance et se sentaient un peu délaissés par Paris, d'autant plus que leur situation géographique les conduisait à entretenir des relations très étroites avec leurs voisins francophones, notamment la Guinée et le Sénégal, comme en témoigne déjà la création de la C.E.D.E.A.O. (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) qui regroupe seize Etats francophones, anglophones et lusophones.

De notre envoyé spécial

Le secrétaire d'Etat qui était accompagné de M. Georgy, directeur des affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay, apportait aux différents chefs d'Etat qu'il a rencontrés des messages personnels du président Giscard d'Estaing rédigés sur le thème du « dialogue et de l'amitié ». Les Français coopèrent, a répété en substance M. Stirn, en partant de la conviction que l'histoire de l'Afrique occidentale entre dans une phase nouvelle, et la colonisation appartient au passé.

Le secrétaire d'Etat a également insisté sur le sens du voyage du président Giscard d'Estaing du 20 au 22 décembre prochain en Guinée. Paris souhaite une réconciliation avec Conakry et espère que cette réconciliation sera bénéfique, non seulement pour elle-même et pour la Guinée, mais aussi pour tous les pays africains voisins.

M. Stirn a félicité le Libéria de ses efforts pour réconcilier le Sénégal, la Côte-d'Ivoire et la Guinée et aussi pour tenter une médiation entre la Tanzanie et l'Ouganda. Dans cet esprit de coopération entre la France et tous les pays d'Afrique occidentale et entre ces pays eux-mêmes, le ministre a annoncé à Moravia, le 6 décembre, qu'il avait demandé au gouvernement libérien s'il pourrait déléguer un observateur à la conférence franco-africaine de Kigali (Rwanda), à laquelle vingt-deux Etats francophones participeront ainsi que la Guinée-Bissau et les îles du Cap-Vert. Le Libéria serait le premier pays anglophone à participer à ces assises. Le gouvernement de Monrovia a fait savoir peu après le départ de la délégation française qu'il allait donner suite à la demande de M. Stirn, et les journalistes qui accompagnaient le secrétaire d'Etat ont pu mesurer l'intérêt du Libéria pour les perspectives de coopération avec la France et les pays francophones d'Afrique.



Il a été décidé lors de la visite de M. Stirn que, au début de 1979, deux missions économiques et une mission d'industriels français se rendront au Libéria, où le ministre a inauguré un pont construit au centre de la capitale par une société française. Un autre est en cours d'achèvement.

En Sierra-Leone, traditionnellement « non aligné », à la différence du Libéria pro-occidental, M. Stirn a reçu un accueil également chaleureux. Une commission mixte de coopération économique, prévue par un accord passé en 1964 entre les deux pays et qui ne s'était jamais réunie, sera convoquée au cours du premier trimestre 1979 à Paris. Une mission française de haut niveau préparera cet échange de vues en se rendant auparavant à Freetown.

En Guinée-Bissau, le ministre a trouvé également, comme il l'a déclaré lui-même, des « *dirigeants animés d'une volonté de développement et de coopération évidente* » en dépit de l'orientation du régime vers l'Est. De même qu'aux îles du Cap-Vert, l'aide culturelle de la France y sera la bienvenue.

En Gambie, c'est la visite du président Giscard d'Estaing en Guinée qui retient surtout l'attention des dirigeants, aux yeux desquels « *cet événements change tout* ».

Tirant une conclusion générale de sa visite en Afrique à son départ de Praia, M. Stirn a affirmé : « *J'ai rencontré partout des hommes responsables qui visent l'organisation au niveau régional et aussi entre l'Afrique et l'Europe et qui mettent au premier plan l'objectif du développement. La France est décidée à les aider à l'atteindre.* »

ROLAND DELCOUR.

M. CLAUDE COPIN PREMIER AMBASSADEUR AUX COMORES

Le Journal officiel du vendredi 15 décembre annoncera la nomination de M. Claude Copin en tant que premier ambassadeur de France auprès de la République des Comores, indépendante depuis 1975.

[Né en 1923, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Copin a servi outre-mer de 1946 à 1955 puis a été mis à la disposition de l'ambassade à Saigon (1955-1958). Intégré en 1958 aux affaires étrangères, il a été successivement en poste à Phnom-Penh (1958-1960), à Sihanoukville (consul, 1960-1961), à l'administration centrale, aux affaires économiques (1961-1962), à Meknès (consul adjoint, 1962-1964), à Kenitra (consul, 1964-1968), à Nouakchott (1968-1971) puis de nouveau à l'administration centrale, au service des Nations unies (1971-1976). Depuis 1976, il était consul général à Abidjan.]

Nations unies

L'ASSEMBLÉE ADOPTE DEUX RÉSOLUTIONS D'INSPIRATIONS RIVALES SUR LE SAHARA

New-York (*A.P., Reuter.*). — L'Assemblée des Nations unies a adopte mercredi 13 décembre deux résolutions sur le Sahara occidental. L'une était appuyée par l'Algérie et les sympathisants du Polisario, l'autre par la Mauritanie et le Maroc (Déjà, le 10 décembre 1975, l'Assemblée avait adopté deux résolutions inspirées l'une par l'Algérie, l'autre par le Maroc).

La première réaffirme « *le droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple du Sahara occidental* », ainsi que la responsabilité de l'O.N.U. dans la décolonisation de ce territoire. Elle a été adoptée par 90 voix contre 10 et 39 abstentions.

La seconde invite l'Organisation de l'union africaine à *trouver une solution équitable* » à la question saharienne et demande à tous les Etats de s'abstenir de toute initiative pouvant contrecarrer les efforts de l'OUA. La France, qui avait voté deux fois pour en 1975, s'est abstenue dans les deux cas.

L'Assemblée a également adopté par 83 voix contre 14 et 34 abstentions une résolution condamnant la France, le Japon, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la Belgique, l'Italie et Israël pour « *collusion* » avec l'Afrique du Sud. L'Assemblée a condamné en outre « *la collusion de la France, de la R.F.A., d'Israël et des Etats-Unis avec le gouvernement de Pretoria dans le domaine nucléaire* ».

L'Assemblée a adopté par 124 voix contre 0 et 15 abstentions une résolution recommandant l'aggravation des sanctions contre la Rhodésie ; une autre résolution adoptée par 130 voix contre 0 et 11 abstentions condamne l'Afrique du Sud et d'autres pays pour leur soutien à la Rhodésie.

Enfin, une résolution adoptée par 59 voix contre 31 et 44 abstentions réaffirme le droit du peuple du Timor-Oriental (territoire annexé par l'Indonésie) à l'autodétermination et à l'indépendance.

M. WALDHEIM SE RENDRA AU CAMBODGE AU DÉBUT DE 1979

Nations unies (*Reuter*). — M. Kurt Waldheim visitera le Cambodge et plusieurs autres pays d'Asie du Sud-Est — dont l'Indonésie, la Malaisie, Singapour et la Thaïlande — au début de l'année prochaine, a-t-on appris de source informée. Le secrétaire général des Nations unies étudie également aussi la possibilité de se rendre au Vietnam.

[M. Waldheim avait été invité en octobre dernier par M. Ieng Sary, vice-premier ministre khmer chargé des affaires étrangères, à se rendre à Phnom-Penh. Cette démarche a été appuyée par plusieurs pays de la région, inquiets de la détérioration de la situation à la frontière entre le Vietnam et le Cambodge et de l'éventualité de l'installation à Phnom-Penh d'un régime favorable à Hanoï. D'autres pays souhaiteraient que le secrétaire général de l'ONU fasse part aux dirigeants khmers de leur préoccupation devant la situation des droits de l'homme au Cambodge.]



EUROPE

Grande-Bretagne

MIS EN MINORITÉ AUX COMMUNES

M. Callaghan pose la question de confiance

De notre correspondant

Londres. — A la veille des vacances parlementaires de Noël, les Communes ont, mercredi soir 13 décembre, mis deux fois en minorité le gouvernement travailliste. Elles ont condamné la politique gouvernementale des salaires, qui avait été rejetée en septembre par les syndicats, puis en octobre par le parti travailliste. Après ce nouvel échec, M. Callaghan a décidé de poser jeudi la question de confiance.

Le premier ministre, apparemment excédé, a déclaré aux Communes que si le gouvernement était battu dans le scrutin de confiance, il demanderait l'arbitrage du pays. En fait, cette menace d'élections générales anticipées devrait permettre au gouvernement travailliste minoritaire de rallier, ou en tout cas de pousser à l'abstention, les petits partis nationalistes (écossais gallois et unionistes d'Ulster) et d'avoir la majorité. Néanmoins, de l'aveu même de M. Callaghan, la politique des salaires a subi *« une sérieuse défaite »*. Elle devra sans doute être reconsidérée, tout au moins partiellement, compte tenu de l'opposition déclarée des partis et des syndicats aux sanctions prévues contre les entreprises enfreignant la norme des 5 % de hausse annuelle des salaires recommandée par le gouvernement.

Abstentions travaillistes

Dans le premier vote sur l'amendement qui condamnait l'application des sanctions, le gouvernement a été battu par 6 voix (285 contre 179). Il a été battu une seconde fois par 2 voix (285 contre 283), l'amendement conservateur ayant été repris sous forme de motion.

La double défaite du gouvernement a été assurée par la coalition des partis d'opposition et l'abstention de quatre députés de la gauche travailliste. Dans l'après-midi, M. Callaghan était parvenu à dissuader une trentaine de députés de la gauche du Labour de se réfugier dans l'abstention.

Les milieux politiques estiment que quel que soit le résultat du scrutin de jeudi, M. Callaghan devra envisager des élections plus tôt qu'il ne le souhaitait. Après l'échec de sa politique des salaires, qu'il a toujours considérée comme essentielle dans la lutte contre l'inflation, le premier ministre peut difficilement vivre à la petite semaine, à la faveur de « minorités de rencontre », ou continuer à subir des défaites qui affectent son autorité. Dans ce contexte, M. Callaghan pourrait se résigner à demander des élections générales, soit le 25 janvier, soit, plus vraisemblablement, le 15 février, immédiatement après la mise à jour des listes électorales.

Les derniers jours de la session parlementaire de 1978 s'achèvent ainsi dans un climat politique passablement assombri pour le gouvernement et le parti travailliste. Le dernier sondage Gallup, publié par le *Daily Telegraph*, donne en effet une avance de 5,5 points aux conservateurs sur les travaillistes. Dans le même sondage, en novembre, les travaillistes devançaient de 5 points leurs concurrents conservateurs.

HENRI PIERRE.

APRÈS SON RENVOI DEVANT UNE JURIDICTION CRIMINELLE

M. Jeremy Thorpe déclare qu'il plaidera non coupable

De notre correspondant

Londres. — Le tribunal de Minehead (Somerset) a décidé, mercredi 13 décembre, de renvoyer M. Jeremy Thorpe, ancien leader du parti libéral, et ses trois coïnculpés, devant une juridiction criminelle, où ils auront à répondre d'un « complot » pour tenter d'assassiner M. Norman Scott, un ancien mannequin avec lequel M. Thorpe aurait eu des relations homosexuelles. M. Thorpe répondra, en outre, d'un chef d'accusation supplémentaire : celui d'incitation au meurtre pour avoir, selon l'accusation, invité un de ses amis, M. Holmes, à faire assassiner M. Scott.

Immédiatement après la décision du tribunal, lue aux quatre accusés debout, M. Thorpe a déclaré : *« Je plaiderai non coupable et me défendrai vigoureusement. »* M. Thorpe n'a cependant pas participé au vote des Communes, mercredi soir. Les accusés, mis en liberté sous caution, comparaîtront devant le tribunal d'Old Bailey à Londres, considéré comme plus pratique et plus « neutre ».

Les magistrats de Minehead avaient seulement à apprécier si les témoignages réunis par l'accusation étaient suffisants pour faire passer en jugement M. Thorpe et ses trois coinculpés. Leur décision, prise après seize jours d'audiences, marque seulement la fin de la procédure d'instruction et ne préjuge en rien celle du tribunal d'Old Bailey.

Néanmoins, la publicité exceptionnelle donnée à cet avant-procès rendra difficile la sélection des jurés, dont la loi exige qu'ils ne soient pas au courant du cas soumis à leur jugement.

Les Communes ont approuvé, mercredi soir, en première lecture, un projet de réforme de la procédure d'instruction qui maintiendrait totalement les restrictions à la publicité des débats, même si les accusés en demandent la levée, comme cela a été le cas dans l'affaire Thorpe. En effet, on ne peut exclure qu'un des accusés cède aux pressions, souvent assorties d'avantages financiers substantiels, des entreprises de presse, pour demander la publicité des débats.

D'autre part, l'avant-procès Thorpe a mis en lumière certains aspects sordides de ce qu'on appelle ici « le journalisme du carnet de chèques ». Ainsi, il a été révélé que les principaux témoins à charge avaient signé avec diverses publications des contrats représentant un total de 250 000 livres. Une « prime » supplémentaire aurait même été promise si M. Thorpe était effectivement renvoyé devant la juridiction criminelle. Les avocats ont pu également souligné cette *anomalie* : deux journalistes, MM. Pencourt et Courtiour, auteurs du livre à succès *Pencourt file*, qui retrace dans tous ses détails ce qui est reproché aux accusés, ont pu assister à l'interrogatoire, par la police, de M. Bessell, le principal témoin à charge, qui avait fait de leur présence la condition de son témoignage.

Apparemment, les arguments des avocats de la défense n'ont pas équilibré les témoignages accablants de MM. Bessell, ancien parlementaire et ami de M. Thorpe, Newton, tueur à gages recruté par M. Holmes, et Scott, la victime désignée de la tentative d'assassinat. La défense avait, en fait, cédé du terrain en admettant qu'il n'y avait pas eu de « complot », mais une simple discussion entre les accusés, visant à « effrayer » et non à tuer Scott. Néanmoins, les « preuves » produites par l'accusation apparaissent relativement minces. Elles reposent essentiellement sur les dépositions de trois témoins, dont la défense a aisément souligné qu'ils étaient d'une moralité douteuse et, en tout cas, de leur propre aveu, des menteurs invétérés. — H. P.

La Belgique retourne aux urnes

II. — Des lendemains difficiles

De notre envoyé spécial
BERNARD BRIGOULEIX

Les électeurs belges, qui doivent désigner dimanche 17 décembre une nouvelle Chambre et un nouveau Sénat, vont aux urnes, sans enthousiasme, pour la seconde fois en un an et demi. Dans un premier article (« le Monde » du 14 décembre), notre envoyé spécial a montré que, malgré la morosité de la campagne électorale et la désaffection de nombreux Belges à l'égard de la classe politique, l'enjeu du scrutin de dimanche est fort important puisqu'il s'agit de désigner ceux qui auront la charge de réviser la Constitution dans un sens fédéraliste. Dans ce second article, il examine les perspectives politiques après le scrutin.

Bruxelles. — Si les électeurs belges se passionnent peu pour l'échéance du 17 décembre, c'est aussi parce qu'ils ont l'impression que le scrutin ne modifiera guère la répartition des sièges entre les différentes formations politiques. Le verdict des urnes pourrait surtout confirmer la spécificité croissante de chacune des trois régions.

En Flandre, le parti social-chrétien (C.V.P.) avait obtenu l'an dernier quelque 44 % des suffrages. Cette fois, il pourrait, à en croire les derniers sondages, frôler la barre des 50 %. Qu'il l'atteigne ou non importe peu : en toute hypothèse, l'emprise du parti de M. Tindemans restera considérable dans la partie nord du pays.

A Anvers, où il mène une campagne particulièrement dynamique, l'ancien premier ministre devrait être assuré d'un nombre-record de ces « votes de préférence » qui permettent aux électeurs belges de signaler lequel des candidats d'une liste est leur favori. Ailleurs, en Flandre, les échos que peuvent recueillir les candidats C.V.P. leur semblent très encourageants, même s'ils se gardent de tout triomphalisme prématuré.

La toute-puissance des sociaux-chrétiens flamands s'explique probablement par la popularité de M. Tindemans. Il est significatif qu'elle s'accompagne d'une baisse sensible — certains parlent d'un véritable effondrement — de la Volksunie. Dans la querelle intercommunautaire, le C.V.P. a réussi à capter à son profit le courant nationaliste flamand que la V.U. avait longtemps incarné. En outre, la Volksunie, malgré la respectabilité politique qui lui a valu son appartenance à la coalition gouvernementale, ou peut-être justement à cause de cette respectabilité, a perdu sur sa droite les éléments les plus durs du courant flamand. Ceux-ci sont allés constituer le Vlaamse Block autour du sénateur Lode Claes.

Il sera intéressant de voir si ce dernier mouvement, porte-drapeau de l'intégrisme flamand, réussit la percée qu'attend son fondateur, ou si le C.V.P. incarne désormais aux yeux de toute l'opinion flamande la défense des valeurs et des intérêts régionaux.

Les retombées de la crise en Wallonie

En Wallonie, le parti socialiste devrait enregistrer quelques succès. La scission qui est récemment intervenue entre socialistes francophones et néerlandophones (*le Monde* du 20 octobre), a eu pour conséquence — et peut-être d'ailleurs pour objet réel — de délivrer chacune des deux branches régionales du P.S. d'une solidarité devenue encombrante. Il n'est pas sûr que les socialistes flamands en retirent beaucoup d'avantages électoraux : la prospérité persistante de la Flandre tire celle-ci de plus en plus à droite. En Wallonie, en revanche, les retombées de la crise économique et le durcissement communautaire du P.S. peuvent lui valoir un certain succès. Encore sa participation au gouvernement de MM. Tindemans et Vanden Boeynants risque-t-elle de le priver de certains arguments.

En outre, il est concurrencé sur sa droite par les libéraux et par le parti social-chrétien, même si un front commun francophone s'est constitué avec le concours du Rassemblement wallon. Le P.S.C. reste d'une remarquable vitalité, en particulier en milieu ouvrier. La Confédération des syndicats chrétiens semble d'ailleurs, depuis quelque temps, en pleine ascension par rapport à la Fédération générale du travail en Belgique, proche du parti socialiste. Les élections syndicales du printemps prochain permettront de mesurer l'influence respective des deux grandes centrales belges.

D'une manière générale, le scrutin du 17 décembre devrait permettre de mesurer les effets politiques de la crise économique grave que traverse actuellement la Wallonie plus que la Flandre. Liège, Charleroi ont été parmi les villes les plus touchées par le véritable drame que connaît désormais la sidérurgie. Le 23 novembre dernier, le gouvernement a mis au point un plan de restructuration qui prévoit la suppression de plus de six mille emplois sur un total de quarante-six mille (*le Monde* du 25 novembre).

Ce plan de sauvetage de la sidérurgie wallonne comporte également la prise de très importantes participations de l'Etat : quelque 60 % du capital « stable » chez Cockerill, qui bat tous les records de déficit, par exemple. Il est vrai qu'une telle démarche de la part des pouvoirs publics, est aussi prévue en Flandre ; mais l'Etat n'y rachètera que le quart du capital de la Sidmar, qui est une filiale du grand groupe luxembourgeois Arbed. En Wallonie, l'importance de l'intervention de l'Etat fait parler à certains de *« nationalisation déguisée »*. D'autres, notamment les milieux patronaux flamands et bruxellois, redoutent que, demain, un pouvoir régional wallon ne soit tenté de recourir à de véritables nationalisations des filiales de leurs entreprises, en particulier si ce pouvoir était dominé par un parti socialiste que l'ampleur de la crise de la sidérurgie conduit à durcir ses revendications sociales.

A Bruxelles, enfin, si le P.S.C. peut espérer conquérir un siège grâce à la présence de M. Vanden Boeynants — « V.D.B. » jouit en effet d'une excellente cote personnelle, même dans les milieux non sociaux-chrétiens de la capitale — le Front démocratique des francophones devrait, lui aussi, voir son implantation locale renforcée par le scrutin. Sans doute certains de ses électeurs ont-ils pu être déçus par la modération de cette formation, depuis que, comme la Volksunie, elle a accédé aux responsabilités gouvernementales. Mais l'importance prise par la question bruxelloise proprement dite dans les problèmes communautaires — et aussi le fait qu'aucun autre parti n'exerce sur les francophones la même attraction que le C. V. P. en Flandre — devrait épargner au F.D.F. les mécomptes prévisibles des nationalistes flamands.

Les chrétiens-sociaux semblent donc promis à demeurer l'axe de toute nouvelle majorité. Faudra-t-il, d'ailleurs, une nouvelle majorité ? La révision constitutionnelle à laquelle le Parlement, élu le 17 décembre, devra procéder imposera, de toute façon, la recherche d'une assise particulièrement large, voire d'une véritable union nationale, incluant les libéraux demeurés hors de la coalition de 1977. L'attitude du C.V.P. sera déterminante dans le dosage de cette coalition, ce qui ne soulève pas de difficulté majeure *a priori* ; mais elle le sera aussi dans le choix du premier ministre. Il pourrait y avoir là de sérieux problèmes, s'agissant de « politique politicienne » plus que des grandes options en cause.

Il va bien falloir, en effet, régler au lendemain du scrutin ce qui est devenu, ces derniers mois, le « cas Tindemans ». La personnalité du précédent premier ministre a fini par provoquer une véritable réaction de rejet de la part des dirigeants de tous les partis sauf le sien. « *Et encore !* », chuchote-t-on perfidement à Bruxelles... Ces dirigeants lui reprochent à la fois de n'avoir pas su prendre des décisions pourtant urgentes (surtout lorsque celles-ci comportaient un risque d'impopularité), d'avoir joué double jeu à propos de l'application du pacte d'Egmont, et d'avoir exagérément sacrifié à un certain culte de la personnalité.

De fait, M. Tindemans, fidèlement servi par une poignée de collaborateurs dévoués et compétents, excelle à mettre en valeur ses propres initiatives. « Passant » admirablement à la télévision, habile homme de radio, l'ancien premier ministre a su canaliser à son profit la lassitude d'un grand nombre d'électeurs belges vis-à-vis de la classe politique en général. Les termes dans lesquels il a critiqué — le mot est faible — les formations de sa propre majorité en donnant sa démission, la manière dont il s'est adressé directement au pays par-dessus la tête de ses ministres et des parlementaires, ont fortement irrité ces derniers. *« Il se prend pour de Gaulle contre les partis ! »*, estime l'un d'eux. *« Dites plutôt : pour Tintin contre les méchants... »*, ajoute un autre. Mais, si fortes que demeure la tradition parlementaire en Belgique, un certain ton gaullien pourrait bien ne pas déplaire à des électeurs qui comparent souvent leur vie politique aux soubresauts de la IVe République. Quant à Tintin, c'est, après tout, un héros belge...

Les ambitions de M. Tindemans

Il reste que les partenaires éventuels du C.V.P., dans une prochaine coalition, ne veulent pas entendre parler, au moins pour l'instant, d'un nouveau gouvernement Tindemans. Or ce dernier, s'il a finalement laissé son parti adhérer à l'entreprise de M. Vanden Boeynants, peut-être pour ne pas apparaître comme un fauteur de crise, et sachant qu'il ne s'agissait que d'une transition, entend très probablement revenir à la tête du cabinet. Le C.V.P. pourra difficilement ne pas le soutenir dans cette ambition. Une autre attitude ouvrirait probablement une crise grave dans les rangs des sociaux-chrétiens allemands, et prendrait l'allure d'un désaveu.

En outre, M. Tindemans n'avait pas caché, lorsque le président du C. V. P., M. Martens, avait été pressenti par le roi pour constituer un gouvernement de transition, qu'il n'était pas question qu'un autre dirigeant du parti *que* lui-même puisse occuper cette fonction. On prête également des ambitions — et des capacités — à M. Jos Chabert, ministre des communications, dont la réputation au sein du C.V.P. comme parmi les autres formations de la majorité sortante est *fort* bonne. Mais, pour les mêmes raisons que pour M. Martens, on imagine mal comment un autre dirigeant social-chrétien que M. Tindemans pourrait recevoir l'appui de son parti pour briguer la direction du gouvernement.

M. Vanden Boeynants, lui-même, n'est pas en mauvaise posture. Il est populaire parmi la classe politique, et son image de marque demeure bonne. Il a pour lui, en outre, d'être le social-chrétien francophone le plus acceptable pour les néerlandophones (il est d'ailleurs parfaitement bilingue, ce qui est loin d'être le cas de tous les dirigeants politiques non flamands). Mais, là encore, il semble que le C.V.P. ne soit guère disposé à laisser le poste de premier ministre à une autre formation, fût-elle aussi voisine idéologiquement que le « parti frère » P.S.C.

Révision constitutionnelle et problèmes économiques

Ces difficultés immédiates ne constitueront qu'un prélude à l'essentiel : la révision de la Constitution. Celle-ci se fera dans un contexte particulièrement difficile. La première raison en est que les problèmes économiques et sociaux, dont l'urgence a longtemps été masquée par la question régionale, obligeront les nouveaux gouvernants à des choix qui ne peuvent plus être différés.

M. Vanden Boeynants a d'ailleurs commencé de prendre des dispositions à cet égard. L'Etat doit notamment garantir le versement de 500 000 francs belges (quelque 70 000 francs français) par emploi perdu. Il pourrait en outre procéder à un important abaissement des charges des entreprises. En matière fiscale, également, des décisions sont attendues. Les libéraux, ainsi qu'une petite formation nouvelle venue, l'U. D. R. T. (Union démocratique pour la revalorisation du travail), mènent une campagne acharnée contre la très lourde fiscalité actuelle. Autant de dossiers délicats qu'il va bien falloir ouvrir, une fois composée la nouvelle équipe.

En second lieu, le climat entre francophones et néerlandophones s'est dégradé depuis quelques mois. Ceux qui travaillent dans des organismes employant des membres de l'une et l'autre communauté, comme de grandes administrations publiques bruxelloises, sont formels — et désolés : *« Jamais les tensions n'ont été aussi vives entre nous*, explique l'un d'eux, *alors que nous avions pris l'habitude de travailler ensemble et que nous pensions bien être les derniers touchés par la fièvre communautaire »*.

On a certes évité, durant la campagne électorale, et malgré la constitution des deux grands blocs flamand et francophone, de prononcer les paroles irréparables qui auraient rendu impossible la tâche des futurs parlementaires et du gouvernement à venir. Mais la révision constitutionnelle après l'échec de la procédure amorcée par le pacte d'Egmont, sera probablement longue et délicate. Considérant qu'elle risque d'absorber l'essentiel de son temps et de son énergie, le gouvernement pourrait d'ailleurs décider de s'en remettre entièrement au Parlement, au moins dans un premier temps, pou rélaborer le projet sur lequel les Chambres auront ensuite à se prononcer. Le cabinet pourrait ainsi se consacrer entièrement aux importants dossiers économiques et sociaux en souffrance, ainsi qu'à la préparation des élections européennes.

Qu'elle soit confiée à la seule initiative parlementaire ou bien préparée directement par le gouvernement, la réforme obligera la classe politique belge à un nouvel effort d'imagination. *« Je ne vois pas bien ce que nous pourrons faire d'autre que de paraphraser Egmont*, avoue un député social-chrétien. *En fait, nous avons à peu près épuisé toutes les solutions possibles, et j'ai bien peur que ce pays soit au bout du rouleau... »*

Dans ce climat de lassitude, de découragement et d'inquiétude, où nombreux sont ceux qui parlent désormais de la « *dislocation de l'Etat belge* », un certain nombre d'observateurs, mais aussi de simples citoyens, trouvent des raisons d'espérer — ou, en tout cas, de ne pas désespérer — dans l'attitude du roi. On fait notamment remarquer qu'il a su prendre des décisions salutaires dans différentes circonstances difficiles du passé récent. En outre, sa popularité est intacte, aussi bien en Wallonie qu'en Flandre ; il semble même qu'elle n'ait jamais été aussi grande. Certes, ses pouvoirs sont strictement limités, mais le trône pourrait, dans l'hypothèse où un système fédéral très « éclaté » verrait le jour, constituer le dernier ciment de l'unité nationale.

On prête d'ailleurs au roi des sympathies pour un fédéralisme fondé non sur les régions, c'est-à-dire *« à deux »* ou *« à trois »*, mais sur les provinces. Le pouvoir local serait ainsi plus émietté, et l'affrontement entre deux grands blocs partiellement évité.

Quelles que soient à cet égard les inclinations personnelles du monarque, la confiance que continuent de lui porter la plupart des Belges contraste singulièrement avec leur lassitude à l'égard des partis. *« Un des drames de ce pays*, explique, par exemple, un cafetier bruxellois, *c'est que le seul homme politique en qui j'ai encore confiance ne pourra jamais faire de politique, parce que* c'est le roi. »

FIN

République démocratique allemande

UN JEUNE ÉCRIVAIN CONTESTATAIRE EST EXPULSÉ VERS L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — Le jeune écrivain est-allemand Frank Schöne, qui avait été condamné il y a quelques jours à deux ans et demi de prison pour *« activités hostiles à l'Etat »*, a été expulsé mardi 12 décembre vers la République fédérale d'Allemagne, a-t-on annoncé mercredi à Berlin-Ouest. Il avait été arrêté le 5 juin dernier.

Né en 1953 en Pologne, d'un père allemand et d'une mère juive polonaise, Frank Schöne avait fait un premier séjour en prison en 1974. Il vivait, ces dernières années, dans un petit village de la R.D.A. situé près de la frontière tchécoslovaque.

Ses difficultés avec les autorités avaient augmenté après l'affaire Biermann, en novembre 1976, en raison de la solidarité qu'il avait exprimée au poète banni. Il s'était vu notamment opposer un refus à la demande d'émigration qu'il avait déposée un mois plus tôt. En tant qu'écrivain, Frank Schöne était surtout connu en R.D.A. pour ses traductions de poésies polonaises. — M. L.

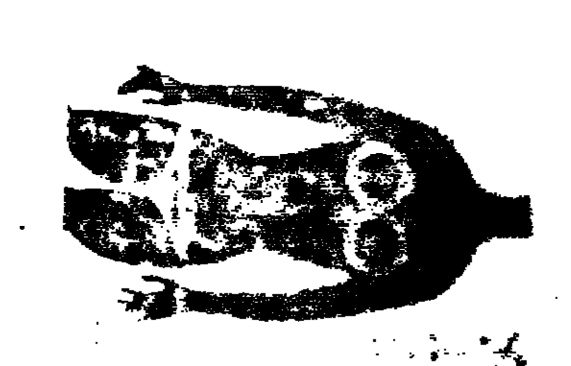
Pologne

NOMBREUSES PROTESTATIONS A PARIS CONTRE L'ARRESTATION D'UN JOURNALISTE FRANÇAIS

Pour *« exiger la libération immédiate de Philippe Ries détenu en Pologne »*, une manifestation est organisée à Paris par l'Organisation communiste internationaliste — dont Philippe Ries est membre — le jeudi 14 décembre, à 18 h. 30, devant l'ambassade de Pologne (rassemblement devant la gare des Invalides). L'Alliance des jeunes pour le socialisme s'est jointe à cette manifestation.

Le journaliste français d'*Informations ouvrières* avait été arrêté le mercredi 6 décembre à Swinoujscie, port situé près de Szczecin. Mme Adelia Ries, arrivée mardi en Pologne, pourra voir son mari vendredi à Gdansk, où il est détenu ; elle sera accompagnée par le consul de France à Varsovie, officiellement autorisé à rencontrer le journaliste. Peu après son arrivée, elle a été retenue par quatre policiers en civil et relâchée après trois heures d'interrogatoire, alors qu'elle s'apprêtait à tenir une conférence de presse pour les journalistes occidentaux à Varsovie, dans l'appartement de M. Jacek Kuron, l'un des principaux animateurs du KOR (Comité d'autodéfense sociale).

A Paris, une délégation de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et F.O.) s'est rendue mercredi à l'ambassade de Pologne à Paris pour protester contre cette *« atteinte intolérable aux droits de l'homme »*.





EUROPE

Grèce

Athènes attend d'Ankara plus qu'une bonne volonté verbale

Le premier ministre turc, M. Bülent Ecevit, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Gunduz Ockun, est arrivé à Oslo le 13 décembre, pour une visite de trois jours, au cours de laquelle il examinera les bases d'une coopération économique et militaire avec la Norvège, définies voilà quinze jours lors d'un séjour à Ankara du ministre norvégien de la défense, M. Rol Hansen. La Norvège livrerait un système de contrôle électronique des Détroits et de communications. La Turquie demande en outre une aide économique de 60 millions de dollars.

D'Oslo, M. Ecevit se rendra à Bruxelles en visite privée, puis à Stockholm et Helsinki.

De son côté, le ministre chypriote des affaires étrangères, M. Nicos Rolandis, est à New-York pour y rencontrer M. Waldheim et le secrétaire d'Etat adjoint, M. Warren Christopher, afin d'examiner les moyens de reprendre les négociations intercommunautaires.

Le nouveau cabinet de « l'Etat fédéré turc de Chypre » a été approuvé par M. Rauf Denktash, leader de la Communauté turque. Il est présidé par M. Mustapha Chaghatay, et le ministre des affaires étrangères, également chargé de la défense, est M. Kenan Atakol. L'ancien premier ministre, M. Osman Orek, a démissionné du Parti de l'union nationale, formation au pouvoir, dont il était l'un des fondateurs, à la suite de la constitution du nouveau cabinet. — (U.P.I., A.F.P.)

De notre correspondant

Athènes. — M. Ecevit vient de souligner que les relations entre la Grèce et la Turquie évoluent de façon encourageante et qu'il existe des possibilités de les améliorer encore plus nettement. Les milieux gouvernementaux grecs enregistrent avec satisfaction les déclarations du premier ministre turc. Ils remarquent qu'effectivement le dialogue amorcé par M. Caramanlis et M. Ecevit, lors de leur rencontre à Montreux en mars dernier, se déroule dans un climat plus détendu et plus confiant.

Cependant, il appartient aux dirigeants d'Ankara de mieux concrétiser la bonne volonté sans cesse réaffirmée dans leurs déclarations officielles. Une nouvelle rencontre au sommet, dans la conjoncture actuelle, serait prématurée. Ce n'est qu'à l'issue des discussions qu'auront à Vienne le 9 janvier prochain les ministres des affaires étrangères de Grèce intérêts de l'alliance atlantique. de juger si elle est souhaitable ou non.

La question du plateau de la mer Egée

A Vienne, les deux ministres des affaires étrangères examineront le complexe du plateau continental en mer Egée. La presse grecque fait état de la possibilité de voir se préciser une formule qui, tout en donnant relativement satisfaction à la Turquie, ne remettrait pas en cause les droits légitimes et intangibles de la Grèce. Selon cette formule, certaines zones à partir des côtes turques s'intercaleraient entre les îles de l'archipel grec et s'étendraient jusqu'aux eaux internationales de la mer Egée. Les zones grecques et turques ainsi définies s'articuleraient donc comme les doigts des deux mains qui se joindraient. Dans le cas où, à Vienne, cette formule ou une autre permettrait de faire progresser la question du plateau continental, celle de l'espace aérien, déblayée par les experts, pourrait être rapidement réglée par une décision politique prise au plus haut niveau.

La Turquie pourrait alors cesser de faire obstruction au retour de la Grèce à l'OTAN. Athènes spécifie à ce propos qu'il ne saurait être question de discuter avec Ankara de cette éventualité, car la Turquie est tenue pour responsable, par son intervention militaire à Chypre, de la situation actuelle, si peu conforme aux intérêts de l'Alliance atlantique.

L'opposition ne manque pas de relever les difficultés rencontrées à Bruxelles par la diplomatie grecque tant en ce qui concerne l'adhésion à la C.E.E. que les rapports avec l'OTAN. Les adversaires de l'adhésion et ceux qui ne pensent pas que *« la Grèce appartient à l'Occident »* se montrent critiques à l'égard du gouvernement Caramanlis, mais sans excès. Pour ce qui est des rapports avec la Turquie, l'opposition est unanime à estimer qu'aucun dialogue n'aura de sens tant que les dirigeants d'Ankara ne reconnaîtront pas de façon formelle et définitive les actuelles frontières avec la Grèce.

MARC MARCEAU.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE PRESIDENT NETO a annoncé mercredi 13 décembre que son pays *« souhaitait établir des relations diplomatiques avec les Etats-Unis »*. Le sénateur McGovern, qui achevait à Luanda une tournée dans huit pays africains, a souligné de son côté que la présence en Angola de 25 000 Cubains était *« un obstacle majeur »* à cette normalisation. — *(U.P.I.)*

Cambodge

● « LA VOIX DU CAMBODGE LIBRE », organe de réfugiés khmers en France, a publié, mercredi 13 décembre, un communiqué affirmant que le FUNSK — Front uni de salut national, créé au début du mois (*le Monde* du 5 décembre) — constitue actuellement la seule force capable de *« renverser rapidement le régime Pol Pot - Ieng Sary »*. Certes, écrit la revue, il y a, derrière la création de ce Front uni *« la main du Vietnam »*, mais *« le choix actuellement n'est pas entre le Vietnam et le Cambodge. Il est entre la vie et la mort. »* Par contre, dans un communiqué daté du 11 décembre, l'Association générale des Khmers à l'étranger dénonce l'attaque du Cambodge par *« les troupes du Nord-Vietnam »* et lance un appel à tous les Cambodgiens pour qu'ils *« se ressaisissent et n'écoutent pas la propagande de ceux qui n'ont pas hésité à décimer même leurs frères de sang du F.N.L. du Sud-Vietnam ! »*

Canada

● JACQUES ET LOUISE COSSETTE-TRUDEL, anciens militants du Front de libération du Québec, accusés d'avoir participé à l'enlèvement, en octobre 1970, du diplomate britannique James Cross, ont été arrêtés mercredi 13 décembre à leur arrivée à l'aéroport de Montréal. Le couple, qui a vécu en exil à Cuba puis en France, avait décidé de rentrer volontairement au Québec. — *(Reuter.)*

Chili

● L'ASSOCIATION DES FAMILLES DE DETENUS disparus au Chili indique dans un communiqué que, après la découverte d'un charnier près de Santiago (*le Monde* du 9 décembre), les recherches effectuées *« présagent l'existence de nouveaux cimetières avec des centaines de cadavres »*. L'Association demande que la lumière soit faite sur ces *« actes monstrueux »*, et appelle à un rassemblement vendredi 15 décembre, à 12 h. 30, à Paris devant l'ambassade du Chili.

★ 1, r. Montmartre, 75001 Paris.

Espagne

● DEUX NOUVEAUX ATTENTATS ont été commis mercredi 13 décembre au Pays basque espagnol. M. Juan Jimenez, chef de la police municipale de Pasajes, près de Saint-Sébastien, et M. Saturnino Sota Argaiz, épicier à Vitoria, capitale de la province d'Alava, ont été assassinés par des inconnus masqués. — *(A.F.P.)*

Guinée

● M. ABOUBACAR SOMPARE, ambassadeur de Guniée à Paris, a déclaré, mardi 12 décembre, que « l'aspect politique » du voyage de M. Giscard d'Estaing en Guinée, du 20 au 22 décembre, « est des plus fondamentaux ». *« L'aspect politique et le retour des relations amicales de coopération dans tous les domaines avec la France*, a-t-il expliqué au cours d'une conférence de presse, *sont ce qui intéresse le plus le gouvernement guinéen ». « Au retour de Conakry*, a ajouté l'ambassadeur, *nous aurons une rencontre avec des représentants du patronat français et des financiers ».* — *(A.F.P.)*

Maroc

● LE ROI HASSAN II souffre d'un anthrax qui l'a contraint de reporter le voyage privé qu'il projetait de faire en en France à partir du 13 décembre, a-t-on annoncé officiellement mercredi 13 décembre (*le Monde* du 14 décembre.)

Le souverain marocain devait être reçu à déjeuner jeudi à L'Elysée par M. Giscard d'Estaing. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

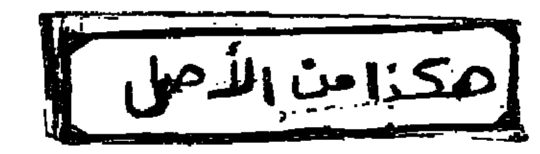
● LES GUERILLEROS du Front sandiniste de libération nationale (*F.S.L.N.*) du *Nicaragua* ont rompu avec le Front élargi d'opposition (FAO), a-t-on appris, mercredi 13 décembre, à San-José (Costa-Rica).

D'autre part, la Chambre basse du Parlement nicaraguayen a approuvé, mercredi, à l'unanimité, un projet de loi sur l'amnistie des prisonniers politiques et des personnes en exil.

Enfin, les cadavres de dix personnes que l'on croyait détenues par la garde nationale, ont été découverts, a-t-on appris mercredi à Managua. — *(A.F.P., A.P.)*

Union soviétique

● L'AGENCE TASS dénonce comme une *« nouvelle affabulation calomniatrice »* de Pékin l'information de l'agence Chine nouvelle selon laquelle des troubles auraient éclaté à Doushambé, capitale de la République soviétique du Tadjikistan, située à la frontière de la Chine et de l'Afghanistan. Selon Chine nouvelle treize mille personnes auraient participé en septembre dernier à des manifestations contre *« l'exploitation de leur économie, qui fournit des matières premières au reste de l'U.R.S.S., et contre l'oppression »* des Tadjiks. Selon Tass, ces informations *« provocatrices »* sont si *« grossièrement cuisinées »* qu'elles ne vaudraient pas la peine d'être relevées si certains journaux occidentaux ne s'empressaient de s'emparer de ces élucubrations. — *(Corresp.)*



Le Monde le débat européen

VIVE SATISFACTION A PARIS ET A BONN APRÈS LA DÉCISION ITALIENNE DE PARTICIPER AU S.M.E.

Tandis que M. Chirac et le P.C.F. renouvelaient leurs critiques contre toute supranationalité, la décision italienne de participer au système monétaire européen a été accueillie avec une vive satisfaction par M. Giscard d'Estaing, et à Bonn, où certains, toutefois, s'interrogent sur les avantages financiers que M. Andreotti aurait obtenus de M. Schmidt. M. Grunewald, porte-parole du gouvernement de Bonn, a précisé qu'au cours de l'entretien téléphonique de mardi entre le chancelier et le président du conseil italien, « il n'avait pas été question d'argent ».

Notre correspondant à Bonn, J. Wetz, écrit : « Avant même que la décision italienne ait été définitivement acquise, le ministre des affaires étrangères de l'Allemagne fédérale, M. Genscher, qui dressait mercredi le bilan des six mois de présidence allemande de la Communauté, s'est félicité que le gouvernement de Rome rende posible une plus large concertation économique. De son côté, le ministre des finances, M. Matthöfer, s'est réjoui de constater que le danger d'une division au sein de la Communauté était amoindri. Le comte Lambsdorf, ministre de l'économie, a formulé l'espoir que la Norvège en vienne désormais à reconsidérer son attitude et que l'Autriche se trouve bientôt en mesure de participer, elle aussi, au S.M.E. »

La presse ouest-allemande commente, d'autre part, le vote des gaullistes et des communistes français contre le financement des partis pour la campagne électorale européenne. Il s'agit, écrit « Die Welt » (groupe Springer), « plus que d'un coup de semonce pour le président Giscard, d'un « compromis historique » à la française contre l'Europe, d'une éclatante démonstration des errements auxquels peut mener le nationalisme dépassé des héritiers du général. »

● A DUBLIN, la décision du gouvernement irlandais d'entrer ou non dans le S.M.E. est attendue ce jeudi ou vendredi. Le premier ministre, M. Lynch, a déclaré mercredi : « L'Irlande continue de souhaiter devenir membre du système monétaire européen si elle obtient de bonnes conditions ». La presse irlandaise fait état de récents « contacts secrets » irlando-ouest-allemands à Luxembourg.

● A LONDRES, les ministres britannique et norvégien des finances ont eu un entretien mercredi. Le dernier bulletin trimestriel de la Banque d'Angleterre écrit que la Grande-Bretagne entend contribuer « à part entière » au S.M.E. et souligne qu'elle n'a refusé de souscrire qu'à un de ses éléments, le mécanisme d'intervention sur le marché des changes.

M. Giulio Andreotti sauve son cabinet en s'appuyant sur une majorité fortuite de centre-droit

De notre correspondant

Rome. — Dans un pays plus européen que d'autres, où la majorité parlementaire représente près de 90 % des suffrages, on aurait pu s'attendre à un vote éclatant. C'est au contraire un scrutin très serré qui a sanctionné, mercredi 13 décembre à la Chambre, l'entrée immédiate de l'Italie dans le système monétaire européen.

Privé du soutien de la gauche, le gouvernement démocrate-chrétien de M. Giulio Andreotti n'est pas tombé pour autant : on lui a accordé un sursis, se promettant de le mettre au pied du mur à la première occasion.

Une crise gouvernementale sur l'Europe n'arrangeait pas les communistes. Comme prévu, les cinq partis de la majorité ont donc cherché — et trouvé — un compromis. Il est typiquement romain : plutôt que de soumettre au vote un texte unique, élaboré en commun, on a chargé la démocratie chrétienne de rédiger un document en trois parties qui donneraient lieu à trois scrutins.

La première partie du texte enfonce une porte ouverte : elle réaffirme « *la volonté que (l'Italie), contribue activement à la réalisation de l'unité politique d'une Europe démocratique et antifasciste, enrichie de la participation de pays méditerranéens comme l'Espagne, le Portugal et la Grèce* ».

La troisième partie est également formelle : elle définit les « *lignes d'action* » dont le gouvernement devrait s'inspirer pour l'application du S.M.E. Sur ces deux points, la gauche aurait pu voter oui, mais elle a préféré s'abstenir pour prendre ses distances et bien marquer son amertume.

La première partie a obtenu 252 oui, 45 non et 245 abstentions; la troisième 248 oui, 30 non et 245 abstentions.

L'unique vote significatif portait sur la deuxième partie du document, selon lequel « *l'Italie doit adhérer, dès le début, au système monétaire européen, demandant toutefois en même temps les nécessaires garanties qui tiennent compte de la situation italienne* ». Sur ce point, la gauche elle-même s'est divisée. Le « oui » a obtenu 270 voix : les unes venant de la majorité (démocrates - chrétiens, sociaux-démocrates et républicains), les autres venant de l'opposition, libéraux, radicaux, démocratie nationale (droite) et Mouvement social italien (extrême droite). Le « non » a totalisé 229 suffrages venant de la majorité (communistes et quelques indépendants de gauche) et de l'opposition (l'extrême gauche). Enfin, les socialistes se sont abstenus, obtenant 53 voix.

C'est donc une alliance de centre-droit qui a fait entrer l'Italie dans le S.M.E. Jamais la majorité d'union nationale, née le 16 mars 1978, n'était apparue aussi divisée. On est revenu, l'espace d'un scrutin, à la phase précédente — le « *gouvernement des abstentions* » — avec cette différence que le P.C.I. a voté non. Et sur un thème qui est loin d'être secondaire, puisque ce choix va conditionner l'économie italienne à partir du 1er janvier prochain.

Il est vrai qu'aucun parti de la majorité n'était opposé au S.M.E. en tant que tel. C'est sur le débat et les conditions d'entrée de l'Italie que les divergences sont apparues, aggravées par des considérations de politique intérieure. On peut même voir dans cette rupture de l'unanimisme un élément positif et le signe que le jeu démocratique italien est encore vivace.

Il n'empêche qu'une rupture s'est produite au sein de la majorité. Communistes et socialistes ne se sentent plus responsables des choix économiques du gouvernement. Si la situation se gâte dans les prochaines semaines, ils pourront toujours accuser M. Andreotti de l'avoir cherché. Chacun sait que le S.M.E. ne résoudra pas magiquement les problèmes de l'Italie, qu'il risque même de les aggraver dans un premier temps.

Pour le gouvernement, le compte à rebours semble avoir commencé. Une crise paraît difficilement évitable au début de 1979. Reste à savoir quand elle s'ouvrira (dès janvier ou avril ? Après les congrès de la D.-C. et du P.C.I. ?), sur quels thèmes et quelle sera sa gravité. Le mot « crise » recouvre en Italie des choses très différentes : du simple remaniement ministériel aux élections anticipées.

Très habilement, M. Andreotti a gagné la première manche, prenant de court ses partenaires et les obligeant à une riposte embarrassée. Mais la gauche voudra-t-elle encore de lui comme président du conseil ? Déjà, l'affaire Moro avait coupé M. Andreotti des socialistes. Le S.M.E. vient de lui enlever la confiance des communistes. Le chef du gouvernement s'est affirmé en quelques jours comme le chef de la D.-C., mais ce n'est pas suffisant.

ROBERT SOLÉ.

CORRESPONDANCE

Le Conseil constitutionnel et l'Assemblée européenne

M. Jean-Florent Rérolle, de Saint-Cloud, nous écrit :

Dans *le Monde* du 7 décembre, M. Loïc Philip a mis en cause M. Deoré et la « presse sérieuse » en les accusant d'entretenir une confusion dans les esprits sur le rôle du Conseil constitutionnel qui serait habilité, en règle générale et aux termes de l'article 62 de la Constitution, de rendre des « décisions » s'imposant sans recours. Le terme « avis » qui est employé serait donc impropre.

Cette analyse est inexacte. L'article 62 fonctionne lorsque la saisine du Haut Conseil a pour but la vérification de la constitutionnalité d'une loi votée, avant sa promulgation (article 61 alinéa 2). Or, il s'agit dans le cas d'espèce, d'un engagement international (l'élection au suffrage universel direct d'une assemblée européenne). Cette affaire relève à l'évidence de l'article 54 de la Constitution qui demande l'avis du Conseil constitutionnel sur la comptabilité de l'engagement avec la Constitution française. Dans cette saisine, si l'avis est défavorable, il faut, préalablement à la ratification de l'accord international, procéder à une révision de la Constitution.

Il est d'ailleurs facile de voir la différence entre les deux procédures en lisant la déclaration du Conseil constitutionnel, lorsqu'il a été saisi par l'article 61. Elle est rédigée de la façon suivante « le Conseil constitutionnel (...) considérant que (...) décide... » à l'inverse de l'article 54 « le Conseil constitutionnel (...) considérant que (...) déclare... ».

Michel Debré, lorsqu'il parle d'« avis » a donc absolument raison comme lorsqu'il dit que cet avis ne servira à rien contre l'élargissement des compétences d'une assemblée dont les partisans de l'Europe supranationale veulent faire un parlement.
lent faire un Parlement.

En bref...

● *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., a déclaré, mercredi 13 décembre, au micro d'Europe 1, à propos des récentes initiatives de M. Jacques Chirac : « *Je crois qu'on cesse d'être un homme d'Etat lorsqu'on ne sait pas tenir avec continuité une ligne politique qui est conforme aux intérêts de la France. Le président du R.P.R. remet en cause, sous des prétextes, l'accord qu'il a donné lorsqu'il était premier ministre à l'élection d'une assemblée européenne par les peuples. (...) Je me demande si les propos de M. Jacques Chirac et le comportement incompréhensible, à deux reprises, du groupe R.P.R. sont une simple péripétie (...) ou bien le signe d'un changement de stratégie qui porterait atteinte d'une manière durable à l'unité de la majorité.* »

● *M. Michel Debré* a déclaré, jeudi 14 décembre à France-Inter, à propos de l'attitude du parti communiste à l'égard de l'Europe : « *J'y vois une certaine intelligence des réactions populaires, qui sont beaucoup plus nationales qu'on ne le pense. Toute cette phraséologie de l'intégration, qui cache une volonté de diminuer l'indépendance de la France, a des échos populaires que le P.C.F. traduit.* »

● *La revue gaulliste* l'Appel estime dans son numéro de décembre que « *l'élection de l'Assemblée européenne est l'amorce d'une Europe fédérale contrôlée par les Allemands et, par derrière, dirigée par les Etats-Unis. Ceux qui prétendent qu'en appuyant l'actuel projet ils agissent dans la ligne voulue par de Gaulle trompent gravement l'opinion. (...) L'on veut sauter toutes les étapes et instituer un pouvoir fédéral législatif pour créer l'irréversible ; c'est se lancer dans une aventure dont on sait pertinemment qui en tirera avantage au détriment de la France* ».

● *M. Altiero Spinelli*, ancien membre de la Commission des Communautés, député de la gauche indépendante, élu sur une liste soutenue par le P.C.I., s'est totalement démarqué, au cours du débat à la Chambre, des thèses communistes. Il a plaidé pour l'entrée immédiate de l'Italie, jugeant que le S.M.E. est « *un événement qualitativement nouveau sur la voie de la construction européenne* ».

M. GISCARD D'ESTAING : la décision de Rome est très positive.

Commentant, au cours du conseil des ministres, mercredi 13 décembre, la décision prise par l'Italie de participer au S.M.E., M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« *Le gouvernement français considère comme très positive la décision prise par le gouvernement italien de participer au système monétaire européen, selon les termes de l'accord du 6 décembre. Ainsi, la totalité des pays fondateurs de la Communauté, auxquels s'ajoute le Danemark, participeront au nouveau système, représentant ainsi une population de 200 millions d'habitants. Le gouvernement suit avec attention et intérêt les délibérations des autorités irlandaises sur la participation de leur pays.*

» *Le gouvernement a convenu que, dans les délibérations des organismes prévus pour la gestion du mécanisme d'intervention, il veillerait à ce qui soit tenu compte des particularités propres à la situation de l'Italie.* »

M. MARCHAIS : la position du R.P.R. est ambiguë.

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a rendu compte, mercredi 13 décembre, au micro de TF 1, des travaux du comité central de son parti qui siégeait depuis la veille.

« *Un comité central de lutte et de combat* », a-t-il indiqué avant d'expliquer que, sous la direction de M. Giscard d'Estaing, « *les forces les plus réactionnaires, les plus anti-démocratiques et les plus anti-nationales que la France ait connues depuis longtemps* » sont au pouvoir.

Interrogé sur la construction européenne, le secrétaire général du P.C.F. a affirmé que la campagne menée par sa formation « *rencontre un écho dans le pays* » et qu'un « *puissant mouvement est en train de naître* ». Il a rappelé que ce n'est pas la première fois que communistes et gaullistes se retrouvent « *quand les intérêts fondamentaux de la France sont menacés* ». Il a cependant relevé l' « *ambiguïté* » de la position du R.P.R. « *Il faut attendre et voir* », a-t-il conclu.

LE M.R.G. VA RENCONTRER LE P.S. AVANT D'ARRÊTER SA POSITION

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, qui a siégé mercredi 13 décembre, a fixé les dates du congrès extraordinaire du mouvement consacré à l'Europe. Il est convoqué, à Toulouse, du 19 au 21 janvier. Ces assises auront notamment à arrêter la tactique du M.R.G. pour le scrutin du 10 juin : présentera-t-il une liste ou s'associera-t-il au P.S. ? La direction du M.R.G. prendra position, « *de manière solidaire* », a précisé M. Crépeau, avant le congrès. A l'heure actuelle le secrétariat est encore divisé.

Le président du M.R.G., M. Crépeau, a déjà rencontré à deux reprises M. Mitterrand pour des contacts exploratoires. La dernière de ces rencontres s'est déroulée mardi à La Rochelle en présence de M. Maurice Faure, député du Lot. Une réunion officielle entre le P.S. et le M.R.G. aura lieu avant le congrès des radicaux de gauche. Les dirigeants du M.R.G. vont également prendre contact avec les fédéralistes européens et, éventuellement, avec M. Michel Jobert.

M. Chirac : la France n'a pas eu la capacité de lever les ambiguïtés

M. Jacques Chirac a accordé, jeudi matin 14 décembre, une interview à l'Agence France-Presse, dans laquelle il évoque tout d'abord le conseil européen de Bruxelles en disant :

« *La France n'y a pas eu la capacité politique de lever les ambiguïtés profondes qui subsistent et même s'accroissent sur les compétences et les pouvoirs de la future Assemblée européenne, sur le S.M.E. et plus généralement sur l'ensemble de la construction européenne.*

» *La création d'une zone de stabilité monétaire entre les pays de la Communauté, par exemple, est une idée saine, mais le système auquel a abouti le conseil européen est bien différent de l'idée initiale. L'ECU a peut-être une consonance qui évoque Saint Louis, mais il a une réalité qui ressemble fort au deutschemark et la discipline monétaire acceptée est plus allemande qu'européenne. Le flottement général des monnaies nous fait vivre dans un système colonial dominé par le dollar. Y serons-nous plus libres parce que nous subirons une tutelle supplémentaire ? Voilà pourquoi il n'était que temps, au lendemain de ce conseil européen, d'appeler les Français à ouvrir les yeux sur les menaces que comporte la résignation à une forme d'Europe où la France perdrait son rang.* »

A propos de l'expression « parti de l'étranger » qu'il a utilisé, M. Chirac précise :

« *Il a toujours existé, en effet, dans l'histoire de la France, un « parti de l'étranger », qu'il faudrait qualifier avec plus de précision « parti de la renonciation à l'indépendance nationale ». (...) Ce « parti » recrute autant dans la majorité que dans l'opposition. Il ne servirait donc à rien de censurer le gouvernement avec l'appui, par exemple, des voix socialistes, alors que certains dirigeants socialistes souhaitent autant ou plus que personne une Europe à domination germano-américaine. Le problème ne se pose donc pas sur le plan gouvernemental et parlementaire immédiat. Il se pose devant le pays. (...)*

» *Maints dirigeants de la majorité, et non des moindres, sont fondamentalement d'accord avec des leaders de l'opposition. Les uns et les autres vont inviter les Français à se prononcer favorablement sur une vision théorique de l'Europe, vision aimable mais imaginaire, afin que soit acceptée au profit des grands intérêts germano-américains.*

» *Pour les uns, ce calcul répond aux convictions d'un libéralisme économique total qui fait confiance au grand capitalisme international. Pour les autres, c'est aussi le moyen de rêver d'un pouvoir débarrassé des charges souvent trop lourdes, à leur yeux, de l'indépendance nationale. Toute une classe politique souhaite presque depuis la Libération obtenir les douceurs du pouvoir sans avoir à supporter seule la responsabilité du destin national.* »

Interrogé sur l'attitude des communistes, le président du R.P.R. répond :

« *Nous considérons que leurs dogmes marxistes sont absurdes, et nous le disons. Leur type de société collectiviste nous fait horreur, nous le disons aussi. Cela étant clair, s'il arrive aux communistes de défendre l'indépendance nationale, tant mieux pour eux. Personne n'a songé à repousser leur concours dans la Résistance. Certains d'entre eux s'y sont héroïquement conduits. Le gaullisme s'est toujours inspiré de ce principe simple : ne se déterminer qu'en fonction des intérêts nationaux essentiels, ne rien sacrifier quant à ceux-ci et, alors, n'exclure personne pour les défendre.* »

A propos de la situation au Parlement, il estime :

« *Quelles que soient les incertitudes et l'insuffisance de la politique économique du gouvernement dans ce domaine, il me paraît que nous n'avons pas le droit de remettre en cause pour ce motif le choix de société qui a été fait par les Français en mars dernier et que nous devons peser de toutes nos forces pour que nos solutions soient adoptées sans provoquer une dissolution qui serait injustifiée dans son principe, inadaptée dans ses résultats et lourde de conséquences pour le pays. Par conséquent, il n'y a rien de changé à ce que l'on a appelé la trêve parlementaire.* »

Le P.C.F. : contre toute forme de supranationalité

Le comité central du P.C.F. a adopté, mercredi 13 décembre, un manifeste en vue du scrutin européen du 10 juin. Il déclare :

« *Il y a plus de vingt ans, les créateurs du pool charbon-acier, puis du Marché commun l'avaient présenté comme la chance du pays, la solution de tous ses problèmes. Ils ont menti. (...)*

Ils ont aujourd'hui décidé d'aller plus loin, bien plus loin. Ils ont décidé d'organiser à l'échelle de l'Europe capitaliste la domination sans entrave des sociétés multinationales, l'exploitation sans entraves des travailleurs et des peuples. (...) L'élargissement et l'intégration dans l'Europe supranationale conduirait notre pays au déclin, à la dépendance, à ne plus être qu'une province secondaire de l'empire américano-germanique.

Comme en 1938 pour dénoncer la trahison de Munich, comme dans la résistance à l'occupation nazie, comme en 1954 dans la lutte pour empêcher la création d'une armée européenne sous commandement allemand et américain, le parti communiste français se dresse résolument contre l'entreprise de régression sociale et de capitulation nationale. (...) Rien n'est joué. Le mauvais coup peut être empêché. »

Le P.C.F. avance ensuite vingt propositions. Il s'agit du refus de l'élargissement de la C.E.E., de l'application des dispositions interdisant la création de cartel, et le recours aux clauses de sauvegarde, de l'augmentation du niveau de vie, de l'égalité entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le travail, de la sauvegarde de l'agriculture française, du réexamen des dossiers en cours en vue de la réalisation en commun de projets industriels s'appuyant en particulier sur des entreprises publiques. Le parti communiste préconise ensuite la négociation, en particulier avec l'Allemagne fédérale, d'un rééquilibrage des échanges commerciaux et celle de nouveaux rapports entre la C.E.E. et les autres pays, notamment ceux en voie de développement.

Le P.C.F. réclame l'élaboration d'une convention européenne de l'environnement et le développement des échanges scientifiques, culturels, sportifs et humains. Il se prononce contre « *toute forme de supranationalité* » et donc pour « *le strict maintien de la règle de l'unanimité au sein du conseil des ministres* » et pour la pleine responsabilité, devant l'Assemblée nationale, du gouvernement français. Les communistes se prononcent enfin pour la démocratisation des institutions européennes, l'extension des libertés et l'application de la charte européenne des droits de l'homme, la lutte contre la « *politique hégémonique des Etats-Unis* », la réduction des budgets militaires, la mise en œuvre de l'acte final de la conférence d'Helsinki.

Le Monde

politique

Face aux amis de M. Mitterrand les autres dirigeants de la majorité du P.S. vont se concerter

A l'issue de trois séances de discussion et de près de sept heures de débat, mercredi 13 décembre, les dirigeants socialistes appartenant à la majorité de cette formation ont décidé, à la suite d'une proposition de M. Mauroy, de poursuivre leurs travaux mercredi prochain 20 décembre. D'ici là, les responsables du P.S. qui n'ont pas signé — ou soutenu comme M. Poperen — la contribution publiée au mois de juin par les amis de M. Mitterrand vont tenter d'harmoniser leurs positions. MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard, mais aussi MM. Martinet, Taddéi, Le Pensec, vont se rencontrer pour rédiger un document de travail dans lequel ils exprimeront leurs préoccupations communes. C'est ce texte qui sera confronté le 20 décembre à la contribution des partisans du premier secrétaire, dite « contribution des trente ».

Quatre thèmes rapprochent en principe les dirigeants socialistes qui n'ont pas accepté la « contribution des trente » :

— La nécessité de poser en termes nouveaux le problème de l'union de la gauche. Sans rouvrir le débat idéologique entre P.C.F. et P.S., ils souhaitent que le P.S. se montre plus offensif et ne se limite pas à discuter avec les communistes d'un simple programme commun ;

— Le réexamen de la politique étrangère du P.S., et en particulier la condamnation des tendances nationalistes qui s'expriment en son sein, aussi bien du fait des dirigeants du CERES que de certians proches du premier secrétaire ;

— Une plus grande rigueur dans les analyses et les propositions économiques ;

— La démocratisation du fonctionnement du parti, et notamment de l'appareil de direction national.

Au cours des discussions, mercredi 13 décembre, MM. Jospin et Joxe ont notamment appuyé le premier secrétaire. Le député de Saône-et-Loire, tout en acceptant que soit prise en compte, pour le débat, la « contribution des trente », a réclamé que tous les « sous-courants » de la majorité du P.S. déposent les textes qu'ils ont élaborés. M. Michel Rocard s'est plaint des attaques dont il est victime de la part de dirigeants du P.S. et il a indiqué que, si elles se poursuivent, il demandera la constitution d'un « jury d'honneur ».

A la fin de la rencontre, et après le départ du député des Yvelines, le premier secrétaire du P.S. s'est, lui aussi, élevé contre la campagne qui, estime-t-il, est menée contre lui, notamment dans la presse. Il a remarqué que des responsables du P.S. ne se contentent pas d'un débat d'idées mais attaquent également la pratique de la direction. M. Mauroy ayant fait observer que les dérèglements sont venus de divers côtés, M. Mitterrand a répliqué qu'à son avis l'offensive n'est venue que d'un seul camp.

Le maire de Lille s'est, quant à lui, demandé si la volonté de synthèse existe encore au sein de la majorité du P.S. ou si certains ont déjà choisi la bataille et préparent, dans cette optique, une alliance avec le CERES. — T. P.

● *L'information sur le nazisme* et sur l'action de la Résistance sera développée par un comité de réflexion composé des représentants d'associations de résistants, de déportés et d'internés et de l'Etat, dont M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a annoncé la création, mercredi 13 décembre, à l'Assemblée nationale, avant la présentation du feuilleton américain « Holocauste » sur la période nazie et les camps de concentration.

FINANCES LOCALES

L'Assemblée institue une dotation particulière en faveur des villes-centres

Mercredi matin, sous la présidence de M. STASI (U.D.F.), l'Assemblée nationale poursuit l'examen des articles du projet de loi relatif à la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales.

Elle décide d'abord, à l'initiative de M. DENVERS (P.S.), d'étendre aux communautés urbaines le bénéfice de l'aide de démarrage aux organismes de coopération. Il s'agissait en fait de réparer une omission. Sur proposition de la commission spéciale et de M. DUBEDOUT (P.S.) elle limite le bénéfice du minimum garanti par habitant aux communes ayant un potentiel fiscal réellement faible.

Elle adopte ensuite un amendement du gouvernement qui ramène de 90 à 80 francs par habitant le minimum garanti aux départements au titre de la dotation globale de fonctionnement. M. BESSON (P.S.) fait préciser que, pour les communes, le montant de la somme garantie sera diminué du tiers du revenu brut moyen des trois dernières années du patrimoine communal, à l'exclusion du revenu des immeubles bâtis. Il s'agit, explique-t-il, d'éviter de pénaliser les communes dont le revenu diminue.

L'Assemblée repousse un amendement du gouvernement qui prévoyait, dans le cadre des concours particuliers, le versement d'incitations financières pour faciliter la coopération intercommunale. A l'initiative de M. AURILLAC (R.P.R.), président de la commission spéciale, elle adopte en revanche un article additionnel qui institue pour les villes-centres d'une unité urbaine, c'est-à-dire les villes dont la population représente au moins 10 % de la population du département, une dotation particulière afin de tenir compte des charges que leur crée l'utilisation de leurs équipements par une population périphérique. Favorable à cette disposition, le gouvernement fait toutefois préciser qu'en 1979, cette dotation sera fixée à 15 % du montant des concours particuliers.

Au cours de la discussion, M. BONNET, ministre de l'intérieur, s'engage également à régler, dans la prochaine loi-cadre, le cas des communes-centres rurales qui ont également des charges particulières, notamment en matière scolaire.

En ce qui concerne le comité des finances locales, l'Assemblée porte de onze à quinze le nombre des représentants des maires, assure une meilleure représentation des petites communes (trois représentants pour celles de moins de deux mille habitants), décide que le comité sera présidé par un élu, et fixe les modalités de remplacement des membres de cet organisme.

Elle adopte ensuite une nouvelle rédaction de l'article relatif à la répartition du produit des amendes relatives à la circulation routière. Celui-ci devra financer des opérations améliorant les transports en commun et la circulation.

A l'article 8 (régime particulier de l'Ile-de-France), elle adopte un amendement communiste qui prévoit qu'une information complète sera donnée aux communes sur les critères retenus par le Fonds d'égalisation des charges pour la redistribution des fonds soumis à sa compétence.

A l'article 11 (dotation des départements), elle prévoit la prise en compte des recettes provenant de la répartition générale des ressources du Fonds d'action locale et éventuellement de l'allocation compensatrice pour le calcul de la dotation forfaitaire des départements.

Mercredi après-midi, sous la présidence de M. HUGUET (P.S.), l'Assemblée aborde le problème de la prise en compte de la population saisonnière. Après une longue discussion, elle adopte un amendement du gouvernement, qui précise que, pour l'application de la présente loi, la population à prendre en compte dans les communes et les départements est la population telle qu'elle résulte des recensements généraux ou complémentaires, majorée d'un habitant par résidence secondaire.

A l'article 15, M. FRELAUT (P.C., Hauts-de-Seine), propose de garantir aux communes, en 1979 et en 1980, une progression de 10 % de leurs ressources au titre de la dotation globale de fonctionnement. M. TISSANDIER (U.D.F.), rapporteur, indique que la commission est hostile à cet amendement qui « détruirait l'équilibre du texte ».

« *Si cet amendement était adopté, nous aurions travaillé pour rien*, déclare M. BONNET, *car nous ne pourrions établir une plus grande égalité entre les communes.* » « *Nous avons déjà l'assurance*, constate M. VOISIN (app. R.P.R.), *qu'aucune commune n'aura en 1979 moins de 10,8 % de ses ressources de 1978.* »

M. AURILLAC fait remarquer que le problème que pose la péréquation concerne surtout les communes de l'Ile-de-France où existe un fonds d'égalisation des charges.

M. BONNET s'engage à réexaminer le fonctionnement de ce fonds tout en observant que la répartition relève de l'autorité des communes qui y participent.

M. WAGNER (R.P.R., Yveline) défend la proposition d'une augmentation de 10 %, pour 1979 seulement.

M. BONNET « insiste » pour que l'Assemblée s'en tienne à la proposition de 5 %, FAL inclus, faite par la commission.

M. AUBERT, au nom du groupe R.P.R., demande une suspension de séance.

A la reprise, M. VOISIN indique que le groupe R.P.R., par souci de solidarité avec les petites communes, ne votera pas l'amendement de M. Wagner. Celui-ci est finalement repoussé, l'opposition votant pour, ainsi que M. Gorse et Wagner.

L'Assemblée adopte ensuite deux amendements de la commission spéciale destinés à inclure dans la base de calcul de la garantie minimum de progression de 105 % les recettes perçues en 1978 au titre de la répartition générale des ressources du fonds d'action locale.

Dans les explications de vote, M. GAU (P.S.) critique la péréquation telle qu'elle est proposée dans ce texte et indique que son groupe s'opposera au projet ; M. Jans (P.C.) déclare que « *la péréquation, juste dans son principe, est faussée par le refus du gouvernement de participer à la solidarité nationale* ». Son groupe ne pourra donc pas voter ce texte ; M. Boyon (R.P.R.) exprime « *l'impression d'avoir bien travaillé pour les collectivités locales* », bien que ce projet ne traduise pas une augmentation de ressources considérable ; M. Gaudin (U.D.F.) souligne l'appui que son groupe apporte à ce texte. M. Bonnet remercie le président, le rapporteur et les membres de la commission spéciale pour « *les contributions très positives qu'ils ont apportées à ce texte* », cette appréciation s'appliquant naturellement au groupe de la majorité, « *mais aussi*, précise-t-il, *au groupe socialiste* ».

Au scrutin public demandé par le groupe communiste, le projet de loi est adopté par 279 voix contre 201 sur 483 votants.

— On voté contre : MM. Gorse (R.P.R.) et Wagner (R.P.R.) ;

— Se sont abstenus volontairement : MM. Ginoux (U.D.F.), Sudreau (app. U.D.F.) et Mme d'Harcourt (non-inscr.) ;

— N'ont pas participé au scrutin : MM. Debré (R.P.R.) et Audinot (non-inscr.).

P. Fr. et P. J.

● *L'Assemblée nationale* a adopté sans débat, le 13 décembre, cinq projets de loi autorisant l'approbation de conventions entre la France d'une part et la Jordanie (protection et encouragement des investissements), l'Espagne (questions fiscales et importation de livres scolaires), et la commission centrale pour la navigation du Rhin.

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 13 décembre, au château de Marly-le-Roi, les locaux de l'Elysée étant occupés par les préparatifs de la cérémonie de l'arbre de Noël. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LA SITUATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le ministre de la santé et de la famille a présenté au conseil des ministres un ensemble de mesures destinées à garantir le maintien de la protection sociale des Français par le redressement de la situation financière de la Sécurité sociale.

Le ministre a rappelé l'attachement profond des Français à cette institution et fait observer que ses difficultés actuelles résultent, pour une large part, d'un déficit de l'assurance-vieillesse, qui s'explique par l'augmentation du nombre des retraités et l'amélioration sensible du montant des pensions depuis 1973.

Comme le gouvernement a écarté toute réduction de la protection sociale, le besoin de financement en 1979 est évalué à 17 milliards de francs. Les mesures arrêtées concernent à la fois les cotisations et la croissance des dépenses de l'assurance-maladie.

En ce qui concerne les cotisations, les dispositions suivantes seront appliquées :

— pour l'assurance-vieillesse : à compter du 1er janvier 1979, majoration de 1,75 % des cotisations sur le salaire plafonné, dont 0,50 % à la charge de l'employeur et 1,25 % à la charge des salariés. Cette mesure sera également appliquée aux régimes alignés sur le régime général ;

— pour l'assurance-maladie : à compter du 1er janvier 1979, majoration de 4 % sur la partie du salaire au-dessus du plafond, dont 2 % à la charge des employeurs et 2 % à la charge des salariés ; une majoration de 1 % à la charge des salariés interviendra au 1er janvier 1980. Pour ce qui concerne les travailleurs non salariés non agricoles, le déficit prévisionnel du régime d'assurance-maladie en 1979 rendra nécessaire une hausse de l'ordre de trois points des cotisations hors plafond ; en revanche, les cotisations sous plafond pourront être maintenues à leur taux actuel.

Un projet de loi sera déposé en vue d'instituer, comme dans les régimes spéciaux, une cotisation d'assurance-maladie sur les pensions de retraites des salariés.

En ce qui concerne les dépenses de santé, le ministre constate qu'en dépit des ralentissements obtenus en 1977, leur rythme d'augmentation très rapide risque de remettre en cause les fondements mêmes de la protection sociale. Le gouvernement souhaite ralentir la croissance de ces dépenses au cours des trois prochaines années. Il continuera d'adapter strictement les capacités hospitalières et les équipements lourds aux besoins. Des limites précises à l'augmentation des dépenses hospitalières seront fixées pour les trois prochaines années. Le gouvernement adressera aux caisses de sécurité sociale et aux syndicats médicaux des recommandations en vue de renforcer les contrôles résultant de l'exploitation des profils médicaux.

Pour faciliter le contrôle du Parlement et l'information de l'opinion, une commission des comptes de la Sécurité sociale sera créée. Composée de parlementaires, de représentants des caisses et des professions de santé, elle aura notamment pour mission d'examiner régulièrement la situation et les perspectives financières des régimes obligatoires de sécurité sociale. Elle présentera chaque année un rapport au Parlement.

(Lire page 40.)

● L'AIDE AUX TRAVAILLEURS PRIVÉS D'EMPLOI

Conformément à la décision prise par le gouvernement lors du conseil des ministres du 6 décembre, et en raison du désaccord constaté à l'issue des négociations entre les organisations professionnelles et syndicales sur la réforme de l'indemnisation de chômage, le ministre du travail et de la participation a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à l'aide aux travailleurs privés d'emploi.

Tenant compte des propositions enregistrées au cours de la négociation et des principes de réforme autour desquels les différentes organisations ont recherché un accord, le projet de loi qui va être soumis au Parlement répond aux objectifs suivants :

— Il maintient le caractère paritaire du régime d'indemnisation du chômage auquel le gouvernement réaffirme son attachement ;

— Il unifie le système d'indemnisation ;

— Il clarifie et rend plus équitable l'attribution des prestations ;

— Il encourage la reprise d'un emploi.

Le projet de loi énumère les prestations qui seront désormais versées aux travailleurs privés d'emploi : une allocatoin de base, une allocation spéciale pour licenciement économique, dont le montant sera diminué chaque trimestre, une garantie de ressources pour les travailleurs de plus de 60 ans et une allocation forfaitaire pour les jeunes à la recherche d'un emploi.

Le financement du régime sera assuré par une contribution des employeurs et des salariés et par une subvention globale et forfaitaire de l'Etat qui évoluera comme les contributions des employeurs et des salariés. Au cas où les dépenses excéderaient les recettes, notamment en raison d'un accroissement du nombre des allocataires, le financement serait complété pour les deux tiers par un relèvement des contributions des employeurs et des salariés et pour un tiers par un accroissement de la subvention de l'Etat.

La loi ne définissant que les principes, un accord paritaire, agréé par l'Etat, modifiera et complétera le régime de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC), pour préciser notamment les conditions d'octroi, le montant et la durée des allocations. Cet accord devra intervenir dans un délai de deux mois à compter de la promulgation de la loi ; à défaut, des dispositions provisoires seront prises par décret en Conseil d'Etat.

Le projet de loi qui vient d'être adopté par le conseil des ministres sera examiné par le Parlement au cours d'une session extraordinaire qui s'ouvrira dès l'achèvement de la présente session.

[L'examen du projet pourrait commencer dès mardi 19 décembre en séance publique à l'Assemblée nationale et jeudi 21 au Sénat. En raison de l'ordre du jour, traditionnellement chargé en fin de session, la discussion du projet relatif à la dotation globale de fonctionnement versée aux collectivités locales pourrait également s'achever au cours de la session extraordinaire.]

(Lire page 41.)

● LE VOYAGE DE M. BARRE EN CORSE

Le premier ministre a rendu compte du voyage de travail qu'il vient d'effectuer dans les deux départements de la région Corse les 11 et 12 décembre à la demande du président de la République, qui s'était lui-même rendu en Corse en juin 1978.

Le premier ministre s'est félicité de l'accueil qui lui a été réservé tant par les élus et les responsables économiques que par la population de l'île.

Il a constaté dans la population une profonde aspiration à la paix publique et une condamnation unanime de la violence sous toutes ses formes.

A ce sujet, le premier ministre a réaffirmé que les lois de la République s'appliquent en Corse comme dans les autres parties du territoire national.

Le premier ministre a procédé, avec les élus et les représentants socio-professionnels des deux départements, à un bilan de l'application des directives données par le président de la République, concernant notamment : le développement économique de l'île, la formation des hommes, les problèmes propres à l'insularité.

Dans ces trois domaines, le premier ministre a constaté avec les représentants de la région et des départements que la réalisation des mesures annoncées était engagée de façon satisfaisante, et il a souligné l'importance de l'effort budgétaire qui serait accompli dès 1979.

Cependant, le problème des transports entre l'île et le continent nécessite un nouvel examen. Notamment, de nouvelles dispositions devront être recherchées pour la desserte aérienne.

Le premier ministre a demandé aux ministres concernés de veiller avec une attention particulière à ce que l'effort de solidarité nationale qui est mis en œuvre à l'égard de la Corse se poursuive avec régularité, sous leur autorité personnelle.

● *M. Lucien Neuwirth*, député R.P.R. de la Loire, a expliqué mercredi devant des militants R.P.R. à Saint-Etienne le sens du « congé de vote » qu'il a demandé à son groupe, en indiquant qu'il se sentait « *plus proche de M. Michel Debré que de M. Jacques Chirac* ». Après avoir déploré les « *consignes contradictoires* » données le même jour au R.P.R., M. Neuwirth, s'interrogeant sur le rôle de son groupe dans la majorité, a ajouté : « *J'ai appris du général à ne pas marcher en aveugle. J'ai été le soldat du général de Gaulle et de personne d'autre. Pour ma part, je n'ai pas fait partie de ceux qui ont fait élire Giscard d'Estaing en signant la déclaration des 43.* »

● *L'Union populaire gaulliste (U.P.G.)*, dont la liste à l'élection municipale partielle, qui a eu lieu dimanche 10 décembre dans le 3e secteur de Nice, a obtenu 1 591 voix sur 28 910 suffrages exprimés, a déposé, mercredi 13 décembre une requête en invalidation auprès du tribunal administratif de Nice. Les candidats de l'U.P.G., qui ont fait procéder à plusieurs constats d'huissier, soutiennent que leurs affiches, disposées sur les panneaux officiels à l'intérieur de certains bureaux de vote, ont été recouvertes tantôt par des affiches de la liste d'union de la gauche, tantôt par celles de la Ligue des droits civiques.

● *M. Jean François-Poncet*, ministre des affaires étrangères, se rendra en visite officielle en Roumanie du 16 au 18 décembre.

● *Les Halles : une réaction des communistes.* — Le groupe communiste du Conseil de Paris juge « *préoccupantes* » les orientations qui vont être proposées au Conseil de Paris au sujet des Halles. « *Le logement social reste à la portion congrue* » et « *une réduction d'un tiers de la surface réservée aux équipements collectifs (14 090 mètres carrés au lieu de 22 000 mètres carrés) est prévue* », indique le groupe dans un communiqué.

Au Sénat

LA COMMISSION DES LOIS DEMANDE LE REPORT DES ÉLECTIONS CANTONALES A SEPTEMBRE

La commission des lois du Sénat, réunie mercredi 13 décembre, a, par 14 voix contre 5 et 2 abstentions, approuvé une proposition de loi de MM. Henri Caillavet (Gauche dém.) et Henri Moreau (Gauche dém.) modifiant le code électoral et fixant définitivement au mois de septembre la date du renouvellement des conseils généraux.

La commission des lois entend apporter une solution au « télescopage » des élections cantonales et des consultations nationales. Constatant que c'est en septembre que les élections cantonales risquent le moins de coïncider avec un scrutin de portée nationale, la commission souligne que la modification qu'elle a adoptée éviterait au législateur de revenir sans cesse sur la règle posée par le code électoral et permettrait le respect de la disposition qui fixe à six ans la durée du mandat des conseillers généraux.

C'est ainsi que le texte approuvé par la commission des lois porte à six ans le mandat des conseillers généraux élus en septembre 1973, que la loi du 4 décembre 1972 avait réduit à cinq ans et demi. Pour ceux élus en mars 1976, le prochain renouvellement serait alors fixé à septembre 1982.

VIIe Plan

LES SÉNATEURS MAINTIENNENT LES DISPOSITIONS EN FAVEUR DE LA NATALITÉ VOTÉES PAR LES DÉPUTÉS

Les sénateurs ont adopté, dans la nuit du 13 au 14 décembre, le projet d'adaptation du VIIe Plan. Mais le texte voté, une nouvelle fois, n'est pas exactement celui que souhaitait le gouvernement. M. Monory, en effet, avait demandé au Sénat d'écarter de ce texte un paragraphe « nataliste » introduit par l'Assemblée nationale et qui constituait, estimait-il, une injonction irrecevable au gouvernement.

Le ministre de l'économie n'a pas été complètement entendu : en effet, par 187 voix contre 63, dans un scrutin réclamé par le R.P.R., son amendement a été repoussé.

Le débat avait été ouvert par Mme Devaud, qui avait présenté le rapport de la commission spéciale du Plan au Conseil économique et social ; rapport adopté par cette assemblée à la majorité de 111 voix contre 28 (C.G.T. et C.F.D.T.). Ce rapport se réfère au *New Deal* du président Roosevelt, a notamment indiqué Mme Devaud, pour préférer au paiement d'indemnités de chômage la création d'emplois nouveaux même s'ils ne sont pas économiquement indispensables.

Le Monde

société

L'aide aux familles

(Suite de la première page.)

» Si la baisse de la fécondité se poursuivait sur une longue durée, les conséquences en seraient irréversibles. Une société qui n'est plus capable d'assurer le remplacement des générations, c'est-à-dire dont l'effectif diminue, est une société condamnée.

» (...) Il faut que les Français soient clairement informés de tous les aspects d'un éventuel déclin démographique, et conscients des difficultés qu'il crée. La situation actuelle exige une réflexion approfondie de tous les Français, quels que soient leur âge, leur métier ou leurs opinions politiques.

» L'avenir démographique de notre pays est au-dessus des discussions de partis.

Au sujet de la politique menée ces dernières années, le président a déclaré : « Au total, de 1977 à 1978, la masse des prestations familiales aura progressé de 20 %, ce qui équivaut à une augmentation du pouvoir d'achat de 10 %, dont une part importante résulte de la création du complément familial. En essayant de traduire de façon plus concrète cette évolution, je dirais que le montant annuel des prestations perçu en moyenne par famille est passé de 7 818 francs en 1977 à 9 336 francs en 1978. S'il avait fallu financer cette progression par l'impôt sur le revenu, celui-ci aurait dû être accru de 10 %... »

« Quel sera l'avenir ? *a poursuivi M. Giscard d'Estaing.* Les familles continueront à bénéficier d'une priorité. Mais cette priorité sera d'autant plus affirmée que l'évolution de l'ensemble des charges sociales sera mieux maîtrisée. La priorité reconnue aux familles est garantie par les engagements importants qui ont été pris pour l'avenir, notamment sur la progression annuelle de 15 % du pouvoir d'achat des allocations familiales. Mais, en outre, je puis vous assurer que les résultats qui seront obtenus dans le rééquilibre du budget social, et particulièrement dans le contrôle des dépenses de santé, bénéficieront d'abord à la famille.

» En trois ans, la politique de la famille a profondément changé. Sa conception est devenue globale et son exécution diversifiée. Elle a cherché à reconnaître les aspirations et les besoins essentiels des familles dans tous les domaines. Elle a voulu satisfaire par priorité les plus urgents d'entre eux (...). En tant que chef de l'Etat, je garantis la continuité de cette politique (...). Je me propose de confier une mission à une haute personnalité, pour rechercher la manière d'améliorer la contribution que les moyens d'information peuvent apporter à la politique familiale. »

» Quelles seront les priorités de la politique familiale en 1979 ? J'en vois trois. La première consiste à accentuer l'effort entrepris en faveur des familles d'au moins trois enfants.

» A compter du 1er juillet 1979, l'immense majorité des familles de trois enfants percevra, sans compter les majorations pour âge ni l'allocation de logement, 1 000 F de prestations par mois. Par rapport à la situation dans laquelle elle se trouvait lorsqu'elle touchait l'allocation de salaire unique, ses prestations auront ainsi progressé de 75 % depuis le 1er juillet 1977, et de 45 % en termes de pouvoir d'achat. Cette mesure constitue la première application d'une orientation générale : je souhaite qu'à l'avenir les prestations versées aux familles de trois enfants progressent plus rapidement que la moyenne des prestations familiales. Je demande qu'on entreprenne une réflexion sur ce point pour préparer l'échéance du 1er juillet prochain.

» D'autre part, le gouvernement soumettra au Parlement au cours de l'année prochaine un projet de loi instituant un revenu minimum familial de 3 500 F par mois en faveur des familles d'au moins trois enfants... La seconde priorité concerne les mères de famille. (...) En 1979, une étape décisive sera franchie pour assurer une retraite aux mères de famille.

» A partir de l'année prochaine, toutes les mères qui bénéficient du complément familial, et qui ne travaillent pas, seront affiliées à l'assurance vieillesse, c'est-à-dire l'immense majorité des mères de jeunes enfants ou de trois enfants.

» La troisième priorité intéresse une catégorie plus réduite. Il s'agit des naissances multiples dont les progrès de la science ont accru le nombre. J'ai demandé au ministre de la santé d'examiner, avec la Caisse d'allocations familiales et son président, les directives nécessaires pour qu'une aide supplémentaire soit accordée d'une manière automatique. »

« Les années qui viennent, *a conclu le président de la République,* confirmeront, j'en suis sûr, l'effet bénéfique que nos efforts auront sur la famille. Car l'avenir de la famille est notre avenir. En préservant durablement la famille des incertitudes collectives et individuelles, nous construirons une France nombreuse, heureuse et paisible. »

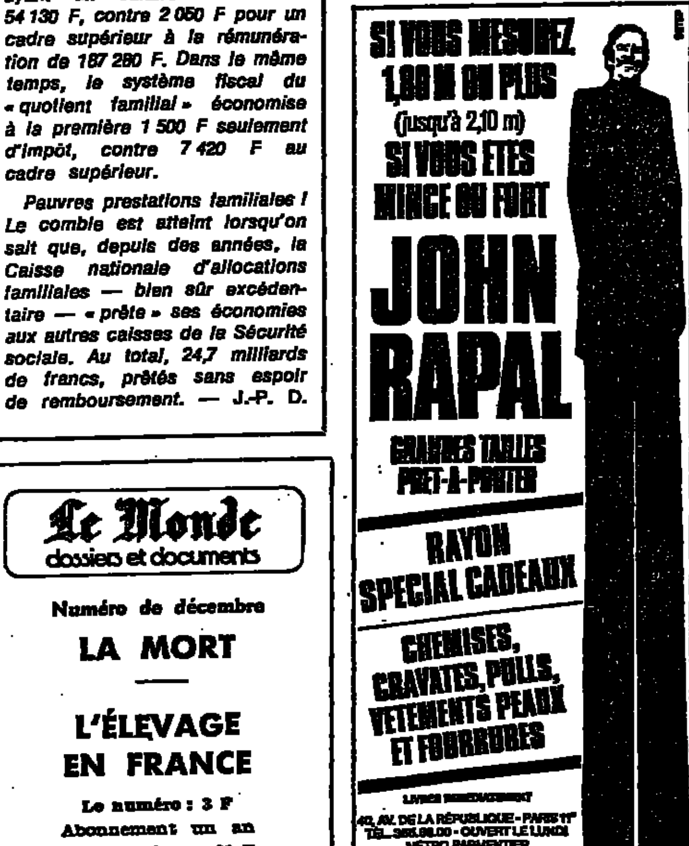
PAUVRES PRESTATIONS FAMILIALES !

Nouveau discours, nouvelles promesses. Par vagues régulières se succèdent les grandes déclarations sur la valeur de la famille et les dangers de la dénatalité. Mais, imperturbablement, les prestations familiales régressent, représentant une part décroissante du revenu des familles.

Chiffres éloquents : en 1949, les allocations familiales versées à un enfant représentaient, en moyenne, 21 % du produit national brut par habitant ; en 1978, elles n'en atteignent plus que 9,37 % ! La base de référence qui sert de calcul au montant des allocations n'a augmenté que de 86 % de 1970 à 1976, alors que le salaire horaire moyen s'est de 146 % et celui du SMIC de 173 %.

Cette dégradation n'est d'ailleurs pas la même pour tout le monde. Certes une famille de deux enfants à faible salaire reçoit plus qu'un cadre supérieur : 5 680 F de prestations familiales, en 1977, pour une famille ouvrière de deux enfants ayant un salaire annuel de 54 130 F, contre 2 050 F pour un cadre supérieur à la rémunération de 187 280 F. Dans le même temps, le système fiscal du « quotient familial » économise à la première 1 500 F seulement d'impôt, contre 7 420 F au cadre supérieur.

Pauvres prestations familiales ! Le comble est atteint lorsqu'on sait que, depuis des années, la Caisse nationale d'allocations familiales — bien sûr excédentaire — « prête » ses économies aux autres caisses de la Sécurité sociale. Au total, 24,7 milliards de francs, prêtés sans espoir de remboursement. — J.-P. D.



LES COMMUNISTES LANCENT UNE CAMPAGNE SUR LA CONDITION DES JEUNES FEMMES

Le Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.) vient de lancer une campagne auprès des jeunes femmes sur le thème : « *Criez votre colère. Luttez pour mieux vivre, respectées et libres.* » M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du mouvement, a justifié cette campagne mardi 12 décembre, au cours d'une conférence de presse par le fait que les femmes sont plus durement frappées par la crise que les hommes. Il a estimé que le gouvernement n'était pas responsable de cette situation parce qu'il était « masculin » mais parce qu'il représentait « *le pouvoir d'une classe* ». M. Catala a cependant reconnu que les femmes souffraient aussi des « *mentalités retardataires* » enracinées jusque dans la classe ouvrière.

Le M.J.C.F. compte environ 45 % de jeunes filles mais celles-ci ne sont représentées, comme le prévoient les statuts, que dans la proportion de 33 % dans les instances dirigeantes (conseil national, bureau, secrétariat). Le numéro du 12 décembre d'*Avant-Garde*, l'hebdomadaire du mouvement, est paru avec un questionnaire destiné aux jeunes filles sur le « *droit à la parole* », les « *inégalités* », le « *bonheur* », etc., destiné à alimenter cette campagne qui sera clôturée par un rassemblement, le 4 février à Versailles, de mille cinq cents déléguées et délégués.

M. Catala s'est félicité de la réunion à Vitry, les 9 et 10 décembre, de quatre cents intellectuels communistes (*le Monde* du 12 décembre) qui ont pu émettre des « *avis à tonalité critique parfaitement justifiée* ». Le prochain congrès du M.J.C.F. aura lieu en novembre ou décembre 1979, malgré les statuts qui prévoient qu'il devrait se tenir au cours de l'année scolaire 1978-1979.

ÉDUCATION

Le Conseil économique et social ne rendra son avis sur les rythmes scolaires que le 15 janvier prochain

Les vacances scolaires vont-elles être réduites de quinze jours, comme le souhaite M. Antoine Lagarde, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer puisque le Conseil économique et social, saisi en septembre par le gouvernement pour émettre son avis sur les rythmes scolaires, a repoussé la date de remise de ses conclusions du 15 décembre au 15 janvier. La section éducative du Conseil, qui étudie la question depuis trois mois, a achevé ses travaux le 13 décembre, mais ses recommandations ne sont pas l'avis du Conseil, et encore moins une décision gouvernementale.

Dans une interview, diffusée mercredi par Europe 1, le président Lagarde a rappelé la position de sa fédération sur ce point : « *L'étalement de l'année scolaire est mal fait.* » La PEEP souhaite que les congés d'été soient réduits de quinze jours, afin que l'acquis de l'année scolaire ne soit pas perdu par de trop longues vacances, qui « *accentuent les inégalités* ».

Mais M. Lagarde a précisé que, contrairement à ce qu'a pu laisser croire la présentation de son interview, il n'a obtenu « *aucune assurance ni aucune information sur ce point de la part de M. Beullac* ». Le président de la PEEP affirme qu'il n'a jamais rencontré le ministre pour aborder cette question. « *Je pense que M. Beullac est favorable à notre idée*, nous a indiqué M. Lagarde, *mais il ne nous en a jamais fait part* »

Au ministère de l'éducation, on observe qu'aucune décision ne sera prise avant la remise au gouvernement, le 15 janvier, des conclusions du Conseil économique et social. Il est de toute façon peu propable que le ministère puisse, à quelques mois des vacances, décider un étalement de l'année scolaire qui doit forcément prendre effet dès la rentrée des classes, puisque tous les horaires peuvent en être modifiés.

RECTIFICATIF. — Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) nous indique qu'une erreur s'est glissée dans son communiqué publié dans *le Monde* du 9 décembre. Nous n'aurions pas dû imprimer : « *Le SNES souligne le caractère scandaleux de ces propositions* (du C.N.P.F. sur la formation professionnelle) *qui visent à asservir davantage une grande partie de la jeunesse et des travailleurs aux seuls intérêts du patronat, sacrifiant délibérément les besoins des jeunes et de la société et l'avenir économique du pays* », mais « *sacrifiant délibérément les besoins des jeunes et de la société à l'avenir économique du pays* ».

DÉMISSION DE M. JEAN IMBERT DIRECTEUR DES ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

M. Jean Imbert, directeur des enseignements supérieurs au ministère des universités, vient de démissionner de ses fonctions, pour raisons de « fatigue ». Il prendra, le 1er janvier prochain, la direction du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS).

M. Imbert avait été nommé à ce poste le 21 juillet 1976 en remplacement de M. Jean-Louis Quermonne.

Pour sa part, M. Imbert a déclaré : « *J'ai souvent eu l'honneur dans ma carrière de travailler avec Mme Saunier-Seïté, que je connais de longue date et qui était en 1970 vice-présidente du conseil de l'université Paris-Sud dont j'étais le président. Je dois dire que j'éprouve à son égard des sentiments d'admiration pour sa lucidité et son énergie, renforcés au contact des difficultés rencontrées et surmontées au cours des dernières années.* »

Le départ de M. Imbert devrait être annoncé officiellement au conseil des ministres du 20 décembre en même temps que le nom de son successeur. Mais celui-ci a déjà été révélé par Mme Saunier-Seïté au cours d'une réunion des recteurs. Il s'agit de M. Jacques Béguin, actuellement recteur de l'académie de Strasbourg.

JUSTICE

L'auteur de deux meurtres devant les assises du Nord

« Faut-il avoir peur de Serge Ferraton ? »

Dublin. — Le procès de Serge Ferraton, trente-trois ans, accusé de deux meurtres, celui de sa femme et celui d'un garçon de douze ans, a commencé, mercredi 13 décembre, devant la cour d'assises du Nord que préside M. Henri Paul. Bien qu'il ait passé plus de la moitié de sa vie dans des institutions ou hôpitaux psychiatriques, Serge Ferraton revendique la responsabilité de ses actes. Devant les neuf jurés — six hommes et trois femmes — des assises du Nord, il risque la peine de mort.

« Je suis fini. Le jeu aussi. Mais qu'on m'écoute. » Etre reconnu, être écouté, c'est tout ce que demande Serge Ferraton, lui qui ne l'a jamais été. Après dix-sept années passées à l'asile, le « fou » est devenu le « monstre », auteur, en 1974, de deux crimes affreux, le meurtre de sa femme puis, quelques jours plus tard, celui d'un enfant qu'il venait de violer. Il pourrait « sauver sa tête », comme on a coutume de dire, en se réfugiant derrière la folie. Il ne le veut pas, ne cherche pas d'excuses mais souhaite qu'on le laisse parler. « Ni la prison à vie ni la mort ne peuvent réparer le mal que j'ai fait. Cela, je le sais, je l'admets, dit-il. Que l'on me coupe la tête mais que l'on croit ce que je dis et je serai heureux. »

De notre envoyée spéciale

La parole, il l'a déjà prise dans un livre, *Ferraton, le fou, l'assassin*, publié récemment (1). Une enfance sordide, auprès d'un père ivrogne ; à dix ans, l'institut médico-pédagogique d'Armentières ; à quatorze ans, l'hôpital psychiatrique d'Armentières, « sous observation », où il restera six ans. Quand il en sort, on l'accuse aussitôt d'avoir sodomisé un Arabe. Il nie, mais, les psychiatres l'affirment, il est fou. Il est donc à nouveau interné d'office.

Revenu « à la vie civile » en 1971, il se marie, il a deux enfants. « *Il ne se faisait plus remarquer et on obtenait de bons renseignements sur sa conduite* », disent les médecins. Puis, un soir de 1974, le cercle se referme : la « cloche », le fou, le fou sadique, devient l'assassin, le monstre.

Serge Ferraton ne s'apitoie pas sur lui-même. Il ne raconte pas. Il crie, il crache sa haine, « *cette haine si grande, si forte, si grande qu'elle m'a toujours fait peur, cette haine est plus forte que mes actes criminels* ».

Dès que cet homme de taille moyenne, aux cheveux et à la barbe blond-roux, parle, il occupe tout l'espace. Il est totalement présent à son procès, avec sa parole forte et profonde, son affectivité et son regard de haine. Il ne cherche pas à se défendre de ses crimes, mais il accuse parce que, s'écrie-t-il, « *j'ai beaucoup plus de mal à me souvenir de l'asile que de mes crimes. C'est horrible ce que je dis, mais c'est vrai* ».

Toute la première journée du procès a été consacrée à essayer de comprendre l'origine de l'enchaînement : le placement à l'I.M.P. d'Armentières. Le docteur Paul Guilbert, qui, en 1955, a décidé du premier placement de Serge Ferraton, a parlé de « *son inadaptation constante à toute société dans laquelle il vit* ». « *Après l'I.M.P., il aurait dû être placé dans un hôpital spécial*, a-t-il ajouté. *Mais il n'en existe pas en France. Il a donc fallu l'interner.* »

Toutes les tentatives de révolte de Serge Ferraton étaient considérées comme autant de signes supplémentaires de démence. « *Vous considérez qu'une évasion, c'est des troubles mentaux*, dit-il aujourd'hui. *Je me suis évadé parce que j'en avais ras-le-bol d'être drogué, de vivre dans la démence. Les médicaments faits pour soigner sont utilisés pour punir.* »

« *J'ai derrière moi dix-sept ans d'asile, dix-sept ans entre quatre murs, rien d'autre. Qui, enfant, n'a pas un jour possédé un jouet ? Qui n'a pas tapé dans un ballon ? Qui ne s'est pas levé bien vite le jour de Noël pour voir ses jouets ? Qui n'a pas ces souvenirs d'enfance ? Moi, oui, moi, je ne les ai pas. J'ai plus de trente ans, j'ai mal, j'ai toujours mal, j'ai beau réfléchir ; de tout cela, je n'ai rien eu. Le néant. Voilà mes souvenirs d'enfance : le vide, le néant, la merde. De tous côtés où je me tourne, je n'ai rien.* »

Chaque fois qu'il a voulu exister, Serge Ferraton a été renvoyé à son inexistence et à son irresponsabilité. En 1963, on a décidé que « *ce malade antisocial bénéficierait d'un placement pour aliénés dangereux, tels qu'il en existe à l'hôpital psychiatrique de Sarreguemines* ». Serge Ferraton y est entré en 1964. C'est seulement lorsqu'il est devenu porteur de mort qu'on a cessé de le dire fou, de le vouloir fou.

Aujourd'hui, la cour d'assises veut savoir qui est Serge Ferraton et s'il faut définitivement « *avoir peur de Ferraton* » comme se le demande le président. Alors les experts se succèdent. « *Il n'est pas accessible à une sanction pénale* », dit le docteur Guilbert. Pour le docteur Yves Roumajon, au contraire, « *Serge Ferraton est capable d'être accessible à une sanction pénale.* »

Certes, Serge Ferraton est inquiétant. Il est devenu, on a fait de lui, dit-il, « *un monstre assassin* ». Mais il n'est guère moins inquiétant d'entendre tous les médecins, forts de leur savoir, venir, avec la même tranquillité, dire leurs certitudes totalement contradictoires. Chacun sait que ce procès va être un lieu d'affrontement entre diverses conceptions de la psychiatrie et que le contraire du contraire va encore être dit. Dans tout cela, Serge Ferraton semble parfois n'être plus qu'un enjeu. Et pour le public, toujours friand des jeux du cirque, il est le monstre dont on vient rire — le président a plusieurs fois menacé de faire évacuer la salle. Serge Ferraton lui-même « *se considère*, écrit-il, *comme le prévenu qui joue la partie, bien que non seulement je l'ai perdue d'avance mais qu'en plus elle est finie, et sans moi. Pour la forme, je joue le jeu, mais sans tricher. Pourquoi mentir ? Je suis fini, le jeu aussi.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Solin éditeur. *Le Monde* daté du 29-30 octobre en a publié une analyse.

M. JEAN CAU A « AGRESSÉ INJUSTEMENT » VINGT ET UNE AVOCATES

Les vingt et une avocates du barreau de Paris qui avaient intenté devant la première chambre du tribunal civil de Paris une instance contre MM. Jean Cau, journaliste, et Daniel Filipacchi, directeur de la publication de *Paris-Match*, ont obtenu le franc de dommages-intérêts qu'elles réclamaient, ainsi que 800 F, sur les 10 000 qu'elles demandaient à titre de remboursement des frais engagés pour le procès (*le Monde* du 17 novembre). Le tribunal, présidé par M. Pierre Drai, qui a rendu son jugement le 13 décembre, a constaté que l'article incriminé — publié le 30 juin 1978 sous le titre : « *Le procès des avocates : Jean Cau l'instruit impartialement* », ne contenait l'imputation d'aucun fait précis susceptible d'atteindre personnellement les parties civiles et que ces dernières ne pouvaient donc se prétendre victimes d'une diffamation, mais qu'elles pouvaient solliciter à juste titre la réparation de leur préjudice en raison d'une « *agression injuste et sans nuance* » de la part de l'auteur de l'article.

Le tribunal a estimé que : « *S'il ne peut être reproché à Jean Cau d'avoir, avec vigueur et dans la forme par lui délibérément voulue exprimé son opinion sur un problème qui a déjà fait l'objet de controverses dans un passé récent, il reste que la liberté à lui reconnue aurait dû en la circonstance s'accompagner d'une claire et exacte perception du sens de sa responsabilité d'auteur.* »

Le jugement ajoute que : « *Faire entendre (...) que leur concours à l'œuvre de justice est néfaste, était de nature, par l'autorité qui s'attache à la chose imprimée, et dans la mesure où cette opinion polémique était exprimée avec talent et vivacité, à constituer sur-le-champ une invite au justiciable moyen à se dispenser pour la défense de ses intérêts du concours d'auxiliaires de justice aussi peu sûrs. Cette invite, assimilable à beaucoup d'égards à un conseil de boycott, a constitué une agression injuste et sans nuance...* ».

FAITS ET JUGEMENTS

M. Olivier Dassault inculpé d'usure et complicité de banqueroute.

M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, a inculpé d'usure et de complicité de banqueroute, mercredi 13 décembre, M. Olivier Dassault, vingt-sept ans, ingénieur en aéronautique et petit-fils de M. Marcel Dassault.

Une expertise comptable prescrite après la mise en liquidation de biens, en décembre 1976, de la société Art International Inverstors, aurait démontré que M. Olivier Dassault avait prêté à celle-ci des capitaux à un taux usuraire et participé à un trafic de « cavalerie » de plus de 1 million de francs.

Créée en 1971, l'A.I.I. avait pour objet d'assurer à ses clients des placements consistant en des œuvres de peintres modernes. M. Michau avait déjà inculpé de banqueroute et d'infraction à la loi sur les sociétés M. Joël Lechaux, trente-cinq ans, P.-D. G. de l'A.I.I., et M. Jean-Pierre Agnellet, trente-cinq ans, directeur général. Il a aussi inculpé récemment d'usure M. Georges Leveau, industriel, qui avait avancé des fonds à la société à des taux exagérés.

Affaire Levavasseur (Suite).

Un expert judiciaire près la cour d'appel de Dijon, M. Jean-Marie Javelle, également commissaire aux comptes de l'association interprofessionnelle pour le logement de Marsannay-la-Côte (Côte-d'Or), a été inculpé pour non-dénonciation de faits délictueux au procureur de la République, a-t-on appris, mercredi 13 décembre, au Palais de justice de Dijon. Cette inculpation est la cinquième prononcée dans le cadre de l'affaire Levavasseur qui a éclaté le 15 novembre dernier (*le Monde* daté 18, 19-20, 28 novembre et 8 décembre 1978). M. Robert Levavasseur, chevalier d'industrie et président-fondateur du comité Bourgogne, avait été inculpé et incarcéré, le 15 novembre dernier, pour abus de confiance, abus de confiance aggravé et escroqueries.

D'autre part, il a été procédé, mercredi 13 décembre, à une perquisition avec prise de scellés dans certains bureaux de la SOGEC et de la SOCOR, deux des sociétés du groupe Levavasseur.

● *Une toile de Jérôme Bosch volée au musée de Saint-Germain-en-Laye.* — *L'Escamoteur*, œuvre célèbre du peintre hollandais Jérôme Bosch (1450-1516), a été dérobé, mercredi 13 décembre, au musée municipal de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), par deux hommes armés d'un pistolet à gaz lacrymogène. — (*Corresp.*)

Le docteur Carpentier condamné pour avoir délivré une attestation inexacte.

Poursuivi pour avoir, en juillet 1977, délivré une attestation médicale inexacte à un détenu en semi-liberté (*le Monde* du 23 novembre) le docteur Jean Carpentier a été condamné, par défaut, mardi 12 décembre, par la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, à 3.000 F d'amende. Le 9 mai dernier, le docteur Carpentier avait été déclaré coupable de délivrance de faux certificats par le tribunal correctionnel d'Évry, mais il avait été dispensé de toute peine, jugement dont le procureur de la République avait fait appel à minima.

Pour justifier la condamnation du docteur Carpentier la cour déclare : « *...La gravité de son acte tient notamment à la foi que toute autorité judiciaire ou administrative prête aux attestations médicales. Ainsi le trouble causé à l'ordre public ne peut permettre une exonération de peine et il convient d'émender sur ces points le jugement entrepris.* »

[La condamnation du docteur Carpentier soulèvera à n'en pas douter nombre de protestations. Des voix autorisées — dont celle du docteur Jacques Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français, — s'étaient en effet élevées pour prendre sa défense, arguant qu'un médecin n'agit pas toujours, il s'en faut, en tenant compte du droit strict, mais aussi de ce que lui dictent sa conscience et son jugement personnel. Bon nombre de médecins avaient ainsi pratiqué des avortements, par exemple, avant que le texte du 17 janvier 1975 vienne légaliser une pratique qui n'était pas toujours imposée par l'appât du gain, mais aussi par des considérations d'ordre purement humanitaire (« le Monde » du 17 novembre).

Cette fois, la cour mentionne « le trouble causé à l'ordre public ». Peut-être faut-il également évoquer le trouble que provoque dans l'esprit des magistrats, une pratique qui n'est jamais, par nécessité, d'essence purement formelle, à savoir la pratique médicale. — C. B.]

● *La cour d'assises du Morbihan* a condamné respectivement, mercredi 13 décembre, Ahmed Adda Belkocir, trente ans, Farid Mary, vingt-sept ans, et Samir Larbiouene, trente ans, à la réclusion criminelle à perpétuité pour les deux premiers et à vingt ans de réclusion criminelle pour le troisième. Les trois condamnés étaient accusés d'homicide volontaire avec emploi de tortures et actes de barbarie sur la personne d'une jeune Noir, Wilson Josselin, dix-sept ans. L'avocat général avait requis la peine de mort contre Belkocir, « *dangereux et non réadaptable* », déclarant : « *La peine de mort, on peut en dire ce qu'on veut, c'est sa valeur éliminatoire certaine qui compte.* » — (*Corresp.*)

SCIENCES

POUR 1979

Le budget de l'Agence spatiale européenne sera d'environ 3 milliards de francs

Réuni à Paris les 12 et 13 décembre, le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) était appelé à approuver les budgets de l'organisme pour 1978 et 1979. L'unanimité n'ayant pu être obtenue, le conseil a adopté des résolutions qui permettent en fait à l'Agence de poursuivre normalement ses programmes, qui devraient représenter en 1979 des dépenses de l'ordre de 3 milliards de francs.

Il y a un an, déjà, l'unanimité n'avait pu être obtenue sur le budget scientifique de l'Agence et son budget général (salaires, administration, etc.) (1). On vota donc des « *douzièmes provisoires* », pour que l'Agence continue à fonctionner. D'autres réunions du conseil n'eurent pas plus de succès, et il fallut prolonger le système. Le blocage est le fait de l'Italie, qui voudrait une modification du mode de calcul des taux de change entre les monnaies nationales et l'unité de compte dans laquelle sont exprimés les budgets. La technique utilisée par l'ESA pénaliserait les monnaies à inflation forte : l'Italie demande un réaménagement de ce système et, en attendant, refuse toute décision de financement qui exige un vote unanime.

Le conseil devait donc, une nouvelle fois, tenter d'obtenir un accord sur les budgets de 1978, avant de se prononcer sur les budgets scientifique et général pour 1979 ainsi que sur certains budgets de programme pour 1979 non approuvés par leur conseil directeur. Les budgets de 1978 n'ont toujours pas été formellement approuvés mais une solution intérimaire a été dégagée qui revient, en principe, à une approbation, et va en tout cas permettre à l'exécutif de l'ESA d'apurer l'exercice 1978. Il reçoit une autorisation de crédits qui est pour le budget général de 133,7 MUC (2) en crédits d'engagement (l'équivalent des autorisations de programme) et de 70,3 MUC en crédits de paiement. Pour le budget scientifique, les chiffres correspondants sont de 114,6 MUC et 75 MUC. Tous budgets compris, les dépenses de l'ESA en 1978 auront atteint 577 MUC soit 3 219 millions de francs.

Pour 1979, les budgets scientifique et général n'ont pas non plus été votés. L econseil a adopté de nouveaux « *douzièmes provisoires* », respectivement de 14,1 MUC et de 36,8 MUC en crédits de paiement (représentant approximativement trois mois de budget).

La majorité des budgets de programme a été approuvée. C'est le cas de la fusée Ariane (phase de développement) avec des crédits de paiement de 142,7 MUC ; du développement du laboratoire spatial Spacelab avec 117,1 MUC ; des deux satellites météorologiques Meteosat avec 29,9 MUC. Pour les programmes de télécommunication, 34,8 MUC sont définitivement approuvés et 31,8 MUC, correspondant aux projets E.C.S. et Marots B, le sont sous réserve. Globalement, les crédits de paiement des divers budgets de l'ESA devraient totaliser 540,3 MUC en 1979 (3 055 millions de francs). Il y a, au total, stabilité d'une année sur l'autre.

Le conseil a aussi approuvé un nouveau programme, Sirio II, qui est une « européanisation » du programme italien Sirio (voir encadré) ; la décision de principe avait été prise au dernier conseil, mais il restait à établir la clé de financement (la répartition des charges entre les différents pays).

MAURICE ARVONNY.

(1) Les budgets des programmes d'application sont approuvés par les conseils directeurs de chacun d'eux.

(2) MUC : million d'unités de compte. Une unité de compte vaut 5,579 F pour les budgets 1978 et 5,654 F pour les budgets 1979.

Des données météorologiques africaines

La décision d' « européaniser » le programme italien Sirio a été prise il y a un mois. Sirio-I est un satellite, mis en orbite en 1977, pour l'étude de la transmission des ondes radio de haute fréquence à travers les perturbations atmosphériques. Après le lancement, il restait un « corps » de satellite qui avait servi aux essais et divers équipements ; l'Italie a proposé de les céder à l'ESA à charge, pour cette dernière, de fabriquer une charge utile et de lancer le satellite.

Sirio-II emportera, en 1981, un système expérimental de collecte de données météorologiques africaines. Celles-ci sont actuellement insuffisantes, faute souvent d'installations de collectes, mais surtout parce que le réseau téléphonique africain, médiocre et saturé, ne permet que rarement leur acheminement en temps utile. Avec Sirio-II en orbite géostationnaire au-dessus de l'Afrique, les difficultés de transmission seront résolues et il suffira d'équiper chaque station météorologique africaine d'une petite antenne d'émission.

Si Sirio-II donne satisfaction, le même système de collecte équipera les futurs satellites Meteosat, ce qui permettra d'assurer un service permanent.

Une expérience de synchronisation d'horloges utilisera aussi Sirio-II : deux horloges commanderont chacune l'envol — aussi simultané que possible — d'un éclair laser vers le satellite, qui mesurera précisément la différence des temps d'arrivée des éclairs. Il sera ainsi possible de synchroniser deux horloges situées sur des continents différents à un milliardième de seconde près.

Le coût total du programme Sirio-II est évalué à 24 MUC. Le lancement lui-même sera gratuit, Sirio-II servant de second satellite, avec E.C.S. ou Marecs-B comme satellite principal, pour l'expérimentation de Sylda (système de lancement double par Ariane) au printemps 1981.

M. A.

Les premiers résultats de la mission américaine sur Vénus semblent bouleverser des idées admises

Il se confirme que, en une heure de temps, celle qu'il a fallu aux quatre capsules larguées par la sonde Pioneer-Venus-2 pour traverser l'atmosphère vénusienne, nos connaissances de la planète ont été complètement renouvelées et que les théories qu'on avait pu faire de son évolution ont reçu des coups sévères.

Bien entendu, de nombreuses informations extraites des données transmises par la capsule durant et après leur descente (*le Monde* du 12 décembre) confirment les prédictions théoriques. Ainsi, les nuages sont bien formés d'acide sulfurique et d'autres composé soufrés — oxyde et sulfure. Mais l'acide sulfurique est aussi abondamment présent, à l'état de vapeur, dans la basse atmosphère, au-dessous de l'altitude de 48 kilomètres qui est celle de la base des nuages.

Mais, à côté des confirmations, les résultats inattendus ne manquent pas. La surprise majeure est l'abondance d'un isotope de l'argon : l'argon-36 est cent fois plus abondant sur Vénus que sur Terre, dix mille fois plus abondant que sur Mars. Or contrairement à un autre isotope, l'argon-40, qui est constamment créé par la désintégration du potassium contenu dans les roches, l'argon-36 est un gaz originel : il est présent depuis la formation de l'atmosphère. Gaz inerte, il ne peut se lier aux autres éléments chimiques, et disparaître ainsi de l'atmosphère — comme l'a fait le gaz carbonique de l'atmosphère terrestre, qui a peu à peu disparu dans le sol en formant des carbonates. Il peut s'« évaporer » dans l'espace, mais cet effet est faible pour un gaz lourd comme l'argon-36, et dépend surtout de la masse de la planète : or Vénus et la Terre ont pratiquement la même masse ; la perte d'argon-36 aurait donc dû être la même.

Une hypothèse généralement admise est que les planètes se sont formées presque simultanément il y a quatre milliards d'années par accrétion des gaz et poussières qui entouraient le Soleil. Les planètes primitives, et leurs atmosphères, devaient être semblables, la différenciation s'étant faite par la suite. Dans ces conditions, l'argon-36 témoin de cette atmosphère devrait avoir à peu près la même abondance sur Terre et sur Vénus. En trouver cent fois plus sur Vénus est donc une surprise de taille.

Une autre mesure inattendue est celle de la température : à haute altitude, vers 80 kilomètres, les régions polaires sont plus chaudes que les régions équatoriales. Les capsules américaines ont d'ailleurs montré que l'atmosphère est moins épaisse d'environ 2 kilomètres dans les régions polaires. Il semblerait que, à la rotation d'ensemble de l'atmosphère, se superposent des vents reliant les régions équatoriales et polaires, ce qui a une certaine importance pour le devenir du ballon que les Français et les Soviétiques enverront dans quelques années voguer dans l'atmosphère de Vénus.

Deux des scientifiques responsables des expériences ont estimé que Vénus ressemble plus aux comètes qu'à la Terre ou qu'à Mars. Portée sur ce qu'on croyait être la « jumelle » de la Terre, cette opinion montre bien que la mission Pioneer-Venus a bouleversé les idées admises et va initier un grand travai d'analyse d'où émergera peut-être une nouvelle image de l'Étoile du Berger. — M. A.

MÉDECINE

● RECTIFICATIF. — Le prix Santé n'a pas été attribué seulement au professeur Gabriel Arvis pour son livre *la Prostate, ses malades et leur traitement*, comme nous l'indiquions dans *le Monde* du 13 décembre, mais également à M. Philippe Boegner pour son ouvrage *les Punis*.

FAITS DIVERS

TEMPÊTE SUR L'OUEST DE LA FRANCE

Cinq personnes au moins ont trouvé la mort au cours de la tempête qui s'est abattue, depuis mardi 12 décembre, sur l'ouest de la France. D'autre part, un chalutier de Lorient, l'*Alcyon*, est porté disparu avec dix marins à bord.

● *Echouage sur la côte du Finistère d'un dock flottant de 15 000 tonnes.* — Le grand dock flottant de 15 000 tonnes qui dérivait dans le golfe de Gascogne depuis le 12 décembre s'est échoué près du port de Saint-Guénolé-Penmarch (Sud-Finistère), mercredi 13 en fin d'après-midi. Le dock, qui avait rompu les amarres des deux remorqueurs qui le tiraient à destination du Pérou, a été évacué peu avant son échouage.

● *Un voleur de voiture* sur le point d'être arrêté est mort, mardi 12 décembre, au cours d'un échange de coups de feu avec des gendarmes entre Chaudenay et Demigny (Saône-et-Loire). L'autopsie devrait permettre de déterminer si cet homme s'est donné la mort ou s'il a été tué durant la fusillade. Le voleur, qui n'avait pas encore été identifié ce mercredi 13 décembre, avait été surpris par les gendarmes à proximité de la voiture dans laquelle des objets divers provenant de cambriolages ont été retrouvés.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SCIENCES

La mort du géographe français Pierre Deffontaines

ancien directeur de l'Institut français de Barcelone

Le géographe français Pierre Deffontaines est mort le 25 novembre dernier à Paris à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. M. Pierre Marthelot, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, nous apporte son témoignage.

Né le 21 février 1894, à Limoges, d'un père officier (et qui devait être le premier général français tué en août 1914), Pierre Deffontaines, après des études de droit à Poitiers, agrégé d'histoire et de géographie en 1922, pensionnaire de la Fondation Thiers, est devenu docteur en 1932 avec une thèse portant sur « Les hommes et leurs travaux dans les pays de la moyenne Garonne ». Très lié, comme disciple et ami, à Jean Brunhes, titulaire de la chaire de géographie humaine au Collège de France, il se trouva de ce fait durablement marginalisé, par rapport à un enseignement universitaire de la géographie, alors dominé par E. de Martonne, lui-même fortement prévenu contre toute « *dissidence* ».

C'est donc à l'étranger que se développe pour l'essentiel la carrière de Pierre Deffontaines, au Brésil d'abord, où l'appelle Georges Dumas, et où il fonde successivement les Instituts de géographie de Sao Paulo (1934) et de Rio-de-Janeiro. Son influence sera profonde sur la jeune école des géographes brésiliens. L'Amérique latine sera la terre d'élection de ce géographe fondateur et pionnier. Il y reviendra à plusieurs reprises après la seconde guerre mondiale, parcourant le continent en « découvreur » autant qu'en animateur d'une toute jeune école géographique. Mais c'est en Espagne, plus exactement en Catalogne, qu'il passe la plus grande partie de sa carrière universitaire. Directeur de l'Institut français de Barcelone en 1939, il en est chassé en 1942 par le gouvernement de Vichy, qui prononce sa déchéance de la nationalité française. Rétabli dans ses fonctions après la guerre, c'est au total vingt-cinq ans de sa vie qui sont consacrés à la direction de cet établissement et au rayonnement de la culture française en Espagne. Chargé de cours à l'université de Barcelone, il le sera aussi, pour finir, à l'université de Montpellier : toute petite réparation de l'Université française, après l'oubli d'un demi-siècle !

L'œuvre est considérable : outre de très nombreux articles et la réédition, remise à jour et abrégée, en collaboration avec Mariel-Jean Brunhes-Delamare, du *Traité de géographie humaine* de Jean Brunhes, il publie successivement quatre volumes essentiels dans la collection de *Géographie humaine* qu'il a lui-même fondée chez Gallimard : *l'Homme et la Forêt* (1933), *Géographie des religions* (1948), *l'Homme et l'Hiver au Canada français* (1957), et, plus récemment, *l'Homme et la Maison* (1972). De 1955 à 1964, paraissent les cinq volumes de l'*Atlas aérien de France*, chez Gallimard, où l'utilisation, encore peu pratiquée à ce moment de la photographie aérienne, intervient comme un instrument merveilleux d'interprétation du paysage.

En même temps, maître d'œuvre et auteur infatigable, il dirige, chez Larousse, en collaboration avec Mariel-Jean Brunhes-Delamare, la *Géographie universelle* en trois volumes (1952-1982) et chez Gallimard, avec Mariel-Jean Brunhes-Delamare et André Journaux, la *Géographie générale* de l'Encyclopédie de la Pléiade et la *Géographie régionale du monde*, en deux volumes, dans la même collection (1975). Un petit volume, paru en 1975, dans la collection *Que sais-je ?, la Méditerranée catalane* était venu rappeler que Pierre Deffontaines n'avait rien perdu de l'acuité et de l'enthousiasme qu'il mettait dans l'interprétation géographique.

L'homme était étonnant, parfois déroutant dans sa spontanéité et son non-conformisme, parfois explosif. Par tempérament, mais aussi par fidélité à une vocation sociale, affinée par sa participation au cours de sa jeunesse aux Equipes sociales, il était un passionné de l'homme, créateur de paysages. Il représentait ces paysages dans d'admirables dessins, que la Société de géographie s'honorerait d'exposer, comme l'a fait à Barcelone, en 1977, la Société de géographie catalane : il n'est pas difficile d'y retrouver à la fois l'intelligence de l'observation, la spontanéité, et finalement la faculté d'émerveillement qu'il devait garder jusqu'à la fin de sa vie.

PIERRE MARTHELOT,
directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

● *Le budget de la recherche en Grande-Bretagne* devrait croître de 20 % au cours des quatre prochaines années, a déclaré, lundi 11 décembre, devant les Communes, Mme Shirley Williams, ministre de l'éducation et des sciences ; ce budget est de 254 millions de livres (2,180 milliards de francs environ) en 1978-1979 et devrait croître de 47 millions de livres (404 millions de francs) durant les quatre ans à venir. L'effort devrait surtout porter sur la micro-électronique, la recherche sur le cancer et les maladies cérébrales, et l'énergie. — *(A.F.P.)*

CARNET

Décès

— Le docteur et Mme Pierre Cuche,
Le pasteur et Mme Enguerrand Waag,
M. et Mme Jacques Feuillie,
Mlle Thérèse Cuche,
et leurs enfants,
Mlle Marguerite Becker,
Les familles Cuche, Feuillie, Lapp, Morch et Odier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. le pasteur Robert CUCHE,
dans sa soixante-dix-neuvième année
et de
son épouse, née Jeanne Becker,
dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les services funèbres ont eu lieu les 8 et 11 décembre à Rocher (Ardèche).
« Je sais que mon Rédempteur est vivant
Quand je n'aurai plus de chair, je verrai Dieu. »
(Job 19/25.)
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Dupasquier
a la douleur de faire part du décès accidentel de son époux
André DUPASQUIER.
L'inhumation a eu lieu auprès de son père, à Asnières-sur-Oise.
36 ter, avenue Vercingétorix,
93600 Aulnay-sous-Bois.

61140 Juvigny-sous-Andaine.
78140 Vélizy-Villacoublay.
Berlin (R.F.A.).
75015 Paris.
91000 Evry.

— M. et Mme François Girard et leurs enfants,
M. et Mme Michel Girard et leurs enfants,
M. Antoine Girard,
Mlle Marie-Hélène Girard,
M. et Mme Etienne Girard et leurs enfants,
Mlle Marie-Cécile Girard,
M. Jean-Luc Girard,
ont la douleur de faire part du décès de
M. François GIRARD,
notaire honoraire,
survenu le 12 décembre 1978, en son domicile, à Juvigny-sous-Andaine, à l'âge de soixante-treize ans.
La messe d'inhumation aura lieu le samedi 16 décembre 1978, à 10 h. 30, en l'église de Juvigny-sous-Andaine.

— Mme Alain Lasne,
M. René Lasne, son père,
Michel et Marie-Louise Lasne, son frère et sa belle-sœur,
Les familles Lasne, Hatinguais, Serrell, Noël, Jehanno, Poyer, Dos,
font part du décès de
M. Alain LASNE,
survenu le 10 décembre 1978.
Ses proches lui ont dit adieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Alain Lasne,
Et toute l'équipe de la S.A. Algaprint,
font part du décès de leur président-directeur général
M. Alain LASNE,
survenu le 10 décembre 1978.
Ils informent tous leurs amis, clients et fournisseurs, que Algaprint poursuit son activité dans l'esprit de son fondateur et animateur.

— Le président
Et le conseil d'administration LOCATEL,
ont le regret de faire part du décès survenu à Paris, le 8 décembre 1978, de leur administrateur
M. Edouard MEILLAN,
ancien élève de Polytechnique,
croix de guerre 1939-1945.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 12 décembre 1978.
[*Le Monde* du 13 décembre.]

— Le docteur et Mme N.T. Ky et leurs enfants
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur père et grand-père
docteur NGUYEN MANH DON,
comte de Do Lam,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris le 12 décembre, dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 16 décembre.
Réunion à 9 h. 45, à la porte principale du cimetière du Montparnasse.
A la demande de Mme Ky, prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes, mais des dons au Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien, 42, rue de Cambronne, 75015 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
37, avenue de Ségur, 75007 Paris.

— Le proviseur, l'administration, le personnel enseignant et les élèves du lycée technique d'Etat de Montpellier
ont le regret de faire part du décès de
M. Pierre ROUX,
professeur de mathématiques.
Les obsèques ont eu lieu lundi 11 décembre 1978, à Alès.

— M. Roger Sureau,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marthe Pellet,
Mme Henri Pellet,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Roger SUREAU,
née Madeleine Pellet,
rappelée à Dieu le 12 décembre 1978, dans sa soixante-dixième année.
Ses obsèques religieuses ont lieu ce jeudi 14 décembre, à Toulon.
L'inhumation se fera à Rives, dans le caveau familial.
« L'Oustalet »,
chemin de la Rivière,
83000 Toulon.

— M. et Mme Michel WIEVIORKA,
Les familles Borrel-Catesson, Wieviorka,
font part du décès de
Vincent,
inhumé au cimetière du Montparnasse, à Paris, dans l'intimité, le 14 décembre 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Jean Chalopin et ses enfants,
profondément touchés des marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Jean CHALOPIN,
remercient toutes les personnes qui par leur présence, prières et messages se sont associées à leur peine.

— Mme Jacques Chartier,
M. et Mme Yves Gonnord et leurs enfants,
M. François Chartier,
Mme Emile Chartier,
M. et Mme Pierre Fleury,
Mme Roger Gaillard et ses enfants,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées à l'occasion du décès de
M. Jacques CHARTIER,
vous expriment leurs sincères remerciements.

— M. André Durand,
Mlle Elizabeth Durand,
regrettent vivement de ne pouvoir répondre à toutes les marques de sympathie qui leur ont été adressées à la suite du décès, par accident en date du 24 novembre 1978, de
Mme André DURAND,
née Vera Knowles,
et prient tous ceux et celles qui ont connu et aimé leur chère disparue de croire à leur reconnaissance émue.

Anniversaires

— A l'occasion du sixième anniversaire de la mort de
M. Abel PIOCH,
chevalier de la Légion d'honneur,
Mme Abel Pioch, son épouse,
Le commissaire divisionnaire Eryc Pioch, son fils,
M. Régis Pioch, son petit-fils,
Et leur famille,
demandent une pieuse pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— A l'intention de
Michel BOURRE,
décédé le 19 décembre 1977,
une messe sera célébrée le samedi 16 décembre 1978, à 18 heures, en l'église Sainte-Marie-Magdeleine, au Plessis-Robinson (92).

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Mme Jean PROUVOST,
une messe sera célébrée à son intention, le mercredi 20 décembre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

Communications diverses

— Me D. Jacoby parlera de « La lutte pour les Droits de l'homme » le jeudi 14 décembre, au cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire, Paris-9e, à 20 h. 30.

Bienfaisance

— Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing inaugurera la quatorzième Vente nationale de charité organisée par l'Association de l'orphelinat et des œuvres des médaillés militaires, le vendredi 15 décembre, à la salle des fêtes de la mairie annexe du 20e arrondissement de Paris.
Cette vente de charité sera ouverte au public les 15, 16 et 17 décembre toute la journée.

— A l'approche de Noël, pensons à ceux qui ont faim ! Les Salésiennes missionnaires de Tranquebar (Inde) rappellent qu'elles ont de grandes difficultés pour assurer le riz quotidien à tous les enfants de leur établissement; 70 francs seraient une aide efficace pour nourrir un enfant pendant un mois. Le moindre don sera reçu avec reconnaissance. Les amis de Tranquebar ont formé une association, PREMDAN, 67, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris ; C.C.P. Paris 22 275 91 A.

Visites et conférences

VENDREDI 15 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Guillier : « Manufacture des Gobelins ».
15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles, caves inconnues du Marais, abbaye Maubuisson » (A travers Paris).
15 h., musée du Louvre, Victoire de Samothrace : « Œuvres des peintres français » (Mme Barbier).
15 h., 12, rue Daru : « La cathédrale russe, histoire de l'orthodoxie » (Connaissance d'ici et d'Ailleurs).
15 h., place Saint-Gervais, Mme Just : « Qu'est-ce que le compagnonnage » (Mme Hager).
15 h., 24, rue Pavée : « Le Marais » (M. de La Roche).
17 h. 45, entrée de l'exposition, Grand Palais : « Exposition Le Nain » (Visages de Paris).
CONFERENCES. — 17 h. 45, mairie annexe, 71, avenue Henri-Martin, M. Claude Dufresne : « La Belle Epoque ».
19 h., salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré : « Tunisie d'hier et d'aujourd'hui » (Connaissance du Monde).
20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Libre arbitre ou fatalité » (Loge unie des théosophes). (Entrée libre.)

LETTRES

ISAAC SINGER PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE A LA SORBONNE

A l'occasion de la venue à Paris du prix Nobel de littérature 1978, Isaac Bashévis Singer, l'université de la Sorbonne nouvelle Paris-III, l'Institut national des langues et civilisations orientales, le Centre inter-universitaire des hautes études du judaïsme contemporain, le Conseil représentatif des institutions juives de France, le Comité pour la langue et la culture yiddish en France, l'Association des écrivains et journalistes juifs de France, organisent, sous le haut patronage de M. Robert Mallet, recteur de l'Académie et chancelier des universités, un hommage à l'écrivain. Cette cérémonie se déroulera le 17 décembre à l'amphithéâtre Richelieu, en Sorbonne, sous la présidence de M. Jean d'Ormesson.

Le Monde

culture

Danse

De Nancy à Angers, deux expériences

Créés sur le papier l'été dernier, le Ballet-Théâtre français de Nancy et le Centre chorégraphique de danse contemporaine d'Angers sont en activité depuis le mois de novembre.

Il s'agit là de deux opérations de décentralisation importantes subventionnées, à part égale, par les municipalités et par l'Etat. Deux autres sont en cours : l'installation d'un groupe animé par Gigi Cacileanu à Rennes et celle de la compagnie de Dominique Bagouet à Montpellier. La vocation des centres de Nancy et d'Angers et leur organisation sont cependant différentes.

A Nancy, le Ballet-Théâtre français (d'ailleurs transfuge d'Angers) est une troupe axée sur la représentation théâtrale, tandis que le centre d'Angers, dirigé par le chorégraphe américain Alvin Nikolaïs, est avant tout un lieu de formation technique et d'expérimentation de la « modern dance ».

Jean-Albert Cartier, directeur du Ballet-Théâtre français a eu la chance de trouver à Nancy une ancienne fabrique de chaussures du début du siècle, qui servit ensuite de dépôt pour les décors du Grand Théâtre. Il en a coûté 2 400 000 francs pour aménager ce vaste local de style rétro en une confortable maison de la danse, ouverte au public, avec des lieux d'exposition, des studios de travail, une (future) cafétéria pour les danseurs et, sous l'immense verrière centrale, une scène de répétions et de démonstration pouvant s'entourer de plus de trois cents spectateurs assis. Déjà les animations à l'intention des milieux scolaires ont commencé, en liaison avec l'inspection d'académie.

Le Ballet-Théâtre de Nancy n'a pas de chorégraphe attitré. Jean-Albert Cartier préfère mettre sa troupe à la disposition de plusieurs créateurs et associer étroitement le chorégraphe, le compositeur et le scénographe. Il semble pour l'instant que, sans abandonner complètement la créativité, il s'oriente plutôt vers la rétrospective. Tenant compte des vœux de la municipalité, il a axé son programme sur la reconstitution d'un répertoire allant de Diaghilev aux années 50. Et comme le B.T.N. n'a pas eu le temps, en quelques mois, de former des solistes capables d'affronter ces grands rôles, il a invité des « vedettes ». Le jour de la première, le cours d'échauffement donné par Ricardo Numez regroupait la plus prestigieuse « barre » que l'on puisse rêver, avec les artistes « maison » (Muriel Belmondo, James Urbain, Noriko Kubota), les danseurs de l'Opéra (Dominique Khalfouni, Patrick Dupont, Jennifer Goubé) et Richard Iragun, venu de Stuttgart en compagnie de Marcia Haydée.

Le spectacle d'ouverture au Grand Théâtre a fait salle comble; le public a réservé un accueil chaleureux à la « Somnambule », une stylisation balanchinienne des grands drames romantiques datée de 1946 et totalement transcendée par Dominique Khalfouni. Mais le triomphe revint surtout au pas de deux de « Don Quichotte », pas de bravoure et de virtuosité, interprété avec fougue et crânerie par Patrick Dupont et Jennifer Goubé.

La danse contemporaine n'est pas délaissée par la compagnie, qui a apporté avec elle plusieurs ballets montés à Angers. Pourtant, « Autum Fields », de Viola Farber, musique de Phil Glass, programmé le même soir, avait perdu tout son « feeling », et jamais « Cooking French », qui n'est pas un des meilleurs ballets de Louis Falco, n'avait paru aussi lourd et racoleur. Le Ballet-Théâtre français peut-il prétendre interpréter indistinctement des ouvrages classiques et modernes ?

L'école américaine

A Angers, Nikolaïs n'a pas eu la même chance pour installer son centre de danse. Il dispose pour l'instant d'un étage au Théâtre municipal pour les locaux administratifs et le « foyer » des danseurs et d'un studio au sous-sol, assez vaste, équipé avec la vidéo et les instruments d'orchestre. Situation d'autant plus inconfortable que le bâtiment sert également aux répétitions lyriques et aux spectacles de la Maison de la culture, actuellement en préfiguration.

Le centre accueille pour une première session de huit mois, vingt-deux danseurs. Ils bénéficient d'un statut de stagiaires (statut qu'ils contestent dans la mesure où il ne leur permet pas par la suite de s'inscrire au chômage) et d'un salaire d'environ 2 400 F. L'enseignement a été minutieusement défini par Nikolaïs lui-même. Il est assuré soit par le maître, soit par un professeur de son école new-yorkaise, et comporte des exercices techniques, des improvisations des cours de composition et des ateliers réservés à la création collective ou individuelle. C'est un enseignement discipliné, intensif, qui a fait la supériorité des Américains dans la danse moderne et dont les stagiaires semblent avoir encore du mal à assimiler le rythme forcené. Dans les périodes où il doit s'absenter, Nikolaïs leur donne des devoirs : exercices d'improvisations sous la direction d'un stagiaire responsable, petits sketches filmés qui lui sont envoyés en cassettes.

La saison prochaine une troupe sera formée (une dizaine des stagiaires actuels en feront partie), qui assurera la vocation chorégraphique du Centre ainsi qu'un rôle d'animation locale ; elle constituera le noyau fixe auquel se joindra un groupe de stagiaires renouvelé chaque année.

Mais pour l'instant, le centre fonctionne en vase clos. La municipalité s'est inquiétée de cet effacement, qui risque de démobiliser une population locale acquise peu à peu à la danse par les activités de feu le B.T.C. Elle a donc souhaité que des contacts entre le centre de Nikolaïs et les habitants d'Angers s'organisent dès que possible. Une opération porte ouverte est prévue au Grenier Saint-Jean en mars 1979.

De son côté, la Maison de la culture d'Angers a pris l'initiative d'organiser une Quinzaine de la danse. Son directeur, Roger Landy, a invité Jennifer Muller et The Works et le Théâtre du silence. Ils donnent, jusqu'au 23 décembre, au Théâtre municipal, des répétitions ouvertes des cours publics et des animations scolaires. Enfin, Loger Landy a pris un pari en donnant carte blanche à Dominique Boivin pour monter un spectacle.

Son « Vol d'oiseau », créé vendredi 8 décembre, ne ressemble à rien de déjà vu ; il est à l'image de Dominique Boivin, découvert à Bagnolet, où il a obtenu le prix de l'humour. Œil rond, démarche de funambule — une présence avant tout — ce marginal de la danse ne se laisse piéger par aucune technique ; il cherche sa propre voie, et tous les moyens lui sont bons (l'école Graham, le jazz, un stage d'été chez Nicolaïs et maintenant l'acrobatie). Dominique Boivin se définit comme un danseur sauvage. Si « Vol d'oiseau » se perd parfois dans des plages statiques, si le danseur confond un peu répétitif et répétition, son sens de l'espace scénique est assez fascinant pour qu'on accepte ces temps morts. Les meilleurs moments sont obtenus par des réactions gestuelles à la voix de Caroline Gautier (une performance qu'envieraient les lettristes. Les éléments mobiles créés par François Garotte et l'Atelier de tissage du Ronceray instituent une relation entre temps et lumière, une sorte de transparence évolutive, qui doit être regardée comme un élément de la chorégraphie.

MARCELLE MICHEL.

★ Le Ballet-Théâtre français sera le 15 décembre à Longlaville (centre Elsa-Triolet) ; le 16, à Sérémange-Erzange ; le 20 et le 21, à Epinal (parc des expositions). Il donnera trois spectacles à Nancy les 4, 5 et 6 janvier.

Le ballet blanc du Kirov

Divines, divines : tel est le qualificatif qui peut décidément s'appliquer aux danseuses du Kirov, et l'on se demande quelle affiche extraordinaire aurait constitué le grand Ziegfield en les produisant sur le Broadway de sa gloire. Mais elles ne font pas, comme les girls des célèbres « Follies », que lever la jambe en cadence. Elles s'élèvent dans les airs, elles retombent sur de la mousse, elles passent l'entrechat, elles ont des bras comme des lianes, elles sont plus jolies les unes que les autres, et leur technique, entretenue par des heures et des heures de barre, est invisible, jamais à effets, toujours poétique et d'une pureté adamantine...

Le deuxième programme que la troupe soviétique de Léningrad présente au Palais des congrès de la porte Maillot la met en valeur dans l'essence même de son art : le ballet blanc. Visiblement, Oleg Vinogradov, le nouveau directeur du Kirov, ne se propose là que de montrer sa compagnie dans la perfection absolue du répertoire le plus rabâché. Peu lui importe que les Parisiens aient vu naître « les Sylphides » de Fokine au temps de Diaghilev, que le deuxième acte du « Lac des cygnes » soit au répertoire de l'Opéra depuis des lustres, que « Paquita » remonte aux antiques ballets que Petipa concevait à la cour des tsars et qu'interprétèrent Karsavina, Pavlova et toutes les grandes Russes de la légende, alors qu'elles n'étaient que ballerines. L'intention déterminée est d'exhiber le fin du fin. Réussite complète.

C'est une émotion renouvelée pour nous de retrouver les étoiles que nous connûmes à leur première présentation en 1961 au palais Garnier, Irina Kopalkova, Alla Sizova, le visage lisse et la technique souveraine, de revoir ce Vadim Gouliaiev qui s'était révélé à nos yeux à Londres en 1970, à une époque où Barychnikov essuyait les fonds de décor. Mais le bonheur nous est plus généreusement distribué encore par toutes ces jeunes filles en fleur, à l'élégance et à la beauté tolstoïennes, ces Olga, ces Liaubov, ces Svetlana, ces Tatiana, la perle rare étant Galina Mezentseva, reine des cygnes à l'orient nacré.

Il sera décidément savoureux de voir, la semaine prochaine, le Kirov interpréter la « Notre-Dame de Paris » de Roland Petit...

OLIVIER MERLIN.

Musique

Les débuts étincelants de Krystian Zimerman

C'est le phénomène pianistique de l'heure : Krystian Zimerman, après avoir enflammé la Pologne en remportant le premier prix Chopin de Varsovie en 1975 (il n'avait pas dix-neuf ans), a conquis, mercredi 13 décembre soir, le public parisien, auquel il avait déjà fait faux bond par deux fois. Les fanatiques du piano attendaient, les yeux brillants, une révélation : ils l'ont eue. On ne peut jouer techniquement mieux Chopin que cet élégant jeune homme aux yeux bleus, doux et profonds, sous une frondaison de cheveux blonds. Cette maîtrise du clavier vraiment infaillible, ce sens de la sonorité exquise, savoureuse, cette clarté de la polyphonie par toute une gamme de nuances délicates, et puis cet éclat, cette fierté, cette noblesse du geste musical, paraissent incroyables chez un garçon de vingt-deux ans.

Mais interpréter est autre chose ; c'est recréer le monde intérieur d'un génie, le plus personnel, le plus subtil, le plus profond, le plus chatoyant, celui de Chopin. Et si Zimerman atteint, grâce à son maître Jasinski, au sommet, à la plus fine pointe de la tradition, il n'a pas trouvé encore son accent propre, la griffe qui témoigne qu'il a atteint le cœur de cette musique.

A travers ce style si parfait, on discerne une certaine distance ou objectivité, mais non la ferveur unique de Chopin que signent le phrasé farouche d'une mazurka, le « raptus » du Deuxième scherzo, *l'ébranlement des profondeurs sous le lac des ondes pures de la* Quatrième ballade *ou du largo de la* sonate en si mineur, *et tout ce frémissement intime qui révèle un cœur palpitant, engagé, transformé en Chopin derrière les belles broderies qui ne sont que le décor d'une aventure intérieure.*

Les étourdissants succès qui l'attendent risquent-ils de gâcher un talent aux promesses si exceptionnelles ? Il semble heureusement que le pianiste polonais aborde la carrière avec une sagesse exemplaire, veuille prendre le temps de vivre et de mûrir et refuse de se soumettre « aux lois commerciales du marketing ». Mais pourra-t-il grandir lentement, dans le calme, avec les meutes de la renommée à ses trousses ?

JACQUES LONCHAMPT.

■ Le directeur de l'Opéra de New-York, Julius Redel, a annoncé mercredi 13 décembre sa décision de quitter en juin prochain les fonctions qu'il exerçait depuis vingt et un ans. Il sera remplacé par la soprano Beverly Sills.

Cinéma

« Le ciel peut attendre », de et avec Warren Beatty

Warren Beatty est cet ange en survêtement qui, sur les affiches du *Ciel peut attendre (Heaven can wait)*, surveille tranquillement un chronomètre. Il n'a pas d'ailes dans le film, il se contente d'être en partance pour l'éternité. Un convoyeur d'âmes s'est en effet trompé, il a enlevé Warren Beatty du monde des vivants, quelques secondes avant une mort qu'il croyait inévitable. Or ce n'était pas l'heure de partir pour Joe Pendleton, footballeur plein d'avenir.

James Mason, qui fait ici un amusant retour, a du pouvoir et rend sa vie à Joe, mais comme son corps a été incinéré, il va falloir en trouver un autre : de là partent les aventures, une gentille histoire d'amour avec Julie Christie, en institutrice écologiste, et des gags, Joe restant Joe en des peaux qui ne lui vont pas forcément. Warren Beatty court d'un pas souple et gai d'image en image, héros chevaleresque et joueur intrépide : *Le Ciel peut attendre* est un film sympathique, limité comme les bonnes intentions et les bons sentiments.

Il est partout, Warren Beatty. Sur l'écran, dans le scénario (avec Elaine May), dans la réalisation (avec Buck Henry) et dans la production. Ainsi entouré de talents éprouvés dans la comédie, il gravit encore une étape sur un parcours qui le mènera Dieu sait où. Cela a commencé par le théâtre, puis c'est le cinéma en 1961, sous la direction d'Elia Kazan *(la Fièvre dans le sang)*, puis la production *(Bonnie and Clyde)*, puis l'écriture (co-scénario de *Shampoo*, d'Al Ashby) et, enfin, la réalisation. Les fonctions s'accumulent, Warren Beatty ne choisit pas, sa seule ambition, c'est de ne pas tomber malade et trouver ce qu'il a envie de faire, ce qui lui donnera le maximum d'énergie.

Sur sa carrière, Warren Beatty n'est pas loquace. Il refuse le jeu de l'interview. « *Une sorte de publicité pour soi-même, une sorte de mensonge*, dit-il, *une situation de fiction où l'on ne doit pas être assez stupide pour dire ce que l'on pense* ». Il explique cependant que dans les studios, grâce aux « *bureaucrates de la deuxième génération* », il est « *facile de passer d'une fonction à une autre si on les persuade qu'ils vont gagner de l'argent* ». Sa réussite d'acteur résulte sans doute des films qu'il n'a pas faits.

« *Je suis devenu star à vingt et un ans*, dit Warren Beatty, dont la sœur, Shirley Mac Laine, est sur la même orbite. *Mais j'ai failli tout arrêter à la fin des années 60. Ça ne m'intéressait plus. La politique est devenue une passion, j'ai rejeté d'énormes succès au cinéma, j'ai passé deux ans avec les démocrates à travailler contre Nixon. De la politique, j'ai tout vu. J'ai même eu la tentation d'être un homme politique, et ça ne m'attire plus. Un politicien doit être un acteur, or il ne joue qu'un seul rôle et ce rôle est ennuyeux. Il faut plaire à la majorité, et elle a souvent tort.* »

De la violence à la morosité, de *Bonnie and Clyde*, en 1967, à *Shampoo*, en 1975, jusqu'à cette « *brève expression d'optimisme pour se garder la tête hors de l'eau* » qu'est *Le Ciel peut attendre*, Warren Beatty a fini par perdre foi dans la « politique pragmatique ». Il faut compter dans cette trajectoire un projet de film sur les dernières années de John Reed, et un autre sur Howard Hugues (« *extrême gauche et extrême droite* », dit Warren Beatty).

A-t-il encore envie d'être léger ? « *Dans une comédie, on se sent devenir très lourd.* » En dehors du cinéma, dont il parle sans grande passion, que fait-il ? « *Je construis une maison, j'apprends la cuisine, je rencontre des gens.* » De temps en temps, il sera uniquement acteur, ce qui lui semble plus difficile que la réalisation. Warren Beatty est quelqu'un qu'il faut attendre, il file tout droit avec une grande ambition mal définie.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

Théâtre

La France en Autriche.

Deux ans d'efforts déployés par les autorités autrichiennes ont permis de renouer avec une tradition inaugurée au milieu du dix-huitième siècle : un théâtre de langue française vient de nouveau d'ouvrir ses portes à Vienne. Il a donné sa première représentation lundi 11 décembre avec une production de la Compagnie Renaud-Barrault, « Portrait de Dora », d'Hélène Cixous.

La salle, composée de spectateurs avertis, mais néanmoins, dans leur majorité, de langue allemande, a chaleureusement accueilli le spectacle. Il est vrai que grâce à l'excellente interprétation des acteurs — Inès des Longchamps, Delphine Seyrig, Gérard Falconetti, Stéphane Sey et Yves Lefebvre — grâce aussi aux décors et à la mise en scène de Simone Benmussa, tout a été fait pour permettre d'apprécier la beauté du texte d'Hélène Cixous et d'en surmonter les difficultés.

Pour ses débuts, le Théâtre français de Vienne était accueilli dans les locaux du Théâtre anglais, qui existe depuis plus de quinze ans dans la capitale autrichienne et dont les réalisations sont remarquées. M. Jean-Louis Barrault, sollicité pour diriger les premiers pas de cet entreprise, a accepté d'en devenir le directeur artistique. Son vœu est de ne pas se laisser guider dans le choix du répertoire uniquement par les goûts d'une classe aisée ou d'un public international. Les lycéens et les étudiants — il existe à Vienne un lycée français fréquenté par plus de mille élèves — devront eux aussi avoir leur mot à dire.

Les acteurs seront Français, mais si des interprètes autrichiens parlant français en expriment le souhait, ils pourront participer à un spectacle. Enfin, la Compagnie Renaud-Barrault ne prétend pas se réserver l'exclusivité des productions qui seront présentées à Vienne. D'autres troupes françaises pourront y collaborer. — (Corresp.)



SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles « LE MONDE » INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Jeudi 14 décembre

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ballets Kenneth Mac Millan.
Salle Favart, 19 h. 30 : Ensemble Ars Nova, dir. M. Constant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Jeu de l'amour et du hasard.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Gémier, 20 h 30 : Bernard Haller.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Fugue en mineur.
TEP, 20 h. 30 : Marie-Paule Belle.
Centre Pompidou, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. 15 : le Diatope ; 18 h. 30 : Porto-Rico, une littérature nationale.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville 18 h. 30 : les Colombaioni ; 20 h. 30 : la Maison des cœurs brisés.
Carré Silvia Montfort, 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne (Jardin d'acclimatation).
Centre culturel du Marais, 17 h. : les Frères Petreus (musique traditionnelle roumaine).

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Faustino, mime ; 20 h. 30 : Sidi-Ciné.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Madras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : La vie est un songe.
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : Latin American Trip. — La Resserre, 21 h. : Tristan et Yseult.
Conservatoire national d'art dramatique, 20 h. 30 : Dom Juan.
Edouard-VII, 21 h. : Nous ne connaissons pas la même personne.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 30 : Veillées.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Oblique, 21 h. : le Malade imaginaire.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Crénom. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Piccolo-Théâtre, 21 h. : Contes chuchotés, contes chahutés.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre 93, 21 h. : la Conversation sous les arbres.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Bel comme un ange.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef
Troglodyte, 20 h. : 1848, la République de M. Dupont.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

THEATRE
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.

EXPOSITIONS
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 19 h. : Ma, espace-temps au Japon.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 15 : Du dac au dac ; 21 h. 30 : la Nouvelle Star ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : le Bonbon magique ; 22 h. : la Dame au slip rouge
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : M. Bernard ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Roméo et Georgette ; 22 h. 15 : France Lea.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Le Manuscrit, 19 h. 45 : En scène pour le un ; 21 h. : Paris-Munich.
Au Nouveau Chic parisien, 20 h. 15 : la Valoche ; 21 h. 30 : Ecrasons un mythe.
Petits-Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Ballade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle.

La danse

Palais des congrès, 20 h 30 : Ballet-Théâtre Kirov (le Lac des cygnes, les Sylphides, Paquita).

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : G.R.T.O.P., Carolyn Carlson (danse).
Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : Tempête pluriel.
Champigny, Centre des loisirs, 20 h. 30 : les Pauvres Gens.
Clichy ARC, 20 h. 30 : Travaillailleurs.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : J Halbout.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 15 : Antoine et Cléopâtre.
Neuilly, M.J.C., 21 h. 30 : Tu brodes ? Ouais.
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally, 21 h. : C. Dente et A. Sylvestre.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 19 h. : le Journal d'un fou.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : les Elèves du Conservatoire (Fujii, T. Carré-Chesneau, Choquet, Fénelon, Volrpy).
Lucernaire, 19 h. 30 : S. Bricard, flûte ; M. Gonzales, harpe (Gluck, Bach, Donizetti, Fauré...) ; 21 h. : S et C. Fournier, piano et violon (Debussy, Ives, Schoenberg, Berio, Boulez...).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Ozawa (Messiaen).
Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre de chambre Laetitia Musica (C.P.E. Bach, Vivaldi, Telemann, Corelli, Marcello).
Cité des arts, 20 h. 30 : Cours public de M. Tagliafero, piano.
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Ensemble de l'Orchestre de Paris, dir. J. Charpentier ; Chœur national, dir. J. Grimbert (Charpentier).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Cyprien Katsaris, piano (Bach, Chopin, Liszt, Messiaen).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : E. Chojnacka, clavecin ; P. Gadea, P. J. Ibanez, guitare (Soler, Lorca, Albeniz, Tarrega).
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : T. Paraskivesco, piano (Debussy, Beethoven, Scriabine).
Centre culturel américain, 20 h. 30 : M. A. Verbit (musique américaine pour piano du vingtième siècle).
Institut néerlandais, 20 h. 30 : M. Horak, piano (Chopin, Debussy, Andriessen).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 45 : Quatuor Parrot (Bach, Vivaldi).

COLISÉE - RICHELIEU
SAINT-GERMAIN VILLAGE
HAUTEFEUILLE - NATION
MONTPARNASSE PATHÉ
WEPLER - FAUVETTE
FRANÇAIS - VICTOR-HUGO
GAUMONT CONVENTION
et dans les meilleures salles de la périphérie

ROMY SCHNEIDER
BRUNO CREMER CLAUDE BRASSEUR
Un film de CLAUDE SAUTET
une histoire simple

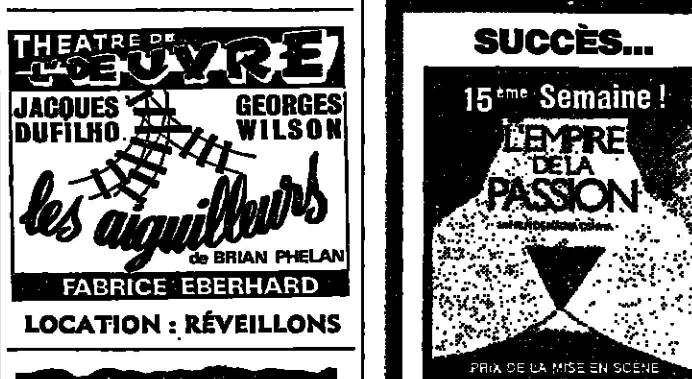


JEAN-LOUP DABADIE
CLAUDE SAUTET - JEAN-LOUP DABADIE

GAUMONT COLISÉE - BERLITZ - LA FAUVETTE



TH. MONTPARNASSE
Un Merveilleux Cadeau pour les Fêtes!
PEINES DE CŒUR D'UNE CHATTE ANGLAISE
PAR LE GROUPE TSE

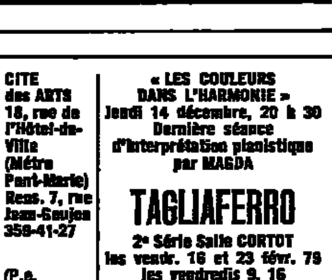


LOCATION : RÉVEILLONS

TRISTAN ET ISEULT



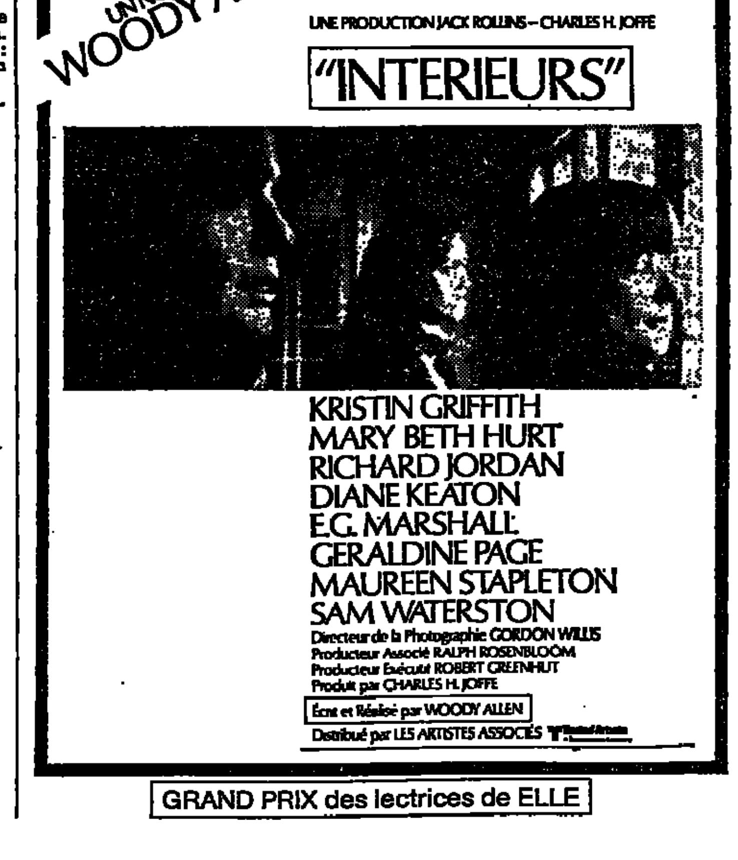
FORUM DES HALLES
Co-production Alpha-FNAC Forum des Halles, théâtre Gérard Philippe
ANNA PRUCNAL
« Frêle, tendre, violente, Prucnal flambe » (Colette Godard)
LOCATION : 3 FNAC ET SUR PLACE RUE PIERRE LESCOT
Renseignements 233.60.96


CITE des ARTS 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (Métro Pont-Marie) Rens. 7, rue Jean-Goujon 359-41-27 (P.e. Valmalète.)

« LES COULEURS DANS L'HARMONIE »
Jeudi 14 décembre, 20 h 30
Dernière séance d'interprétation pianistique par MAGDA
TAGLIAFERRO
2e Série Salle CORTOT les vendr. 16 et 23 févr. 79 les vendredis 9, 16 et 23 mars 1979

Théâtre des Quartiers d'Ivry
Molière
l'école des femmes - le tartuffe - don juan - le misanthrope
mise en scène : Antoine Vitez
Salle des conférences, 9 rue Marat, 94200 Ivry

PUBLICIS ÉLYSÉES VO PARAMOUNT ODÉON VO
STUDIO ALPHA VO PARAMOUNT OPÉRA VF
PARAMOUNT MONTPARNASSE VF PARAMOUNT MAILLOT VF



GRAND PRIX des lectrices de ELLE

CONNAISSANCE DU MONDE

Salle PLEYEL : Dernière séance dimanche 17 décembre, à 14 h 30

VOLCANS SACRÉS D'ASIE

Récit et film de **Maurice et Katia KRAFFT** Grand prix de l'Exploration JAVA - FLORES - BALI
Cataclysme du Krakatau - Vulcanologues dans l'enfer d'or et de feu Navigation sur un lac d'acide - Terribles éruptions et tremblement de terre à Bali - Civilisation au pied des monstres sacrés.



15-18-21 DECEMBRE 1978 A 19 H 30

SAMSON ET DALILA

VIORICA CORTEZ JON VICKERS

DIRECTION PIERRE DERVAUX
PRIX DES PLACES DE 10 A 200 FRANCS

SUCCÈS...
15ème Semaine !
L'EMPIRE DE LA PASSION
PRIX DE LA MISE EN SCÈNE AU FESTIVAL DE CANNES 78
U.G.C. DANTON (version originale)

TRIOMPHE !
3ème année
450.000 Spectateurs à Paris
LE PLUS GRAND FILM ÉROTIQUE DE TOUS LES TEMPS !...



INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
BALZAC ELYSÉES (version originale)

DROUOT
Rive Gauche

Cie des Commissaires Priseurs de Paris

GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

SAMEDI 16 DÉCEMBRE (Exposition vendredi 15)

S. 13. - Arts primitifs. Mes Loudmer, Poulain, MM. Ratton, Schoeller.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

S. 5. - Livres anc. et mod. Tablx mod. Mes Cornette de Saint-Cyr, Loudmer, Poulain.
S. 8, à 15 h. - Tapis d'Orient. Mes Loudmer, Poulain.

SAMEDI 16 et LUNDI 18 DÉCEMBRE

S. 12. - Vins et alcools. Me Chayette.

LUNDI 18 DÉCEMBRE (Exposition samedi 16)

S. 1. - Beau mobil. Dessins et tableaux anciens. Tapis d'Orient. Me Chambelland. MM. Berthéol, Canet, Ananoff.
S. 4. - Salon X. Bel ameubl. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 6. - Bijoux. Obj. de vitrine. Argenterie ancienne et moderne. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. A. et P. Boutemy, R. Déchaut.
S. 7. - Tableaux, ameublement. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 9. - Livres anc., héraldiques médec., livr. illustr. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 16. - Faïences de la Maison Sason. Mes Couturier, Nicolaÿ. M. Lefebvre.
S. 20. - Tableaux. Objets art. Me Bondu.

LUNDI 18 et MARDI 19 DÉCEMBRE (Exposition samedi 16)

S. 2. - Objets d'art d'Extrême-Orient. Mes Ader, Picard, Tajan, M. G. Portier, A. Le Veel.

MARDI 19 DÉCEMBRE (Exposition lundi 18)

S. 8. - Objets d'art et de bel ameublement des XVIIIe et XIXe siècles. Mes Ader, Picard, Tajan. M. J.-P. Dillée.
S. 11. - Estampes et tableaux mod. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. Mlle Callac.
S. 14. - Livres rares du XVe au XXe. Mes Ader, Picard, Tajan. M. P. Meaudre.

MARDI 19 DÉCEMBRE

S. 15. - Fourr. bij. Me le Blanc.

MERCREDI 20 DÉCEMBRE (Exposition mardi 19)

S. 1. - Dessins et tablx anciens. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. P. Antonini, G. Herdhebaut.
S. 6. - Linges, dentelles, mobil. Mes Boisgirard, de Heeckeren. Mme de Heeckeren.
S. 10. - Tableaux anc. Objet d'ameublement. Mobilier XVIIIe. Mes Boisgirard, de Heeckeren. MM. Lemonier, Lepic.
S. 13. - Monnaies, tableaux anc. Obj. d'art anc. Me Oger. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 17. - Bijoux, beau mobilier. Me Delorme.
S. 19. - Monnaies, Décoration. Meubles et tapis. Me Deurbergue.
S. 20. - Objets d'art. Mbles anc. et style. Mes Couturier, Nicolaÿ.

MERCREDI 20 DÉCEMBRE à 16 h 30 (Exposition de 11 à 16 h)

S. 8. - Tapis d'Orient. Mes Ader, Picard, Tajan. M. J. Berthéol.

JEUDI 21 DÉCEMBRE (Exposition mercredi 20)

S. 2. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie anc. et mod. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. Fromanger.
S. 9. - Dessins et tableaux mod. sculptures. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. A.-P. Acitti, Ph. Maréchaux, P. Jeannelle.
S. 12. - Ameublem. Mes Boisgirard, de Heeckeren.

JEUDI 21 DÉCEMBRE

S. 17. - Meubles. Me Chambelland.

VENDREDI 22 DÉCEMBRE (Exposition jeudi 21)

S. 1. - Ameublement. Mes Boisgirard, de Heeckeren
S. 5. - Tab, Bib., Bronz., Me Oger.
S. 6. - Tablx. Bibel. Fourr. Cartes post. Mbles anc. et style. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 16. - Obj. de vitrine. Ameubl. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.
S. 20. - Mbles. Obj. mobiliers. Tablx anc. Tapis d'Orient. Mes Cornette de Saint-Cyr, Boscher, Gossart. MM. Béchirian, Chevalier.

Etudes annonçant les ventes de la semaine

— ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 742-95-77
— LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 266-24-48
— BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, r. de Provence (75009), 359-15-97
— BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16
— BOSCHER, GOSSART, 51, rue de Verneuil (75007), 548-97-88.
— CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 359-15-97
— CHAMBELLAND, 1, rue Rossini (75009), 770-38-89
— CHAYETTE, 10, rue Rossini (75009), 770-38-89
— COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44
— DELORME, 3, rue de Penthièvre (75008), 265-57-63
— DEURBERGUE, 262, bd Saint-Germain (75007), 556-13-43
— GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot (75009), 770-15-53. 770-67-68, 523-17-33
— LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS, LAURAIN), 1, rue de Lille (75007), 260-34-11
— LOUDMER, POULAIN, 30, place de la Madeleine (75008), 073-99-40
— OGER, 22, rue Drouot (75009), 523-39-66
— PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Foule, de K. Vidor ; 18 h. 30 : Film d'art et expérimental italien ; 20 h. 30 : Baïonnette au canon, de S. Fuller ; 22 h. 30 : Traitements de choc, d'A. Jessua.

Beaubourg, 15 h., 17 h. et 19 h., Le drame antique grec et le cinéma (15 h., Iphigénie ; 17 h. : les Troyennes ; 19 h. : Electre, de M. Cacoyannis) ; 21 h., Films allemands, 1912-1932 : M. le Maudit, de F. Lang.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90), 14 h. ; Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Marignan, 8e (359-92-82), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Biarritz, 8e (723-69-23).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassien, 14e (329-83-11).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz 8e (723-69-23), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA CAGE AUX FOLLES (Franç.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
LES DENTS DE LA MER (A., IIe partie, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Luxembourg, 6e (633-97-77), Bonaparte, 6e (326-12-12), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Gaumond-Sud, 14e (331-51-16), Murat, 16e (651-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (707-02-74).
DERNIER AMOUR (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., **, v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62).
L'EMPIRE DU GREC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Soviét., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Renoir, 9e (874-40-75).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA GRANDE MENACE (Angl., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GREASE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
INSIANG (Phil., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Olympic, 14e (542-67-42).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., **, v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
JUKE BOX (A., *, v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), après-midi.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) v.o. : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (826-80-25).
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (Fr.) : la Royale, 8e (265-82-66).
LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-15-71) ; Ternes, 17e (380-10-41).
PIRANHAS (A.) (*), v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; les Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp.
POINT OF ORDER (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90), h. sp.
REMEMBER MY NAME (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52).
LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
RUE DE LA JOIE (Jap.) (**), v.f. : Omnia, 2e (233-39-36).
LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA (It., v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
SCENIC ROUTE (A.), v.o. : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LE SECOND EVEIL (All.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UNDERGROUND (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
UN MARIAGE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

SANS FAMILLE, film italien de Vittorio Gassman (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
INTERIEURS, film américain de Woody Allen (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA CLE SUR LA PORTE, film français d'Yves Boisset : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CRI DU SORCIER, film américain de Jerzy Skolimovski (*) (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-73-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE CIEL PEUT ATTENDRE, film américain de Warren Beatty (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18 (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
PAIR ET IMPAIR, film italien de Sergio Corbucci (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
L'ULTIMATUM DES TROIS MERCENAIRES, film américain de Robert Aldrich (v.o.) : Cluy-Palace, 5e (033-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Les Images, 18e (522-47-94).
LA GRANDE CUISINE, film américain de Ted Kotcheff (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 7e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 14 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Les chemins de l'exil (N° 2 : Les dernières années de Jean-Jacques Rousseau), de C. Goretta et G. Haldas.

Les dernières années d'un homme brisé, seul, au bord de la folie, à qui la mort de Voltaire apporte quelques semaines de répit.

22 h. 15, Magazine : L'événement (l'exode des Vietnamiens, le grand choix belge, les pirates du disque) ; 23 h. 15, Ciné première : avec Louis Pauwels.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : le M.R.G. (Mouvement des radicaux de gauche).

20 h. 35, Dramatique : Messieurs les jurés (L'affaire Heurteloup), de A. Michel, réalisat. B. Tiou Long.

Deux familles paysannes s'accusent mutuellement de pratiques occultes

22 h. 30, Emission musicale : Première, avec le pianiste Mikhail Rudy (œuvres de Ravel, Brahms, Stravinsky).

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 55, Tribune libre : le Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : NINA, de V. Minnelli (1976), avec L. Minnelli, I. Bergman, C. Boyer, S. Andros, T. Aumont, A. Proclemer, G. Ferzetti.

Une jeune campagnarde, femme de chambre dans un hôtel romain, devient l'amie d'une vieille comtesse perdue dans ses souvenirs d'ancienne richesse et qui lui apprend à faire éclore sa personnalité.
Le dernier film — inédit — de Minnelli. Méditation sur le vieillissement et la création esthétique des fantasmes. Superbe et passionnant, malgré quelques défauts.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Renaissance des orgues de France : à Toulouse ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Grands Pays muets », de J. Haddad ; 14 h. 47, Départementales : Millet à Barbizon ; 16 h. 50, Libre appel à M. Pagès et J. Yvanne : le groupe modifie-t-il le comportement de l'individu ? ; 17 h. 32, Le monde merveilleux païen avant Noël ;

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Sauver Beaurevers) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'hémoglobine ;

20 h., « Nagananda », le bonheur du serpent, trad. d'A. Daniélou, réal. : J. Rollin-Weisz ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : de l'autre côté du miroir (portraits du Portugal).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Concert donné en l'abbaye de Royaumont : « les Créatures de Prométhée », ouverture (Beethoven), « Concerto pour piano n° 1 en mi mineur » (Chopin), « Symphonie n° 4 « Italienne » en la majeur » (Mendelssohn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec J.-F. Heisser, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : Lille ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Ferraille et chiffons, de G. Kanin, mise en scène P. Mondy.

Fin de la guerre. Harry Brook, ancien chiffonnier, s'est édifié une fortune sans trop s'embarrasser de scrupules. Il confie à un journaliste le soin d'éduquer sa maîtresse, qu'il veut présenter dans le monde. Le journaliste mène une enquête sur la corruption.

22 h. 45, A bout portant : Pauline Julien, chanteuse québécoise.

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame (La maison individuelle) ; 15 h., Série : Opération danger ; 16 h., Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le peintre Recalcati ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Tino Rossi) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Gaston Phébus, le lion des Pyrénées, d'après l'œuvre de M. et G. de Béarn, réal. B. Borderie (1er épisode).

Portrait d'un grand seigneur de la fin du Moyen Age, en six épisodes. Une histoire d'amour, de mort, de batailles, sans souci de reconstitution historique.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (Sources et racines).

Avec MM. I. Bashevis Singer (pour l'ensemble de son œuvre), J. Orieux (Souvenirs de campagne), *P. Gougaud* (l'Œil de la source).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, Ciné-club, FILM : LE CRIME DE MONSIEUR LANGE, de J. Renoir (1935), avec J. Berry, R. Lefèvre, Florelle, N. Sibirskaïa, S. Bataille, H. Guisol, M. Baquet. (N.)

Un jeune homme, naïf et idéaliste, écrit des romans-feuilletons pour un éditeur-escroc qui s'enfuit et passe pour mort. L'entreprise est organisée en coopérative et l'escroc reparaît.
Collaboration de Jacques Prévert et de Jean Renoir pour un film unanimiste, un pamphlet social tourné à la veille du Front populaire et très représentatif de l'esprit d'une époque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 55, Tribune libre : la Confédération générale du travail (C.G.T.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Avoir peur en avion.

Même si les accidents d'avion sont beaucoup plus rares en pourcentage que les accidents de voiture, l'angoisse des passagers est, paraît-il, plus générale et plus profonde. Qu'en est-il de la sécurité ? Des responsables répondent.

21 h. 30, Cinéma du soleil : Il y a trente ans, Raimu...

Le portrait du comédien à travers des témoignages, des anecdotes, des extraits de films.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Une femme en exil », de M. Chapsal ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Manès Sperber sur les traces de Freud et Adler à Vienne ;

16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (échec à la reine) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : le Centre européen de recherches nucléaires ;

20 h., La femme turque ; 21 h. 30, Musique de chambre : Honegger, Poulenc, Mihalovici, Sauguet, Bondeville, J.-J. Werner ; 22 h. 30, Nuits magnétiques

FRANCE-MUSIQUE

13 h., Les anniversaires du jour ; 14 h. 15, Musique en plume ; 15 h. 35, « Concerto n° 2 en ré majeur pour flûte et orchestre » (Devienne) ; 15 h., Musique-France : Clerambault, Ohana, Lalo, Ropartz ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica Britannica : John Wilbye ; William Byrd, Mattew Locke ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands... « Don Juan » (Strauss) ; « Couleurs de la Cité Céleste » (Messiaen) ; « Roméo et Juliette », extraits (Berlioz), par l'Orchestre Symphonique de la radio de Sarrebrück. Direction H. Iwaki. Avec K. Kimura, piano ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : des notes sur la guitare ; 23 h., Lille ; 1 h., Musiques douces.



Le Monde DES LIVRES

Les Mémoires du R. P. Bruck

● *Un dominicain de choc.*

CE livre du R.P. Bruckberger, je l'avais abordé sans amitié. Pour diverses raisons dont plusieurs subsistent. Avant tout à cause de la campagne furieuse, rabique, menée par ce personnage, dans l'*Aurore*, contre tout ce que j'aime en matière de religion : Teilhard, Vatican II, Taizé, le cher cardinal Marty avec son mot candide, tout récent, pathétique : « *L'Eglise se convertit.* »

Il y avait aussi, pour me rendre adverse, la déplorable palinodie du citoyen sur la peine de mort. En octobre 1948, dans sa plaquette intitulée *Nous n'irons plus au bois*, le Révérend Père écrivait (p. 97) : « *La vie et la personne humaines sont sacrées (...). L'exécution capitale est illégitime et sacrilège.* » Collaborateur de l'*Aurore*, ce religieux n'est plus le même. Il se prononce explicitement en faveur de la peine capitale et claironne : « *Si une société balance entre la protection des innocents et le châtiment des coupables (...), c'est qu'elle tombe en pourriture.* »

Pauvre Péguy !

Au nombre encore de mes refus et de mes impossibilités concernant Bruckberger, cette déclaration, sous sa plume : Madiran est « *le seul de nos écrivains qui maintienne parmi nous la voix grave, nécessaire, obsédante, de Péguy* ». Pauvre Péguy ! Infortuné Péguy ! Rabaissé au niveau d'un minuscule aboyeur intégriste, « occidental » à la façon que l'on sait... Mais *tout* s'éclaire quand on entend notre dominicain de choc préciser sa pensée politique : « *Je crois*, écrit-il, limpide, *que le régime monarchique correspond trop profondément au caractère français pour ne pas revenir un jour dans ce pays.* » Avant de voir se réaliser le vœu du Révérend Père, il aura fallu d'abord passer sur le corps de pas mal de gens — ceux du clan auquel j'appartiens.

Tout ça, qui compte — qui compte beaucoup, — n'empêche pas que, d'une part, le « Bruck », c'est incontestable, a du style et du nerf, qu'on ne s'embête pas avec lui, qu'il raconte bien, et que, d'autre part, si crispant et horripilant qu'il se fasse (et plus souvent qu'à son tour), pas moyen, dans l'ensemble, de lui résister ; il est odieux et on a quand même et en dépit de tout envie de lui serrer la main.

Je suis persuadé qu'il nous dit ici la vérité sur la fameuse affaire du 26 août 1944 : le cardinal-archevêque de Paris écarté, banni, quand de Gaulle exigea son sacre personnel et improvisé à Notre-Dame ; après la légitimité acquise par l'ovation populaire, la bénédiction divine. Bruck n'a pas joué ce rôle de matamore et d'ange-au-glaive qu'une basse légende lui prêta. Il a joué les affranchis, c'est entendu — et je l'ai vu, devant moi, en Suisse, tel jour de janvier 1947, consternant dans ce numéro-là. Mais il n'y a pas une ombre, en *lui*, d'imposture, et ce prêtre croit à ce qu'il dit.

Il est très méchant (on aimerait savoir mieux pourquoi) contre Bresson, et pas du tout gentil pour Mauriac (là aussi, je voudrais comprendre) ; mais il parle avec bonheur de Giraudoux et comme il faut de Jean Hugo — et des œuvres « *subtiles et lumineuses* de ce « *Théocrite de la peinture moderne* ». J'ai retrouvé avec émotion, dans le paragraphe que Bruck lui consacre l'atmosphère magique du mas de Fourques. Un salut, un grand sourire aux pages où s'épanouit la Marie Bell d'il y a trente ans.



★ *Dessin de CAGNAT.*

Ce qu'il y a de plus précieux, à mon sens, dans ce gros volume, c'est le double stock de souvenirs dont Bernanos est le centre. Double stock, parce qu'il y a ceux de 1937-38, puis ceux de 1945-48. Encore qu'il se retienne visiblement, Bruckberger va fort et en dit plus long qu'on en a jamais dit encore sur le drôle de foyer, presque invraisemblable, que Mme Bernanos fit à son mari. Des confidences, ici, assez terribles, et des choses vues qu'on n'oublie plus. Bruck possède quantité de lettres de Bernanos et pas une seule ne figure dans la *Correspondance* en deux tomes publiée il y a sept ans. Quand les connaîtrons-nous, ces lettres ? Je sais le problème et la puissance des interdictions. *Espérons* que le délai ne sera pas démesuré.

Sur le dernier départ de Bernanos qui, une fois de plus, quitta la France, Bruckberger s'exprime brutalement : « *Bernanos avait peur* », dit-il tout cru, « *il ne pensait qu'à ficher le camp* », il voyait déjà « *les chars russes dans Paris* » et prenait ses sûretés. Pas si simple. Vrai, cependant, tout à fait exact, que Bernanos s'était laissé intoxiquer par la propagande gaulliste. J'en puis porter témoignage. Le 14 décembre 1946, Bernanos, très agité, me fit part de ce que venait de lui apprendre, le matin même, Malraux, écho sonore du général : que l'attaque russe était certaine, qu'elle aurait lieu au printemps 47 au plus tard. Insensé ! Staline n'avait aucun dessein *d'agression : il était bien* trop occupé à panser les plaies de son pays. Et comment lui prêter raisonnablement l'idée folle de se lancer dans une guerre alors que l'URSS n'avait pas encore la bombe atomique, privilège exclusif des Etats-Unis. Mais Bernanos « marchait » et des opérateurs industrieux, à la Salleron, à la Rémy (à la Bruck lui-même, non ?), n'y étaient pas pour rien.

Si bavard qu'il soit, le dominicain retentissant est mal explicite sur ce qui se passa entre Bernanos et lui, en 1947 et 1948. Il parle bien de dissentiments. Mais Albert Béguin n'a pas mâché ses mots, dans *Esprit*, en janvier 1949 : les comportements de Bruckberger scandalisaient, écœuraient Bernanos. Ce fut, écrit Béguin, une « *des plus cruelles épreuves* » que connut Bernanos « *à la fin de sa vie. Il en parlait à tout le monde* ».

Obscurité là ; et Bruckberger se donne un peu trop beau jeu quand il reproduit, glorieux et pour en faire parade, les lignes naïves que lui avait dédiées Bernanos, le 11 octobre 1945, dans *la Bataille* : « *Jeune moine prédestiné (...) au cœur d'enfant et de poète.* » Ce n'était plus ainsi, ah ! plus du tout, que se présentait à son sujet, dix-huit mois plus tard, la pensée de Bernanos. Tant pis !

Reste un livre copieux, vivant, instructif, et qu'on ne saurait tenir pour superflu.

HENRI GUILLEMIN.

★ **TU FINIRAS SUR L'ECHAFAUD. — Mémoires du R. P. Bruckberger. Flammarion, 440 pages, 60 F.**

LE RÊVE DU BIOGRAPHE

● *La parfaite réussite d'un minuscule récit.*

DERRIERE ses volets clos, le biographe s'est construit un espace silencieux et nocturne, un « aquarium rempli d'ombres » et troué de lumières douces. Il est bien à l'abri, tapi, calfeutré dans sa tanière de papier. Autour de lui, des murailles de livres, et à portée de son bras, tout le Congrès de Vienne : vingt ans de fiches. « *Car ce n'est pas avec de la littérature qu'on fait de l'histoire, n'est-ce pas ? C'est avec des fiches.* »

Pour l'instant l'historien, Marcel Bersault, suit à la trace le marquis de Saint-Antheime qui aurait mené pour Talleyrand certaines négociations jusqu'ici restées inconnues. Et voici qu'à partir d'un extrait de rapport de police signalant l'arrivée à Vienne, le 4 janvier 1815, du marquis accompagné de la comtesse de Villeterre, l'historien s'égare, dérive, rêve. Un parfum musqué s'insinue dans la masse des petits faits bruts. Le biographe se passionne pour la recherche d'un billet doux qui recèle peut-être les derniers secrets du Congrès de Vienne.

Qui est Joséphine de Villeterre, cette jeune femme née en émigration, mariée à un barbon, ambassadeur de Louis XVIII ? Le mari, l'historien l'a vu, en habit puce et catogan, dans une galerie de portraits d'ancêtres. Mais elle, il l'imagine à travers une liasse de lettres jaunies, à travers les tableaux qu'elle préfère : il lui suppose la douceur sensuelle de la Vénus de Giorgione et la hauteur dédaigneuse de la Belle Ferronnière. Jusqu'à ce qu'il découvre un portrait de Joséphine encore toute jeune.

C'est le moment le plus intense et le plus frémissant de ce court récit que la découverte, dans la pénombre, de cette « féminité éclatante ». Les épaules laiteuses, les mousselines, les bouclettes Empire, le cou de cygne, tout cela ferait un portrait peut-être banal si le biographe, sachant d'avance que six ans plus tard Joséphine aimera, souffrira, ne recomposait le « petit visage inachevé », débusquant telle ombre ébauchée par le peintre, pressentant tel pli aux commissures des lèvres, prêtant aux traits trop lisses le tremblement des larmes contenues.

« *Il n'y avait plus rien à dire, n'est-ce pas ? Un peu de silence. Refermer doucement.* » Cette passion trahie, meurtrie, que l'historien dans son métier d' « indiscret » *est seul sans doute à avoir* surprise, elle ne regarde finalement que lui. Dans son ouvrage, elle se dissimulera derrière une seule phrase dont la fiche 63 nous communique les variantes. Le biographe retourne à l'abri précaire de son rempart d'archives, à ces recherches minutieuses et ferventes qui ont provoqué dans sa propre vie comme une « déchirure ».

On ne sait trop ce qui fait de ce minuscule récit une parfaite réussite. Est-ce le charme à l'ancienne des documents et des faux mémoires presque tous imaginaires ? Est-ce le jeu habilement varié des écritures et des tons archaïques ou contemporains ? Est-ce l'enquête policière qui donne toute son intensité poétique à une cote de la Bibliothèque nationale ? Est-ce l'agencement très moderne des documents, lettres ou fragments tous numérotés ? Ou peut-être ce flamboiement silencieux qu'on devine dans les marges d'un petit livre mordoré, sous son odeur de poussière et d'herbe sèche.

MONIQUE PETILLON.

★ **LE BIOGRAPHE, de Philippe Beaussant. Gallimard, 131 p., 28 F.**

Une histoire qui n'en est pas une

● *Mieux vaut ne pas figurer au palmarès de Jacques Brenner.*

ON est d'abord tout content ! Une *Histoire de la littérature française de 1940 à nos jours*, c'est la promesse d'un fanal éclairant les ténèbres dans lesquelles nous nous débattons : des allées vont être tracées, des repères établis, des phares allumés, des notions définies.

Et nous ne possédons pas tellement de guides de ce genre. Pierre de Boisdeffre nous a donné le premier avec une *Histoire vivante de la littérature d'aujourd'hui*, refondu jusqu'en 1968, clos depuis. Il engrangeait sans assez de discernement objectif ni d'engagement personnel une récolte surabondante en essayant de classer ce foisonnement selon la chronologie ou les genres. L'ouvrage s'achevait sur le constat implacable d'une décadence à laquelle tout contribuait : les écrivains mis dans l'impossibilité de créer par un doute trop aigu sur leur instrument, le langage ; les médias voués au vedettariat que servent beaucoup mieux les accidents sensationnels d'une biographie que l'originalité d'une voix.

Nous avions aussi le Bordas, *la Littérature en France depuis 1945*. Il était dû à quatre universitaires, J. Bersani, M. Autrand, J. Lecarme et B. Vercier, et destiné en priorité, par ses extraits et leurs commentaires, à l'enseignement qui venait de s'ouvrir enfin à la littérature contemporaine. L'ouvrage était résolument tourné vers les formes nouvelles où il essayait de voir clair. Du moins les mettait-il en rapport avec le mouvement du siècle et des idées. Ses conclusions ne donnaient pas dans le pessimisme, si elles insistaient sur un changement radical : la littérature n'était plus le lieu privilégié d'une réflexion sur l'homme.

Jacques Brenner ne croit pas non plus à la mort de notre littérature, mais il ne prête pas une attention particulière à son évolution. Il s'installe dans une paisible permanence, grâce à une définition confortable — quoique vague — de l'écrivain : c'est celui qui a le don de faire passer dans ses phrases une voix et une sensibilité ; grâce aussi à un critère qu'il établit comme souverain, le goût, sans se soucier le moins du monde des doutes sociologiques, politiques, psychanalytiques ou autres qu'on a émis sur lui. Ainsi étayé, il affirme que notre époque est aussi riche en créations que les précédentes. Les quelque cent cinquante écrivains qu'il dénombre sont d'ailleurs là pour le prouver. Objecte-t-on qu'ils ont une moindre stature que les grands de l'entre-deux guerres, il répond que, seules, les conditions faites à la littérature en sont la cause : le public s'est dilué et il n'y a plus de société littéraire où puissent se former de solides réputations. Mais le vrai amateur de lecture que Brenner se propose de guider n'a toujours, à l'entendre, que l'embarras du choix.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 26.)

«LE ROMANTISME ABSOLU»

de Gonzague Saint-Bris

L'AUBERGE ESPAGNOLE

LE romantisme nouveau est arrivé. Un mois après le beaujolais, et en attendant quelque autre denrée périssable. Le mercantilisme où nous baignons veut cette mariolisation de la culture. La qualité littéraire ne représentant plus une valeur marchande à elle seule, les auteurs doivent au moins être passés à l'Olympia, au gouvernement, aux assises ou bien rassembler des copains sous une étiquette quelconque, afin de faire masse, débat, spectacle.

Le mot romantique a beaucoup servi en littérature : pour ne remonter qu'à la guerre, on l'a appliqué aux « Hussards », à Gracq, Bastide, Sagan, Huguenin, Le Clézio, de Roux, Segal, Modiano, sans parler de mai 68. Certaines saisons, on a essayé de vendre l'emballage « baroque » ou « dandy ». Dans le confusionnisme actuel, cela convenait à tout jeune qui se lance et voulait dire la même chose : pas blasé, en rupture, absolu, échevelé. Cela fait d'ailleurs un siècle et demi que préfaciers et profs cherchent en vain à définir le romantisme, modèle de terme fourre-tout et attrape-tout.

Du nanan pour qui veut fédérer des vague à l'âme ! Tout en parlant au nom d'une génération, en se présentant comme chef de file, et en lançant une O.P.A. sur le leadership de l'an 2000 — décidément très convoité ces temps-ci ! — Gonzague Saint-Bris profite de ce que le romantisme recouvre plus une sensibilité qu'une école et mélange volontiers les genres, pour réunir, en guise de manifeste du romantisme absolu, des articles de magazine sur Mitterrand, Yves Saint-Laurent, Charlotte Rampling, Bruxelles ou les îles Fidji.

Les professions de foi floues qui encadrent ces rééditions inavouées méritent pourtant qu'on les inventorie posément pour démêler à titre documentaire, comme le fit Musset avec *Dupuis et Cotonet*, ce qui se veut programme de ce qui s'avoue contenant sans contenu, tressaillement, musique.

par Bertrand Poirot-Delpech

COMME ses aînés, le « nouveau romantique » revendique le monopole du cœur, de préférence en écharpe. Son siècle le désespère et le blesse « avant les autres ». Cette tristesse l'empêche de se « dessécher », comme l'écrivait Sand à Flaubert, et lui donne une « politesse glacée de gentleman », le goût des « riens », de ce qui va finir, des stars mortes. En amour, il voudrait l'unité impossible entre la sylphide et la catin, ou mieux : la Sainte-Vierge.

Faute d'un tel idéal, il caresse sans cesse l'idée de sa propre mort. Dans la galerie de ses modèles, les partisans de la vie ou d'une foi comme Thomas Mann, Wagner, Malraux et Paul VI, passent après les émules de Werther : Kleist, Nerval, Essenine, Maïakovski, Rigaud, Drieu, Mishima, Vaché, Virginia Woolf, Pavese, Hemingway et Montherlant, à qui Saint-Bris ajoute le député Simon-Lorière. Le suicide offre à ses yeux la « beauté énergique des défaites qui n'ont pas encore dit leur dernier mot ».

Ce qui n'exclut pas des accointances avec le christianisme. On a vu que la Vierge et Paul VI figurent aux places d'honneur. Le Christ aussi. Non parce qu'il subordonne tout à l'amour, mais parce qu'il a fondé une « esthétique de la douleur ». Qu'importe le flacon religieux pourvu qu'on ait l'ivresse de la « ferveur », d'une « certaine transcendance ». Comme le prédisait Malraux, et sans plus de précision, le « nouveau romantique » annonce un vingt et unième siècle « spirituel ».

LUI-MÊME, en tout cas, se juge au-dessus du commun et héroïque, parce qu'en quête d'absolu. Il s'en réclame comme d'une valeur supérieure aux faits et qui justifie toutes les erreurs puisqu'il conduit forcément à la vérité. Il ne doit plus être jugé sur ce qu'il pense, mais sur ce qu'il rêve, ce qu'il projette lyriquement dans le réel. Il est le prophète du monde meilleur que les autres ne voient pas encore. Tel sainte Thérèse de Lisieux promettant des roses célestes — c'est la Bertha qui vint, comme on sait ! — il se fait fort de déclencher une « pluie de paix », du haut de sa seule esthétique.

Sur le plan strictement littéraire, le vague s'aggrave encore. Il ne s'agit pas du tout d'une remise en cause théorique de l'écriture selon le romantisme prêté à Tel Quel par Lacoue-Labarthe, mais d'un salmigondis très haute couture : sur le modèle du « roman désordonné » de Brentano, on visera à ressusciter le fantôme d'une « unité européenne d'esthétique » en mélangeant « légendes inventées », « vertiges à la Rimbaud », « délires à la Rilke », Bachelard, les oripeaux de luxe, Apollinaire, Claudel, Bob Dylan et Jules Laforgue...

Pour qui ne verrait pas bien de quoi il retourne, Saint-Bris « précise » textuellement : « Le nouveau romantisme sera un lieu sémantique, un contenant, une quête structurale, la recherche de la zone fractale, une lutte entre la lecture heurtée de Barthes et la structure absolue d'Abellio. » En résumé, place à la « mélanfolie » avec un f. C'est-à-dire ? Je cite toujours « une époque scintillante et blême, noire et carmin, le parc bleu des lendemains émerveillés, des clairons de douceur, des trompettes aux multiples silences, les blessures hideuses transperçant les casques, les serpents violets habillant les épaules des plus grands chefs décapités, des éclairs d'argent sous les sabots de lune des cavaliers venus d'ailleurs... »

(Lire la suite page 20.)

la vie littéraire

Boris Vian : un cadeau de Noël

Boris Vian, à lui seul, c'est déjà le cadeau universel. Voici Noël. Noël Arnaud. Tous les vianophiles savent ce qu'ils lui doivent. Sans lui, l'extraordinaire fortune posthume de Vian aurait certainement été moindre. Avec l'aide D'Dée et d'Ursula Kübler, la seconde femme de Vian, il nous donne aujourd'hui un album de famille composé comme une cantate pataphysique et réussit cette gageure : rassembler des documents intimes, des bribes de vie, un tas de petites choses absurbes et attendrissantes (comme le fac-similé de la carte d'adhérent de Boris Vian au Hot Club de France) sans verser tout à fait dans ce qui menace toujours ce genre d'entreprise et qui est le culte de la relique, l'hagiographie bébête, la niaiserie nécrophilique. Tout est affaire de ton. Après tout, quoi de plus gratifiant que de *parcourir* chez quelqu'un que l'on aime son album de famille, de fouiner dans ses petits papiers ? Ici, grâce à une mise en pages inventive et à des textes de liaison précis, chaleureux et presque toujours amusants, l'émotion de pénétrer dans l'intimité de Vian reste à l'abri d'une curiosité fouille-tout et platement maniaque.

Cela dit, Vian, il vaut tout de même mieux le lire et le relire. En attendant de le trouver un jour dans la Pléiade (?), Jean-Jacques Prévert nous l'offre, pas au complet, mais avec ses textes les plus connus, dans une belle grosse édition avec, en prime, une courte préface de Cavanna. — M. C.

★ **IMAGES DE BORIS VIAN, CANTATE EIKONOGRAPHIA, de Noël Arnaud, D'Dée, Ursula Kübler, Pierre Horay, éditeur, album de 224 pages, 600 documents en partie inédits, couverture illustrée, 95 F.**

★ **ROMANS, NOUVELLES, POEMES ET THEATRE, de Boris Vian, préface de Cavanna, Jean-Jacques Pauvert éditeur, couverture toilée, 120 F.**

Voltaire et Sartre

Au terme de cette année de célébration, de « réhabilitation », voire de « résurrection » de Voltaire, le patriarche de Ferney est plus vivant que jamais. Deux cents ans après sa mort, sa présence est brillamment attestée par l'ouvrage que lui consacre « Génies et Réalités ».

On connaît la conception de ces livres : ils réunissent, d'une part, une série de textes qui sont autant d'approches différentes de l'écrivain et, d'autre part, un certain nombre de séquences illustrées variées et convaincantes.

Pierre Gaxotte présente Voltaire d'après sa correspondance ; Georges Bordonove retrace son itinéraire « engagé » dans ses combats pour la justice ; Maurice Toesca et Pierre Gascar s'intéressent à l'homme de lettres ; François Bluche à l'historien, cependant que Pierre de Boisdeffre se demande si Arouet était un philosophe. *« Pour imaginer sa jeunesse*, écrit-il, *nous n'avons qu'à songer à quelques jeunes fous d'aujourd'hui, par exemple à un Jean-Edern Hallier qui ne serait pas encore devenu Sartre... »* De quoi déclencher, qui sait, le *« hideux sourire »* qu'évoquait Musset... — F. W.

★ **FRANÇOIS-MARIE AROUET: VOLTAIRE, collection « Génies et Réalités ». Hachette Réalités, 244 p., format 155 × 237, 130 illustrations noires, 15 en couleurs sous jaquette couleurs, 72 F.**

Napoléon dans le piège espagnol

Sept années de luttes sans merci (1807-1814), tout un peuple dressé contre l'occupant, *« cette malheureuse guerre d'Espagne a été une véritable plaie »*, constatait Napoléon à Sainte-Hélène. Ainsi étalée sous nos yeux, féroce de part et d'autre, on comprend mieux qu'elle ait été une saignée pour la France : trois cent mille soldats, qui firent cruellement défaut ensuite.

D'après des notes laissées par le grand historien de Napoléon que fut le commandant Henry Lachouque, Jean Tranié a rédigé un texte dense, les faits exposés année par année, tandis que l'iconographie, cueillie dans les musées de divers pays d'Europe par J.-C. Carmigniani, accumule les inédits. Une chronologie des événements, une carte générale d'Espagne, des schémas des principales actions militaires, s'y ajoutent. La reproduction en couleurs, des drapeaux et des uniformes des armées en présence complète ce bel ensemble.

« Junot go home ! » — « Non au fantoche ! » — « L'occupant en déroute ! », tels sont les titres qu'on peut lire dans le numéro « Spécial clandestin » du *Patriote madrilène* reproduit dans le *Journal de Napoléon*. Renouvelant, avec un égal bonheur, l'opération naguère réussie avec son *Journal du monde*, Gérard Caillet nous restitue, dans le style journalistique d'aujourd'hui, toute la période comprise entre le rattachement de la Corse à la France et la mort de l'Empereur.

Ce vaste canular où tout est vrai — trente numéros d'un quotidien imaginaire — est un jeu instructif, très plaisant si on ne craint pas d'être bousculé par l'apparent anachronisme. — G. G.-A.

★ **NAPOLEON ET LA CAMPAGNE D'ESPAGNE, de J. Tranié et J.-C. Carmigniani. Editions Copernic, diff. Hachette, 240 p., reliure pleine toile sous jaquette quadrichromie, 195 F.**

★ **LE JOURNAL DE NAPOLEON, de Gérard Caillet. Denoël, 128 p., 370 documents sous couverture illustrée en couleurs, 68 F.**

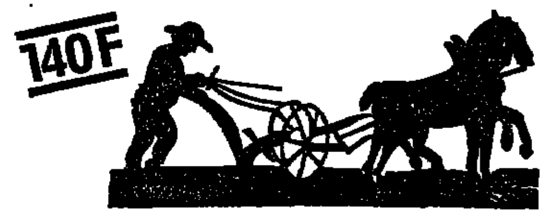
Vertigineux panorama

En un nombre de pages si restreint, il ne peut s'agir que d'un « concentré » d'histoire ; mais celui-ci est si clair, tirant astucieusement parti des multiples ressources de l'illustration (photos, dessins, schémas, diagrammes, etc.), qu'il force l'attention, excite la curiosité, fouette la mémoire la plus endormie.

Conçu dans une optique universelle, l'ouvrage étudie, sur une double page, chaque étape importante des grandes civilisations, réservant la même présentation sur deux feuillets au développement de certains thèmes : l'art japonais, Mahomet et l'Islam, la scholastique au treizième siècle, l'humanisme et l'explosion artistique de la Renaissance, les débuts du ballet, l'art chinois du dix-septième au vingtième siècle, l'industrialisation de 1870 à 1914, le nationalisme indien...

Les deux volumes comportent, en outre, cinquante pages de repères chronologiques commentés, concernant la politique, la religion et la philosophie, la littérature, l'art et l'architecture, la musique, les sciences et les techniques ; elles précisent un « résumé » qui s'adresse au grand public dans un esprit didactique, et touche remarquablement son but. — G. G.-A.

★ **L'HISTOIRE DES ORIGINES A NOS JOURS. — Tome I : « Des origines à Louis XIV » ; tome II : « Du dix-huitième siècle à nos jours ». Collection « L'univers en couleurs », Larousse, 274 et 571 pages, environ 2 000 illustrations noir et couleurs, 119 F le tome.**



vient de paraître

Lettres étrangères

JIM MORRISON : *Une prière américaine et autres écrits.* — Ce volume complète *Seigneur et Nouvelles Créatures*, publié chez le même éditeur. Il comprend notamment les textes des chansons écrites pour les Doors peu avant la mort de Morrison. Traduit de l'américain par Hervé Muller. (Christian Bourgois, 230 p., 40 F.)

Poésie

JEAN-PAUL GUIBBERT : *Hermines et Pierre et son Pierre.* — Deux nouveaux recueils de poèmes par l'auteur d'*Alyscamps*. (Fata Morgana, 19, rue de l'Université, 34000 Montpellier.)

ROBERT MALLET : *l'Espace d'une fenêtre.* — Le dernier recueil poétique de R. Mallet, Grand Prix de poésie de l'Académie française. (Gallimard, 64 p., 29 F.)

Texte

SIMONE BENMUSSA : *la Traversée du temps perdu.* — « Parcours-spectacle » adapté de textes anonymes. Préface de Viviane Forrester. (Des femmes, 270 p., 50 F.)

Essais

GERSHOM SCHOLEM : *Fidélité et Utopie.* — Un recueil d'essais sur le destin du judaïsme et des juifs au XX[e] siècle. Préface et notes de Bernard Dupuy ; traduit par Marguerite Delmotte et Bernard Dupuy. (Calmann-Lévy, 282 p., 69 F.)

Civilisation

FRANÇOIS RIBADEAU-DUMAS : *les Mystères de Venise.* — Evocation d'une Venise « charnelle » et mystérieuse, cité de la lumière et de la mer. (Albin Michel, 217 p., 30 F.)

Société

COURTINE : GOURMANDISSIMO. — Maximes, notations et aphorismes à propos de la bonne chère, par le chroniqueur gastronomique du *Monde* sous le pseudonyme de La Reynière. (Albin Michel, 223 p., 35 F.)

Récits

CHARLES GILBERT : *Soldats bleus dans l'ombre.* — Les exploits du commandant Maurice Guillaudot et de ses gendarmes dans la Résistance. Prix littéraire de la Résistance. (Le Cercle d'or, 173 p., 32 F.)

Histoire

ANTHOLOGIE : *le Grief des femmes.* — Choix de textes féministes ; tome I : « Du Moyen Age à 1848 » ; tome II : « Du Second Empire à nos jours ». (Editions Hier et Demain, 319 p., 59 F chaque volume.)

PERRY ANDERSON : *l'Etat absolutiste.* — Essai d'interprétation, par un marxiste britannique. (Maspero, deux volumes, 203 et 408 p., 38 F et 70 F.)

GILBERT DUPE : *Plaidoyers pour les maudits.* — De Judas à Raspoutine, onze « monstres » confrontés à leur légende. (Ed. Alain Lefeuvre, 213 p. ; diffusion Promazur, 29, rue Pastorelli, 06000 Nice.)

en poche

« L'Art de la guerre »

« *LA guerre*, a dit Sun Tzu, *est une affaire d'importance vitale pour l'Etat.* » C'était, d'emblée, reconnaître le caractère structurel du phénomène et en lui appliquant une analyse rationnelle, l'auteur s'inscrivait, dès les quatrième et cinquième siècles avant l'ère chrétienne à la source d'une tradition politique et militaire fondamentale.

L'auteur présumé de *l'Art de la guerre* écrivait à une époque où la Chine, à la veille d'être unifiée, venait d'instituer des armées permanentes bien organisées et entraînées. Quant à l'unité nationale, elle était considérée par Sun Tzu comme l'une des conditions essentielles d'une guerre victorieuse. Génie stratégique mis à part, la modernité du texte trouve là sa source. Ce court traité dégage les principes de la poursuite intelligente d'une guerre victorieuse. Sun Tzu accorde au facteur moral et intellectuel la première place. La stratégie est faite d'une économie de moyens matériels fondée sur la connaissance profonde de l'ennemi, puis du terrain et de l'organisation des approvisionnements. Il s'agit, si possible de vaincre rapidement, au moindre coût en vies humaines — y compris en infligeant le minimum de pertes à l'ennemi. A cet égard, le nombre est bien moins décisif que le facteur moral, l'intelligence et l'imagination du commandement, l'extrême mobilité qui permet la surprise.

Art également basé sur la ruse : abuser l'ennemi ; la retraite elle-même étant un moyen d'attirer l'ennemi et de créer les conditions favorables à la contre-attaque. Enfin, rôle capital de la guerre psychologique par infiltration d'agents subversifs dans le camp ennemi tant à l'échelon militaire que politique. Le choc armé n'étant plus que le coup de grâce défaisant un ennemi désemparé.

Sun Tzu a exercé une influence considérable sur les traditions militaires chinoises et japonaises, et son dernier disciple s'appelait Mao Tse-toung. Un livre capital sur un art bien loin de tomber en désuétude.

GÉRARD CHALIAND.

★ **L'ART DE LA GUERRE, de Sun Tzu. Champs, Flammarion. Avant-propos de B.-H. Liddell Hart. Préface de Samuel B. Griffith. 16 francs.**

● PARMI LES REEDITIONS : les essais de Roger Gentis, *Guérir la vie* (Petite Collection Maspero) ; Gilberto Freyre, *Maitres et Esclaves, la formation de la société brésilienne* (coll. « Tel », Gallimard), et de Ferrier Elwin, *Maïs des jeunes chez les Muria* (coll. « Tel », Gallimard).

en bref

● AVEC UNE BELLE VIGUEUR, « Quid » se reproduit chaque année. Comment parler de lui sans se répéter ? Bien entendu, il ne cesse de croître, avec l'actualité et la connaissance : à raison de cent pages annuelles, où ira-t-il ? A défaut de pouvoir se miniaturiser, il devient plus compact. Sur la base vaste et solide qu'il s'est construite, il se met à jour, ou plutôt à l'an. Et il s'y met bien. Encyclopédie presque portative, ordinateur presque de poche, il répond à presque toutes les questions. Les quelque deux mille mots-clés de son index vous donnent une idée du nombre de portes que vous pouvez ouvrir. Et la couleur du temps apparaît tout de suite. Sujets des trois premiers articles de ce « Quid 1979 » : « Crise », « Salaires » et, heureusement, « Femmes ». Bonne année ! — Dominique et Michèle Fremy : « Quid 1979 », Laffont, 1 664 pages. Format 18 × 23,5 ; relié sous couverture quadrichromie, 100 F.

● VOYAGER EN IMAGINATION, sur les traces de Durrell, qui a séjourné huit ans dans les îles grecques, c'est un des plaisirs qu'on nous propose cet automne. « Quand vous regagnez le continent au retour des îles grecques, écrit Durrell, plutôt que du respect vous éprouvez le sentiment d'avoir été aux confins d'un mystère... » « Les Iles grecques », de Lawrence Durrell. Traduit de l'anglais par Didier Coste. Illustrations noir et couleur. Albin Michel, 287 p., 90 F.

● « LE NOUVEAU COMMERCE » publie en supplément à ses cahiers des textes du « Livre des morts égyptiens », en tirage limité (36 F ; diffusion, Nouveau quartier Latin, 78, bd Saint-Michel, 75006 Paris). J.-C. Mardrus (né au Caire en 1868, mort à Paris en 1949) avait réalisé une superbe « transcription incantatoire » de ces textes, qui, déposés avec la momie dans la chambre sépulcrale — à l'intérieur de la pyramide, par exemple, — devaient soutenir le défunt durant l'itinéraire infernal et nocturne jusqu'au Jour, après le jugement d'Osiris ».

● « VERSO » est le nom d'une nouvelle collection que proposent les Editions Phébus (17, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris). Son promoteur, Jean-Pierre Sicre, veut publier des textes qui flânent sur « les voies écartées » de la littérature, qui donnent des livres « météoriques ». Il compte enrichir sa collection de neuf titres chaque année. Trois ouvrages viennent déjà de paraître : il s'agit de « l'Homme sans postérité », d'Adalbert Stifter, du « Paris », de Jean Follain, et du « Journal d'un mort », de Marcel Béalu.

● LES EDITIONS RETZ S'ENRICHISSENT D'UNE NOUVELLE COLLECTION : « DIVERGENCES ». Dirigée par Pierre-François Moreau, elle entend publier des essais de sciences humaines et de philosophie « indiquant les liens entre les pratiques nouvelles et les mythes anciens ». Premier volume paru : « Fernand Deligny et les idéologies de l'enfance », de Pierre-François Moreau, avec une post-face de Fernand Deligny (207 p., 52 F).

● LE PRIX HERMES a été attribué à Anne-France Dautheville pour « l'Histoire de Jeff Walcott » (Ed. Belfond).



romans

Le jeu de l'oie au féminin

● *Une œuvre étonnante à deux voix.*

LE point de départ n'est pas seulement le jeu de l'oie, mais un pacte, très précis. « *On a juré d'écrire toutes les semaines et d'échanger les écritures le jeudi à 2 heures. Chacune garde une image photographiée de sa lettre, mais c'est l'autre qui garde la vraie, écrite à la main.* » Voici donc deux femmes, devenues « joueuses » — de leur écriture et de leur vie — et décidées à renouveler à leur manière la vieille littérature épistolaire.

L'important n'est pas qu'elles vivent et travaillent dans un certain espace commun — enseignantes toutes deux à l'université d'Aix-en-Provence — ni qu'elles disposent d'un passé et d'un présent partagés de militantes, l'important est d'abord ce geste « aléatoire » qui les jette au cœur de leur propre mémoire. Geste qui pourrait être inspiré par Dostoïevski aussi bien que par Mallarmé. Coup de dés plein de risque et d'inattendu. Mais qui, acceptant d'emblée la discipline des compartiments et des cases — principe même du jeu de l'oie — limite les chances d'extrême dérive ou de divaguante confession. C'est le côté « atelier d'écriture » de ce texte, neuf, ne ressemblant à aucun autre, et désignant clairement son identité malgré les hasards qui l'ont conduit à s'écrire.

Le résultat concret est un très étonnant roman à deux voix. Roman ? On peut hésiter. On dirait peut-être volontiers *romans*, au pluriel, comme pour le livre de Georges Pérec, tant il est vrai que de multiples histoires ou virtualités d'histoires entrent dans les alvéoles de cette construction complexe. De toute façon, l'essentiel n'est pas dans une intention narrative, mais dans un certain art de loger dans une scène, dans une situation brève, dans une image (désignée comme au jeu de l'oie) : *la danseuse, le pont, le chasseur, une voiture, animal savant sur chaise avec rouge)*, un moment de la mémoire ou de la parole. Parole qui travaille volontiers, chez Anne, sur le mot, le son, les surprises du signifiant. Qui, chez Geneviève, débusque plutôt l'humour, la drôlerie ou les fantasmes mêlés du vécu et de l'imaginaire. Mais qui, dans les deux cas, prend toujours appui sur une conscience politique des choses vécues et dites.

Ce n'est pas un hasard si, de la guerre d'Algérie à l'affaire Baader, quelque chose court à travers ce livre qui est une interrogation intense adressée à la révolution vécue ou rêvée, aux illusions et désillusions de l'histoire de notre temps, à une réalité politique dont nos deux militantes perçoivent toutes les lézardes. Car cette cause des oies est, par bien des côtés, un « désespoir de cause ». D'autant plus significatif qu'il a choisi de se révéler dans le jeu et l'ironie plutôt que dans l'agressivité ou la polémique.

Sans doute est-ce ce qui rend ce « roman » vivant, gai et ouvert. Et surtout libre. Libre d'abord dans ses thèmes : une bicyclette, une citrouille, un géranium sont des « signes des temps » qui « clignotent » aussi bien qu'une manifestation dans la rue, une réunion syndicale, une coupure de presse offerte comme un élément de collage. Libre surtout dans son langage, selon la formule heureuse de la réactivation de deux écritures l'une par l'autre. Car là est sans doute la principale originalité de *la Cause des oies* : un livre de la réciprocité, où deux voix se répondent, se font écho et, dans le meilleur sens du mot, *jouent* ensemble.

RAYMOND JEAN.

★ LA CAUSE DES OIES, de Geneviève Mouillaud et Anne Roche. Les Lettres nouvelles. Nadeau 285 pages, 49 F.

récits

LE CHANT SINGULIER DE MARIELLA RIGHINI

MARIELLA RIGHINI, grand reporter, spécialiste de sciences politiques, a conquis le droit d'être traitée en « égale » par l'homme occidental. Elle prend maintenant le droit de *se* dire. Pour être égale, faut-il donc effacer sa différence, gommer sa singularité ? Aussi convie-t-elle à un solo qui nous arrache au chœur des pleureuses invectivantes comme aux orchestres bêtifiants.

Elle constate : « *La politique se fait sans moi malgré mon apparent droit de vote. L'économie reste entre tes mains malgré mon droit au travail.* » Encore fallait-il, ces droits de base, se les faire accorder !

Mais le dire-femme, l'écrire-femme, l'exprimer-femme ? On en est aux premiers balbutiements. Une voix qui dit : « *Nous autres femmes* » rejoint les voix qui clament : « *Nous autres Français* » ou « *Nous autres intellectuels* »... A l'inverse, souvent, des gémissements, des accusations appellent à une guerre des sexes qu'assurément les femmes n'ont pas inaugurée.

Inverser les rôles « *ne remettrait pas le monde debout* ». La décolonisation féminine ne veut être ni prise de pouvoir ni éternel rapport de forces. « *Je fredonne en solo* », constate Mariella Righini ; et ce chant « *singulier avant d'être féminin* » introduit une persuasive petite musique d'aurore.

DOMINIQUE DESANTI.

★ ECOUTE MA DIFFERENCE, de Mariella Righini. Ed. Grasset, 186 pages, 29 F.

TRAFIC D'ARMES ET TRUFFES DE SANG

AVEC *les Trafiquants d'armes*, d'Eric Ambler, nous retrouvons cette jubilation qui nous prend devant un travail bien fait.

Au départ, un stock d'armes, abandonné par des guérilleros chinois, en Malaisie, dans les années 50. Ce matériel intéresse des musulmans anti-communistes, en Indonésie. Comment s'opérera la livraison, tel est le sujet du livre. Des individus de provenance et de cultures aussi différentes qu'un boy indien, un marchand chinois et un touriste américain vont s'y employer. Leurs motivations, leurs langages, leurs trajets, tout nous est méthodiquement dévoilé, avec une précision et une justesse qui forcent notre estime. Pas de délayage, aucune facilité. Ambler refuse les piments frelatés du sexe et de la violence dont abusent les faiseurs de troisième ordre. Possédant son sujet, il nous le sert avec cette passion de la vérité qui l'habite.

Ecrit en 1959, Sukarno régnant, *les Trafiquants d'armes* annonce clairement le soulèvement anticommuniste qui allait ensanglanter l'archipel indonésien. Ils constitue également une remarquable leçon d'écriture.

Allons-y gaiement !

Avec *le Commissaire dans la truffière*, de Pierre Magnan, nous changeons de climat et de registre.

Nos pères avaient le roman dit « régionaliste ». Nous en sommes à présent à l'« hématpolar », genre qui, curieusement, ment dans les Alpes-de-Haute-Provence. Japrisot y campa naguère son remarquable *Eté meurtrier* (1). Magnan y avait déjà situé son *Sang des Atrides*. Il continue sur sa lancée.

Certes, Pierre Magnan possède à fond ses Alpes-de-Haute-Provence. Il sait qu'on y trouve encore quelques truffes, et que les hippies n'y manquent pas. Ajoutez Roseline, une truie considérable, bousculez la vraisemblance, faites parler couleur locale, et allons-y gaiement, c'est bien assez bon pour le cochon d'amateur. Dommage. Le produit se laisse avaler facilement, mais la qualité laisse à désirer.

Ambler sert son sujet. Magnan s'en sert.

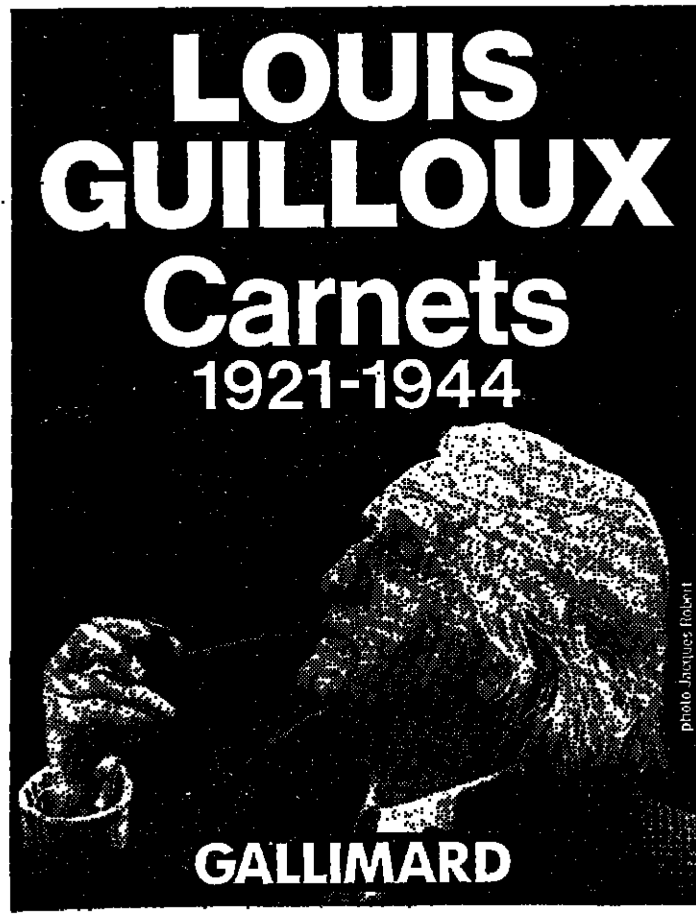
CLAUDE COURCHAY.

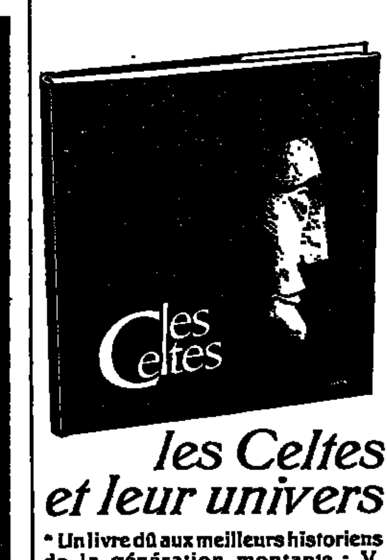
★ Eric AMBLER, « les Trafiquants d'armes », les Humanoïdes associés, 285 p., 42 F.

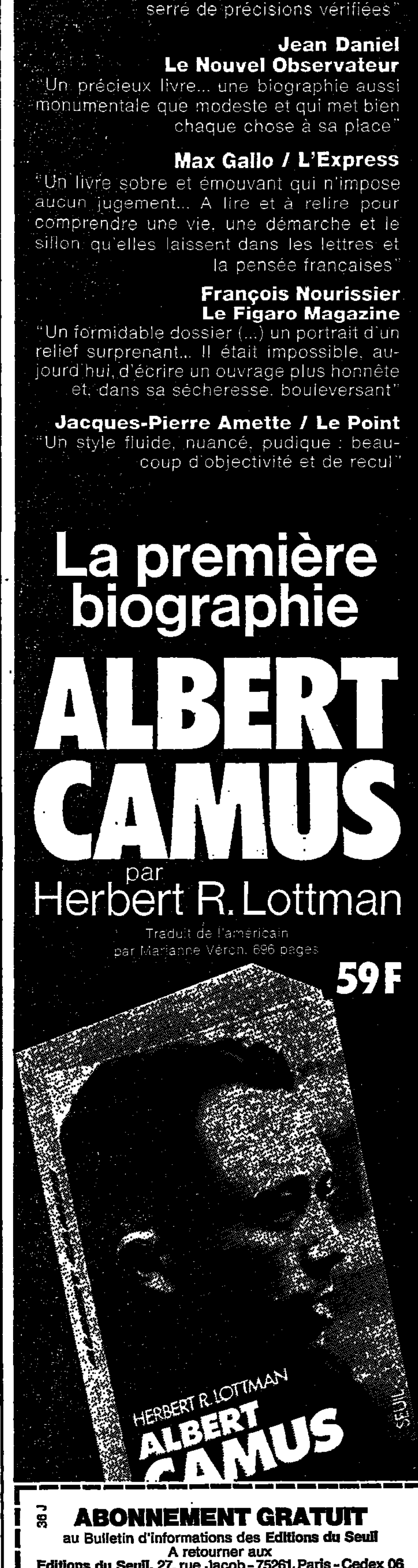
★ Pierre MAGNAN, « le Commissaire dans la truffière », Fayard, 382 p., 39 F.

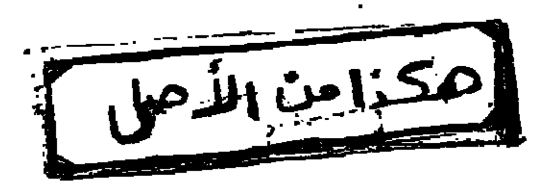
(1) Denoël.











Peut-on être romantique

L'auberge espagnole

(Suite de la page 17.)

A VUE de métaphore, le « nouveau romantisme » porte le cœur à gauche : il condamne la civilisation mécanisée et s'enchante des « grandes marches écologiques ». Il récupère les « Musset » de 68 et même, croit-on, les brigades rouges. Il se décrète « révolutionnaire ».

Mais le mot ne garde ici que le sens évasif donné aux lessives ou aux collants. Pour l'auteur, l'esthétique prime le politique. La pauvreté lui semble un « signe de vraie noblesse ». Il se contente d'avoir des « amitiés » de dame d'œuvre pour les « utopies sociales ». Niant les classes comme il sied quand on est né du bon côté, il cultive la nostalgie des « guépards » tels Montherlant ou Visconti, le passé « plus fort que le changement », et la solitude, école d'amour universel, de préférence aux révoltes collectives.

Peu lui importe, au demeurant, le contenu de ce qui l'exalte. Avec Dominique de Roux, Saint-Bris attend d'un

par Bertrand Poirot-Delpech

nouveau Baudelaire le portrait du « révolutionnaire en général » (on ne nous dit pas avec combien d'étoiles sur la manche !) Il se déclare à la fois tenté par le progrès et la régression, utopiste et réactionnaire. Sa rébellion individualiste suit un obscur cycle : haine pure, révolte, réconciliation, folie, sainteté, quelles que soient les causes servies. Grand soir et monarchie peuvent indifféremment combler le « grand vide » et éviter le « temps du mépris ».

Comme chaque fois qu'on espère la précision manquante, l'idéologie esquissée se masque derrière le refus d'idéologie et la pirouette esthétisante. Ce qui compte, quand la brigade de Malraux affronte la division Das Reich, c'est... la couleur du matin dans les Ardennes. Et d'assener cet oracle de pithie : « Il n'y a pas de politique romantique parce que le jour où l'aube aura la couleur du crépuscule n'est pas encore venu ! »

TOUT cela, qu'assortissent des appels aussi indistincts que fréquents à l'« énergie », n'est évidemment pas neutre ni innocent. Il faut bien observer qu'historiquement les idéologies d'une telle imprécision rageuse ont souvent poussé aux engagements les moins démocratiques. En tout cas, c'est pain bénit pour le pouvoir, cette exaltation « apolitique » et aristocratique du passé et de l'individu, à l'exclusion des notions, seules redoutables, de justice sociale et de solidarité des humiliés. On ne serait pas surpris que, sous couvert d'esthétique bien entendu, les médias proches de la majorité cajolent d'aussi gentils jeunes gens, fleurant si bon le château, et qui escamotent si opportunément les vrais problèmes, les vrais dangers.

On a beaucoup dit que le romantisme naissait des révolutions ratées. Celui-ci procéderait de 1968. Plus justement, on peut se demander si le chantage au suicide et à la révolte sans cause ne traduit pas un dépit petit-bourgeois de la jeune classe intellectuelle et artistique de ne plus écrire l'histoire.

Le « mouvement » dont Saint-Bris se veut le drapeau drapé avec un sens de la pose dont, après tout, se servaient déjà les fervents d'Hernani marquerait moins les débuts d'une tendance durable que le symptôme gamin d'un effondrement plus général : après avoir provoqué, en philosophie, un retour nietzchéen à la morale et à la danse, la faillite des théories globales de l'histoire entraînerait, en littérature, un refus fougueux de signifier, sinon on ne sait quel absolu de la douceur.

★ LE ROMANTISME ABSOLU, de Gonzague Saint Bris, Stock, 362 pages, 45 francs.

Des écrivains

Outre Michel Le Bris et Jean-Edern Hallier, qui revendiquent le romantisme à aussi haute voix que Gonzague Saint-Bris, Jean-Louis de Rambures a interrogé des romanciers. L'œuvre récente de ceux-ci, qu'elle soit onirique, fantastique ou nourrie de passions aux confins de l'amour et de la mort, semble s'inscrire dans cette sensibilité mal définie qu'est le romantisme. Leurs réponses sont contradictoires et réservées : retour à l'imagination créatrice, certes, mais du mot « romantisme » dévalorisé par cent quatre-vingts ans d'usage en tous genres, bien peu osent se prévaloir.

NICOLAS BREHAL : ... en tenant compte des techniques acquises

A peine sorti de l'adolescence, il a fait ses premières armes romanesques, cette année, avec « les Etangs de Woofield », où, comme dans les romans des Brontë, passent des jeunes filles altières et passionnées dans un Sud transfiguré.

OUI, je suis romantique. Mais à une condition : que l'on considère le romantisme comme un désespoir assez générale, et comme un refus de tout ce qui est là.

Ce qui complique tout, c'est qu'en 1978, le mot « romantisme » a été dénaturé à force de confusions. On en a fait une question de fond. On l'a assimilé, à tort, à l'impressionnisme, au romanesque, voire à la notion platonicienne du beau et du vrai.

Pour moi, l'état romantique n'est ni militant ni politique, mais une recherche de l'absolu. Un absolu qui n'a aucune structure et qui ne peut entraîner qu'une éternelle insatisfaction.

Si l'on parle tant, aujourd'hui, d'un renouveau du romantisme, c'est sans doute pour s'opposer à cette platitude générale qui a sévi dans le roman ces derniers temps, parce que les écrivains refusaient de transcender le quotidien. Mais je ne suis pas sûr pour autant que l'on écrive actuellement dans une perspective romantique.

Le romantisme auquel je crois est un romantisme moderne, qui aurait digéré tous ses antécédents (romantiques ou non), et qui tiendrait compte de la progression des techniques romanesques. J'ai une passion pour le Rouge et le Noir, *mais il est est évident que si ce livre avait vu le jour en 1978 et non en 1830 il serait entièrement différent.*

C'est en ce sens que je suis satisfait de la forme des Etangs de Woodfield, *ce roman que je voulais écrire ni à la manière d'un nouveau roman, ni à l'aveuglette, mais en opérant une symbiose de toutes les techniques, y compris celles du Nouveau Roman qui ont rendu, aujourd'hui, le lecteur plus intelligent.*

JEAN-EDERN HALLIER : romantiquement vôtre, je m'éloigne

A quarante ans, ses multiples actions comme fondateur de « l'Idiot international », comme anti-éditeur aux Editions libres Hallier, son militantisme gauchiste, sa candidature à l'Académie française et ses six ouvrages, romans ou souvenirs, dont « le Grand Ecrivain » (1967), « la Cause des peuples » (1972), « Chagrin d'amour » (1974) et « Chaque matin qui se lève... » lui ont acquis une tapageuse notoriété de dandy contestataire.

LA nouvelle bataille romantique, l'Hernani culturel, c'est contre la sous-culture journalistique et universitaire qu'elle s'engage pour rendre au créateur ses droits imprescriptibles. Elle commence à peine. Pour la mener, il faut une force et une insolence léonines.

Saint-Bris d'un côté, Poétique *de l'autre, sont exemplaires de la double misère actuelle. Après la nouvelle philosophie, le nouveau romantisme, le novelisme, vit de ce qu'il feint d'inventer, puis dénonce ce dont il vit : la même merde est tour à tour déféquée puis réingurgitée.*

La sous-culture, bien sûr, saute à pieds joints dessus en cadeau de Noël, entre les parfums et les eaux de toilette. Puisse-t-elle glisser dessus.

Que mon siècle me rencontre, je crains de ne pas être au même rendez-vous. Alors, qu'on se donne au moins la peine d'étudier la hiérarchie des illusions. Préface de Chaque matin qui se lève est une leçon de courage, *publié au printemps dernier, et prolégomènes à un romantisme moderne. Pour le reste, en attendant* Mille Ans de celtitude, *à paraître d'abord en breton, romantiquement vôtre, je m'éloigne.*

être romantiq
Des écrivai

aujourd'hui ?
répondent

MARC CHODOLENKO : ces classifications ? Des histoires de profs

Il commence, en 1971, par des poèmes (« Parcs », « le Prince ») ; son premier récit est un érotique, « le Roi des fées ». Puis, à vingt-six ans, en 1976 il obtient le prix Médicis pour son premier gros roman, « les Etats du désert », foisonnante interrogation sur soi, sur l'amour et sur l'écriture.

Je ne me considère pas comme un romantique. Je ne sais même pas ce que signifie ce mot. Que les autres voient en moi un romantique, pourquoi pas ? Je trouve même cela tout à fait charmant. Mais je ne vois ni pourquoi ni comment. La seule chose qui pourrait me rapprocher, à la rigueur, des romantiques, c'est le fait de me sentir très près de Hölderlin. Mais ceux-ci l'ont découvert après coup, à un moment où il était déjà dans sa nuit et n'avait sans doute jamais entendu prononcer le mot « romantisme ».

Alors, il peut bien y avoir des nouveaux romantiques, des nouveaux romanciers. Tout ce que vous voudrez. Les gens ont le droit, après tout, de s'appeler comme ils veulent. Mais, une fois de plus, ça ne m'intéresse pas. Les écoles, quelles qu'elles soient, me laissent indifférent.

D'ailleurs, même si vous prenez des mouvements tout proches de nous, comme le Nouveau Roman, vous vous apercevez qu'ils n'ont jamais eu de définition admise par tout le monde. N'est-ce pas Butor qui disait qu' « il n'y avait pas de Nouveau Roman » ? Les classifications, ce sont des histoires de profs. Des étiquettes que l'on colle après coup sur les gens, parce que c'est plus pratique. Ça me fait penser au Lagarde et Michard. Qu'il y ait des gens qui soient obligés de se taper ce genre d'ouvrages, je veux bien le croire, ne serait-ce que pour répondre aux questions qu'on risque de leur poser. Mais tout cela n'a pas d'intérêt pour un créateur.

BERNARD DA COSTA : après la rencontre d'une ville, Berlin

Il est d'abord auteur dramatique et fondateur du « café-théâtre », dont il vient de faire l'histoire ; ce n'est qu'en 1977, à trente-huit ans, qu'il s'essaie au roman. Coup sur coup, « l'Opéra de Mme Gabler », et, cette année, « le Mur en toute saison », une vision onirique de Berlin, dans la lignée de Hoffmann et de Chamisso.

S'AFFIRMER romantique, n'est-ce pas la négation même du romantisme ? Essayez un peu d'imaginer Kleist répondant à un journaliste : « Oui, je suis romantique, et je vais vous dire pourquoi. »

Si romantisme il y a dans mon cas (appelez cela comme vous voudrez), il est né de ma rencontre avec une ville qui, elle, est pour moi le synonyme même du romantisme : Berlin. Il n'y a là aucune théorie. Je n'y suis pour rien et je n'ai à en tirer aucune fierté. C'est par le hasard d'une bourse (destinée, en principe, à me faire découvrir le théâtre berlinois) que je me suis retrouvé, un beau jour, moi qui n'avais connu jusqu'alors que cette joie de vivre qu'est l'écriture théâtrale, dans cette ville balayée par un vent glacial, pour laquelle j'ai éprouvé une aversion irrésistible. Elle a fini par s'emparer de moi. Aujourd'hui, je suis devenu incapable d'écrire ailleurs.

Ce qui est sûr, c'est que ce romantisme n'est pas une fuite devant la réalité mais, au contraire, une plongée au cœur de celle-ci. Le Wannsee, j'y vais très souvent. Il est coupé aujourd'hui par le mur. A deux pas, toutes les épaves de Berlin viennent traîner. Si Kleist voyait cela, croyez-moi, il se tuerait une seconde fois.

Passerai-je le reste de ma vie à ausculter le mur de Berlin ? C'est une autre question. Si je devais devenir un jour, disons, un Hervé Bazin, cela serait inévitablement une tricherie.

Le propre du romantisme, c'est de prospérer sur l'échec, un certain marasme, financier et social.



Dessin de TIM.

CLAUDE DELMAS : au fond de l'Auvergne, à la rigueur

Passé la quarantaine, il a déjà publié sept romans où se mêlent rêves et aventures imaginaires. Dans l'un d'eux, « Grande Neige, Grand Soleil » (1975), intervenait une rencontre fantasmatique avec Hölderlin. Cette année, « Des reines sont mortes jeunes et belles » conte une étrange histoire d'amour et de mort.

AVANT de parler du romantisme, il faudrait savoir de quoi il est question. Il y a, en effet, un référent : le romantisme allemand, et il est tellement énorme que, en ce qui me concerne, je ne vois pas comment j'aurais le culot de m'en réclamer.

Que les romantiques nous soient proches, c'est autre chose. Ils le sont, d'abord, par cette sorte de douleur née de l'opposition entre leur besoin d'absolu et les exigences de la vie quotidienne. Ils le sont également en tant que sujets rêveurs, confrontés à la vie tout court, c'est-à-dire à l'histoire et à la politique. Ils nous posent toujours un certain nombre de questions auxquelles il n'a jamais été, jusqu'ici, répondu. C'est en cela qu'ils sont vivants, un peu comme une rivière souterraine qui remonte par intermittence à la surface. L'une des dernières de ces résurgences, je la vois en Amérique, vers les années 50 : c'est le phénomène de la génération « beat ».

Mais peut-on parler, en 1978, en France, sans ironie, voire sans scandale, d'un nouveau romantisme ? Qui dit « romantisme » dit isolement, susceptible de faire naître la nostalgie, dit espace, sans lequel il n'y a pas d'errance. Romantique, on pourrait l'être, à la rigueur, au fond de l'Auvergne ; en aucun cas, dans notre petit monde parisien. Et puis nous sommes plongés jusqu'au cou dans la société de consommation. C'est l'antithèse du romantisme.

N'oublions pas que Kleist est mort du romantisme ; que Lenz se tailladait la poitrine à coups de ciseaux. Nous autres, nous pétons de santé. Qu'il soit urgent de reposer aujourd'hui les questions des plus romantiques. Certes. Mais je me demande qui aura le courage de le faire.

MICHEL LE BRIS : une chance historique à saisir

Celui-ci vient du militantisme gauchiste et maoïste de mai 1968. Directeur du journal de la gauche prolétarienne : « la Cause du peuple ». Ses premiers livres, publiés dans la collection « La France sauvage », qu'il a dirigée avec Jean-Paul Sartre, sont des engagements aux côtés des Occitans, des paysans du Larzac ou des viticulteurs du Midi. Il semble qu'avec « l'Homme aux semelles de vent » (Grasset, 1977) il ait donné le signal d'un retour au romantisme. Il prépare un « Manifeste romantique », à paraître en février prochain.

JE suis romantique, tout simplement parce que je suis écrivain, c'est-à-dire quelqu'un qui pense qu'il y a une vérité de la fable, en opposition au philosophe et au rationaliste pour qui celle-ci est de l'ordre du mensonge.

Il ne s'agit pas, en ce qui me concerne, d'énoncer une nouvelle théorie, une nouvelle philosophie, au moment où toutes les autres sont mortes, mais de réaliser une expérience spirituelle, ou, pour employer le mot d'Antonin Artaud : « une métamorphose des conditions intérieures de l'âme ». *Le matérialisme bourgeois a mis en avant une masse de clichés qui entourent le mot « romantisme ». Ne les répétons pas. Ce que peut et doit être le romantisme aujourd'hui n'est autre que ce qu'il a toujours été : la rébellion contre cette entreprise d'anéantissement du sujet qu'est le monde moderne, l'affirmation, contre tous les systèmes, d'une conception esthétique et morale du monde.*

Né au bord de la mer de Bretagne, j'avais découvert, à quinze ans, à travers « l'Ame romantique et le rêve », *d'Albert Beguin, ces grands frères que sont les romantiques allemands. Mais il y eut la brisure de Mai 68, « la Cause du peuple », les huit mois passés à la prison de la Santé. C'est avec* l'Homme aux semelles de vent *que les morceaux se sont recollés.*

Je ne crois pas que notre époque soit spécialement romantique. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu d'époque romantique. Puisque ce mouvement est une rébellion contre la société. Mais il y a aujourd'hui une chance historique qu'il faut saisir. Alors que les romantiques du dix-neuvième siècle ont fini par être écrasés par la Révolution marxiste, deuxième version, après 1789, de l'accouplement monstrueux de l'Etat et de la Révolution, nous vivons, nous, au milieu de l'effondrement de toutes les idéologies.

Profitons-en pour réaffirmer la puissance de l'esprit.

XAVIER GRALL : vous avez dit romantique...

Nos lecteurs connaissent bien ses ardentes chroniques bretonnes. Mais on lui doit aussi des poèmes et deux romans dans les années 60. Son dernier livre, paru cet automne, une « Stèle pour Lamennais », lui a valu des polémiques avec Henri Guillemin et son précédent, « le Cheval couché », avec Jakez Helias.

ME voilà embarqué dans le nouveau romantisme ! Et allons-y... Il est heureux tout de même que l'on marginalise mon enrôlement en me classant dans une catégorie qui a, tout du pléonasme : le romantisme breton. Cependant, Indien en terres hexagonales, ou si vous préférez Natchez en Cornouaille — ô Chateaubriand ! — c'est au groupe sud-américain Hora Zero que j'adhère avec le plus de sympathie. Je demande le Pérou, quoi !

L'équipage de la goélette nouvellement romantique m'est parfaitement inconnu : je n'académise pas chez Gonzague, je n'écologise pas chez Brice. Je vois Poivre en Arvor, à la télé, comme tout le monde. Jean-Edern, bien sûr, je connais. C'est un voisin, et il se bretonnise. Pourquoi pas ? Mieux vaut tard que jamais.

Les sœurs Brontë dans la désolation des moors, les Irlandais à la fois réalistes et enchanteurs, oui, c'est ma famille. Plus près de nous, Michel Le Bris revenu des terres glaciales du rationalisme, sur des semelles de vent, m'est proche par sa quête fiévreuse d'une liberté profonde, musicale, spirituelle. Nous voilà loin de la ridicule bataille d'Hernani et du spleen en Lancia et costard chic.

Vous avez dit romantique ? Je dis que nous aimerions qu'on nous foute la paix, ici, en Bretagne...

JOEL SCHMIDT : j'avais un grand-père qui venait de Cologne

Fils d'Albert-Marie Schmidt, sa première vocation est l'histoire du monde antique (Les Antonins, Cléopâtre, la mythologie grecque et romaine) ; mai 68 l'en détourne pour l'aiguiller vers le roman : « le Fleuve des morts » (1975), et, cette année, « Casino des brumes », variation wagnérienne et onirique sur une ville dominée par un musicien.

DOIS-JE me considérer comme romantique ? Sans doute, puisqu'on me le dit de tous côtés. Les lecteurs comme les critiques me comparent à Hoffmann, à Wagner, à Edgar Poe. En tout cas, il ne s'agit pas chez moi d'une prise de position littéraire consciente. Ce romantisme qu'on m'attribue et que je ne refuse pas, peut-être le dois-je à mes origines germaniques. Parisien de naissance, j'avais un grand-père qui venait de Cologne et ressemblait à Hindenburg.

Pour moi, être romantique en 1978, c'est aimer la poésie, l'évasion, la fiction, et donner une grande importance à l'imaginaire. Il ne s'agit pas de rejoindre les écrivains du dix-neuvième siècle, mais de refuser de se laisser posséder par l'actualité.

Etre romantique, c'est être fondamentalement contre la mode, parce que la mode c'est les autres, et que la littérature qu'on nous « sert » aujourd'hui est primaire, démagogique et donc positivement réactionnaire.

Nous autres, qu'on dit « romantiques », nous sommes les écrivains d'une littérature du silence, en marge, loin du succès, hors concours et dont l'utilité est de témoigner que l'invention, l'ailleurs, ne sont pas morts.

Le fond de l'air est jaune

ON nous a fait le coup des « nouveaux » philosophes : une dizaine de jeunes gens vinrent proclamer d'un ton péremptoire et devant une gerbe de micros soudainement tendus que Marx veillait en personne au mirador du goulag.

La nouvelle étonne encore.

On a tenté devant nos yeux toujours éblouis de mettre sur orbite une poignée de « nouveaux » économistes : las ! la gauche n'était pas au rendez-vous de l'histoire.

Voilà que, depuis peu, des écrivains experts en marketing, et affectés de cette sensibilité fébrile qui, une fois imprimée, assure de beaux tirages, tentent de pousser sur la scène des médias un « nouveau » romantisme.

A priori, cette tentative ne devrait guère changer la face du monde. Certes, pendant un temps, verrons-nous ces jeunes gens occuper à la télé l'essentiel des émissions culturelles et donner leur opinion — évidemment informée — sur la « bande des quatre » et les vertus supposées des grosses cylindrées.

Mais n'est-il pas vrai qu'il y a un renouveau du romantisme ? Qu'il paraît une floraison d'ouvrages consacrés à ce moment ?

Le romantisme est à la fois mouvement littéraire du dix-neuvième siècle et constante de la pensée occidentale et il ne paraît pas (pas encore) plus de livres sur ce sujet que les autres années. Mais si l'opération réussit, dans la cacophonie à venir, les ouvrages de qualité risqueront fort de ne pas avoir l'audience qu'ils méritent.

Il s'agit en fait d'autre chose. Qui croit encore aujourd'hui qu'un mouvement, que des idées naissent spontanément, sans lien direct avec la situation historique et économique d'une société ? Si des apprentis sorciers prétendent maintenant remettre en usage le romantisme, c'est que la voie de la régression est ouverte.

Possible dans une France en proie à une crise de société.

Possible dans la France de 1978, où l'abandon des valeurs et la confusion des idées rendent facile une foisonnante édition (réelle celle-là) sur la collaboration et ses affidés tandis que des résistants devisent avec leurs anciens adversaires devant des téléspectateurs ébahis par tant de courtoisie.

Le romantisme ne réunit pas seulement une brochette d'artistes du siècle dernier, aussi différents les uns que les autres, mais regroupés sous un vocable commun pour la commodité des auteurs de manuels. Ce n'est pas seulement Michelet, Hölderlin, Novalis, Lamartine, Chateaubriand : c'est aussi une imprécision, un « flou » artistique : à l'auberge espagnole du romantisme, chacun apporte ses obsessions. Les idéologues font la cuisine.

« Le fond de l'air est romantique. » Ainsi était titrée une enquête du magazine féminin de grande diffusion, *Elle* (1). « *Que veut dire être romantique quand on a dix-huit ans ?* », était-il demandé à cinq jeunes gens. Voici ce qu'on pouvait relever parmi les réponses : « *Les valeurs, nous ne les considérons plus d'un point de vue moral, mais esthétique* » ; « *Je pense souvent à la mort, presque comme à un soulagement* » ; « *En politique, tout le monde sait que les carottes sont cuites* » ; « *La politique je la laisse à ceux qu'elle fait vivre : je suis un solitaire, un individualiste* » ; « *Et puis la société de consommation, il faut en profiter. On sait qu'elle est pourrie, pas besoin d'en faire une critique radicale, mieux vaut vivre dans une marginalité concertée... S'éclater le plus vite possible, aller très loin, à fond.* »

La France de 1978 connaît le chômage le plus important depuis qu'elle est industrialisée : voilà le réel. Son avenir est celui que lui laisse la division internationale du travail ; c'est-à-dire, celui que lui réservent les sociétés multinationales. Une partie de la jeunesse et de la population sont en voie de marginalisation.

Quand la réalité est déplaisante, fuyons-là, « éclatons-nous ». Que la diversion nous divertisse.

Le spectacle est prêt pour le bon peuple. Les « nouveaux » romantiques, trop pressés, qui prennent le vieux pour du neuf, fournissent la claque et le rideau de fumée. En coulisse, on se prépare à redistribuer les cartes.

Ne faut-il pas le dire avant que ne se déchaîne une pseudo-bataille d'*Hernani* et que ne s'étende la grande confusion propice aux renoncements inavouables ? Le fond de l'air n'est pas romantique. Il est jaune.

BERNARD ALLIOT.

(1) *Elle*, numéro du 27 novembre 1978.

romantisme

Retour aux sources

Les frères Schlegel, précurseurs de notre modernité

En 1800, à Iéna, autour de la revue l'Athénaeum, *les frères Schlegel et leur groupe inventent la théorie du romantisme allemand. Jusqu'ici, leurs textes majeurs n'avaient pas été traduits. Deux professeurs de l'université de Strasbourg, Ph. Lacoue-Labarthe et J.-L. Nancy, nous les font découvrir en les assortissant d'un commentaire où ce premier romantisme apparaît comme le précurseur de la littérature moderne et de ses interrogations.*

Philippe Lacoue-Labarthe a bien voulu répondre à nos questions.

« Comment est né ce livre ?

— Jean-Luc Nancy et moi, nous sommes partis de cette constatation stupéfiante : voilà plus de cent cinquante ans qu'on emploie en France le mot « romantisme ». Or les textes essentiels de ceux qui ont inventé la chose : les romantiques d'Iéna n'ont, pour la plupart, jamais encore été traduits dans notre langue.

» Nous voulions d'abord tout traduire. Et puis, nous avons fini par nous limiter aux textes parus dans *l'Athénaeum*, la revue des frères Schlegel, ou écrits parallèlement — par exemple, l'*Introduction à la philosophie de l'art*, de Schelling — par des collaborateurs de cette revue, en mettant l'accent sur tout ce qui touchait à la question littéraire. En même temps, nous nous sommes aperçus qu'il n'était pas possible de publier ces différents textes tels quels, et c'est pourquoi nous avons décidé de les accompagner d'introductions et de commentaires qui constituent à la fois un essai sur la théorie littéraire du romantisme allemand et une réflexion à notre usage sur notre travail et les motivations qui nous ont amenés à le faire.

— Le romantisme, c'est un peu l'auberge espagnole. Tout le monde semble y mettre ce qui lui plaît. De quoi s'agit-il, pour vous ?

— Tel qu'on utilise le mot, même quand il désigne le monument du dix-neuvième siècle, le romantisme couvre en effet une période énorme, qui va de 1798 à 1850-1860. Il est vrai qu'il y a de tout là-dedans.

» En ce qui nous concerne, nous nous sommes intéressés à un moment très bref : l'*Athénaeum* n'a duré que deux ans : (1798-1800), mais qui est essentiel. C'est celui où, pour la première fois dans l'Histoire, s'invente à l'intérieur de l'idéalisme allemand, c'est-à-dire d'une pensée de l'absolu (d'où le titre de notre ouvrage *l'Absolu littéraire*), le concept même de littérature.

» Les deuxième, troisième, quatrième romantismes allemands, qui sont, eux, beaucoup plus littéraires, ont marqué de leurs idées (le fantastique, le culte du Moyen Age, du lied...) notre propre école romantique. Mais, en France, on n'avait jamais connu directement les romantiques d'Iéna, sauf Novalis. Et encore, ce dernier, nous semble-t-il (en tout cas, en tant que poète, romancier et dans ses derniers travaux théosophiques) quelque peu marginal par rapport au projet de l'*Athénaeum*.

» Mais le paradoxe c'est que ce projet n'en a pas moins circulé, de façon souterraine, à travers toute notre culture et que c'est par l'Angleterre, et notamment grâce à Coleridge, qu'il a fini par rejoindre, de façon détournée, notre pays.

» Même s'il n'a pas été connu par les textes eux-mêmes, il n'en a pas moins programmé tout ce qui s'est fait en France après Baudelaire, et notamment le symbolisme (dont l'appellation même pourrait d'ailleurs fort bien s'appliquer au romantisme d'Iéna). Il y a là une sorte d'inconscient culturel de la modernité qui est véritablement fascinant. »

Une formation de philosophes

— Et en quoi consiste ce projet des romantiques d'Iéna ?

— Ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est que, de formation, ils sont avant tout des philosophes. L'influence directe qu'ils subissent, c'est Winckelmann, c'est Schiller, c'est la découverte, qui est propre aux Allemands, et qui resurgira chez Nietzsche dans son essai sur *les Origines de la tragédie* d'une Grèce dyonisiaque opposée à la Grèce apollinienne classique.

» Leur théorie, c'est qu'il faut dépasser l'opposition entre la grande littérature grecque et cette autre littérature (débutant vers la fin du Moyen Age, avec des figures comme Dante, Pétrarque, Cervantès, Shakespeare) que Lessing, en réaction contre le classicisme français, appelait « moderne » et qu'eux baptisent « romantique ». Une synthèse dialectique de ces deux littératures doit être construite, qui aura le caractère classique de la première, renforcé par tout ce que les modernes, italiens, espagnols et anglais, ont découvert depuis lors.

» Tout cela est, comme vous le voyez, beaucoup plus proche de Hegel que des recherches sur le chant populaire prônées par les romantiques postérieurs.



Les frères August et Friedrich Schlegel.

» Il s'agit d'une vision de l'histoire partagée entre deux grandes périodes : le moment grec antique et le moment européen moderne, en attendant le troisième, qui sera la synthèse des deux autres. »

Une postérité inédite

— Nous voilà très loin des brumes nordiques auxquelles est attaché généralement chez nous le mot « romantisme ».

— C'est justement un mot que les romantiques d'Iéna n'emploient guère lorsqu'ils parlent d'eux. S'ils le font, c'est uniquement sous la forme adjective. Quant à la mode romantique qui sévit alors indubitablement en Allemagne, ils la méprisent, car elle joue trop, à leurs yeux, avec le sentiment, le fantastique, le mystère et un culte de la ruine qu'ils jugent facile et insuffisant. Ce sont, en fait, les adversaires du groupe d'Iéna qui, les premiers, les ont qualifiés de « romantiques ».

— Mais alors, que voulaient-ils au juste ?

— Eh bien, ils ne le savaient pas trop eux-mêmes, ils n'ont d'ailleurs pas de nom pour définir leurs conceptions. Dans l'extrême rapidité avec laquelle ils ont travaillé, il faut reconnaître que celles-là n'ont pas toujours été bien tirées au clair et que des contradictions existent. C'est par exemple Friedrich Schlegel affirmant, d'une part, que la poésie est « *infinie et infiniment progressive* » et n'hésitant pas à dire, par ailleurs, « *le moindre fragment que nous écrivons est déjà romantique* ».

» Vous avez d'ailleurs, c'est frappant, tout un côté dix-neuvième siècle, dans certains fragmentus de l'*Athénaeum*, avec une morale, une mythologie que je rattacherai directement aux *Lumières*, et une formulation qui rappelle les maximes de Chamfort.

» Tout cela n'empêche pas les romantiques d'Iéna d'avoir inventé quelque chose qui n'avait jamais vu le jour avant eux. Jusqu'alors, les groupes littéraires fonctionnaient de manière compartimentée (les Encyclopédistes eux-mêmes avaient chacun une spécialité), et les théories qu'ils énonçaient étaient essentiellement rhétoriques et techniques. Avec les Romantiques d'Iéna, on voit apparaitre pour la première fois un groupe homogène, fermé sur lui-même, se voulant purement artistique et dirigé de manière ferme par Friedrich Schlegel, un personnage très dynamique, qui est beaucoup moins d'ailleurs un créateur qu'un théoricien et un animateur. Lorsqu'on regarde fonctionner ce groupe, il me semble qu'on y découvre déjà toutes les caractéristiques de ce qu'on appellera plus tard les groupes d'avant-garde.

» L'autre nouveauté, c'est le fait qu'ils ont refusé de différencier la pratique de la théorie littéraire. C'est la fameuse phrase de Schlegel disant que « *un roman doit être aussi une théorie du roman* » et son rêve d'une union de la poésie et de la philosophie qui scandalisait tant Mme de Staël. Celle-ci ripostait en demandant si Homère, Dante ou Shakespeare avaient eu besoin de cette métaphysique pour être de grands écrivains ? »

» Bref, vous voyez où cela mène. Il s'agit vraiment de la mise en place d'un type de littérature qui est peut-être celui-là même que nous connaissons aujourd'hui : à savoir, une littérature critique, fonctionnant dans un échange perpétuel entre le discours intellectuel et le discours de fiction. Et là, vous avez manifestement toute une tradition que l'on aurait maintenant les moyens de reconstituer et qui passerait, en France, par les symbolistes, les surréalistes, Blanchot, Bataille et irait jusqu'au groupe *Tel Quel*.

S'arracher à l'idéalisme allemand

— Que pensez-vous de la vague néo-romantique à laquelle on assiste aujourd'hui, en France ?

— Je crains qu'il n'y ait là l'éternel malentendu. Une fois de plus on baptise romantique, dans le plus grand vague historique, voire théorique, une certaine sensibilité qui n'est autre, en définitive, qu'une idéologie du sujet. Certains déclarent qu'il faut chercher, derrière ce nouveau romantisme, le dégoût de la politique, après l'échec de mai 1968. Je veux bien, mais n'oublions tout de même pas que les romantiques d'Iéna étaient au contraire des gens qui accédaient à la politique, par l'intermédiaire du bouleversement de la Révolution française. Les textes politiques, cités dans notre ouvrage, sont révélateurs. Que, plus tard, il y ait eu, chez certains, un refus et que Schlegel ait fini dans la peau d'un conseiller de Metternich, ne change rien à l'affaire et s'explique par le choc en retour qu'a été pour l'Europe l'invasion napoléonienne.

» Ce qui me fait peur dans la mode romantique actuelle, c'est qu'au lieu d'avoir une attitude prudente et critique, on fait du romantisme un cheval de bataille contre autre chose, qui est d'ailleurs tout aussi vaguement défini. Même Michel Le Bris qui, lui, connait au moins une certaine partie de la philosophie romantique allemande, commet l'erreur de conférer au romantisme une valeur mystique.

» Ce que nous avons voulu faire est tout différent. Nous n'avons pas cherché à exhumer le romantisme pour le proposer comme une nouvelle mythologie, mais en parlant de ce mouvement, régler un compte avec notre préhistoire. Montrer qu'un certain nombre de choses avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord ont été, en fait, construites par les romantiques et qu'on ferait mieux de le savoir.

» Prenez les débats autour du surréalisme, du groupe *Tel Quel* ; s'ils ont perdu de leur force et de leur précision, cela est dû au fait que tout le monde ignorait cette histoire qui était enfouie là-dessous.

» L'espace philosophique à l'intérieur duquel est apparu le romantisme, à savoir celui de l'idéalisme allemand, n'a cessé de dominer toute l'Europe philosophique et intellectuelle depuis 1800, et c'est précisément, nous semble-t-il, ce dont nous devons nous arracher aujourd'hui.

» Voilà pourquoi, nous parlons de vigilance critique à l'égard du romantisme. »

Propos recueillis par
J.-L. DE RAMBURES.

★ L'ABSOLU LITTERAIRE, de Ph. Lacoue-Labarthe et J.-L. Nancy. Le Seuil. Coll. « Poétique », 450 p. 69 F.

Ou lire les romantiques allemands ?

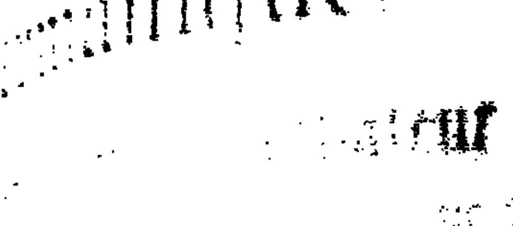
Une anthologie en deux volumes a été publiée dans la « Bibliothèque de la Pléiade ». Elle est encore disponible :

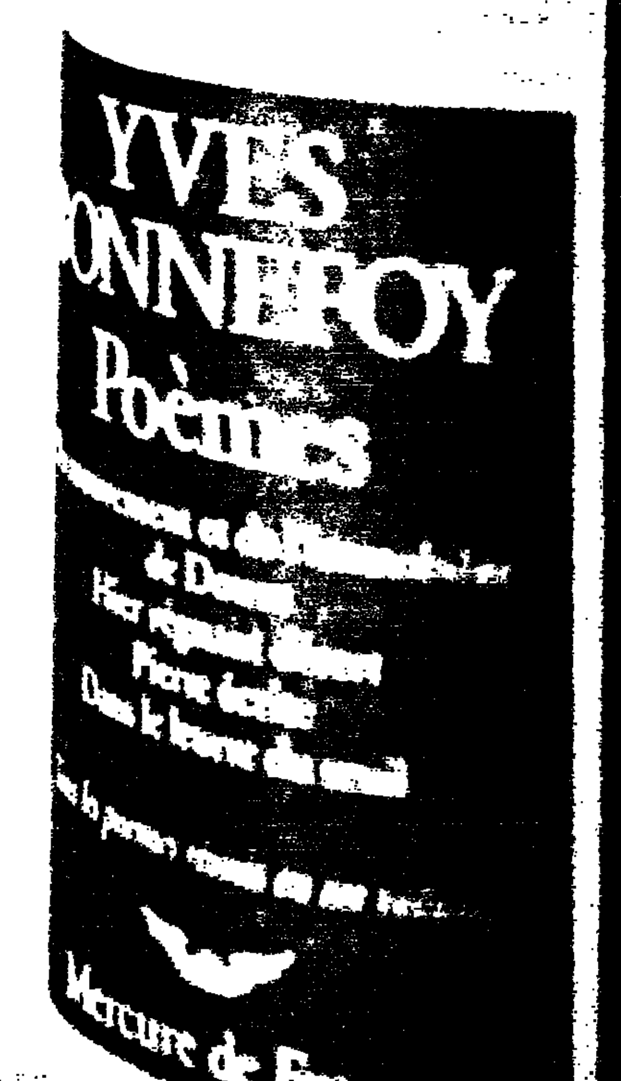
— Le premier tome, sous la direction de Maxime Alexandre, date de 1963 et contient des textes de Jean-Paul, Novalis, Friedrich, Schlegel, Tieck, Hoffmann, Kleist, La Mothe-Foucqué (Gallimard, 1606 pages, 115 F).

— Le deuxième tome a été publié en 1973 avec une introduction d'Erika Tunner et des notes de Jean-Claude Schneider. Il présente des textes de Bonaventura, Brentano, Bettima et Achim von Arnim, Grimm, Chamisso, Kerner, Moricke et Büchner (Gallimard, 1 745 pages, 120 F).

Il existe aussi une anthologie en un volume présentée et, en partie, traduite par Armel Guerne chez Desclée de Brouwer, dans la collection « Bibliothèque européenne ». Publiée en 1956, rééditée en 1963, elle est épuisée, mais en cours de réimpression.

Le renouveau d'intérêt pour le romantisme allemand, qui s'est manifesté notamment par l'exposition de l'Orangerie en 1976, a entraîné plusieurs publications importantes : *les Œuvres complètes* de Novalis ont été publiées en deux volumes chez Gallimard en 1975 dans une traduction d'Armel Guerne (voir « le Monde des livres » du 21 mars 1975), ainsi que la *Correspondance* de Kleist traduite par Jean-Claude Schneider. Du même Kleist, Armel Guerne a publié chez le jeune éditeur Phœbus l'intégrale des nouvelles en deux volumes.





germaniques

Marcel Brion, l'initiateur

● ***Après les hommes de** l'Allemagne romantique, **les œuvres et leur voyage.***

FRIEDRICH SCHLEGEL, l'un des fondateurs historiques du romantisme allemand, écrivait à son frère August : « *Je ne puis guère t'envoyer une explication du mot « romantisme », car elle fait cent vingt-cinq pages.* »

Pour Marcel Brion, la définition n'est guère plus précise puisque, dans le quatrième tome de son livre *l'Allemagne romantique* (les deux premiers avaient été consacrés aux écrivains eux-mêmes et les deux suivants aux œuvres, avec comme thème « le Voyage initiatique »), il a choisi d'analyser, à côté de l'*Anton Reiser*, de Karl Philipp Moritz, du *Peintre Nolden*, d'Eduard Mörike, des *Mines de Falun*, d'E.T.A. Hoffmann, du *Wilhelm Meister*, de Gœthe, des œuvres écrites en 1913 comme *la Mort à Venise*, ou en 1924 comme *la Montagne magique*, de Thomas Mann, l'*Andreas ou les conjurés*, de Hugo von Hofmannsthal, publié en 1932 ; et même *Henri le Vert*, qui est d'un romancier classé généralement parmi les réalistes, Gottfried Keller. Ce parti pris risque fort d'être considéré par les puristes comme une confusion arbitraire entre le mouvement romantique qui s'étend en Allemagne sur le premier tiers du XIXe siècle et cette pulsion voyageuse, cette *Wanderlust*, qui, elle, semble être une constante de l'âme germanique.

Qu'est-ce que le *Wandern* ? Mot-clef et, par là même, intraduisible de la langue allemande ? Il désigne à la fois le voyage et l'excursion, voire l'errance : *Wandern* de l'apprenti qui fait son tour d'Allemagne, de l'artiste qui va s'instruire en Italie, de l'étudiant allant d'université en université, comme le héros de la *Chronik des Fahrenden Schülers* (chronique de l'écolier itinérant), de Clemens Brentano.

Un art de vivre

Dans un précédent volume, Brion nous avait montré comment ce mot, à la fois si simple et si mystérieux, avait trouvé sa transposition littéraire dans le « roman d'initiation », genre, lui aussi, bien typiquement germanique. Il analyse aujourd'hui les plus caractérisriques de ces œuvres, dont le point commun est que le voyage s'y déroule en réalité à l'intérieur de l'âme du héros et il nous fait découvrir comment la conception même du voyage initiatique a évolué d'époque en époque et d'auteur en auteur.

A l'aube du dix-neuvième siècle, le « Bildungs-roman », encore marqué par la philosophie optimiste du Siècle des Lumières, constitue un art de vivre. Un certain pragmatisme domine les œuvres. Le voyage de Wilhelm Meister reproduit les rites de l'initiation maçonnique. Quittant, à travers une série d'épreuves, le monde des erreurs et des illusions représenté par le théâtre et les comédiens, Meister accède à l' « *unique et entière réalité* ». Lors du parcours d'*Henri le Vert*, de Keller, ce sont des figures féminines qui servent de balises. Elles lui révéleront cette sagesse qui consiste à s'accepter, en renonçant à une illusoire vocation de peintre raté, pour s'en retourner vivre au pays natal l'existence mesquine mais sereine d'un gratte-papier célibataire. Au terme de sa descente infernale dans la mine de Falun, Elis Fröbom, le héros de Hoffmann, se perdra pour se retrouver : il sera délesté de tout ce qui pèse et qui le retient au niveau terrestre afin qu'il puisse accéder au délire du trépas, signe supérieur d'un véritable commencement. Quant aux errances d'Anton Reiser, parcourant les routes de Thuringe, son Homère de poche en main, à la recherche d'un directeur de théâtre, elles ne sont que la parabole traitée sur le mode parodique par Karl Philip Moritz de ce qu'est toute vie humaine : quête de quelqu'un, de quelque chose, de la pierre philosophale, de la quadrature du cercle, de la princesse lointaine, des gallons de Vigo, etc.

Une manière de mourir

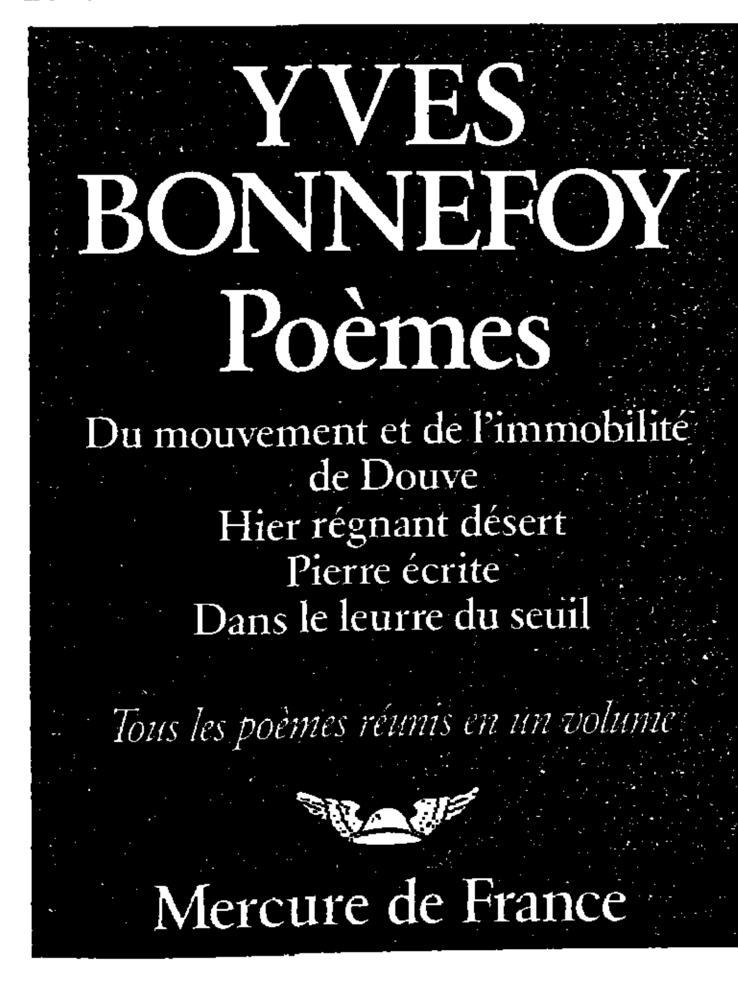
Thomas Mann accomplit un renversement des valeurs. D'art de vivre, le roman d'initiation devient itinéraire de la mort. Comme le montre Marcel Brion, la réussite et l'accomplissement font place à l'anéantissement. *La Mort à Venise* est un roman d'éducation à rebours et le bel adolescent Tadzio incarne à la fois Eros et Thanatos.

L'une des originalités de ce livre consacré au « voyage initiatique », c'est qu'il se présente lui-même comme un labyrinthe. Sautant allègrement à travers le temps et l'espace, Brion ouvre mille pistes subtiles : comparaison entre le théâtre de Wilhelm Meister et le Grand Théâtre de l'Oklahoma de l'*America* de Kafka ; entre le personnage énigmatique de Mignon et celui non moins ambigu de Séraphitus-Séraphita de Balzac ; réflexions sur les différentes conceptions de la « descente aux enfers » depuis l'*Odyssée* jusqu'à *la Montagne magique*, en passant par les contes populaires kirghizes...

Certes, dans l'analyse parfois trop minutieuse de certaines œuvres, encore à peu près inconnues des Français, il arrive qu'on s'égare. Mais quelle merveilleuse invite à la découverte d'un genre littéraire qui redevient, par les constances de l'histoire, si fortement à la mode aujourd'hui.

BERNARD DA COSTA.

★ L'ALLEMAGNE ROMANTIQUE. Tome 2 : « Le Voyage initiatique », Albin Michel, 328 p., 55 F.



romantisme

La France et ses frénétiques

C'EST Charles Nodier, l'admirable « causeur » de l'Arsenal, qui a fait la fortune du mot « frénétique », l'appliquant à une série d'ouvrages qui venaient du roman noir, mais qui, dans leur désordre même, désignaient l'inconfort d'une époque. Ce genre-là fut l'apanage des Jeune France et des bousingots. On buvait dans des crânes, et on rêvait d'une autre vie. Il y avait de l'outrance, mais elle servait de masque à un désespoir certain. A peine calmée la fièvre des Trois Glorieuses, et lorsque se coucha le soleil de Juillet, ils se retrouvèrent tous sous le parapluie de Louis-Philippe, et en pleine gérontocratie d'hommes et d'idées. Le mal du siècle, comme a dit Pierre Barbéris, était le désemploi de soi-même. Le Trialph de Charles Lassailly le dit nettement : « *Vous êtes les membres froids d'un cadavre. Ce que vous appelez ordre ou liberté, c'est du galvanisme. Sautez, grenouilles !* »...

On a dit, au fil du temps, que le chef-d'œuvre du frénétique était un curieux livre titré : *les Roueries de Trialph, notre contemporain avant son suicide*, paru en mai 1833. On commença par le ranger non loin d'*Un roman pour les cuisinières*, ce livre de Cabanon qui faisait les délices de Paul Eluard, et dans le voisinage de *Champavert* de Pétrus Borel. Le drame, c'est que le livre de Lassailly était introuvable. On le découvre actuellement en librairie, et c'est tant mieux. L'occasion est bonne, en effet, de renouer avec la production de cette génération perdue qui fut celle de 1830. Jean-Luc Steinmetz, dans une excellente anthologie, nous invite à ces retrouvailles-là. Rabbe, Philothée O'Neddy, Esquiros (1), Lefèvre-Deumier, et ce génie de Xavier Forneret méritent attention. Trialph est peut-être, plus qu'on ne croit, notre contemporain.

Il y a dans l'ouvrage de Lassailly un *ton* extraordinaire. On devine, dans le lointain, Lautréamont et ses *Chants de Maldoror*. Comme le dit Trialph : « *Mon siècle est doctrinaire et politique, en religion, en amour, en haine, etc. Mon siècle pense beaucoup ; mais n'agit jamais. Mon siècle sera rangé, par les contrôles de la postérité, dans l'ordre des ruminants.* » Les images fortes ne manquent pas. Elles proviennent d'une impatience dévorante. Que penser, par exemple, de ceci : « *Je suis en fonds d'originalité, eu égard à mon siècle, que je représente symboliquement pourtant ! Donc, le siècle étant menacé d'un cataclysme, je dois ma carcasse aux requins de la mer !* » ?...

Charles Lassailly, qui était originaire d'Orléans, mourut fou à l'âge de trente-six ans. Il eut faim et froid de sa naissance à sa mort. Il dira, dans ce roman qui n'en est pas un : « *J'ai tout désaimé !* » Mais ce mot pourrait assez bien convenir à ses compagnons tels que Jean-Luc Steinmetz nous les donne à lire, et qui sont, dit l'anthologiste, des poètes « *de la négativité* ». Oui ! Mais des écrivains d'un malaise à vivre qui provient de l'effondrement des espoirs. Les bousingots ne manquaient pas de théâtralité. Ils se reconnaissaient dans Hernani, mais ils se retrouvaient dans Ruy Blas. La gloire, la mort. Forneret écrivait : « *La folie, c'est la mort avec des veines chaudes.* »

La France frénétique, telle que ces jeunes gens nous la donnent à comprendre, était autre chose qu'un sursaut de littérature. Lassailly dénonce : « *La littérature crée des mœurs aux sociétés qui veulent sembler vivre.* » Refuge, si l'on veut. Pis-aller, si l'on préfère. Le vouloir-vivre n'est pas simplement un mot. Je crois bien que Trialph, si longtemps occulté, trouvera ses échos aujourd'hui.

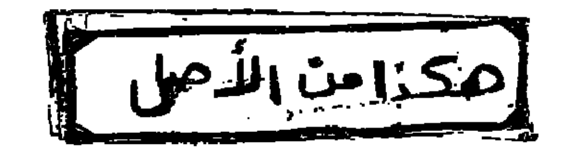
HUBERT JUIN.

★ LES ROUERIES DE TRIALPH, NOTRE CONTEMPORAIN AVANT SON SUICIDE, par Charles Lassailly. Editions Plasma, 191 p., 35 F.

★ LA FRANCE FRENETIQUE DE 1830. Choix de textes par Jean-Luc Steinmetz. Editions Phébus, 569 pages, 76 F.

(1) Le maître-livre d'Alphonse Esquiros : *le Magicien*, reparaît ces jours-ci aux Editions de l'Age d'homme, à Genève.





lettres étrangères

Trakl dans « la Délirante »

AVEC Georg Trakl (né à Salzbourg en 1887, mort le 3 novembre 1914 à l'hôpital militaire de Cracovie), on a affaire à quelqu'un qui, en dépit de sa force physique, dont on sait qu'elle pouvait aller jusqu'à la brutalité, s'est éprouvé très tôt comme « *dépourvu de substance* », un fantôme, un étranger, le dernier descendant d'une race maudite et dégénérée, un homme écartelé entre l'avidité et l'effroi de vivre, errant dans, ou plutôt le long d'un monde lui-même déjà passé, condamné à une fin atroce, imminente.

Aussi le mouvement profond de ses poèmes apparaît-il d'abord comme celui d'une marche, d'un cheminement parfois tranquille, le plus souvent égaré, et qui s'achève presque toujours en dérive. Trakl ressemble beaucoup au Woyzeck de Büchner qui sent le vide souterrain sous ses pas *(« Tu entends ? C'est creux ! Tout est creux là-dessous! »)* ; et d'ailleurs, l'un de ses poèmes de 1910, *la Vallée sauvage* (on le trouvera dans les *Œuvres complètes*, traduites par J.-C. Schneider et M. Petit, chez Gallimard), semble un écho direct de l'œuvre de Büchner.

On le dirait en proie à un perpétuel vertige qui brouille la vue, mêle les temps, juxtapose souvenirs, sensations présentes et rêves, confond les vivants et les morts ; et il est vrai que la mort et le mal, en ce qu'ils ont de plus destructeur et qu'il a vécus tels, violemment, à la limite de la folie, sont toujours proches de cet homme que l'on retrouve sans cesse marchant *au bord* de la réalité (murs, rivière, forêt), comme si entrer dedans lui était interdit ou devait signifier l'anéantissement. Mais ce que la traduction de Gustave Roud que publie aujourd'hui, sous forme posthume, l'éditeur de *la Délirante* rend plus sensible qu'aucune autre, c'est la beauté véritablement magique des haltes, des répits dans cette dérive.

Le regard de Trakl accueille en effet avec autant de force les révélations horribles que les entrevisions merveilleuses. Il saisit des perspectives d'une pureté égale à celles qui s'ouvrent dans les proses de Rimbaud, qu'il admirait tant : « *Au carrefour quelqu'un t'a quitté et tu regardes longuement en arrière. Un pas d'argent dans l'ombre des pommiers bas. La pourpre des fruits brille aux ramures noires et le serpent dans l'herbe change de peau.* » Et je pense à une simple phrase, ailleurs : « *O le zèle des abeilles, la verte couronne des noyers, les orages qui s'éloignent!* » Il faut toute la subtilité de toucher d'un authentique poète pour faire entendre en français ces inflexions qui découragent, victorieusement, le commentaire.

Un homme du couchant

Trakl est un homme du couchant, du couchant du temps (de l'Occident), c'est-à-dire, profondément, notre contemporain ; un homme de l'automne, sa saison préférée, avec ce qu'elle suppose d'effroi devant la nuit et l'hiver proches ; mais qui, malgré ses hantises (le double qui se retourne contre lui, tour à tour victime et bourreau, le père trop vieux, la mère au visage pétrifié, la sœur trop aimée, partout poursuivie, qui est un ange ou une flamme dévorante), connaît dans le flamboiement de cette heure, de cette saison, de miraculeux suspens où les fruits parvenus à maturité éclairent comme des lampes, où l'air se fait absolument transparent comme une source.

Certes, la barque humaine, dans l'avant-dernier poème de Trakl, « *sombre/A la face muette de la nuit* », dans le bruit d'armes et les gémissements de ce commencement de guerre à quoi lui-même n'a pas survécu. Il n'empêche que la même barque aura bercé le cœur d'Elis, l'enfant d'autrefois, le jeune mort ; qu'elle aura été une barque d'or un jour, parce que « *tout était juste* » dans sa vie. « *Qu'est-ce donc qui te force à demeurer immobile sur les degrés croulants, dans la demeure de tes pères ?* », se demande Trakl dans *Métamorphose du Malin*.

A notre tour, nous nous demandons quelle est la force qui, en si peu d'années, durement vécues, a permis à ce poète de maintenir une parole dans son égarement, de tirer de l'effondrement, sans emphase, artifice ou sensiblerie, cette musique qui est comme du baroque inverse, du baroque de la ruine ; la réponse est sans doute qu'il l'a puisée, précisément, dans ces ouvertures *brèves*, mais infiniment mystérieuses et rayonnantes.

PHILIPPE JACCOTTET.

★ Georg Trakl : « Vingt-quatre poèmes », préface et traduction de Gustave Roud (54, rue de Seine 75006 Paris. Tél. 633-91-20), 50 F.

Ismaïl Kadaré s'explique sur le réalisme social



★ Dessin de JULEM.

Ismaïl Kadaré est le premier écrivain d'Albanie qui connaît une audience internationale (1). Est-ce que, depuis le Général de l'armée morte, *cette situation crée en lui un sentiment de devoir envers le monde ? Ayant séjourné en Union soviétique, en Chine, aux Etats-Unis, en France, a-t-il conscience de faire une œuvre de caractère universel ? Nous avons profité de son récent passage à Paris pour lui poser la question.*

« Qu'il le veuille ou non, au début, l'écrivain part de sa maison et de son pays. Il m'est très difficile de me sentir universel, sans d'abord me sentir national. La *Divine Comédie*, avant d'être universelle, est imprégnée de réalité italienne. Je ne suis pas partisan de l'universel pour l'universel. Cela admis, je dois ajouter que la littérature albanaise s'est toujours naturellement tournée vers d'autres horizons. Dans notre poésie populaire, il y a deux siècles déjà, on trouvait les noms de Londres, de Berlin, de Moscou, et surtout de Paris, aussi souvent ou presque que celui de Tirana; c'est que l'Albanais, malgré ses drames historiques, s'est toujours senti concerné par les problèmes de l'humanité entière.

— *Venu d'un pays assiégé, dans une certaine mesure, n'éprouvez-vous pas la tentation de lui rendre justice ? Si tel est le cas, ne craignez-vous pas de devenir peu à peu une sorte de propagandiste de votre patrie, ce qui mettrait en danger votre objectivité ? Vous en donnez parfois l'impression, avec* le Grand Hiver.

— Rendre justice à mon pays n'est pas seulement une tentation, mais une action consciente. C'est volontairement que je tiens à mieux faire connaître mon pays. L'Albanie est un des pays civilisés les plus anciens du monde et elle est aussi l'héritière de la Grèce : seules les circonstances historiques ont coupé l'accès à mon pays. Garder ou perdre son objectivité est le droit de tout écrivain. Quant à moi, je suis convaincu que, dans *le Grand Hiver*, j'ai dit la vérité sur le conflit russo-albanais. Si l'Albanie engendre la sympathie grâce à mon roman, ce n'est pas entièrement de mon fait : les événements que je relate en sont responsables. Il est évident, par exemple, que ce n'est pas l'Albanie qui a causé le blocus de l'Union soviétique ou qui a pu la menacer... Par curiosité, j'ai essayé de lire les livres inspirés par le même événement, chez les Russes ou les autres pays socialistes. Je n'ai rien trouvé : le sujet est simplement tabou.

— *Dans* le Général de l'armée morte, *il y avait une veine satirique, qui n'épargnait pas toujours vos compatriotes. Dans vos deux livres suivants, vous vous abandonniez, avec force, au lyrisme.* Le Grand Hiver *semble plus proche des recettes du « réalisme social ». Expliquez-vous sur cette apparente évolution.*

— Je considère que *le Général de l'armée morte* est aussi réaliste-socialiste que *le Grand Hiver*. Peut-être est-ce plus manifeste pour vous dans ce dernier livre car j'y traite du communisme actuel. La veine satirique, elle aussi, fait partie du réalisme socialiste. Je ne ménage pas certains personnages : il y a, dans *le Grand Hiver*, des Albanais haïssables.

— *Vous êtes député au Parlement de votre pays. Littérairement, est-ce que cette situation ne gêne pas la liberté de l'écrivain ? Le rôle de porte-parole n'est-il pas quelquefois pesant ?*

— Il y a chez nous deux cent cinquante députés. Je représente Tirana au Parlement depuis 1970. J'écrivais de la même manière qu'aujourd'hui avant d'être élu au suffrage universel. Et ce sera encore vrai si je ne suis pas réélu.

— *Vous avez publié jadis de remarquables poèmes de nostalgie, que l'on peut comparer aux premiers écrits de Rafael Alberti. Cet épanchement romantique est-il encore possible aujourd'hui ?*

— Je n'écris plus que rarement des poèmes. Mon dernier recueil, qui s'intitule *Epoque*, a paru en 1976. La presse l'a qualifié de très lyrique. Son humeur est philosophique et intime, sans prédominance sociale. J'y traite de sujets peu actuels comme le cheval de Troie, la pyramide de Chéops, Laocoon...

— *Dans l'ensemble, acceptez-vous la notion de message social ou patriotique ?*

— Absolument.

— *Combien y a-t-il de lecteurs dignes de ce nom, en Albanie ?*

— En gros, cent mille lecteurs réguliers, sur deux millions et demi d'habitants. Un roman de qualité tire à vingt mille exemplaires, qui se vendent en deux semaines. Le prix en est très modique : l'équivalent de 6 francs pour un volume de trois cents pages. Il s'agit surtout d'écrivains albanais, inconnus en France.

— *Quel est le tirage, chez vous, du* Général de l'armée morte ? *Et celui du* Grand Hiver ?

— 100 000 pour le premier, 50 000 pour le second.

— *Quels sont les écrivains d'autres pays, qui ont eu une influence sur votre formation ?*

— Shakespeare, Maïakovski, Brecht.

— *Quels sont les écrivains occidentaux ou russes qu'on lit le plus chez vous ?*

— Cervantès, Shakespeare, Gogol, Pouchkine, Thomas Mann, Swift, Byron, Shelley, Dreiser, Gorki, Lorca, Asturias.

— *Et les écrivains français ?*

— Flaubert, Hugo, Balzac, Stendhal, Maupassant, Zola, France, Eluard, Saint-Exupéry, Maurice Druon.

— *Quels sont les écrivains albanais que nous devrions traduire, en premier lieu ?*

— Les ballades populaires, depuis dix siècles. Le poète Ieronim Derada, au temps du romantisme : il avait d'ailleurs correspondu avec Lamartine et Hugo. Naïm Frashéri, poète national de la fin du romantisme. Lasgush Poradeci, poète lyrique des années 30. Et aujourd'hui, les romans de Dritero Agolli. »

Propos recueillis par ALAIN BOSQUET.

(1) Alain Bosquet a rendu compte du dernier livre de l'écrivain albanais *le Grand Hiver* (Fayard), le 6 octobre 1978.





sciences humaines

Le cri d'alarme d'une psychanalyste

JOYCE MAC DOUGALL, psychanalyste anglaise exerçant depuis vingt ans à Paris, ne ressemble en rien à ces psychothérapeutes qui, dans le train-train de leur pratique quotidienne et de leurs séminaires hebdomadaires, contribuent à faire de leurs patients des individus vêtus d'ennui, démystifiés jusqu'aux entrailles, hochant la tête devant les mythes humains.

Bien au contraire, face à l'emprise croissante des thérapies normalisatrices, elle estime nécessaire de tirer la sonnette d'alarme. « *Nous sommes des marginaux*, écrit-elle, *et nous nous occupons d'autres marginaux. S'il n'en était plus ainsi, si la psychanalyse cesse un jour d'être en marge des normes acceptées, eh bien ! elle ne remplira plus sa fonction.* »

La normalité, pour Joyce Mac Dougall, n'est pas, ne saurait être un concept analytique. Pas plus d'ailleurs que celui d'« *adaptation* » dont on sait qu'il est pratiquement inexistant dans l'œuvre de Freud.

Non, le terrain du psychanalyste, c'est celui de l'homme en quête de sa vérité, de son identité. *Etre témoin de sa propre division*, chercher un sens dans le non-sens du symptôme, douter de tout ce que l'on est : voilà par quoi l'on se dévoile comme candidat à une psychanalyse.

Joyce Mac Dougall parle admirablement de la moisson d'une telle investigation. « *Elle a pour but*, écrit-elle, *de nous faire découvrir tout ce que nous avons passé notre vie à ne pas savoir, de nous faire affronter tout ce qu'il y a de pénible, de plus scandaleux au fond de notre être — non seulement les souhaits sexuels interdits, mais aussi bien notre avidité pour tout ce que nous ne possédons pas, notre avarice insoupçonnée, notre narcissisme infantile, notre agressivité meurtrière* ». Ce qu'elle nous révèle, c'est non seulement que « *je est un autre* », mais qu'il est plusieurs ; pis encore : que le « je » est capable de se dissoudre, laissant la place à une angoisse sans nom.

En même temps qu'elle poursuit son plaidoyer pour une certaine anormalité, Joyce Mac Dougall se montre intriguée, presque fascinée, par ces individus bien - dans - leur - peau, adaptés et parfois suradaptés à leur environnement, qui jamais ne s'égareront dans son cabinet. Elle se demande si, au fond, ce ne sont pas eux les « *grands malades* » et s'il n'existe pas une « *normalité pathologique* » tout aussi poignante sous ses couleurs fades que les chemins de la folie.

Elle observe fort pertinemment à ce propos que chaque être humain crée toujours quelque chose dans l'espace qui le sépare de l'autre ; ce peut être une névrose, une perversion, une psychose, ou bien une œuvre d'art ou une production intellectuelle. L'enfant qui a trop vite et trop bien su se plier au monde des grands, s'est créé, lui, une carapace qui le protège de tout éveil à ses conflits névrotiques et psychotiques. Il respecte les idées reçues, comme il respecte les règles de la société ; même en imagination, il ne les transgressera jamais.

La castration des sentiments

En lisant Joyce Mac Dougall, j'ai souvent pensé à un autre psychanalyste qui, lui aussi, parlait de ces individus trop bien adaptés en des termes presque identiques. Il s'agit d'Erich Fromm, dont vient de paraître *Avoir ou être* (Laffont), réflexion sur le désastre psychologique et écologique sans précédent qui menace l'humanité. Il conseillait notamment à ses jeunes confrères de ne pas définir l'hygiène mentale comme la prévention des symptômes ni la santé comme leur éradication. « *Les symptômes*, disait-il, *ne sont pas nos ennemis, mais nos amis ; là où ils existent, il y a conflit, et un conflit indique toujours que les forces de vie qui luttent pour l'autonomie et le bonheur résistent encore.* »

Il ajoutait que les victimes vraiment sans espoir se trouvent parmi ceux qui semblent les plus normaux. « *S'ils ne se débattent même plus, s'ils ne souffrent pas et ne présentent pas de symptômes comme le font les névrosés, c'est que, très tôt dans leur vie, leur voix humaine a été réduite au silence.* »

Ne serait-ce pas dans l'acceptation résignée du sort, dans la castration des sentiments, dans la robotisation de l'être, que résiderait la véritable tragédie de l'humanité ? Joyce Mac Dougall comme Erich Fromm ne sont pas loin de le penser.

ROLAND JACCARD.

★ PLAIDOYER POUR UNE CERTAINE ANORMALITE, de Joyce Mac Dougall, édit. Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 222 p., 59 F.

histoire

Le roman noir de Montségur

● *Du catharisme au nazisme.*

CHRISTIAN BERNADAC est un Ariégeois issu des montagnes du Sabarthès, non loin de Tarascon-sur-Ariège, qui est aussi le berceau de ma propre famille. Il publie ces temps-ci un ouvrage de près de cinq cents pages intitulé : *le Mystère Otto Rahn*, et sous-titré : « Du catharisme au nazisme. » Tout un programme !

En tant qu'Ariégeois, mon premier réflexe est de dégager lâchement ma responsabilité pour tout ce qui touche à l'histoire locale de ce pays superbe et mystérieux : Niaux, Lombrives, Vicdessos, Ussat, Miglos, Lordat, Montségur, et aux légendes qui s'y attachent. Car elles sont nombreuses à voler en éclats sous la plume ardente et audacieuse de mon compatriote. Evidemment, j'ai mon idée. Mais je n'ai pas, comme lui et quelques autres, fouillé, gratté, vérifié, recoupé. Aussi, je me garderai de trancher et le laisserai seul face aux inévitables polémiques qu'il déclenchera chez nous. Nul doute qu'il saura se défendre.

Quant aux lecteurs qui ne sont ni Ariégeois ni membres des Amis de Montségur, je puis les rassurer : ce livre n'est point *destiné à une poignée d'experts* ou de fanatiques. Bien au contraire : tout en racontant l'aventure extravagante d'un des personnages les plus étranges de l'Allemagne hitlérienne, il retourne aux sources de la fascinante hérésie cathare, il met en évidence le lien que certains dignitaires nazis avaient cru déceler entre cette hérésie et leur vision démente de l'Europe et du monde.

Pour suivre le fil de ce roman d'aventures et d'espionnage, pour pénétrer dans cette bouleversante épopée qui culmina et s'immortalisa autour du bûcher de Montségur, nul n'est donc tenu de s'imposer la lecture de tel ou tel document, ou de la description des grottes de Lombrives. Mais sans doute l'historien a-t-il sacrifié au souci légitime de s'entourer du maximum de preuves.

Otto Rhan apparaît pour la première fois en Ariège durant l'été 1930. Plus exactement à Ussat-les-Bains, où les Bernadac tiennent une pension de famille. Il a vingt-six ans. Il s'est déclaré journaliste allemand « *venant de Genève pour recueillir des renseignements sur l'histoire de la période primitive cathare, en particulier aux grottes d'Ussat, puis à Lordat, Montségur, Niaux, Vicdessos* ». En dehors de quelques exceptions notoires, Rahn sera plutôt bien accueilli par l'intelligentsia locale éprise de Montségur, de son histoire, de ses symboles. Certains lui ouvriront même largement leurs archives, et mettront à sa disposition les résultats de leurs travaux personnels.

Un agent de Himmler ?

Brusquement, à l'automne 1932, Otto Rahn disparaît, laissant derrière lui des dettes et des esprits troublés. On le revoit à Paris, à Saint-Germain-en-Laye, à Foix, pour tenter de régulariser sa situation. Puis il retourne en Allemagne. En 1933, il publie un livre : *Croisade contre le Graal*. En 1937, un deuxième ouvrage : *la Cour de Lucifer*. On le retrouve ensuite dans la SS. Enfin, sa mort est officiellement annoncée par les bureaux de Himmler : elle aurait eu lieu, lors d'une tempête de neige, en mars 1939. Fini pour Otto Rahn. Jusqu'aux découvertes inédites de Christian Bernadac, qui soulèvent plusieurs questions, et, du même coup, suggèrent de surprenantes réponses.

Otto Rahn était-il un jeune Allemand passionné par la quête du Graal, les croisades, l'épopée cathare, venu sur les lieux de cette épopée pour assouvir cette passion ? Ou au contraire, comme le démontre Bernadac, était-il envoyé là par Himmler dans le but de fabriquer de toutes pièces les preuves que nazisme et catharisme avaient partie liée ? Cette mission s'intégrait-elle à la vaste opération d'intoxication menée en France à cette époque par les services spéciaux hitlériens dans le but de faciliter ultérieurement l'invasion et l'occupation ? Il y a encore plus : Bernadac avance une stupéfiante hypothèse et fournit pour l'étayer d'impressionnants arguments : Otto Rahn est-il vraiment mort en mars 1939 ou a-t-il terminé la guerre comme ambassadeur du III[e] Reich à Rome ? Sa mère était-elle juive ?

Telle est donc la trame, telles sont les révélations et les hypothèses de ce livre qui, entre Montségur et Berlin, effectue des plongées au fond d'un monde médiéval bardé de légendes éternelles. Qui frôle en permanence la provocation sans jamais y basculer. Du moins est-ce mon opinion. Car je connais des futurs lecteurs qui pourraient ne point la partager. C'est que l'entreprise de démystification conduite par Christian Bernadac s'avère impitoyable. Que d'excellents esprits bernés ! Que de tabous renversés ! Otto Rahn aurait ainsi joué ses plus farouches partisans et admirateurs. Pis : il aurait puissamment contribué à dénaturer la révolte, la doctrine, les vertus cathares. A l'heure où Darquier de Pellepoix encombre soudain l'actualité, ce livre surgit à point pour éclairer sous un jour fort inhabituel le désordre, la confusion mentale de ceux qui voulurent imposer la nazisme à l'Europe.

RENÉ-VICTOR PILHES.

★ LE MYSTERE OTTO RAHN, de Christian Bernadac. Editions France-Empire. 488 pages, 58 F.







critique littéraire

Règlement de comptes à «Sorbonne-City»

● ***René Pommier casse la baraque sophistiquée de la nouvelle critique.***

ENGLUES que nous sommes dans les complaisances parisiennes, les copinages de métier ou de maison, les ascenseurs indéfiniment envoyés et renvoyés ; châtrés par les ménagements à prendre et les services à rendre ; émasculés par les dîners en ville et les carrières à faire ; étouffés courtoisie, gavés de sirop, emmiellés de bienveillances fadasses, nous ne nous plaindrons certes pas de ce que René Pommier, au mépris de toutes ces prudences, casse à grands coups de gueule et de poing la baraque sophistiquée de la nouvelle critique.

Comme il y va ! Quel punch ! Quel cogneur ! Et vlan sur l'un, et bing sur l'autre ! A côté de ce pourfendeur, le plus pugnace de nos hommes politiques n'est qu'un blême chicaneur. Hélas ! du reste. Deux fois hélas !

Cuistres et jobards

La nouvelle critique ? *Sottise, galimatias, sornettes, fariboles, élucubrations, divagations, balivernes et foutaises*. Ceux qui la font ? *Des cuistres, des faussaires, des trafiquants, des mariolles, des obsédés et des exhibitionnistes*. Les lecteurs ? Des *jobards* et des *gogos*. L'entreprise elle-même ? Elle est d'une *outrecuidance ahurissante*, d'une *cuistrerie ridicule*, d'une *exubérante absurdité*, d'une *stupidité jubilante*. C'est une *suite hallucinante d'absurdités* : tout cela à la fois, et rien que cela.

Le cœur m'a manqué, je l'avoue, pour mener à bien le catalogue des mots doux et des noms d'oiseaux qui, pour la plus grande part, tiennent lieu d'argumentation et de réflexion à M. Pommier. Quelque lecteur le fera s'il en a le courage, et pourra dire que la moins insultante de ces considérations revient toutes les quatre ou cinq lignes ; les plus basses étant, comme il est facile de le prévoir, réservées aux deux universitaires prises à partie par l'auteur, Mme Annie Uebersfeld et Mme Josette Rey-Debove.

Ce ne sont là qu'escarmouches, et M. René Pommier se propose, après avoir ridiculisé les disciples (?), de s'attaquer au maître et de régler définitivement son compte à Roland Barthes dans le premier volume à venir d'une collection « Cuistres de notre temps ».

Tout comprendre sans effort

Ce qui est excessif n'est pas nécessairement insignifiant, et l'ouvrage de M. René Pommier ne l'est pas. Le titre même, *Assez décodé !*, en dit le projet avec un malice un peu lourde, et cinquanto lignes de la première étude (pages 17 et 18), déjà agressives mais encore lisibles, en posent la thèse.

Celle-ci porte à la fois sur la forme et sur le fond de la nouvelle critique ; ou plus exactement de la nouvelle « lecture de textes », en gestation dès les années 1950 et inaugurée moins par le *Degré zéro de l'écriture*, réflexion théorique et méthodologique, que par le *Michelet* (1954) de R. Barthes.

Sur la forme : s'il est légitime, écrit M. Pommier, « *que les linguistes, pour essayer de mieux cerner les mécanismes du fonctionnement des langues, aient recours à des termes techniques* », « *ceux qui les transposent sans nécessité de l'étude proprement linguistique aux études littéraires* » ne font par là que « *masquer l'insignifiance de ce qu'ils ont à dire* (page 18) ».

Sur le fond : « *la coterie des critiques de choc est profondément convaincue que jamais personne n'a su lire avant eux. Cela n'empêche pas qu'ils ne cessent de se contester réciproquement les résultats de leurs diverses « lectures »...*

» *Quand on prétend donner une interprétation entièrement* nouvelle de n'importe quel texte, *même des plus clairs, des plus connus, des plus commentés, de ceux que tous les lecteurs, depuis des siècles, ont sans le moindre effort compris de la même façon, il n'est d'autre recours que le sophisme, d'autre ressource que la sottise, d'autre recette que la sornette (page 18)* . »

En somme, ce qui provoque la colère de M. Pommier, c'est que l'on ose lire « autrement » les textes sacrés, et que cet « autrement » de l'interprétation passe par un « autrement » du vocabulaire. Encore, si cette curiosité sacrilège ne s'attaquait (puisqu'elle est étymologiquement « délirante ») qu'à des textes marginaux, eux-mêmes « délirants », on lui serait indulgent : que le fou comprenne le fou !

Mais non ! C'est à Proust (Ph. Lejeune, pages 20-26), à Flaubert (M. Picard, page 26-30), à Hugo (M. Caminade et Annie Uebersfeld, à Apollinaire (A. Rouveyre et G. Zayed, pages 51-70), à Molière, enfin et surtout (pages 99 à 194), que s'en prennent ces gilets rouges. Comment M. Pommier ne les jugerait-il pas « outrecuidants » deux fois par page, ces pseudo-savants qui prétendent découvrir encore quelque chose, ou en faire l'effort, dans des textes si évidemment « clairs », si abondamment « commentés », et que des générations entières de lecteurs ont « compris » identiquement « sans le moindre effort » !

Si au moins leur irrespect des valeurs les plus cotées à la bourse universitaire n'allait qu'à des généralités, ne touchait que la tête ou le cœur ! Mais non, une fois de plus ! Leur curiosité doublement impertinente se porte aussi sur les « *régions marécageuses du cul* », l'empire souterrain des sens et de la raison.

La chatouilleuse Elmire

Profanation ! Alors que tout l'effort de la critique universitaire avait tendu, depuis un grand siècle, à réduire la lecture de ces textes à une pieuse paraphrase, à en éliminer tout l' « *embarras incertain* », à faire supposer également asexués l'auteur et ses contemporains, à établir du moins que le sexe, à supposé qu'il existât, ne pouvait apparaître (dans un texte honnête) que là où et comme il était convenable qu'il apparût, la nouvelle critique voit agir d'étranges structures dans le labyrinthe où Phèdre est descendue ; et ce sexe, refoulé et omniprésent, se mouvoir aussi bien dans la madeleine de Proust et sa tasse de thé que dans le clocher de Combray ; dans la jambe de bois offerte par Mme Bovary à Hippolyte comme dans la cravache offerte à Rodolphe ; et jusque dans le *Sonnet à la princesse Uranie sur sa fièvre*, des *Femmes savantes*. Les voyous !

Ce n'est pas le lieu de reprendre point par point les interprétations balayées d'un revers de main par M. Pommier, et que leurs auteurs n'ont d'ailleurs jamais présentées que comme l'une des lectures possibles d'un texte. Après tout, voir du sexe partout est moins déraisonnable (et plus conforme à la nature des choses) que de n'en voir nulle part ; et ce n'est pas se comporter en obsédé(e) que de se demander ce que signifiaient aussi (et vraiment ?) pour Molière et ses contemporains *brûler, se pâmer, prendre le roman par la queue* (de la Magdelon des *Précieuses ridicules*), ou les *repas friands* offerts à l'*oreille* de Bélise ; de rappeler à ce propos l'ancienne et certaine ambiguïté de cette *oreille* par laquelle l'Agnès de *l'Ecole des femmes* croit que se font les enfants ; de rechercher dans Furetière et dans les textes de l'époque ce que veut vraiment dire Elmire quand elle se donne, parlant à Tartuffe, comme *fort chatouilleuse* ; ou quelles vertus autres qu'expectorantes le XVII° siècle prêtait au *réglisse* offert à la même pas le même.

Si ce n'est pas là de la critique littéraire enfin curieuse de lire, qu'est donc la critique littéraire ? Quant à l'objection qu'il faudrait ne voir dans un texte que ce que l'auteur a explicitement voulu que l'on y vît, et que la tradition a établi, Paul Valéry y a répondu depuis longtemps en quelques phrases : « *Il n'y a pas de vrai sens d'un texte, pas d'autorité de l'auteur. Quoi qu'il ait voulu dire, il a écrit ce qu'il a écrit. Une fois publié, un texte est comme un appareil dont chacun peut se servir à sa guise et selon ses moyens.* » C'est ce que disait aussi Kafka à Max Brod, et c'est le bon sens.

L'arroseur arrosé

Car ce qui distingue à coup sûr un « grand » texte d'un texte médiocre ou banal, c'est précisément qu'il est sans cesse « lisible » autrement. A ces nouvelles lectures on n'est en droit de demander que ceci : qu'elles soient cohérentes ; qu'elles s'appuient sur une large connaissance du vocabulaire de l'époque et de ses mentalités ; enfin qu'elles soient elles-mêmes lisibles.

On donnera volontiers acte à René Pommier que cette dernière condition n'est pas souvent remplie ; qu'il y aurait encore à gagner sur la seconde, et quelquefois sur la première. Mais fallait-il jeter si rudement le bébé avec l'eau du bain ? L'entrée en force des linguistes dans le domaine de la critique littéraire, l'emploi systématique de l'analyse freudienne et des méthodes de la sémiotique à des fins qui sont effectivement de « décodage » des textes, ont au moins l'avantage de sortir ceux-ci d'un Panthéon déserté pour les rendre au tumulte des controverses. Qui s'en plaindra ?

JACQUES CELLARD.

★ ASSEZ DÉCODÉ, de René Pommier. Ed. Roblot, 184 p., 45 F.



Une histoire qui n'en est pas une

(Suite de la page 17.)

Pourquoi faut-il qu'après toutes ces bonnes raisons de se réjouir, on ne fasse plus que déchanter à mesure que les élus défilent par paquets de quatre ou cinq, souvent bizarrement assemblés, et sans rapport les uns avec les autres ? Les regrouper, après avoir écarté le système des générations, tantôt d'après l'âge, tantôt d'après leur confession religieuse, ou le genre qu'ils ont choisi, ou leur situation dans l'espace (« loin de Paris »), ou les écoles qu'ils forment quand bien même on se moque des écoles (« Hussards », « Nouveaux romanciers »), ou les thèmes qu'ils chantent (« Jeunesse et aventure »), ou leur sexe (oui, oui, il y a un groupe « femmes » composé de Mallet-Joris, Sagan, Rochefort, Rivoyre, qui sans doute ne sont que cela, puisque Sarraute, Duras, Beck, Yourcenar et Beauvoir trouvent leur place ailleurs) ne semble pas troubler Brenner.

Il est vrai que la théorie littéraire, et le terrorisme qui lui est lié, n'est rien moins que sa bête noire. On ne s'en affligerait pas, vu la débauche pesante, et souvent inutile pour jauger les œuvres contemporaines, qui en a été faite, on se féliciterait même que, rappelant la querelle de la Nouvelle critique, il rende justice à l'excellent pamphlet de Raymond Picard, *Nouvelle critique, nouvelle imposture*, si ces refus, ces éloges et ces blâmes étaient accompagnés d'une réflexion rigoureuse et personnelle sur la littérature, si le critique définissait son vocabulaire, si parlant, par exemple, de trois romans remarquables dans le « genre baroque », il précisait un peu ce qu'il entend par là, ou quelle est cette nouvelle « fable » où sans subtiles nuances voisinent Le Clezio, Tournier, Modiano, Didier Martin, Dominique Fernandez, Yves Berger, Christian Giudicelli, Yves Navarre et Angelo Rinaldi : on cherche en vain le principe littéraire qui organise ce dernier bataillon. Où sont les perspectives espérées, les critères établis ?

Comment voir une « histoire » de la littérature dans cette suite de monographies de dimensions variables où se mélange un peu de tout, la vie de l'écrivain et la trajectoire de son audience, des anecdotes pas toujours plaisantes, des mises en cause politiques et d'insipides résumés d'œuvres ?

Un curieux palmarès

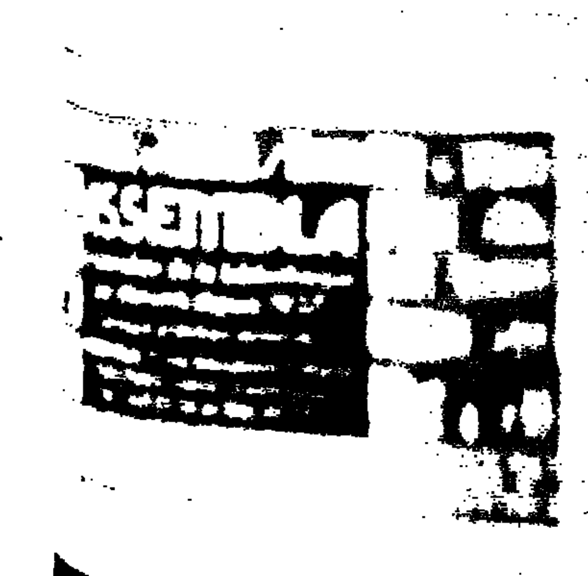
La classification de Brenner étant aussi incohérente mais moins amusante que celle citée par Foucault au début des *Mots et des Choses*, on a plutôt affaire à un dictionnaire qui ne respecterait pas l'ordre alphabétique. Mais les entrées ne reflètent pas non plus les goûts de l'auteur bien qu'il ne se fie qu'au goût. Car plus d'un figure à l'index dont on se demande pourquoi, quand on lit la notice qui lui est consacrée : toute la recherche de Blanchot, toutes les palinodies de Sollers expédiées en une demi-page où rien n'est dit ; les romans, le théâtre, la poésie de Boris Vian comprimée en deux pages quand sont développés sur le même espace les romans de Roger Vrigny ou ceux de Jean Freustié...

Accueillir ainsi tous ceux qu'on s'attend à trouver même si lui-même ne les aime pas plus qu'il ne les comprend, Jacques Brenner appelle cela son absence de parti pris, son éclectisme. Il est vrai que fort peu sensible au travail formel du Nouveau Roman, où il voit moins un mouvement littéraire qu'un coup de publicité orchestré par Robbe-Grillet — il n'est pas chiche d'interprétations mesquines, — il avoue néanmoins son admiration pour Nathalie Sarraute. Mais c'est en la jetant en pleine psychologie et comédie sociale, au risque de manquer l'originalité profonde de cette romancière.

Voilà ce qui me semble le plus grave dans ce livre, outre l'ambition démesurée de son titre : à part quelques exceptions, comme Marcel Arland, dont il parle bien, la plupart des auteurs que soutient Brenner ne sont pas mieux traités que ceux qu'il descend. Nous n'apercevons guère les rapports particuliers qu'ils entretiennent avec le langage, les sources personnelles de leurs images, les obsessions qui marquent leur univers et encore moins les techniques qui le font tenir debout. Si bien que devant un examen aussi réducteur « de la voix et de la sensibilité » originales des créateurs, on se demande si le mieux n'est pas encore d'avoir été oublié sur ce palmarès.

JACQUELINE PIATIER.

★ HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇAISE DE 1949 A NOS JOURS, par Jacques Brenner, Fayard, 585 p., 79 F.





critique littéraire

LE ROMAN A PROBLÈMES

● *La continuité dans le changement.*

DIX ANS après les *Problèmes du Nouveau Roman* (1), les *Nouveaux Problèmes du roman*, comme la continuité dans le changement ou inversement. La volte-face n'annonce pas une mutation d'objet : trois des cinq chapitres du volume sont consacrés à des auteurs attitrés du Nouveau Roman (Alain Robbe-Grillet, Claude Simon et Ricardou lui-même), tel que Ricardou en a aussi fixé le canon (2) ; et si les deux autres envisagent *Madame Bovary* et *A la recherche du temps perdu*, c'est en tant que précurseurs.

Chez Flaubert, la description est étudiée et, chez Proust, la métaphore, comme des « opérations élaboratrices » du texte, selon la perspective d'un « quelque chose à faire (du texte qui *se distingue radicalement d'un* « quelque chose à dire ». A l'écriture conçue comme représentation ou expression d'un sens préalable, Ricardou oppose le texte moderne, ou celui de Flaubert, de Proust, qui se produit, par de subtiles procédures, à partir du seul langage. Bref, les *Nouveaux Problèmes du roman* sont de vieux problèmes auxquels le Nouveau Roman, peut-être, permet d'avancer de nouvelles réponses.

L'allure est implacable, le souci de précision constant. L'analyse procède surtout par la dénomination des mécanismes qu'elle dégage. Ainsi sépare-t-elle judicieusement la métaphore ordinale et la métaphore configurale chez Proust, celle-là étant la rencontre de deux « cellules » à partir de certains de leurs points communs (la réminiscence de Venise sur les pavés irréguliers de la cour de Guermantes) ; celle-ci, la constitution d'une cellule à partir de certains schèmes de telle autre (la réminiscence de Venise sur le modèle de celle de Combray, dans l'épisode de la madeleine).

Mais pourquoi voir aussitôt comme un procédé universel de l'écriture moderne, la métaphore ordinale dont l'emploi typiquement proustien vient d'être mis *en évidence dans des* analyses très fines de la fameuse madeleine, ou dans la comparaison entre la première et la dernière page de la *Recherche?* Si la rigueur n'est donc pas toujours exempte de hâte, c'est en définitive le travail de fouille dans le détail du texte qui fait la valeur du livre.

De même, Ricardou pose en principe qu'écriture représentative et écriture théorique excluent la métaphore ordinale, ses déplacements et ses télescopages. Elles seraient donc homogènes, tandis qu'écriture moderne et écriture théorique *seraient hétérogènes, ce qui force*, selon lui, l'écrivain moderne à faire la théorie de son écriture, dont se passe *fort* bien l'écrivain représentatif. Or, si la théorie a longtemps banni la métaphore, ce n'est pas le cas de la science contemporaine, qui n'a plus pour objet le nécessaire, mais la variété, et dont le dicours n'est plus représentatif. La thèse de Ricardou risque donc de passer pour une généralisation *pro domo*.

Le livre prend en effet tout son sens dans le dernier chapitre, le plus long, qui traite de l'élaboration du roman de Ricardou, *la Prise de Constantinople* (3). Il propose un contraste saisissant entre la complexité des mécanismes d'écriture dont le fonctionnement est décrit, et la clarté des formalisations et tableaux. C'est une véritable archéologie qui repose sur cet axiome : « Ecrire, c'est éviter la retrouvaille, qui se borne à revoir, dans ce qui vient d'être écrit ; écrire, c'est parvenir au déchiffrement qui s'efforce de saisir, dans ce qui vient d'être écrit, ce qui est vraiment écrit. »

Remarquable est ce récit de la construction d'un roman. Dans ce *Comment s'est écrit certain de mes livres*, Ricardou montre qu'il est parti du mot « rien », ce rien que Mallarmé mettait au centre de la page blanche d'*Un coup de dés* et dont Flaubert rêvait de faire un livre, et qu'y ayant combiné seulement son nom propre il a obtenu tout son texte : c'était l'élégante solution du problème.

ANTOINE COMPAGNON.

★ **NOUVEAUX PROBLEMES DU ROMAN, de Jean Ricardou. le Seuil, 368 p., 59 F.**

(1) Seuil, 1967.
(2) *Le Nouveau Roman*, Seuil, 1973.
(3) Minuit, 1965.

au fil des lectures

L'élégance funèbre de Maurice Fourré

UN écrivain méconnu, quincaillier de son état, « notable » peu commun d'une province trop raisonnable, resurgit dans la cohue saisonnière, dix-neuf ans après sa mort. Il s'agit de Maurice Fourré, sorti des oubliettes par Philippe Audoin, qui présente un choix de ses textes. Ce Maurice d'Angers (il y naquit en 1876), de Nantes, et d'ailleurs, qui ressentait l'attirance de l'Ouest, fut annexé par le surréalisme dès la parution, tardive, de son premier roman. C'est, en effet, André Breton qui préfaçait *la Nuit du Rose-Hôtel*, en 1950, chez Gallimard. « *Cette œuvre*, écrivait-il, *semble emprunter sa substance au reflet même des châteaux de la Loire.* » Maurice Fourré avait pris une pensée de Thérèse d'Avila, comme épigraphe : « *La vie n'est qu'une nuit à passer dans une mauvaise auberge...* »

Les livres suivants portaient, aussi, des titres insolites et aguichants : *la Marraine du sel* (1955), et *Tête-de-nègre*, dont Jean Paulhan favorisa la publication posthume, en 1960. Un quatrième récit, *le Caméléon mystique*, restait inédit. Nous en trouvons un fragment dans l'anthologie de Philippe Audoin. Celui-ci fait les présentations avec chaleur. Maurice Fourré mérite assurément d'être fréquenté. On aime, tout de suite, son élégance un peu funèbre, et sa douceur ironique. Il se livre, très poliment, aux libertinages de l'imagination, qu'il sait rendre aussi cruels qu'aimables. On admire, particulièrement, son art de l'euphémisme. « *Lorsqu'il avait vingt-cinq ans, vierge encore, il s'est marié sur le conseil indiscret de ses parents* », dit Maurice Fourré d'une de ses créatures. Cet emploi de l'adjectif *indiscret* ravit le lecteur.

★ **MAURICE FOURRÉ, REVEUR DEFINITIF, par Philippe Audoin. Le Soleil noir, 219 pages, 49 F.**

La réponse de Paul Valéry

ON fait d'intéressantes découvertes dans la revue *Littérature*, qui marqua, de 1919 à 1924, la préhistoire du surréalisme, et dont tous les numéros viennent d'être reproduits (1). Louis Aragon, André Breton et Philippe Soupault, directeurs de cette publication, menèrent une enquête sur les motifs de l'activité littéraire et firent paraître les réponses qu'ils avaient obtenues. Elles sont, parfois, surprenantes. Notamment, celle de Jean Giraudoux : « *J'écris le français n'étant ni suisse ni juif et parce que je possède tous mes diplômes...* » ; ou celle de Paul Morand : « *J'écris pour être riche et estimé.* » Quand on lit la réponse de Paul Valéry : « *[J'écris] par faiblesse* », on voit la distance qui sépare un esprit souverain des autres. Aragon, dans le numéro de janvier 1920, traite Marcel Proust de « snob laborieux ». Cela nous confirme qu'il est souvent imprudent de laisser des traces.



Couverture de la revue « Littérature ».

★ **LITTERATURE. Ed. Jean-Michel Place. Deux volumes reliés, 280 F.**

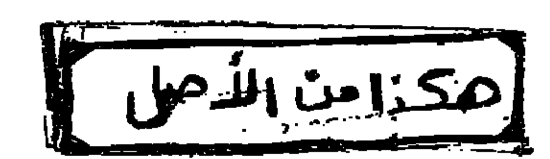
(1) *L'Almanach surréaliste du demi-siècle*, qui parut en 1950, fait aussi l'objet d'une réédition. Plasma.

Les aphorismes de Balzac

LES éditions Pandora, qui font leurs débuts, ont réuni dans un volume quatre essais de Balzac qu'il était difficile de se procurer : *Théorie de la démarche, Traité des excitants modernes, Physiologie de la toilette, Physiologie gastronomique.* Dans ces textes, qui datent des années 1830, l'auteur de *la Comédie humaine* adopte la manière des moralistes. Ses aphorismes sont très séduisants : « *N'est-il pas effrayant de penser qu'un observateur profond peut découvrir un vice, un remords, une maladie en voyant un homme en mouvement ?* » ; « *Le regard, la voix, la respiration, la démarche sont identiques ; mais, comme il n'a pas été donné à l'homme de pouvoir veiller à la fois sur ces quatre expressions diverses et simultanées de sa pensée, cherchez celle qui dit vrai : vous connaîtrez l'homme tout entier.* » Balzac se montre comme un des maîtres du raccourci.

★ **THEORIE DE LA DEMARCHE ET AUTRES TEXTES, d'Honoré de Balzac, 157 pages, Ed. Pandora, Aix-en-Provence, 48, cours Mirabeau.**

FRANÇOIS BOTT.





pour les jeunes

Albums et premières lectures

HANNA JANUSZEWSKA : « les Lions ». Texte français de Paulette Michel. La Farandole, 15 F.

L'étonnant rêve en couleurs d'un enfant en colère. Seuls de farouches lions « grondant, rampant sur le ventre » peuvent apaiser sa révolte profonde. Un fantasme qui ne peut laisser insensible ni les enfants ni leurs parents. A mettre donc entre toutes les mains.

∴

JEANNE BOUBERT : « le Jardin de grand-père ». Le Centurion, jeunesse, 28 F.

Les quatre saisons dans un jardin, et dans la vraie tradition du livre d'images : l'histoire, ici, est presque sans paroles. Les belles illustrations de style naïf, riches et précises, plairont aux tout-petits, qui y trouveront matière à inventer, à rêver, et à raconter. A partir de 3 ans.

∴

HELENE TERSAC : « Sans rime ni raison ». Illustrations de Pier Brouet. Editions de la Marelle, 58 F.

Merveilleux album au lyrisme débridé. Les vers, les mots, les images tournent, dansent, improvisent une musique poétique sur le seul rythme de l'imaginaire... « sans rime ni raison ».

∴

YVAN POMMAUX : « Tout ça, c'est des histoires ». L'Ecole des loisirs, 32 F.

Chez les enfants, l'aventure est au bout... de la parole. « Si j'étais une trapéziste, un chasseur d'ours, une indienne, ou un bandit. » Et le jeu, le mystère, le rire, le suspense défient aussitôt la banalité du quotidien. Une semaine de gags et d'inventions vécue par trois copains et racontée en bande dessinée.

L'un des livres les plus nouveaux et les plus sympathiques de la « saison littéraire » enfantine.

Du même auteur : *la Dinde de Noël*. La Farandole, 16 F. Qui a mangé la bonne dinde farcie de M. Blanchet ? Un petit drame pour jour de fête.

∴

ADELA TURIN ET SYLVIE SELIG : « le Temps des pommes ». Du côté des petites filles. Editions des femmes, 30 F.

Au palais du roi Barbar, on n'avait plus idée de ce qu'étaient une pêche, un moineau, un chat tigré, un pot de confiture de myrtilles, un radis... Le roi Barbar faisait des plans grandioses pour la vingt et unième guerre. Loin de cet enfer d'hommes cruels et destructeurs (sic !), la reine Delphine et la princesse Philipinne, qui, jusque-là, n'avaient jamais vu « ni une prune, ni une grappe de groseilles », ni... une pomme, trouvent la paix et le bonheur dans un univers féminin, culturel et fouriériste (révolution... exception, les garçons y sont admis). On y fait son pain et ses confitures, on y trouve livres de poésie et dictionnaires. L'éternel féminisme des publications des « femmes » ne manque vraiment pas de charme, cette fois-ci. Les illustrations inventives de Sylvie Sélig y sont pour beaucoup.

∴

JEAN-CLAUDE BRISVILLE : « Oleg, le léopard des neiges ». Illustrations de Danièle Bour. Grasset, Jeunesse, 29 F.

Où l'on retrouve le duo écrivain-illustrateur, à qui l'on devait le très beau *Au fil des jours s'en vont les jours* (chez le même éditeur). Un récit un peu trop manichéen, mais drôle, sentimental et bien écrit. De belles images romantiques dans le plus pur style naïf, façon Douanier Rousseau. Le livre-cadeau par excellence.

∴

DANIEL DE FOE : « Robinson Crusoe ». Illustrations d'Arnaud Laval. G.P., 16 F.

Adaptation pour les trois à six ans du *Robinson* de Daniel De Foe. Une mini-édition cartonnée, gaie, et « bien dans la main » que les tout-petits aimeront manipuler, et traîner partout avec eux. Une très bonne idée.

∴

PEF : « Moi, ma grand-mère ». La Farandole, 29 F.

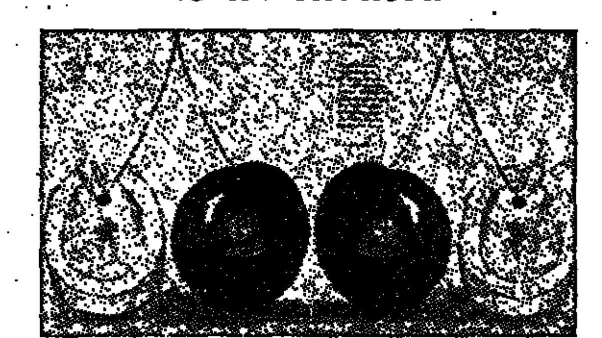
Mousquetaire, cosmonaute, exploratrice ou « grand-maman gâteau » ? Comment l'aimez-vous, votre grand-mère, à vous ? Une trouvaille.

∴

J.-B. BARUCQ : « la Corne magique de Berlingot ». Illustrations de Frédéric Clément. Edit. Maguard, 29 F (6 à 8 ans).

Un roi ne voulait entendre que la vérité. Dans la tradition des frères Grimm, un conte philosophique pour les petits !

Topor, maître chanteur



« J'ai perdu deux dents en mordant dedans. » « Les cerises sont grises, j'en remplis ma chemise »... Voulez-vous chanter avec moi ?, demande Topor.

(Comptines mises en musique par Max Rongier. Livre-disque, 45 tours, Philips.)

Enfantimages

Voilà la vraie trouvaille de l'année. Un petit livre résistant, beau, pas cher, maniable, avec un texte de vraie littérature, accessible dès l'âge de la lecture, avec des illustrations qui sont parfois de petits chefs-d'œuvre et qui font, intrinsèquement, partie du texte.

Les douze premiers titres viennent de sortir. Il y en a pour tous les goûts : La poule a trouvé un clairon, *poèmes de Daniel Boulanger ;* la Ménagerie de Tristan, *de Robert Desnos, écrite en 1932 pour le fils de Lise Deharme ;* Voyage au pays des arbres, *de Le Clézio ;* le Petit Garçon qui avait envie d'espace, *de Jean Giono ;* Guignol, *de Jacques Prévert ;* Devinez l'alphabet, *pour les dessins fantastiques de Théophile Schuler, car le texte a considérablement vieilli. Les lettres étrangères n'ont pas été oubliées :* la Petite Fille aux allumettes, *d'Andersen ;* les Sept Familles du lac Pipple-Popple, *d'Edward Lear, tout plein de mots compliqués et drôles, qui ne sont pas dans les dictionnaires ;* le Chat et le Diable, *de James Joyce ;* Babine le sot, *de Léon Tolstoï ;* Histoire du petit Stephen Girard, *de Mark Twain, traduit par Alphonse Allais.*

De grands petits livres...

∴

« ENFANTIMAGES », Gallimard, de 12 F à 16 F.

Connaissez-vous la S.P.A. ?

C'est dès le plus jeune âge qu'on peut donner aux enfants l'amour des lettres, de l'alpha et du bêta. Mystérieuses, majuscules ou minuscules, voyelles ou consonnes, ces vingt-six figures s'ordonnent ou se désordonnent dans des albums qui ne sont pas seulement pour les tout-petits, mais pour tous les membres de ce que Raymond Queneau appelait la S.P.A., la Société protectrice de l'Alphabet.

∴

Un papa : « Je serai soldat », alphabet militaire, illustré par L. Bombled. Garnier : 39,50 F.

Réédition en fac-similé d'un alphabet de la Belle Epoque, qui « décidait l'enfant » à bien apprendre à lire et à écrire afin de devenir officier comme son papa, « et même général si c'est possible ».

∴

SONIA DELAUNAY : « ALPHABET ». L'Ecole des loisirs : 43 F.

Demeure le plus beau des classiques. Un hymne à la joie de la forme et de la couleur.

∴

AGNES ROSENSTIEHL : « L'alphabet fou ou le livre des syllabes sibyllines ». Larousse : 28 F.

Jeux sur les sons et les lettres, devinettes et contrepèteries pour ceux qui savent déjà lire. Ils liront avec plaisir.

∴

Le même auteur : « Drôle d'alphabet ou les aventures d'une tarte aux pommes ». 28 F.

Réellement drôle pour ceux qui commencent à lire.

∴

JEAN DE BRUNHOFF : « A.B.C. de Babar ». Hachette : 29 F.

A comme Arthur, B comme bretelles, C comme casquette, et Y comme yo-yo, ou comment trouver le mot juste, et apprendre l'alphabet en retrouvant Babar. Une vraie fête !

∴

SIGRID HEUCK : « le Poney, le Petit Ours et le Pommier ». Texte français de Micheline Bertrand. Nathan : 22 F.

Les mots et les images se rencontrent dans un conte gai et coloré. Une nouvelle façon d'aborder la lecture et d'enrichir un vocabulaire débutant. A partir de quatre ans.

NICOLE ZAND.

Arbres et bêtes

Les mots de la nature ont, auprès des enfants, un pouvoir magique. Dites rivière, ferme, traîneau ou rhinocéros... et vole l'imagination vers les prés, la montagne ou les plaines désertiques de l'Afrique.

Pour une échappée belle vers le vert, le jaune ou le bleu, des livres qui permettent une « observation » en chambre, avant celle sur le terrain.

∴

SOLANGE DUFLOS ET JEAN-LOUIS GRAILLE : « D'étangs en marais ». Hatier, 64,50 F.

Les quatre saisons au pays des « lentes eaux », et la vie, palustre et secrète, de ce beau milieu naturel. Un voyage « en eaux troubles », pour tous les âges : chasseurs et pêcheurs y connaîtront mieux un monde qui leur est déjà familier.

∴

FRANZ MOISL : « Nous découvrons les animaux ». Illustrations de Wolfgang de Haën. Adaptation française de Claude Loriot Prévost et Lorraine Beurton. Centurion Jeunesse, 49 F.

Ils vivent dans notre jardin, dans le pré, au bord de l'eau et dans la forêt, et ils nous sont étrangers ; et nous les ignorons ; et nous les maltraitons. Un portrait écologique, pédagogique, tendre et protecteur de trente-huit « inconnus » de notre environnement. Ils s'appellent chauve-souris, hamster, hérisson ou coccinelle...

∴

PAUL-HENRY PLANTAIN : « Guide explo de la montagne ». Hachette, 32 F.

Faune, flore et mœurs en montagne. Une préparation détaillée et complète à une future randonnée.

∴

GISELE BARNAY : « Le Livre d'or du chat ». Dessins de Rémy Pellequer. Seghers, 29 F.

Aimer un animal, ce n'est pas seulement savoir le nourrir et le soigner. C'est aussi savoir pourquoi il vous est indispensable. « Pourquoi aimes-tu les chats ? », a donc demandé l'auteur à plusieurs enfants. Les réponses sont surprenantes et instructives. Une analyse intéressante du monde félin à l'usage des jeunes.

∴

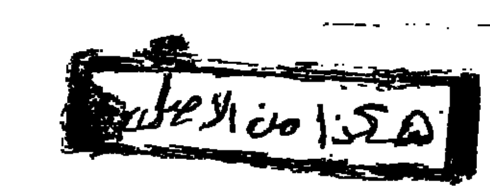
L'ANNEE DES ARBRES, texte et illustrations de I. Lucht, L'Ecole des Loisirs, 32 F.

En janvier, les arbres se montrent tout nus afin qu'on reconnaisse plus aisément la silhouette d'un tilleul, d'un pommier ou d'un marronnier. Accordé au cycle des saisons, ce petit album bien documenté et illustré avec beaucoup de goût, se feuillette et se lit, et se relit, avec plaisir. C'est une réussite (à partir de 7-8 ans).

∴

LA VIE SECRETE DES BETES : « Dans les montagnes », « Dans la savane », « Dans les lacs et rivières ». Hachette, 27 F l'album. Texte de Michel Cuisin, attaché au Muséum d'histoire naturelle.

Voir vivre un animal dans son milieu, l'observer lorsqu'il cherche sa nourriture, assister à sa naissance, découvrir ses mœurs, ses attitudes, connaître sa longévité, etc. Tel est l'objectif de cette nouvelle collection qui regroupe les animaux d'un même milieu et qui révèle leurs secrets grâce à une centaine d'illustrations en couleurs.



pour les jeunes

Le goût du romanesque

LAURA INGALLS WILDER : « la Petite Maison dans la prairie ». Huit volumes sont annoncés, quatre sont déjà parus. Editions du « Chat perché ». Flammarion, 22 F le volume.

Cette saga familiale, rendue populaire par un médiocre feuilleton de télévision, gagne à être lue, car c'est le ton juste, sans mièvrerie et sans moralisme, qui est la marque de cette épopée de pionniers américains au siècle dernier. Le volume 4, *Un enfant de la terre*, narre avec un sens très vif du concret l'enfance d'Almanzo Wilder, le mari de l'auteur, dans la ferme familiale au nord de l'Etat de New-York.

∴

I.-B. SINGER : « Une histoire de paradis et autres contes », avec des illustrations de Maurice Sendak. Stock, 40 F.

Ces contes avaient obtenu en 1966 aux Etats-Unis le Prix du plus beau livre pour enfants. Ce mélange extraordinaire de fantaisie, de merveilleux, de tendresse et de tragique est dans la meilleure veine du prix Nobel 1978, pour qui la littérature doit aider à retrouver le passé.

∴

ISAAC ASIMOV : « Jim Spark et la cité sous la mer ». Texte français de Guy Abadia. Illustrations de Claude Lacroix. « Bibliotèque verte sénior ». Hachette, 8 F.

Jim Spark, convoqué par les « représentants vénusiens du Grand Conseil scientifique », est en visite sur Vénus. Il descend à l'hôtel des Abysses, découvre la cité Aphrodite, se nourrit de levures qui évoquent le bœuf et le jus de tomate, et se trouve aux prises avec d'inquiétantes créatures qui ressemblent à des poissons-flèches... Le pire ennemi de l'homme n'est pas seulement l'homme... Jim Spark l'ignorait jusque-là. De la science-fiction dans la vraie tradition.

∴

MARCEL AYMÉ : « le Passe-Muraille et autres nouvelles ». Coll. « 1 000 Soleils ». Gallimard, 22 F.

Un recueil de nouvelles écrites pour les jeunes. Seule « Josse », la plus intéressante — et la plus difficile, — permet de connaître l'autre, le vrai Marcel Aymé. L'iconographie propose une excellente promenade photographique, en compagnie de l'auteur, dans un Paris des années 30. Une façon vivante et intelligente de découvrir aussi un écrivain par l'image.

∴

MAX LUNDGREN : « l'Etrange Histoire de Mats Nilsson ». « Bibliothèque de l'Amitié ». G.T. Rageot, 16 F.

Curieux « melting pot » que celui proposé par le romancier suédois. « Polar » satirique, conte de fées ou œuvre pédagogique ? Chacun trouvera de quoi satisfaire ses goûts, dans « l'étrange histoire » d'un petit garçon qui possède une « culotte d'or », et qui décide d'apporter sa contribution sonnante, et trébuchante, aux pays du tiers-monde...

ASTRID LINDGREN : « Rasmus le vagabond ». Bibliothèque internationale, Fernand Nathan, 19,80 F.

Rasmus et Oscar font amitié et se lancent sur les chemins. Un très beau livre de l'écrivain suédois, prix de la Paix de la Foire de Francfort 1978.

∴

ROALD DAHL : « Danny le champion du monde ». Stock, coll. « Mon bel oranger », 39 F.

Initié par son père, Danny va se révéler un braconnier hors pair avec pour complices des personnages trop respectables. Un livre plein de verve et de chaleur, avec le plus merveilleux, le plus épatant des pères !

∴

ROBERT ESCARPIT : « les Reportages de Rouletabosse ». Magnard Fantasia, 16 F.

Dédiés à la « une » du *Monde* par un homme qui le connaît bien, ces « reportages » sont à la fois didactiques et humoristiques. Illustrés par l'auteur, ils constituent une sorte d'initiation aux mythes du journalisme : de l'U.R.S.S. aux Etats-Unis, de l'Inde au Mali, Rouletabosse ne connaît pas l'échec et ne rate ni un avion ni un reportage. Un tour du monde « en onze jours, une heure, cinq minutes et quarante-cinq secondes » et des faits dont l'auteur revendique toute ressemblance avec la réalité. (Dix à quinze ans.)

∴

DJIBI THIAM : « Ma sœur la panthère ». Laffont, coll. « Plein Vent », 18 F.

Cette panthère, animal sacré de la tribu, est condamnée à mort. S'organise alors une sorte de chasse sacrée qui prendra une dimension tragique. Suspense.

∴

JACQUELINE CERVON : « le Feu aux poudres ». Editions G.P., coll. « Grand Angle », 17 F.

La haine entre Grecs et Turcs à l'époque des événements de Chypre, en 1974. L'évocation de l'actualité avec un des plus beaux décors du monde : la mer Egée, d'Izmir à Bodrum.

Du même auteur : « Djilani et l'oiseau de nuit ». Ed. G.P. « Bibliothèque rouge et or », 9 F.

Pour sept-dix ans, une nouvelle quête de l'Oiseau féerique dans le cadre des oasis du Sud tunisien. Un beau conte.

OFFRIR WILDE ET TOLSTOI

Offrir Oscar Wilde, Léon Tolstoï et Miguel Angel Asturias à la fois, c'est ce que permet la collection « Folio junior » (Gallimard), qui, après un an d'existence, poursuit son projet initial. Petit prix (chaque volume coûte de 8,50 F à 10,50 F), grands écrivains, et illustrateurs d'hier (Gustave Doré) ou contemporains (Georges Lemoine, Jacqueline Duhême, Etienne Delessert) lui ont déjà acquis une réputation méritée.

Parmi les douze derniers titres parus, signalons *Thomas et l'infini*, de Michel Déon, *Maître et Serviteur*, de Tolstoï, *l'Anniversaire de l'infante*, d'Oscar Wilde.

Le gai savoir

« Il est bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose. » Les chemins de l'enfance et de l'adolescence empruntent volontiers le sentier gai et sautillant du savoir selon Pascal. Curieux plutôt qu'encyclopédique.

Les documentaires, de plus en plus nombreux dans l'édition enfantine — il est intéressant de noter que l'on en trouve cette année à l'usage des tout-petits, — peuvent satisfaire les curiosités multiples et capricieuses de la jeunesse, car ils proposent « de tout un peu » sur le passé, le présent et l'avenir.

La vie dans un « jet », le mécanisme d'une voiture de course, la vérité sur un travelling de cinéma, les secrets de la télévision, le fonctionnement d'une capsule spatiale, ou... le travail sur soie dans la Chine ancienne ? Si l'on vous pose une de ces questions, la réponse existe, nous l'avons rencontrée dans la production récente. Parmi les derniers documentaires parus, nous avons préféré :

∴

HEINZ KURTH : « Je prends l'avion. » Premières découvertes. Deux coqs d'or, 5 F.

La radioscopie d'un avion. (Pour les cinq-huit ans.)

∴

WENDY BOASE : « La Chine ancienne. » Traduction de Jean-Jacques Barloy. Editions du Chat perché. Flammarion, 15 F.

Un voyage dans la Chine de Confucius, pour y découvrir les mœurs, les arts et la philosophie de celle qui fut « l'Empire du Milieu », avant d'être la « Chine populaire ». (A partir de huit ans.)

∴

LES SECRETS DE LA TELEVISION. Le temps de la découverte, Hachette, 35 F.

De l'autre côté de l'image, il y a des trucages, le montage, le bruitage et l'envers du décor : passionnant. (A partir de dix ans.)

∴

LES SECRETS DU CINÉMA. Préface de Pierre Tchernia. Les Chemins du savoir, Castermann, 65 F.

Une encyclopédie pour les jeunes de douze à quatorze ans. Mais comme le dit Pierre Tchernia dans sa préface, on ne saura jamais comment Chaplin a pu inventer la Ruée vers l'or, *ou Orson Welles* Citizen Kane. *Le cinéma heureusement, même mis en fiches, ne dévoilera jamais tout à fait son mystère ni sa magie.*

A signaler aussi le Cinéma. *La nouvelle encyclopédie Hachette : 37 francs, qui séduira, peut-être davantage, tous « les jeunes cinglés de cinéma ». (A partir de dix ans.)*

FLORENCE THOMAS.

Pour fredonner

BENJAMIN RABIER : Chansons et comptines. Coll. « Fac Similés ». Garnier : 29,50 F.

Il pleut, Une souris verte, Sur le pont d'Avignon, une douzaine de « succès » qui ont fait leurs preuves, avec les notes qu'on peut jouer d'un doigt au piano et les dessins d'il y a trois quarts de siècle. Une valeur sûre.

∴

60 CHANSONS, 60 MUSIQUES, choisies par « Pomme d'api » et illustrées par Agnès Rosenstiehl. Centurion Jeunesse : 52 F.

Un petit livre (11 × 16 cm) qui tient dans la main, bien illustré, résistant, avec les paroles et les notes. Un peu cher, cependant.

∴

Trois albums-disques : PAUL DUKAS : « l'Apprenti sorcier » ; E. HUMPERDINCK : « Hansel et Gretel » ; P. I. Tchaïkovski : « le Lac des cygnes ». Hatier, 39 F chaque album.

Un conte à lire ou à raconter, des images à regarder, un disque à écouter. Une très bonne approche de la musique descriptive.

∴

ANNE SYLVESTRE : « Fabulettes et chansons pour le mercredi ». Coll. « Enfance heureuse », les Editions ouvrières. 30 F.

Cinquante-trois chansons qui sont devenues des « classiques » de la chanson enfantine, avec les paroles intégrales, un accompagnement de piano et un chiffrage guitare assez simple pour être joués par de jeunes instrumentistes.

∴

CLAUDE ROY : « Nouvelles enfantasques ». Coll. « 1 000 Soleils ». Gallimard. 22 F.

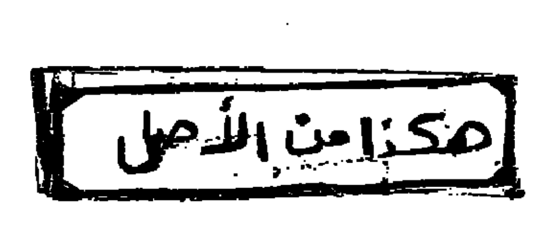
Un merveilleux livre de poèmes et d'images pour les lecteurs entre quatre et cent quatre ans. A savourer à haute voix. Désopilant.

Un père qui voyage

WILHELM SCHLOTE : « Lettres à Sarah ». Texte d'Elizabeth Borchers. Traduction de Gilberte Lambrichs. Gallimard, 35 F.

On pense à Tolkien et à ses merveilleuses Lettres du Père Noël *(1), car la magie poétique de la correspondance exerce ici le même attrait. Chacune des missives que reçoit Sarah d'un père voyageur et poète, qui parcourt l'Europe et préfère « la lune aux plus belles étoiles », transmet le message de l'imaginaire. L'enveloppe cachetée s'ouvre à chaque page sur un rêve nommé Amsterdam, Copenhague, Londres, Milan ou Paris. Les enfants aiment tous recevoir des lettres. Il faut leur adresser très vite celles envoyées à Sarah : ils pourraient en être jaloux.* — F. T.

(1) Ed. Christian Bourgois, 1977.



pour les jeunes

Le goût anglais

La « mode anglaise » ne cesse de progresser dans la production enfantine actuelle. Il est vrai que la tradition anglo-saxonne est riche d'illustrateurs et d'auteurs qui savent traiter l'enfant comme une « petite personne », sans mépris, sans paternalisme et sans moralisme. Citons quelques « nouveautés » :

∴

FRANK R. STOCKTON et MAURICE SENDAK : « l'Homme aux abeilles ». L'Ecole des Loisirs, 35 F.

Méfiez-vous des sorciers sans diplômes... « *Savez-vous que vous n'avez pas toujours été ce que vous êtes* », dit l'un d'eux à l'homme aux abeilles. Et il le transforma en bébé... (A partir de sept et huit ans.)

∴

MICHAEL BOND : « Paddington le petit ours ». Illustrations de Fred Bandery. Fernand Nathan, 11 F.

Un nouveau personnage d'ours, avec un drôle de chapeau, trouvé par les Brown à la gare de Paddington... (Avant sept ans.)



« L'Homme aux abeilles ». Dessin de Sendak.

∴

WILLIAM STEIG : « Histoire d'un os prodigieux ». Flammarion, 38 F.

Les personnages à tête de porcelet avaient fait scandale aux Etats-Unis il y a quelques années. Aujourd'hui, ils font parler les os.

∴

STEPHEN KELLOGG : « l'Ile au Splahoum ». Lotus, diffusion Garnier, 36 F.

Ces petites souris souhaitent ériger un royaume dédié à la liberté des souris. Un album remarquable, par son texte et ses dessins.

∴

JANET et ALLAN AHLBERG : « Prune, Pêche, Poire, Prune ». Adaptation française de Marie-Raymond Farré. Gallimard, 35 F.

Tendres comptines sur des images pastellisées, où l'humour ne perd jamais ses droits. On y retrouve un certain Robin des Bois, « heureux comme un roi », et l'enfant des berceuses de notre enfance, « Sauvé des eaux ». Remake à la mode de chez nous des *nursery rhythms*.

RUDYARD KIPLING : « Histoires comme ça ». Coll. Folio Junior. Gallimard, 10,50 F.

La réédition de ce classique du « nonsense », avec les dessins de l'auteur, s'imposait. Le merveilleux s'unit à l'humour dans ces petits récits du prix Nobel de 1907. (A partir de neuf ans.)

∴

ROBERT LOUIS STEVENSON : « le Diable dans la bouteille ». Coll. Folio Junior. Gallimard, 10,50 F.

Comment se débarrasser de cette bouteille et de son encombrant locataire ?... Du bon fantastique anglais d'il y a cent ans. (A partir de huit ans.)

∴

LEWIS CARROLL : « Alice racontée aux petits ». Illustrations de John Tenniel. Coll. Renard Poche. L'Ecole des Loisirs, 12 F.

Ecrit par Lewis Carroll lui-même, un abrégé d'*Alice au pays des merveilles*. « *Mon ambition*, déclarait l'auteur en 1890, est *d'être lu par des enfants âgés de zéro à cinq ans. D'être lu ? Non pas ! Disons plutôt d'être manipulé, gazouillé, mis à l'oreille du chien, chiffonné, embrassé par les chéris sans lettres, sans grammaire, mais avec des fossettes...* » (A partir de six ans, peut être lu aux enfants.)

∴

WILLIAM HEATH ROBINSON : « Oncle Lubin ». Coll. Renard Poche. L'Ecole des Loisirs, 11 F.

Un bon génie en pantoufles aux aventures tout à fait saugrenues et au sourire énigmatique. (A partir de sept et huit ans.)

∴

HELEN BRADLEY : « Quand nos grand-mères recevaient la reine ». Flammarion, 42 F.

De ravissantes images évoquant l'Angleterre post-victorienne. Le texte est un peu indigeste pour ceux qui ne sont pas sujets britanniques.

∴

JOHN BURNINGHAM : « Préférerais-tu... ». Flammarion, 36 F.

« Une succession de suppositions absurdes par l'auteur de *Ne te mouille pas les pieds, Marcelle*. L'entrée de l'enfant-héros dans un supermarché « sur le dos d'un taureau » en rendra plus d'un rêveur...

Coup d'œil sur l'histoire

On assiste actuellement à un regain dans la production d'albums d'histoire pour les jeunes, alors que, justement, la place de l'histoire dans l'enseignement se rétrécit. Les hasards de l'édition font paraître en même temps sur le marché plusieurs histoires de Rome, des Vikings ou du Moyen Age, et le choix n'est pas toujours facile à première vue, d'autant plus que, bien souvent, le sérieux et l'attrayant côtoient de médiocres histoires en bandes dessinées.

∴

PARTONS A LA DECOUVERTE DU PASSÉ, texte de Deborah Manley, adapté de l'anglais par Anne et Corinne Duquenelle, G.P., Rouge et Or, 30 F.

Une initiation simple et intelligente, très efficacement illustrée, qui devrait faire naître, sinon des vocations d'historiens, du moins un goût pour l'histoire (à partir de six ans).

∴

UN CHATEAU FORT AU TELEOBJECTIF, traduit de l'anglais, éditions Gamma, 19 F.

Le Moyen Age comme si vous y étiez avec promenade dans le donjon et la barbacane, et description de l'attaque des fortifications ou des tâches quotidiennes dans l'enceinte du château.

∴

AU TEMPS DES LEGIONNAIRES ROMAINS... : ROME, texte de Pierre Miquel, professeur agrégé de l'Université, illustrations de Yvon Le Gall, coll. « La vie privée des hommes », Hachette, 32 F.

Le sixième volume de cette remarquable collection est consacré à Rome ; le septième parlera du temps des mousquetaires... Inspirées de documents originaux, les illustrations incitent à faire lire un texte bref, précis et bien écrit, qui renouvelle la façon d'aborder cette époque où le latin était une langue vivante.

∴

LE VOYAGE DE MARCO POLO, images de Piero Ventura, Fernand Nathan, 32 F.

Après « le Voyage de Christophe Colomb », voici un magnifique album illustré avec une grande précision et qui constitue un excellent préambule au « Livre des merveilles ». Les prochains navigateurs seront Cook et Livingstone. (A partir de 7-8 ans.)

nature et sciences

Tous les aspects de l'aventure humaine

L'HOMME. Larousse, collection « L'univers en couleurs », 309 pages, format 23,5 × 30,2, illustrations noir et couleurs, relié toile sous jaquette couleur, 129 F.

L'encyclopédie thématique dont les éditions Larousse assurent la version française est conçue par des Britanniques, et le pragmatisme anglo-saxon marque fortement la clarté des exposés, et les constantes références à une multitude de schémas, de dessins, de photos, de diagrammes, qui illustrent fort bien la richesse du texte.

Jean Cazeneuve, de l'Académie des sciences morales et politiques, a préfacé ce beau volume qui survole, avec une grande richesse d'informations, les domaines les plus significatifs de la nature et de l'activité humaines.

L'évolution de l'humanité, les mécanismes physiques et mentaux caractérisant l'homme, la santé, l'expérience humaine, telle qu'elle est vécue au travers des étapes successives de l'existence, et des crises qui l'affectent, de l'adolescence au quatrième âge, les dieux (mythes, religions ou philosophie), la communication, les sociétés humaines, dans leur diversité structurelle, le droit, le travail et la détente, et enfin l'économie mondiale, constituent les dix thèmes essentiels autour desquels s'ordonnent cette « encyclopédie de l'homme » ou plutôt de l'espèce humaine. — Dr. E. L.

ATLAS DE L'HOMME. — Robert Laffont, format 36,8 × 27, 208 pages dont 176 en couleurs et 32 en bichromie, relié pleine toile sous jaquette en quadrichromie, 220 F.

Le professeur Jean Bernard, de l'Académie française, a préfacé l'édition française du remarquable *Atlas de l'homme*, conçu et réalisé par une importante équipe de spécialistes britanniques.

De l'émergence de l'homme, au cours de l'évolution, jusqu'à l'avenir de science-fiction que laissent entrevoir les techniques des greffes, des prothèses, des manipulations génétiques, c'est tout le mystère de l'extraordinaire machine qu'est l'organisme humain, qui se voit évoqué dans un ouvrage où la beauté des photographies le dispute à la clarté des dessins et à l'intelligence des textes.

Chaque thème traité, et en particulier ceux où la science évolue très vite, comme le cerveau, la reproduction, l'immunité, fait l'objet d'un exposé exceptionnellement didactique des notions les plus récentes, les plus actuelles, et pour certaines, mal connues ou mal diffusées encore dans notre pays.

Il en est ainsi notamment des chapitres excellents et très nouveaux concernant l'intellect, les deux hémi-cerveaux et la façon dont les structures anatomiques déterminent la personnalité ou les facultés, artistiques ou logiques. — Dr. E. L.

en bref

JACQUES-YVES COUSTEAU et YVES PACCALET : *Saumons, castors et loutres*. — Flammarion (collection « Odyssée »), 18,5 × 27, 288 pages, nombreuses photos en noir et en couleurs. Relié sous jaquette illustrée, 55 F.

L'équipe du commandant Cousteau est allée photographier la faune du Pacifique nord et, notamment, l'étonnante loutre de mer. Ce beau carnivore, aux allures cocasses, adore faire la planche sur la mer. Il sait casser les coquillages à l'aide d'un caillou et intervient dans l'équilibre écologique en mangeant les oursins : sinon ceux-ci prolifèrent et détruisent le « kelp », c'est-à-dire les algues géantes qui forment de véritables forêts sous-marines.

Saumons, castors, otaries, loups sont les autres héros de ce livre qui nous fait découvrir des lieux où la nature est encore presque vierge.

∴

— *Oiseaux aquatiques ; Habitants des savanes ; les Géants du monde animal ; Papillons et beaux insectes ; Poissons des eaux douces et des océans ; Oiseaux des tropiques ; Antilopes, bisons, cervidés ; Habitants de la jungle ; Faunes des régions polaires ; les Singes ; Faunes des forêts froides ; les Rongeurs*. — Larousse. Chaque volume 20 × 27, 144 pages, 45 F. Nombreuses photos en couleurs et dessins.

Chacun de ces volumes Larousse est consacré à un ensemble écologique d'animaux. Le volume sur *les Géants du monde animal* est sans doute le plus original. Nous y voyons défiler l'éléphant d'Afrique, la girafe, l'ours kodiak (trois mètres et 700 kilos), mais aussi le scarabée goliath et... l'amibe, qui, avec 0,5 mm, fait figure de champion parmi les protozoaires.

L'ouvrage sur *les Habitants des savanes* donne d'intéressants détails sur la vie sociale des babouins et la façon dont les lycaons encerclent un zèbre. Et il nous rappelle que, avec un poids de 3 à 4 tonnes, le rhinocéros blanc est le plus gros mammifère terrestre après les éléphants.

∴

CLAUDE MOREAU : *Larousse des champignons*. — Format 21 × 26, 328 pages, 400 espèces présentées en couleurs, relié 119 F.

« *Les champignons, c'est beaucoup plus que les champignons* », devrait-on dire, paraphrasant un titre célèbre : le meilleur et le pire, à travers les âges « chair de Dieu » ou créatures du diable. L'auteur de ce beau livre ne tranche pas.

Il fait mieux. Il montre, compensant les ravages exercés par les champignons sur les arbres, certaines denrées alimentaires, sans parler des livres dont ils sont les pires ennemis, leurs ressources bénéfiques. Largement utilisés en médecine (mais ils sont cause, aussi, de quelques maladies), ils n'ont pas dit leur dernier mot en matière de chimie.

Bourrée d'anecdotes, il s'agit-là ensemble, d'une histoire de la mycologie et d'un dictionnaire illustré.

histoire

Ces automobiles étonnantes et émouvantes

GRAHAM ROBSON : « Encyclopédie des voitures qui étonnèrent le monde », Elsevier, 250 pages, format 22 × 29,5, 560 illustrations en couleurs, 125 F.

HENRY RASMUSSEN : « les Belles Européennes », Albin Michel, traduit de l'américain par Raymond Albeck, 126 pages, format 22,5 × 28,5, 102 illustrations en couleurs et 78 en noir et blanc. Reliure pleine toile, sous jaquette illustrée en couleurs, 90 F.

HENRY RASMUSSEN : « les Belles Américaines », Albin Michel, traduit de l'américain par Raymond Albeck, 126 pages, format 22,5 × 28,5, 102 illustrations en couleurs et 78 en noir et blanc. Reliure pleine toile, sous jaquette illustrée en couleurs, 90 F.

HUGH CONWAY et JACQUES GREILSAMER : « Bugatti », éditions Modélisme, 94, boulevard de Sébastopol, Paris, 280 p., 320 × 240, relié pleine toile. Plus de 600 photographies et documents noir et blanc, couleurs, 259 F.

Qui se souvient de la « sans secousse », cette Cottin-Desgouttes de 1926 pour laquelle les Français n'étaient sans doute pas prêts ? Et de toutes ces innovations majeures qui jalonnent le passé prestigieux de l'automobile ! Il n'est pas bon d'avoir raison trop tôt.

Si l'on n'y prend pas garde, l'histoire des techniques ne sera plus, dans l'avenir, que celle des firmes qui ont survécu. La mémoire, de nos jours, se nourrit de propagande. L'automobile sera bientôt centenaire grâce à Ford, et perfectionnée grâce à Citroën. C'est méconnaître la vogue des véhicules à vapeur en Europe et aux Etats-Unis. Et le formidable progrès de la traction avant n'est pas dû, comme les Français aiment à le croire, aux seuls génies de Citroën ou de l'ingénieur Grégoire...

C'est pourquoi l'*Encyclopédie des voitures qui étonnèrent le monde* est indispensable à l'amateur. L'ouvrage est exempt de la passion qui caractérise trop souvent les volumes consacrés à un seul constructeur. Tout au plus peut-on lui reprocher un « chauvinisme » certain, puisque l'auteur, Graham Robson, un ingénieur anglais, a choisi 78 modèles britanniques et 58 américains (contre 47 français et 20 allemands) sur les 252 voitures exceptionnelles qu'il analyse. La Fiat 500 Topolino, la mini ou la 4 CV Renault y ont leur place à côté de la Chitty-Chitty-Bang-Bang du comte Zborowski au monstrueux moteur de 23 litres de la Stanley à vapeur qui comportait deux châssis (un pour la suspension, l'autre pour la carrosserie) et de la Rolls-Royce à trois cylindres de 1905.

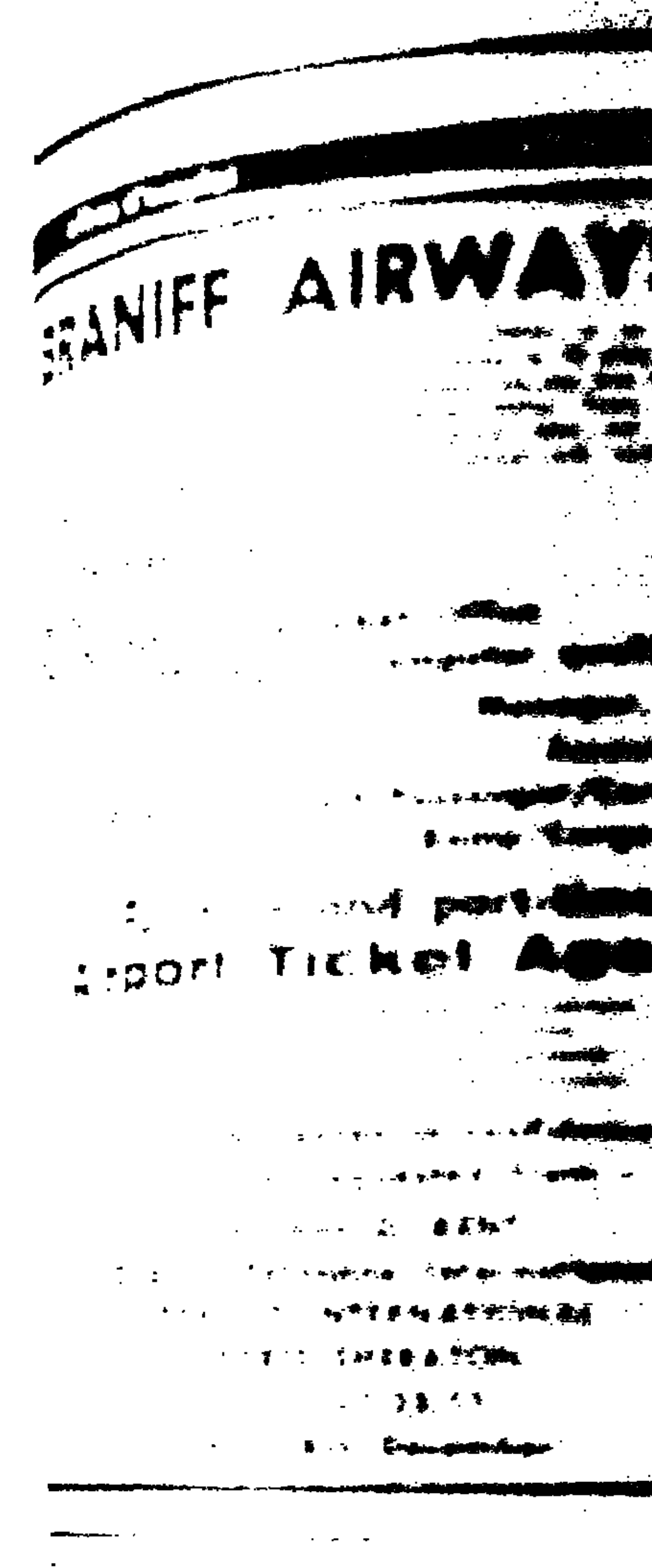
Les descriptifs techniques de chacune de ces voitures sont précis et complets, de même que l'historique du modèle et de la firme qui complète les monographies judicieusement illustrées. Au fil des pages revivent des créateurs illustres tels que Hans Ledwinka, Marc Birkigt, Ferdinand Porsche, au fil des étonnements s'édifie une sorte de Panthéon international où les hommes et leurs machines s'illustrent au gré des succès et des crises. Cette encyclopédie est autant un magnifique livre d'images qu'un ouvrage de référence.

Les deux albums qu'Henri Rasmussen dédie aux *Belles Européennes* et aux *Belles Américaines* sont d'un tout autre genre, celui de la galerie des ancêtres que l'on aime bien parce qu'ils avaient fière allure et que leur histoire est chargée de souvenirs parfois émouvants. Douze européennes et douze américaines ont été retenues au cours de deux voyages au pays des collectionneurs. Les vieilles photos de famille voisinent avec de superbes images (l'auteur est photographe) prises lors des rencontres avec les belles « survivantes ». Le texte ne vaut malheureusement pas les illustrations, tant il est pompeux et conventionnel.

Les amateurs des « monstres de Molsheim » se réjouiront en lisant *Bugatti*, de Hugh Conway et Jacques Greilsamer, un catalogue luxueux de toute la production d'Ettore Bugatti et de sa firme, de 1908 à 1960. Une analyse systématique de chaque type conduit, des pur-sang prestigieux qui s'illustrèrent sur les grands circuits jusqu'aux délires des « Royales » dont les moteurs, trop puissants, furent adaptés sur des autorails, à une connaissance globale de l'œuvre du dernier « artiste-ingénieur ».

Ce n'est ni le premier livre ni, vraisemblablement, le dernier consacré à Bugatti dont plus de mille cinq cents voitures circulent encore sur les routes et dont certaines battent tous les records d'enchères. *Bugatti* est surtout un ouvrage de collectionneurs destiné au monde entier. C'est pourquoi il est rédigé en anglais et en français (ce qui ne simplifie pas sa lecture) et se distingue des publications précédentes par la richesse de son iconographie où alternent les documents d'époque, les catalogues de tous les types, et les photographies des plus belles pièces de collection. Quelques Bugatti, une cinquantaine ou une centaine, seraient encore cachées, en France pour la plupart. La chasse au trésor est ouverte !

MICHEL BERNARD.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

BRANIFF AIRWAYS Inc.

BRANIFF AIRWAYS Inc., known as BRANIFF INTERNATIONAL, is an international airline based at DALLAS-FORT WORTH, TEXAS, U.S.A. It operates to 70 cities within the USA, to 10 countries in Latin America and to London non-stop from Dallas
Soon we will be operating non-stop service between Dallas, Texas, and Paris, France. Non-stop service will also be operating from Boston, Mass, and Paris, France
We invite applications from qualified multi-lingual personnel with recent airline experience to work in the Paris area :

Sales Representatives
Secretary
Manager Reservations/Ticket Office
Reservations/CTO Agents/Computer qualified
Manager, Accounting
Accounting clerks
Manager Airport Passenger/Cargo Services
Ramp/Cargo Supervisor

Full-time and part-time
Airport Ticket Agents

Salary commensurate with back-ground and experience
Preference given for multi-lingual abilities
Successful applicants meeting hiring requirements will be given specialized training and familiarisation

Applications will be treated in confidence and forms should be requested from :

William D. KENT
Director Personnel-International
BRANIFF INTERNATIONAL
PARIS SHERATON
(1) 260-35-11
until 16th December

Case France S.A.

recherche son

DIRECTEUR DE LA PROMOTION DES VENTES

- Il sera responsable des études commerciales, de l'analyse des prix et de la concurrence, de l'action publicitaire ainsi que de l'établissement des campagnes promotionnelles.
- Il gèrera l'ensemble de l'activité «Démonstrations».
- Il proposera les programmes de formation des vendeurs quant à la connaissance des produits et des arguments de vente.

Ce poste devrait intéresser un collaborateur d'au moins 30 ans de formation supérieure disposant de quelques années d'expérience, si possible chez un constructeur de matériels TP ou industriels, à un poste comparable.

La connaissance de l'anglais est indispensable.
Rémunération élevée, selon expérience du candidat.
Discrétion absolue.

Curriculum vitae à envoyer sous pli confidentiel à Mr le Directeur Commercial - CASE FRANCE S.A. - Route du Petit Ballainvilliers - BALLAINVILLIERS - 91160 LONGJUMEAU.

SOCIÉTÉ DE PRODUCTION DE CHALEUR

région parisienne recherche

CADRE

susceptible d'assurer, après formation, la DIRECTION D'UN IMPORTANT SERVICE
Le candidat devra avoir une formation d' INGENIEUR GENERALISTE et l'expérience des travaux neufs ou d'entretien
âge 35-40 a. SITUAT. STABLE. Possib. de promotion, avt. soc. Salaire annuel 100 000 F à déb.

Envoyer lettre manuscrite et photo à O.S.P., serv. U, 29, bd des Italiens, Paris-2e, qui tr.

Société parisienne de vente en gros d'appareils d'éclairage cherche

DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL

bien introduit dans les bureaux d'architecture, administrations et entreprises d'électricité. Préférence sera donnée à élément courageux ambitieux, ayant aptitude à la vente et sens des responsabilités. Faire offre en joignant C.V. manuscrit à n° 8 686, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CAP SOGETI SYSTEMES

recherche pour participer
A DE GRANDS PROJETS INFORMATIQUES
UNE QUARANTAINE D'INFORMATICIENS
pour divers niveaux de responsabilité :

analystes programmeurs Réf. 7860
ingénieurs débutants Réf. 7861
ingénieurs confirmés Réf. 7862

Ainsi que plusieurs :

ingénieurs consultants Réf. 7863

diplômés grandes écoles ayant de nombreuses années de pratique et le sens des relations humaines pour des contacts au plus haut niveau.

Tous ces postes sont à pourvoir à PARIS. Notre société jeune, dynamique, en pleine expansion (+ 67 % de C.A. en 3 ans) offre des possibilités de carrière rapide et des niveaux de responsabilités parmi les plus importants de la profession.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, en précisant la référence à Mr Francis BEHR
CAP SOGETI SYSTEMES
92, Bd du Montparnasse 75682 Paris Cedex 14

FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT CONSTRUCTEUR EUROPÉEN DE MATÉRIEL DE TRAVAUX PUBLICS ET DE CARRIÈRES

Offre situation intéressante à

INGÉNIEUR

E.S.T.P. ou A.M. ou équivalent

Anglais ou allemand couramment parlé. Il aura pour charge d'assumer les relations technico-commerciales aux niveaux exploitation méthodes et achats avec les Sociétés importantes de mines et de carrière ayant dans la plupart des cas leur Siège Social à Paris et leur exploitation en France ou à l'étranger.

Le poste nécessite un goût certain pour les relations publiques et les négociations commerciales et une expérience de quelques années dans la vie active.

Adresser C.V. sous référ. 4 739 B à
SFP Société Française de PSYCHOTECHNIQUE 51, rue Vivienne - 75002 PARIS.

S.C.I.E.-D.I.M.E.S.

recherche pour son département composants hyperfréquence

- **UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**

Très bonnes connaissances du marché composants hyperfréquence, dynamique, esprit d'initiative, sens des responsabilités.

- **UN AGENT TECHNIQUE HYPERFRÉQUENCE**

désirant se lancer dans la carrière commerciale.

Pour ces 2 postes, pratique de l'anglais et expérience en laboratoire U.H.F. et hyperfréquence indispensables.

Envoyer C.V. au siège : 31, rue George-Sand B.P. 33 - 91122 PALAISEAU CEDEX



emplois régionaux

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche

pour une de ses unités située en Alsace

DES INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE E.C.P., A.M., MINES...

débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience, pour leur confier des responsabilités dans un des domaines suivants :

- **Etudes d'outillage Forge :** mise au point des outillages, lancement de nouvelles séries de fabrication, étude de techniques avancées de production et d'outillages nouveaux (réf. X...) ;
- **Méthodes générales Fonderie :** étude, application et suivi des techniques nouvelles d'installations et d'outillages de fonderies sous pression et par gravité (réf. Y...).

Anglais fortement souhaité.
Formation complémentaire assurée.
Larges possibilités de carrière.

Prière d'adresser C.V. manuscrit avec photo et prét. à n° 784.323 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, en précisant le poste choisi.

L'ÉCOLE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE

recherche pour son Département INFORMATIQUE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

débutant ou avec quelques années d'expérience pour effectuer travaux dans le domaine :

GRAPHIQUE - TRAITEMENT D'IMAGES

— Connaissances en électronique digitale appréciées ;
— Anglais obligatoire.

• Poste libre immédiatement

Rémunér. annuelle : 60.000 F modulée suiv. client.

Envoyer lettre de candidature et C.V. à : M. COUEIGNOUX - E.N.S.-des-Mines 158, cours Fouriel - 42023 St-ETIENNE-Cedex.

T. I. T. N.
Sté d'engineering en informatique (filiale Thomson) rech. pour son agence AIX-EN-PROVENCE

INGÉNIEURS LOGICIELS

— Disponibles rapidement.
— Formation grande Ecole 3 à 6 ans d'expérience de réalisations sur mini-ordinat.

Env. C.V., photo et prét. à T.I.T.N. Provence, 7, rue Louis-Armand, Z.I., 13290 AIX-LES-MILLES.

INTERNAT.

GESTION 2000
102, rue La Fayette, Paris-10e
POUR L'ETRANGER

INGÉNIEURS

MAINTENANCE ELECTRONIQ.
Tél. : 246-42-01.

SFENA-DSI

DIVISION SYSTEMES INFORMATIQUES
RECHERCHE
dans le cadre de son expansion

1) INGENIEURS COMMERCIAUX

possédant expérience de 3 ou 4 ans dans la vente de terminaux et/ou de mini-ordinateurs

Formation : Ingénieur, HEC, ESSEC ou équivalent - Anglais souhaité.

2) INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

chargés de l'étude des cahiers des charges des utilisateurs et de la coordination du développement de grands projets.

Formation : Ingénieur Grande Ecole ou diplome universitaire équivalent, Connaissance des Systèmes, des Langages de programmation, du Télétraitement et des Réseaux.

Expérience souhaitée : 2 à 3 ans d'expérience sur mini-ordinateurs.

Envoyer C.V. et photo à :
S.F.E.N.A.
B.P. 59 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. C.101 - C.102

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs, demandez une documentation gratuite sur la revue : FRANCE-ANIMATION, (B 3) B.P. 402-09 PARIS.

STE CONVENTION, 159, rue Blomet, 75015 Paris, recherche

COMPTABLE

2e échelon, pour remplacement 3 mois. — Se présenter l'après-midi entre 15 hres et 18 hres le 15 décembre 1978.

CABINET de CONSEILS JURIDIQUES
Dépt OISE - recherche

COLLABORATEUR EXPERIMENTE

pour rédaction d'actes
Ecrire n° 91.131 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

On dem. pr personne invalide

INFIRMIÈRE D.E.

libérale et conventionnée pouvant assumer environ 3 nuits par semaine
Prière d'appeler le matin : 553-94-20

JOB ÉTUDIANT

GAGNEZ DE L'ARGENT SANS QUITTER LA FAC !
Ecr. à l'OFUP ss la réf. MV 1
21 r. Rollin 75240 Paris Cedex 05

Dans le cadre de son développement ds les systèmes de processus industriel

INFORMATIS

INGÉNIEURS LOGICIELS

maîtrisant l'un des systèmes : SOLAR - MITRA - SIRIS 3
3/4 ans expérience temps réel.

INGÉNIEURS SYSTÈMES

spécialiste du langage LTR
26, r. Daubenton, 5e : 337-99-72.

Centre National de Transfusion Sanguine, 6, rue Alexandre-Cabanel, Paris-15e, recherche

INFIRMIÈRE D.E.

Salaire brut annuel : 48.900 F.
Adresser C.V.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour Service Prévention des Accidents du Travail

2 INGÉNIEURS

DIPLOMES (Grandes ECOLES, ECOLES NATIONALES OU ASSIMILEES)
25 ans minim., 5 années de références professionnelles fonctions d'ingénieur d'études dans les de fabrication, d'entretien ou industries mécaniques, électriques, chimiques ou parachimiques de transport.
Adresser C.V. détaillé à Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cédex 19, avant le 30 décembre 1978.
DISCRETION ASSUREE.

Sté d'automatismes proche banlieue Nord-Est recherche pour travaux informatiques et leurs applications

UNE PERSONNE

libérée O.M., niveau BAC C ou classe préparatoire aux Grandes Ecoles.
Formation assurée.
Tél. 833-01-21,
MM. Dubreucq ou Castet.

DIRECTEUR

(trice) sens organisation bon (ne) animateur (trice) habitué (ée) à négocier tous niveaux pour diriger agence immobilière Paris ou province. Revenu très important si capable. Envoyer C.V. et référ. à AVIS, 32, allée de la Tour, 93250 VILLEMOMBLE.

Pour REGION PARISIENNE

INGÉNIEUR-ELECTRONICIEN

Pour formation personnel étranger. Bilingue anglais.
Env. C.V. détaillé à A.T., 29, av. de Friedland, Paris-8e.
Tél. : 225-54-70.

offres premier emploi

UNIVERSITÉ DE PARIS I

IAE Département formation permanente
CYCLE DE FORMATION A L'AUDIT
6 mois du 15 janvier au 15 juillet 1979.

PUBLIC : Diplômés des grandes écoles supérieures de commerce ou titulaires de la maîtrise de gestion ou possédants une bonne expérience professionnelle, soit demandeurs d'emploi pouvant bénéficier des indemnités de formation "ASSEDIC" ou d'une rémunération versée par l'Etat, soit salariés pouvant bénéficier d'un congé de formation accordé par leur employeur.

S'ADRESSER A : IFAPE 162, rue St-Charles 75015 Paris
578.02.28 - 578.61.30 postes 327 et 325.
Jusqu'au 22 décembre 1978 et du 4 au 13 janvier 1979.

secrétaires

Organisme administratif, culturel cherche
SECRETAIRE STENODACTYLO expérimentée, bne présentation.
Tél. : 555-92-03, poste 369.

ECLAIR COURRIER, 23-25, av. Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION TRES CONFIRMEE
parfaitement bilingue français-anglais, connaissances allemand appréciées. Esprit ouvert aux techniques de traitement de textes sur machines à mémoires et bureautique. Lieu de travail Rond-Point-Champs-Elysées.

Ecr. avec C.V. + photo à : M. Rogalski, ECLAIR COURRIER, 23-25, av. Franklin-Roosevelt-8e. Tél. : 225-18-27.

Sté d'importations textiles pleine expansion recherche

SECRÉTAIRE COMMERCIALE

chargée principalement de la prospection, parfaitement bilingue, connaissance sténodactylo, telex indispensable. Position très intéressante. Flexibilité horaire nécessaire. Salaire très intéressant. Ecrire à N° 4.494, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Société en pleine expansion recherche :

STENODACTYLO

expérimentée. De préférence bilingue français - anglais. Bon salaire. Avantages sociaux. Ecr. SETI INTERNATIONAL (à l'attention de Mme PICHON) 79, rue du Fg-Poissonnière (9e).

représent. offre

Jeune Journal, bimensuel recherche
REPRESENTANT EXCLUSIF pour abonnements avec fixe et commission.
Tél., jeudi et vendredi pr R.-V. 874-15-75 et 874-04-68.

Société de distribution de produits de prestige cherche

COLLABORATEUR

de QUALITE bien introduit, secteur Bijouteries et boutiques de luxe. Tél. heures de bureau au 782-05-50.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m2 sur stock. Téléphone : 589-86-75.

LIVRES, achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci, Paris-6e. - 326-68-28.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

demandes d'emploi

Femme, 31 ans, cherche place emploi bureau, notions dactylo ou travaux divers à temps complet ou partiel. Libre 1er janvier 1979. Ecr. n° 6.969, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Technic. bât., 37 a., 20 a. exp., cap. exéc. plans, métrés, vérif., descript. et coordin. travx TCE, ch. place stable. Libre de suite. Ecr. n° 6.965, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., DOCTORAT 3e CYCLE, spécial. en ENDOCRINOLOGIE, ch. poste PARIS ou PROVINCE. Tél. : 331-99-91, ou écr. M. Rostaqui, 9, r. Vulpian, 75013 Paris.

Secrétaire direction, 30 ans, B.T.S., 8 ans expér., bilingue anglais, not. compt., ch. place stable, respons. Tél. : 528-52-47.

H. 40 a., lic. AES + CAPASE, ch. rég. sud, poste responsabil., gestion, animat., mais. familiale ou collectivité. Ecrire n° 8.681, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. - 28 ANS
OPERATRICE L 8000 Burroughs. 4 ans expérience, esprit vif et dynamique. Libre de suite. Ecr. n° 6.938, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE GENERAL, 34 a. 10 a. exp. Cie Assurances, dipl. ENA, ch. en province poste sim. à resp. ou direction ou person.; sect. tert. Etudie tte aut. propr. Ecr. n° 6 943, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 31 a. MECANICIEN diesel, essence, gaz, hydraulique, permis C 1, ch. place France ou étranger, sens responsabilités. Ecr. François M., 31, av. de la Commune-de-Paris, 94000 Vitry.

COMPTABLE EXPÉR.

ANALYTIQUE et GESTION AIMANT RESPONS., lib. janv., recherche emploi GRENOBLE ou ENVIRONS IMMEDIATS
Ecr. n° T 86.566 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE ADMINISTRATIF

homme cinquantaine.
Grande expérience polyvalente. Trilingue, franç., allem., angl., cherche responsabilités ds PME. Ecrire sous n° 758 660 HAVAS COLMAR.

CORRECTEUR très qualifié et ECRIVAIN, 33 ans, ch. travx par corresp., fréq. déplac. sur Paris. Etud. ttes prop. A. Brun route du Bourg, 33360 CAMBLANES Téléph. (56) 20-72-77.

capitaux ou proposit. com.

Société stéphanoise de services recherche : Directeur Régional disposant petit capital, statut agent commercial, âge 30-35 ans. Ecr. Havas St-Etienne, n° 59.426.

autos-vente

5 à 7 C.V.

R 5 TL 77, 33.000 km, intérieur simili parfit état, 15.500 F. Tél. 405-07-83, heures bureau.

Cadre Renault vds R5 TS blanc. Déc. 78, 1re main, toit ouvr., vit. teint. + opt. poss. 30.000 km ENOUX, 95, av. Ed-Vaillant, Boulogne. Tél. bur. 608-35-50 ou 608-16-50. Prix : 21.500 F.

8 à 11 C.V.

Suite livraison modèle 1979, particulier vend 25.000 F
SIMCA CHRYSLER 2 L
AUTOMATIQUE, 19.000 km, 1978, excell. état. 296-14-00.

LANCIA coupé MONTE-CARLO, année 1976, 48.000 km réels, coul. blanche, carrosserie impec. 38.000 F av. radio-cassette. Tél. 886-72-10, apr. 20 h. ; 883-42-44, 10-12 h. 30 et 14 h. 30-19 h. 30.

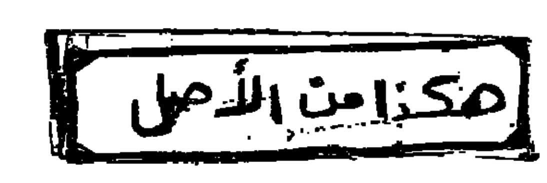
divers

BMW 320 - 520 - 525 - 728 78, peu rlé, garanties Auto-Paris XV. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

locat.-autos

A LOUER
RANGE ROVER
MERCEDES 280 SE
PEUGEOT 604 TI
JAGUAR 4,2 L
VW GOLF GTI
pour week-end et plus
Chasse - Loisirs - Affaires

J.K.L. 9, rue QUENTIN-BAUCHART
723-73-85
723-91-62



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

HALLES Duplex 75 m2 2-3 P. Tt cft 400.000 F - 260-20-30

4e arrdt.

MARAIS, 3 P., IMPECCABLE, TT CFT, calme, soleil, 425.000 F 280-39-97.

VRAI MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES, rénovation de grande qualité : 2, 3, 4, 6 PIECES, en duplex. Du mardi au samedi, 14 à 17 h. ou Tél., H. de B. au : 359-30-85.

5e arrdt.

PORT-ROYAL - Hôtel particulier 380 m², jardin 90 m². 1.700.000 F – 535-86-37.

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

LUXEMBOURG
PROPRIETAIRE VD STUDIO ET 2 PIECES dans immeuble refait à neuf, tout confort. Téléphone : 723-38-48.

MAUBERT
IMMEUBLE DE CARACTERE BELLE RENOVATION
4-5 PIÈCES EN DUPLEX
cuis. équipée, 2 salles de bains, chauffage central immeuble REFAIT NEUF
PRIX 729.000 F
Jeudi, vendredi, 14 h à 18 h : **31,** RUE DE BIEVRE ou 723-96-85

6e arrdt.

Dans hôtel particulier historique 103 m² de grande allure en DUPLEX, charme exceptionnel. Soleil, oiseaux, verdure, calme absolu, 1.350.000 F. A R H - 723-58-72.

OBSERVATOIRE
Très bel imm. pierre de T., 5e, ascens., 62 m² à aménager. Px élevé : 633-38-94, le matin.

R. STANISLAS. Agréable 2 p., CFT, BONNE DISPOSITION, immeuble bourgeois - 266-92-15.

VIe - SUR SEINE
Très élégant 6 pièces, 3 bains, DECOR 18e S. - BOISERIES 3 étg., asc., garage. RIC. 02-44.

RASPAIL 2 pièces style atelier
Cuisine. Bains. Tél. 250.000 F. Serge KAYSER — T. 329-60-60.

7e arrdt.

GRENELLE, 13, rue Comète, 3 P., 55 m², parf. état, 300.000 à débattre. Jeudi, de 17 à 19 h.

50 m² sur cour à moderniser, 170 m², rue et cour plantée, à modern. Faire offre 705-31-13.

BARBET-DE-JOUY
quartier des ambassades et des ministères, dans hôtel XIXe siècle entièrement restauré, reste, disponible : appartement de 176 m2, 4 Pièces, 2 bains, splendide réception, service, état neuf, calme, soleil, grand confort, ascenseur. Sur R.-V. FRANK ARTHUR, 134, bd Haussmann. - 766-01-69.

Solférino - Saint-Dominique
170 m2 - 7 PIÈCES
ODE. 42-70.

7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF, 3 PIECES, 5 PIECES, TERRASSE. Sur place tous les jours 14-17 h. AGE - 359-63-63.

8e arrdt.

ÉTOILE
6 pièces - Grand standing Appartement professionnel mixte.
1.600.000 F
Cab. JEAN COURTOIS 261-80-02

9e arrdt.

St-Lazare prés. Spl. 2 p., cft, cuis. équ., w.-c., bs, moq., ref. neuf. Plac. except. 878-41-65.

12e arrdt.

EXCEPTIONNEL
Près place d'Aligre, 3 pièces + grande terrasse, parking : 520.000 F. TEL. : 346-97-43 ou 347-22-36 vendredi et week-end

ST-MANDE RESIDENTIEL Imm. PROVIMI
2-3 pièces, 80 m2, balcon. ORPI - RIBEROUX : 628-06-92.

13e arrdt.

AV. DE CHOISY Immeuble 1957
2 P. tt confort, terrasse 20 m2, tél. 230.000 F. - 589-49-34.

14e arrdt.

MONTSOURIS. Imm. récent de résidence, 2 P., tout confort, refait neuf, 245.000 F, parking. URGENT - 325-75-42.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine, imm. neuf, studio 2 P., duplex. S/pl. mardi, mercredi, jeudi, vend., samedi, 14-19 h., 359-63-63 - 322-04-03.

15e arrdt.

EMILE-ZOLA - Atelier artiste luxueusement décoré, 85 m² duplex - 567-22-88.

Mº DUPLEIX - RUE JUGE
Part. vend appt de 3 pièces (70 m²), tt cft, cuis. équ., séj. avec très belle cheminée, 2 ch. séparées, lux. s. de bains, dans petit immeuble rénové (total 15 appts) : prix 498.000 F. Tél. 683-37-04 ou TRI. 26-05.

131, RUE BRANCION
Imm. rénové, BEAUX 2 P., tout confort, exceptionnel. A partir de 175.000 F. Vendredi, samedi, 14-18 h., 206-15-30, 874-43-98.

16e arrdt.

BOISSIERE. Dans imm. neuf, gd stdg. dble livg. 40 m², sur JDINS plein Sud - 500-36-00.

IENA Ancien - Standing 175 m2 - 5 PCES
2 bains. Parft état. Cuis. équip. Serv. S/pl. mercredi, vendredi, 11-15 h., 15, RUE FREYCINET.

A RENOVER Etage élevé
Ds imm. pierre de taille, appt gd stand. 7-8 pièces, divisible, tout confort + 2 services. 551-68-39, LE MATIN

MURAT LE MAROIS XVIe
C'EST HABITER PARIS ET OPTER POUR UNE ADRESSE
au 36 rue le Marois près Pte de St Cloud, tout près de l'autoroute de l'Ouest, des appartements allant du Studio au 4 Pièces vous attendent. L'immeuble est luxueux et se situe dans un quartier élégant n'ayant rien perdu de son charme presque provincial.
Bureau de vente sur place - 651.99.50 - lundi - mercredi jeudi - vendredi de 10h à 12h 30 et 14h 30 à 17h 30
PREBAIL : 260.30.83

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VEND dans petit immeuble, cadre de verdure, exceptionnel, 1 APPT 105 m², 1 APPT 112 m² + terrasse 90 m² - PARFAIT ETAT. TEL. 723-98-58.

10, AV. A.-HEBRARD
Pptaire vend DUPLEX ds imm. asc., très beau séjour, 2 chb., 6 M. HAUTEUR ss PLAFONDS salle de bains, cuisine. Me voir VENDREDI, 14 h. 30-16 h. 30.

17e arrdt.

DUPLEX STYLE ATELIER d'ARTISTE, cft, chemin., balc. tél., 100 m², 5e ss asc. 620.000 F Tél. : 346-97-43 ou 347-22-36, vendredi et week-end.

ETOILE 3 PIECES
Cuis., bs, tél., 68 m² 360.000 F. 307-31-62, le matin.

Près AV. NIEL, en DUPLEX 128 m²+2 terrasses, état impeccable, soleil, calme, 266-92-15.

TERNES Pierre de taille 6e - Ascenseur
MAGNIFIQUE STUDIO Refait neuf - 325-77-33

18e arrdt.

RUE CAULAINCOURT
3 p., cuis., w.-c., possib. bains. Prix 170.000 F - 387-27-60.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
Maison de la Radio, réc., 1973, 7e étg., livg dble+2 chambres, 85 m² + balcon-terrasse+parkg 455.000 F - 828-27-70.

PARTICULIER VEND
2 pièces cuisine. Parfait état. Chauff. gaz. Imm. ravalé cour. Prix 120 000 F. Tél. : 988-81-55

20e arrdt.

ST-FARGEAU. Bel imm. briq., clair, calme, 2 p., cuis., w.-c., 2e étg., 119.000 F. Voir 15 et 16, 18, rue de la Justice, 14-18 h.

78 - Yvelines

LE CHESNAY PARLY II Résid. Hamilton
Appt 2 P., cuis. 52 m2 + balcon. Cave - Parking en sous-sol 310.000 F. — T. 056-44-80 H.B.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY (SAUSSAYE), Part. vend, neuf, jamais habité : exceptionnel, 2 Pièces, 60 m2, jardin privatif. Tél. : 246-82-81, Poste 407.

BOULOGNE, à prox. EGLISE et futur Mº. IMM. RECENT. GRAND 3 P. bien aménagé. **80 m2** TT CONFT. Parking. 430.000 F. T. 266-67-06.

NANTERRE
15 minutes R.E.R. Bon investissement, studio dans immeuble récent, 37 m², balc., parking privé, 170.000 F - 772-56-60.

St-CLOUD, 3 P., gd standing, 320.000 F. TOULON, 4 p., près mer, 195.000. Téléph. 448-82-27.

BOULOGNE - C.N.L.
Part. vend agréable appt, balc. S/jard. 1er étg., 77 m², 3-4 p., IMPECC., chauffage par radiat. Profess. libér. possib., 420.000 F Tél. : 620-58-16.

URGENT
L'HAY-LES-ROSES
Près piscine et roseraie sur verdure, imm. récent pierre de taille, séjour double, 2 chbres, cuis. équ., 340.000 F. 539-67-52.

MEUDON - BELLEVUE
Immeuble récent, gentil 4 P., tout confort, vue dégagée, 270.000 F - MARTIN, docteur en droit - 724-99-09.

94 Val-de-Marne

PARC SAINT-MAUR - R.E.R. : lux. studio, 35 m2, balc., park., bel immeub. 74. Droits réduits. 200.000 F. Téléphone : 283-24-23.

DANS PAV. S/KREMLIN, 3 P., cuis., bains, wc, chf. cal, calme, 180.000 F. Téléphone : 535-56-92.

SAINT-MANDÉ
Vue exceptionnelle, appt 150 m², terrasse arborisée 150 m2 + balc. 1.365.000. Tél. 539-67-52.

95 - Val-d'Oise

SAINT-GRATIEN NEUF Résidentiel
PRES LYCEE ENGHIEN
106 m2+14 m2 balc., park. dble. 4e et dernier étage, ascenseur. Prix : 550.000 F. - 989-31-74.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU
Plein centre - Proximité immédiate commerces, neuf, jamais habité, APPARTEM. 5 P., DUPLEX, gd standing, 119 m², cuisine équipée, salle bains et salle douches, 2 parkgs en sous-sol. Tél. : 538-52-52.

Province

TOULON, 200 m. mer, F 5 LXE, 110 m2, séj.-sal., 36 m2, terr. dern. étg., 2 cav., gar., asc., tél. Parc. tennis. Prix : 530.000 F. Tél. : 94-41-72-51. - URGENT.

Vds F 5, imm. 74, cuis. amén., 2 S. de B., 1 ha, C.E.S., trol., ski 25 min., 30 U. dt PIC 6 U. poss gar. Labert, 2, rue des Buissières, Le Parc, 38360 Sassenage, Grenoble. Tél. 88-58-86.

CANNES, du studio au 5 Pièces, luxe, piscine, calme, proche lycée, commerçants, crédit de 80 % possible. Brochure gratuite. EDEN SQUARE, 4, rue Rebuffel, 06110 LE CANNET-S/CANNES.

CANNES
COPROPRIETE RESIDENT. Magnifique Parc Piscine - Tennis à vendre APPARTEMENT de 3/4 Pièces, au dernier étage. Vue panoramique baie. Prix élevé justifié. Téléphone : (93) 68-11-00.

immeubles immeubles

Propriétaires, Gérants, Syndics d'immeubles
NOUS RECHERCHONS:
immeubles bourgeois, toutes surfaces libres dans Paris et Ceinture.
- Décision sous 24 h
- Règlement 20% d'acompte sous 48h
- Solde 80% à 30 jours

Intermédiaires sollicités
Contacter Mr. GERARD au poste 74
cfi PIERRE
563.11.40
Compagnie Française d'Investissement
8, av. Hoche 75008 Paris

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, T. 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

6/14, RUE LEIBNITZ
CHBRE, 2 P. 3 P. - Terminés Loggias. Nouveau prêt Plc. S/pl. ldi 14-19 h. - 359-63-63, 627-06-49.

ASNIÈRES (92)
18-20, av. Henri-Barbusse
150 m GARE ASNIERES
3 et 4 P. - LOGGIAS
Très ensoleillé - Vue très étendue - Entièrement terminés Prêt nouveau Plc. S/pl. lundi, vendredi, samedi, dimanche, 14 h. à 19 h. - Tous les jours : renseignements 359-63-63.
LIVRAISON EN COURS

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu ds 12 mois) INVESTISSEURS privés CEDENT au PRIX de REVIENT surface à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 379-82-75

15e ARRDT
52, RUE MADEMOISELLE
2 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN PRIVATIF
Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30
CIME - 538-52-52

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue Saint-Gothard
3 pièces avec terrasse, à partir de 417.000 F.
Renseignements sur place, tous les jours de 11 h à 18 h 30, sauf mercredi et dimanche.
CIME : 538-52-52

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit imm. de GD STANDING Du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDINS
Visite de notre appart. décoré ts les jrs, 10-12 h et 14-18 h 30 : 117, BD BINEAU ou renseignements : 624-39-49

hôtels-partic.

VERSAILLES RIVE DROITE
250 m2 sur 3 niveaux, belle récept., plein sud, calme. AGENCE DU CENTRE F. PONTAIS - 950-21-67

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 p. PARIS et villes banlieue Ouest. Pptaire direct. 265-67-77.

RÉSIDENCE SERVICE
pour étrangers raffinés. 742-42-65.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 maxi. 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

GOBELINS. Gd studio tt cft, 33 m², téléphone, cave, parking, 1.600 F - Tél. 633-38-94.

MONTPARNASSE
Exceptionnel - Jamais habité, séj., 3 chbres, cuis. équipée, 2 bains, 2 terrasses, parking, 5.000 F + charges. 567-22-88.

QUAI D'ORSAY - RECENT
Dble récept. + 2 chbres, 2 bs, 3 w.-c., 125m²+serv. et box dble 4.900 F+charges. T. 577-96-85.

NATION Beau 2 pièces tt cft, 1.585 F charg. comp. CEFI GESTION - 526-41-69

Mº PLACE-DES-FÊTES
FACE SORTIE COMPANS PRES MAGASIN RADAR :
Immeuble neuf, jamais habité,
— 3 Pièces, 71 m2, 1.880 F,
— 4 Pièces, 91 m2, 2.360 F,
— 5 Pièces, 108 m2, 2.750 F.
Parking sous-sol et provisions s/ch. compris. Visites, lundi, mercredi, samedi, 13 à 18 h., PLACE DES FETES, H. LE CLAIR.

PASTEUR - Exceptionnel imm. récent, stand., magnifique appt double 172 m2, 2 bains, 2 wc, 2 cuis. Boxes dble emplacement. Tr. calme, sur jardin ensoleillé. Balc. Tout confort - 261-83-16

16e S/BOIS - Balcons, 4 pièces 160 m2, cuisine, bains. TELEPH. Parking. Chambre de service. 5.000 F + charges - 543-58-74

EMILE-ZOLA Living double Balc. Gd stand. + park. 1.910 F. - 267-18-33.

Région parisienne

VERNEUIL-SUR-SEINE
secteur résidentiel boisé, 30 km. PARIS OUEST, Propr. récente s/1.800 m2 jard. clos, avec gd liv. 6 ch., 1 S. de B., 3 S. eau, bibliothèque 36 m2, cuis. amén., tout conft, 4.000 F PAR MOIS. L'I.D.V. : 971-60-18.

MAISONS-ALFORT
près Métro « Les Juilliottes »
LOUE 2 P. 52 m2
LOUER : 1.300 F + CHARGES. « L'HERBIER », rue du Professeur-Ramon, ou Tél. : 376-20-63.

Province

DEAUVILLE A louer vide à l'ANNEE
très beau DUPLEX neuf 3 P., cuis., s. de bns. T. 16-31-88-45-45.

locations meublées Offre

Paris

20e. Mº Pelleport, chbre stylisée à louer à personne de haute moralité. Ecr. à 6.967, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 p. et plus - 285-11-08.

Etudiants ch. chb. et appts. APLI, 33, place Maubert (5e). Tél. : 326-77-51.

locaux commerciaux

A céder limite 15e et 17e arrdt. Droit au bail locaux ts commerces, compr. bureaux magas., hall d'expo., 500 m2 total. Conditions intéressantes. T. 734-39-65.

A louer commerc. ou non rue Chaillot, Paris-16e : 460 m2 divisibles, dt 380 m2 au R.-de-C., 50 m2 ent.-sol et 30 m2 en sous-sol pour archives, comp. 14,75 m. de façade sur rue. Loyer annuel : 300 000 F à déb. Syndicat Français des Artistes. TEL. : 285-83-11.

VINCENNES (Métro Bérault)
LOCAUX COMMERCIAUX
neufs à louer ds imm. standing, 360 m2 en rez-de-chaus. divisibl., hauteur sous plafond : 5,30 m. 423 m2 en rez-de-jardin, hauteur sous plafond : 5 m + 90 m2, haut. s/plaf. : 2,30 m. Egalement à louer, même adr. :
BUREAUX NEUFS
SOGEI, 7, r. des Cordelières. 75013 PARIS - 331-65-61

VERSAILLES/CHANTIERS
5.000 m² de locaux développés sur 6.000 m² de terrain, avec accès camions à céder en droit au bail. Prix : 350.000 F. VIMO - 951-32-70.

fonds de commerce

URGENT — Bail à céder tous commerces sauf café. Magasin r.-de-ch. envir. 65 m2, 1er étage (commercial ou appt.) 60 m2 env. tt cft. Sous-sol env. 60 m2. Plus 2 chbres domest. Très bien situé rue de Châteaudun, quart. Chaussée-d'Antin. Px tr. intér. à débattre Téléphone : 874-14-19.

A COIGNIÈRES
en bordure Nationale 10
A VENDRE
Terrain 2.000 m2 avec construction récente, tous commerces. Ecrire sous réf. 5.939, L.T.P., 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

URGENT
Vends cause allergie, petit salon coiffure. Proximité place Clichy. Travail seule. Petit loyer. Prix intéressant. Téléphone 206-35-17, après 19 heures.

PARC MONTSOURIS
en direct à vendre BOUTIQUE D'ANGLE avec murs. Tous commerces ou bureaux, 83m2 en sous-sol, 18, r. Nansouty, 75014. T. 589-26-41.

STATION SKI ALPES
CABINET IMMOB. F.N.A.I.M. Px 1.070.000 F, crédit et associat. possible. Tél. : 373-37-82.

VIGNEUX Centre, parfumerie à céder, raison santé, conviendrait autre activité+logement. Prix 90.000 F. VIMO - 951-32-70.

ESPAGNE : A VENDRE MAISON DE PRESSE ET LIBRAIRIE INTERNATIONALE + grand local, ensemble ou séparément, dans village touristique. C.A. 1.200.000 F.
Ecr. Havas Rennes nº 924 B.

bureaux

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
MAILLOT - 293-45-55
Locations sans pas-de-porte

Etabliss. financier versaillais recherche
GUICHETIERS
aimant les contacts avec la clientèle
Niveau bac exigé
Formation commerciale ou expérience bancaire
Dégagés O.M.
Salaire annuel brut 50.000 F
Envoyer C.V. à nº 53.879 B BLEU 17, rue Lebel 94300 Vincennes

SIEGES, SOCIETES sans pas-de-porte
Telex, permanence téléphonique TOUS SERVICES — 622-15-21.

20e arrdt 207 m2 et 275 m2 par propriétaire
Achat possible. - Tél. 723-72-00.

BOURSE 1.000 m2 de BURX S/3 niveaux. A louer SUR BASE 430 F LE m2 OU A VENDRE. — Tél. : 265-64-11.

PRÉBAIL PROPOSE
DANS PARIS
Immeuble neuf très fonctionnel, 317 à 4.300 m². Restaurant. parkings, loyer intéressant. Tél. : 260-65-04.

Boutiques

MURS boutique neuve avec locataire assurant rentabilité immédiate de 12 %. Px : 300 000 F. Propriétaire : 260-82-15.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

terrains terrains

ACHÈTE TERRAINS
à partir de 5.000 m2 en REGION PARISIENNE pour construire entrepôts, bureaux ou commerces
INDIMO - 766-01-43
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS

2 000 m2, EAU, ELECTRICITE, 45' aut. A4, env. Coulommiers. Renseignements : T. 875-58-24. SAMEDI et DIMANCHE

CROISSY-SUR-SEINE
prox. immédiate écoles, beaux TERRAINS 800 à 1.200 M2 faç. 20 à 30 m entièr. viabilisés. PRIX FERMES T.T.C. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET. 976-05-90.

SEVRES. 350 m. gare, 15 min. Paris St-Lazare - TERRAIN 900 m², secteur résidentiel. Tél. : 522-38-20.

TERRAINS A BATIR
La Haute-Maison (Crécy-la-Chapelle, ctre village), 1.000×24 : toute viabilité, 130.000 francs ; Cregy-lès-Meaux, centre ville. 744 × 16,5 : toute viabilité, 145.000 francs ; Gif-sur-Yvette, 1.075 × 25 : toute viabilité, 280.000 F. - T. 584-05-40, 05-98.

Partic. vend terrains BORD RIVIERE, 1 h. ouest Paris, 2 min. ts commerces, viabilité, 3.600 et 6.500 m², 38 F/ m². Tél. (37) 82-04-37.

propriétés

95 KM PARIS
Ds bourg, commerces, propriété parfait état, séjour, salon, terrasse, 4 chbres, vaste cuisine, cheminée, bains, wc, chauff. cl, dépendances + mais. amis 3 p., cave, grenier. 2.500 m2 terrain, bx arbres. 350.000 av. 35.000 F.
AVIS 2, r. Gl-de-Gaulle, SENS (16) 86-65-09-03 ou PARIS : 274-24-45

BOIS DE MAUBRY
Belle maison bourgeoise avec cheminées à l'âtre dans toutes les pièces, vestibule, bur. parqueté, vaste séjour, salon parqueté chêne, 3 chbres, placards, cab. toil. + 2 chbres mansard., bains, wc, gd gren. amén., cave voûtée, garage, s/2.500 m2 clos murs, ds bourg import., ts commerces, transports. S/pl. accès rapide par autoroute, 350.000 F.
ACM 14, rue du Pot-d'Etain, MEAUX : 434-01-66 ou Paris : 274-24-45

VERNOUILLET 30 km de Paris-Ouest
PPTE ancienne sur 1.000 m2 de jardin clos de murs, hall entrée, living dble, cuis., 4 gdes chbres, bains + cab. toil., sur sous-sol, garage, tout confort. 735.000 F. L'I.D.V. - 971-60-18

LE VESINET Résidentiel 5' R.E.R.
Belle villa familiale, réception 80 m2, 5 chbres, bur., 2 chbres service. Parc 2.100 m2. Affaire 1er ordre. EXCLUVISITE IMMOB. OUEST - 976-18-18

PROPRIETES EN BRETAGNE
— RIVIERE D'ETEL MANOIR 17e à aménager, 3 à 13 ha.
— PAIMPOL MANOIR 18e partie rest., cft, parc de 2 ha.
— ST-MALO, HOTEL PART., 18e classé, très bon état.
— 20 km RENNES PETIT CHATEAU, 15 p., parc de 6 ha.
HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL. TEL. : (43) 53-25-21.

VILLE-D'AVRAY
ppriété de caract. à Colombage s/1 900 m2 de parc traversé par riv. Récept. dble, s. à m., cuis. équip., lingerie, 6 ch., 4 s. bns, sous-sol complet (labo. photo). Parfait état (refait en 1972). Près commerces, écoles et gare. Tél. : 926-21-45 après 19 heures.

Près Jouy-en-Josas (H.E.C. MAISON 140 m2, sur terrain de 800 m2. Entrée, séjour avec cheminée, 5 p., grenier, dépend., arbres fruitiers. Tél. : 950-01-00.

SENLIS (10 km)
ROISSY, 15 mn par A. 1 Dans village rural, VILLA GD STANDING sur 1.600 m2. Point de vue exceptionnel. Très haut niveau de qualité. Garage 2 voit. Prix 860.000 F. AGENCE ST-FRAMBOURG Tél. : (16-4) 453-10-51

35 km PARIS - OUEST
Ds village, maison anc. rénov., salon, s. à m., gde cuis., 4 ch., bains, 160 m2 habitables, cave voûtée, jardin clos de murs. AFFAIRE RARE : 680.000 F. J.-P. MARTIN - Tél. 483-66-97.

CLAMART
Gde mais. à rénover, 9 pièces princ., 600 m2 de terrain env., près commerces, école et bois. Nous consulter pour le prix.

PETIT - CLAMART
Belle mais. réc., gar. 2 voit., gd séjour donnant s/jard., bur., cuisine. A l'étage : 3 chbres + salle de bains. 635.000 F.
CPH IMMOBILIER Agence de Vélizy
Tél. : 946-78-78

MILLY-LA-FORÊT (91)
maison anc. 7 P., 3 s. bns., s. jeux, jdin paysagé, 2.500 m2, piscine chauf. Maître HASLE, notaire à Milly-la-Forêt. 498-83-36

villas

BENODET 29-S, part. vd villa 100 m plage, gd séj. 3 ch. Tt cft. Jdin 2.000 m2, pos. 2 lots. 1.100.000. T. (80) 65-19-41.

SAINT-GRATIEN (95) Superbe villa caractère, r.-de-ch. + 1 ét. Séj. 45 m2 + 5 P., s. bains, lingerie, cuis., ss-sol total, remise 45 m2. Jardin 850 m2 - Prix 750.000 F. 989-31-74

NOISY-LE-ROI. Neuf, standing, 6 p., 2 bns, 180 m2 habitables, gar. 2 voitures, terrain clos, 780 000 F. T.T.C. T. : 027-57-40.

LE VESINET Ultra calme 10 mn RER
Beau séjour + 4 chambres, terasse, gar., jard. 730.000 F. Agence BARTHEL : 976-06-00

LE VÉSINET
Résidentiel - Calme - Boisé
VILLA BON ETAT
récept., 4 ch., bains, cab. toil., tt confort, gar., mazout, jardin. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

ESPAGNE
RÉGION CASTELLON
Dans magnifique pinède bord Méditerranée, superbe
VILLA NEUVE
avec son terr., séj., cheminée, cuis. équipée, 2 chbres, salle de bains mosaïque - A partir de
96.000 F
Crédit personnalisé possible
AVIS 68, bd Sébastopol, Paris-3e 274-24-45

maisons de campagne

Ardèche part. vd grande maison de caract. 260 m2 habit. + cave et gren., av. parc 3 400m2, 450 000 F. Téléph. : (75) 36-65-67.

Part. à part. vends cse décès très grande mais. bourg., nombreuses dépend., joli village, côteaux Gers, 1 600 m2, 50 minutes de TOULOUSE, 25 U. Ecr. nº B 682, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou Téléphone : 16-61-80-72-99.

pavillons

EXCEPT., 2 min. gare, tranqu., 25 min. Paris-Est, 2 constr. en L, indép. : 1) entr., 3 P., cuis., S. de B., cave, chf. centr. maz., gren., terr., 60 m2 habitables ; 2) 3 P., cuis., wc + 2 P., cuis., wc, 60 m2 habitab., gar. 2 voit., terrain 400 m2. Prix 350.000 F. Libre avril 1979. Visite après 19 heures, 5, rue de Ferrières, Pontault-Combault (77).

LA VARENNE. Pav. récent en 2 luxueux appts, 80 et 65 m2. Terrasse, dépendances, garage 2 voitures, jardin, 650 000 F. TEL. : 585-41-20.

chalets

SAVOIE 1.800 m, station HIV. ETE, part. vd chalet gd séj., 5 ch., tt cft, belle exp. 3.600 m2. 450.000 F. (80) 65-19-41.

châteaux

EN BORDÛRE DORDOGNE à 6 km de LIBOURNE CHATEAU A RENOVER avec 2 pavillons s/2 ha terr., 28 U. G.T.C.A. : (16-56) 96-39-19.

130 km PARIS
BEAU CHATEAU sur 5 ha. 2,5 millions.
REGION ROUEN
Magnifique MANOIR L. XIII, 12 p., tout confort, 1,2 million.
35 km ROUEN
- Belle MAISON Maître. séjour, living, 4 chambres, P. équipées boiseries, gd cft, parc 5 700 m2, prix : 580 000 F. LE MANOIR (35) 80-56-53.

forêts

BOIS 10, 20 ou 30 ha 80 km OUEST PARIS
VERNON (27), ACCES VOIT. 387-23-78 ou 467-62-02 SOIR

viagers

VENDRE EN VIAGER
C'est la spécialité de
LEBEL ET ROBERT
12, rue des Deux-Gares 75010 PARIS 206.76.32

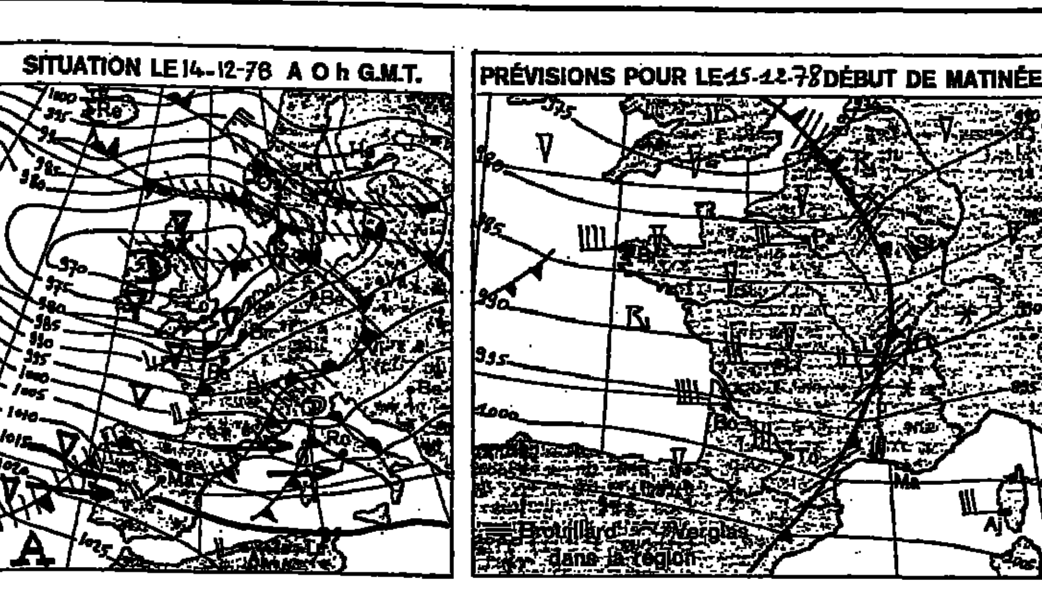
villégiatures

PARIS - LONDRES (centre)
Aller et retour. Avion+autocar 345 F tarif visite - 203-46-00.

Immobilier (information)

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — ▽ Averses — Orages — Brouillard — Verglas — Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 14 décembre à 0 heure et le vendredi 15 décembre à 24 heures :

L'Europe occidentale restera sous l'influence d'un rapide courant d'ouest d'origine atlantique relativement doux, qui deviendra progressivement plus frais. Ce courant maintiendra sur la France un temps généralement instable.

Vendredi 15 décembre, sur l'ensemble de notre pays, le temps sera variable, souvent très nuageux avec des averses assez fréquentes et parfois orageuses. Il neigera en montagne au-dessus de 1 500, puis de 1 000 mètres. On observera cependant quelques éclaircies, particulièrement le matin, mais elles seront généralement de courte durée.

Les vents seront irréguliers, souvent assez forts dans l'intérieur et forts, avec de violentes rafales, près des côtes, de secteur sud-ouest, puis ouest à nord-ouest dominant.

Les températures baisseront légèrement.

Jeudi 14 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 986,1 millibars, soit 739,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 16 et 9 degrés ; Biarritz, 16 et 10 ; Bordeaux, 15 et 8 ; Brest, 11 et 6 ; Caen, 10 et 6 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 11 et 5 ; Dijon, 13 et 5 ; Grenoble, 8 et 6 ; Lille, 10 et 5 ; Lyon, 11 et 7 ; Marseille, 13 et 6 ; Nancy, 12 et 5 ; Nantes, 11 et 7 ; Nice, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 11 et 6 ; Pau, 17 et 8 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 10 et 7 ; Strasbourg, 12 et 6 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 17 degrés ; Amsterdam, 9 et 4 ; Athènes, 17 et 11 ; Berlin, 7 et 4 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 10 et 6 ; Iles Canaries, 18 et 18 ; Copenhague, 7 et 5 ; Genève, 10 et 5 ; Lisbonne, 15 et 13 ; Londres, 9 et 6 ; Madrid, 16 et 9 ; Moscou, —10 et —11 ; New-York, 9 et 3 ; Palma-de-Majorque, 22 et 17 ; Rome, 19 et 15 ; Stockholm, 0 et —5.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 décembre 1978 :

UNE LOI

● autorisant l'approbation de l'avenant à la convention de coopération monétaire entre les Etats membres de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) et la République française du 23 novembre 1972, signé à Libreville le 12 avril 1975.

DES DECRETS

● fixant le régime de rémunération des magistrats et des fonctionnaires de l'Etat en service à Mayotte.

● portant nomination et promotion dans les cadres des officiers de réserve.

UNE LISTE

● des candidats ayant obtenu le diplôme de l'école supérieure de commerce de Paris.

Bourses

● *Au Comité du rayonnement français.* — A l'occasion d'un déjeuner dont M. Pierre Mazeaud et l'équipe de l'Everest étaient les hôtes d'honneur, le Comité central du rayonnement français, que préside M. Georges Riond, a annoncé que le nombre des bourses attribuées sous son égide aura, en 1979, plus que doublé par rapport à 1978. La dotation dès à présent prévue est supérieure à 120 000 F.

Le Comité a attribué la bourse Ernest-Mercier 1978, dotée de 10 000 F par le groupe Total Compagnie française des pétroles, à M. Pierre Clairefond, docteur en océanographie. Ses travaux de recherches sur le plateau continental de la Tunisie apporteront de précieuses informations pour l'aménagement du littoral et la pisciculture.

★ 11, rue Nicolo, 75016 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 256

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■						■	
III									
IV		■			■				■
V								■	
VI				■	■	■			
VII				■					■
VIII							■		
IX								■	
X							■		
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Peuvent pousser à certaines extrémités. — II. Fonda un établissement très utile pour les futurs pères. — III. Adjectif qui évoque la correction. — IV. Qui fait donc partie des bagages ; Fait partie des habitudes. — V. Qui ne marchent donc plus. — VI. Chaîne de Grèce ; Trou dans un mur. — VII. Avant l'heure ; Vulgaire quand elle est juvénile. — VIII. Un commencement ; Note. — IX. Une jolie corbeille. — X. Celui des teinturiers, c'est la gaude ; Utile pour lier. — XI. Préposition ; Récipient à oreilles.

VERTICALEMENT

1. Qui n'a donc rien laissé. — 2. Mis dans l'ordre. — 3. Qui peuvent faire penser à des fauves. — 4. Peut être redouté quand il y a une obstruction ; Désormais, mais plus maintenant. — 5. Endroit d'où l'on peut sauter ; Qui demanderait un peu plus de précipitation. — 6. Langue du groupe baltique ; Lâchai. — 7. Discours prononcé devant le feu. — 8. Se suivent en marchant ; Pas des masses ; Article étranger. — 9. On y trouve des mers ; A coudre, c'est un tout petit verre ; Peut servir à faire du fromage.

Solution du problème n° 2 255

Horizontalement

I. Bavardage. — II. Ruineuses. — III. Attestera. — IV. Cor ; Sou. — V. Ocellé. — VI. Nu ; Ail ; Te. — VII. Nid ; Fil. — VIII. As ; Obtus. — IX. Gel ; Larme. — X. Eu ; Gelées. — XI. Ru ; Set.

Verticalement

1. Braconnage. — 2. Autocuiseur. — 3. Vitré. — 4. Ane ; La. — 5. Résiliables. — 6. Dut ; El ; Talé. — 7. Ases ; Furet. — 8. Gérontisme. — 9. Esaü ; El ; Est.

GUY BROUTY.

SPORTS

Le rassemblement des moniteurs à Val-d'Isère

Les petits cadres de la neige

De notre envoyé spécial

Val-d'Isère. — Même la neige qu'on n'attendait plus à pareille fête était au rendez-vous, le mardi 12 décembre, des quelque mille cinq cents moniteurs venus suivre l'assemblée générale de leur Syndicat national (S.N.M.S.F.) (1), assemblée qui est en même temps une grande kermesse du ski. Car les fabricants de toutes les sortes de matériel, des chaussures aux bonnets, français comme étrangers, ainsi qu'une marque d'apéritif anisé et une firme automobile transalpine les ont suivis ou précédés, provoquant dans toute la vallée une agitation bruyante et mercantile.

Les moniteurs, plus peut-être que les champions, sont en effet les hommes-sandwichs des pistes. Leur équipement, autant que leur virtuosité skis aux pieds, impressionne leurs clients toujours sensibles à leurs « bons conseils ». Autant dire que les moniteurs sont d'excellents représentants pour les fabricants.

Ces « demi-dieux » pressés, qui dévalent impeccablement les pistes neigeuses le jour et qui font un malheur la nuit sur les pistes des « boîtes », ont cependant des problèmes, parce que l'image de vie facile et luxueuse que l'on se fait souvent d'eux ne correspond guère à la réalité.

M. Bernard Chevallier, président du S.N.M.S.F., estime que pendant les cinq mois de la saison — de décembre à avril si les conditions le permettent — la plupart des moniteurs exerçant dans les deux cents écoles de ski françaises ne gagnent pas plus de 20 000 F. Une centaine, ceux qui ont la meilleure clientèle, peuvent dépasser les 35 000 F. Mais il ne s'agit pas d'un salaire, car les moniteurs sont des travailleurs indépendants, des artisans, même s'ils doivent être titulaires d'un diplôme national. Tous frais *déduits, il leur reste le revenu* d'un petit cadre et... sept mois à vivre.

En raison du faible prix imposé des leçons collectives, les moniteurs français sont contraints de beaucoup travailler pour s'en sortir : en moyenne, sur une saison, ils passent plus de six heures par jour sur les skis, allant du cours collectif au cours particulier, alors que leurs collègues suisses, par exemple, vivent mieux avec une moyenne de quatre heures par jour grâce à des tarifs de cours collectifs sensiblement plus élevés.

Résultat : les clients grognent de plus en plus fréquemment contre cette organisation du travail dans les écoles de ski qui nuit à la qualité de l'enseignement en développant par trop le « qui m'aime me suive ». Aussi le syndicat s'efforce-t-il de favoriser des formules d'enseignement et d'engagement plus souples — courses à la journée, stages de perfectionnement... — qui correspondent mieux au goût et à l'amélioration du niveau technique des pratiquants.

Concurrences

Au reste, les moniteurs français sont de plus en plus touchés par la concurrence. Concurrence des « indépendants » qui sont dégagés des contraintes de l'enseignement national et peuvent ainsi proposer aux skieurs les activités les plus attractives. Concurrence de certains étrangers — Ecossais, Néo-Zélandais, Canadiens... — qui, nantis d'un quelconque grade national, prétendent enseigner en France. Désormais ceux-ci seront tenus de passer un test technique équivalant au niveau de qualification le plus faible en France pour pouvoir pratiquer. Mais l'inquiétude des moniteurs tient également à la réglementation du travail en Europe qui en instituant les équivalences de diplômes pourrait permettre à des Allemands « formés en salles » d'enseigner dans les Alpes ou les Pyrénées.

Les moniteurs font remarquer qu'à l'inverse leurs confrères suisses et autrichiens sont énergiquement protégés, aucune implantation étrangère n'étant permise dans ces pays. Enfin, il est une autre concurrence à laquelle les montagnards sont de plus en plus sensibles : celle des citadins. Il est, en effet, désormais plus facile pour eux, enfants de la ville, de passer le premier barrage sur la route du monitariat, barrage qualifié de culturel. Du coup, de plus en plus de citadins, alléchés par la vie apparemment facile des moniteurs, tentent l'expérience.

Les responsables du S.N.M.S.F. font remarquer que cela revient à placer des jeunes dans des situations précaires, car leurs frais en station sont beaucoup plus élevés que ceux des autochtones. Les maires des trente communes périphériques au parc de la Vanoise sont unanimes pour demander que les emplois de moniteurs soient attribués en priorité aux « enfants du pays ». Bref, l'or blanc brille parfois de singuliers éclats.

ALAIN GIRAUDO.

(1) Syndicat national des moniteurs du ski français. 8 240 personnes sont *titulaires en France* d'un diplôme permettant d'enseigner le ski. 6 500 adhéraient la saison dernière au S.N.M.S.F., une centaine au Syndicat des moniteurs indépendants.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BOXE. — *A Brescia, en Italie, le super-plume italien Natale Vezzoli a conservé son titre de champion d'Europe en faisant match nul avec le Français Charles Jurietti.*

FOOTBALL. — *Les dirigeants de l'Olympique de Marseille ont annoncé mercredi 13 décembre que Jules Zvunka remplaçait officiellement les deux entraîneurs yougoslaves Djalma Markovic et Josip Skoblar. Jules Zvunka, un ancien joueur de l'O.M., avait déjà entraîné deux fois le club marseillais, et il aura tous les pouvoirs pour ce qui concerne la formation de l'équipe, l'entraînement et la tactique. Selon les dirigeants de l'O.M., la séparation d'avec Markovic et Skoblar se serait effectuée « à l'amiable », des « concessions » ayant été acceptées de part et d'autre.*

TENNIS DE TABLE. — *A la demande de la Fédération française, le Chinois Hsi En-ting, champion du monde 1973, viendra à Paris dès la fin du mois de décembre pour entraîner les pongistes français. Son contrat est de six mois, renouvelable.*

VOILE. — *Alain Colas, dont on est sans nouvelles depuis près d'un mois, avait en fait embarqué, le 5 novembre à Saint-Malo, des vivres pour tenir beaucoup plus d'un mois. En voici le détail : 10 kilos de chocolat, 10 kilos de pain, 5 kilos de pommes de terre, 5 kilos de tomates, 5 kilos d'oranges, 5 kilos de bananes, 5 kilos de citrons, 5 kilos de sucre, soixante tubes de lait, trente-six bouteilles d'eau, etc. Et deux bouteilles de champagne.*

PRESSE

LES JOURNALISTES F.O. : LUTTER CONTRE LA CONCENTRATION ILLÉGALE ET LES MONOPOLES RÉGIONAUX

Le Syndicat général des journalistes Force ouvrière, dans un communiqué rendant compte du congrès qu'il a réuni à Ajaccio les 8, 9 et 10 décembre, souligne qu'il « *luttera contre la concentration illégale d'une grande partie de la presse écrite entre les mains de M. Robert Hersant et contre les monopoles régionaux restreignant le pluralisme de l'information* ».

« *Face au chômage*, poursuit le S.G.J.F.O., *le congrès a décidé de faire respecter la priorité de l'embauche des professionnels, d'obtenir la suppression de l'amputation de 30 % des indemnités de chômage, d'exiger le fonctionnement de la commission paritaire de l'emploi, d'assurer une formation professionnelle efficace.* »

Le congrès a lancé enfin un appel aux journalistes pour qu'ils rejoignent les rangs d'un « *syndicalisme libre, responsable et efficace pour la défense d'une information pluraliste soustraite aux pressions du pouvoir, de l'argent et de la publicité* ».

Le S.G.J.F.O. a élu, au terme de ses travaux, son nouveau bureau : *président* : M. Roger Michaud ; *secrétaire général* : M. Max Rolland ; *secrétaires généraux adjoints* : MM. François Boussel et Louis-Georges Hetier.

● « *L'Elan d'Occitanie et de Catalogne* », bulletin mensuel lancé sous l'égide de deux associations, le Comité d'initiative occitane et l'Union catalane, publie son premier numéro. Cette publication encore modeste veut « *coordonner les efforts en faveur de la défense et de l'illustration de l'Occitanie* » et leur « *donner une dimension politique* ». Ses fondateurs parmi lesquels on relève les noms de Robert Lafont, Yves Rouquette et Jean-Pierre Chabrol veulent alerter l'opinion « *sur ce qui se passe d'important sur un espace qui va de Limoges à Alicante* ».

★ Rédaction : 8, Grande-Rue-Michel, bâtiment C 5, 31400 Toulouse. Abonnements (un an : 50 F) : 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux.

M. GEORGES VEDEL NOMMÉ RAPPORTEUR DE L'ÉTUDE SUR LA GESTION DES ENTREPRISES DE PRESSE

M. Georges Vedel a été désigné mercredi 13 décembre par la section des finances du conseil économique et social comme rapporteur de l'étude demandée au conseil par le gouvernement sur les conditions de gestion des entreprises de presse.

Le doyen Vedel siège au Conseil économique et social à titre de personnalités choisies en fonction de leurs compétences. Il est membre de la section des finances de cette assemblée à laquelle le bureau du Conseil a confié l'étude demandée par le gouvernement. Ce rapport, estime-t-on, pourrait être présenté au printemps 1979.

● *Le Prix Pierre-Mille 1978* de grand reportage, décerné chaque année par un jury de journalistes, a été attribué à M. Abdelaziz Dahmani, de nationalité tunisienne, grand reporter à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*. Le vote a été acquis à la majorité absolue au deuxième tour de scrutin.

Le Monde

régions

Ile-de-France

BUDGET 1979 : une priorité moins affirmée pour les transports en commun

Le conseil régional d'Ile-de-France a adopté les 12 et 13 décembre le projet de budget proposé par M. Lucien Lanier, préfet de la région. Les quatorze élus socialistes et les quarante et un élus communistes ont voté contre ce projet.

En 1979, la construction de la ligne de la S.N.C.F. Ermont-Pereire, le prolongement de la ligne de métro n°7 (Porte de La Villette-Mairie d'Ivry) au sud, seront engagés, les travaux concernant l'interconnexion, la ligne 10 (Auteuil-Gare d'Austerlitz), 13 bis (La Fourche-Porte de Clichy), 7 au nord seront continués, ceux de la rocade A 86 commenceront en plusieurs points de la région, notamment dans le Val-de-Marne. Plusieurs hôpitaux seront modernisés, plusieurs dizaines d'hectares de forêts seront acquis, vingt-cinq communes ou groupes de communes bénéficieront d'une aide financière, afin de construire des équipements qui leur sont nécessaires. Telles sont quelques-unes des décisions contenues dans ce budget 1979.

Si le budget de 1979 ressemble beaucoup au budget précédent : 1,7 milliard d'autorisations de programme, 2 milliards de crédits de paiement ; si les transports, routes et transports collectifs s'y taillent toujours la part du lion (ils représentent les deux tiers des investissements), l'exercice 1979 se caractérisera par la priorité donnée par les élus à la rocade autoroutière A 86 et par la décision de l'assemblée de n'engager en autorisations de programme que 683 millions pour les transports en commun, alors même que les élus avaient voté en 1977 un plan triennal en faveur des transports collectifs en s'engageant à y consacrer chaque année et durant trois ans 850 millions.

Au cours de la discussion, M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional, a remarqué que les investissements régionaux ajoutés à ceux de l'Etat et des autres organismes intéressés permettraient d'investir en 1979 plus de 5 milliards de francs au bénéfice de l'Ile-de-France.

M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur général du budget, a pour sa part regretté qu'aucune action de soutien à l'économie ne soit proposée aux élus par l'administration. D'autre part, M. Griotteray a remarqué que la région ne pourrait maintenir son effort en faveur de l'A 86. Deux solutions pourraient être dès lors envisagées : le lancement d'un emprunt régional ou un programme d'action prioritaire qui engagerait la région et l'Etat. Le rapporteur du budget a enfin remarqué que la fiscalité régionale s'était stabilisée, puisque la taxe spéciale d'équipement n'augmentera que de 5 %, alors que les autres taxes régionales resteront fixées à leur taux actuel.

M. Gilbert Bonnemaison (P.S.) a remarqué que les élus de l'opposition n'avaient pas participé à l'élaboration du budget et que le projet proposé au conseil régional se caractérisait par *« l'abandon de la priorité donnée ces dernières années aux transports collectifs »* et l'absence de mesures en faveur de l'emploi. M. Bonnemaison a demandé qu'une étude globale sur les transports en commun soit faite en Ile-de-France.

M. Serge Le Guernévé (P.C.) a dénoncé *« le transfert de charges de l'Etat, qui se désengage financièrement, sur la région »*. Remarquant que le budget 1979 étant en régression en francs constants par rapport au budget précédent, M. Le Guernévé a demandé qu'aucune augmentation de la fiscalité ne soit votée pour 1979.

Le projet de budget a donc été adopté par les élus de la majorité sans grandes modifications. 45 millions de francs supplémentaires d'autorisations de programme ont néanmoins été dégagés pour être affectés aux transports collectifs. Même si le budget régional est largement conditionné par les décisions de l'Etat qui co-finance la plupart des opérations, on peut néanmoins s'étonner du manque de constance des élus régionaux qui, en 1977, ont voté un plan triennal en faveur des transports en commun, mais se sont déjugés quelques mois plus tard. — M.-C. R.

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans l'article publié dans *le Monde* du 12 décembre sur l'économie dans l'Essonne. Il y a dans ce département 154 000 emplois tertiaires, 101 700 emplois secondaires et 7 400 emplois primaires.

Bretagne

LA LUTTE CONTRE LA MARÉE NOIRE A COUTÉ 460 MILLIONS DE FRANCS

Au cours d'une réunion organisée par l'association des cadres bretons, mercredi 13 décembre, M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, s'est attaché à justifier l'action des pouvoirs publics après la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, le 16 mars 1978, devant Portsall (Finistère Nord).

A ce jour, l'ensemble des dépenses engagées pour lutter contre la marée noire et ses conséquences représentent environ 460 millions de francs, a précisé le secrétaire d'Etat. Sur ce total, le système des assurances internationales ne représente que 135 millions de francs, ce qui explique que les collectivités sinistrées aient engagé des poursuites devant plusieurs tribunaux américains (l'armateur du navire était américain).

« Ce sont les producteurs d'huîtres qui auront été les plus sinistrés », a précisé M. Becam, *et à l'avenir, si une telle catastrophe se reproduisait, c'est à la protection des abers qu'il faudrait songer en priorité. Tous les dossiers d'indemnisation devraient être réglés à la fin de l'année. S'il existe en France des inventeurs de barrages flottants robustes, qu'ils se fassent connaître, nous accueillerons très favorablement leurs projets et leurs réalisations »*.

La fin de la réunion a été troublée par une dizaine d'écologistes et militants bretons qui ont lancé des tracts signés « Breizh War-Raok » (ce qui signifie *« Bretagne en avant »*), prenant directement à partie M. Becam (qui fut sur place le coordonateur des opérations de lutte) et dans lesquels il est écrit notamment : *« Ce que la population bretonne attendait de vous, c'était de sauver la mer et de protéger les populations du littoral. Vous avez préféré masquer les plaies aux estivants en enterrant le vomis mazouteux. Même le Sénat s'est ému des erreurs commises par votre seule faute et a condamné nos négligences. (...) Vous n'avez même pas eu l'honnêteté de reconnaître vos erreurs et vous avez décidé de creuser une trentaine de fosses pour retenir le mazout au fond de la mer. D'ores et déjà, nous sommes en mesure d'affirmer que ces dépôts artificiels ont contaminé certaines nappes phréatiques alimentant les communes avoisinantes en eau douce. »*

LIMOUSIN

● *Limoges-Clermont en priorité.* — Le projet de budget 1979 de la région Limousin, examiné par le Comité économique et social, s'élève à 28,8 millions de francs, soit une augmentation de 20 % par rapport à celui de 1978. Ce budget met l'accent sur le *« fonds de correction des déséquilibres internes »*, la politique régionale en faveur des petites villes, la réalisation du programme routier, notamment sur le tracé Limoges-Aubusson-Clermont-Ferrand et l'itinéraire Ussel-Gouzon. — *(Corresp.)*

Centre

Massacre archéologique à Orléans

De notre correspondant

Orléans. — Les archéologues avaient conçu un ambitieux programme de fouilles autour de la cathédrale d'Orléans, dont le parvis doit être resserré grâce à la construction d'un musée et d'un bâtiment destiné aux assemblées régionales (*le Monde* du 23 avril 1977). Après deux campagnes archéologiques seulement, faites au cours des étés de 1977 et de 1978, faute de temps et de moyens, les recherches viennent d'être arrêtées brutalement. L'opération de sauvetage, qui devait durer cinq ans, présentée il y a dix-huit mois comme exemplaire en raison du caractère exceptionnel du site (10 mètres de couches archéologiques sur près de 2 hectares en plein cœur du vieil Orléans), n'aura pas lieu : les bulldozers ont pris la place des archéologues, le réaménagement de la place de la Cathédrale étant entré dans une phase active.

L'arrêt des fouilles tourne même au désastre. Beaucoup se demandent à Orléans si un « massacre » archéologique n'est pas en train de se commettre. Depuis quelques jours, en effet, des camions traversent la ville avec un étrange chargement — des ossements et des débris de sépultures mêlés à de la terre — qu'ils vont déverser dans une ancienne sablière des bords de Loire où la ville aménage une base de loisirs. Les pelleteuses se sont attaquées à la célèbre nécropole du Campo-Santo, autrefois appelée le « Martroy aux corps », close par des arcades de style gothique du XVI[e] siècle : les restes des habitants de la ville ensevelis ici par milliers, du XI[e] siècle, peut-être même auparavant, jusqu'à la fin du XVIII[e], doivent céder la place à un parking souterrain de quatre cent cinquante-neuf places.

Un certain nombre de personnalités de la ville se sont émues de ce « déménagement » brutal et du peu de « résistance » de la direction du service des antiquités face aux autorités municipales (le maire d'Orléans est M. Gaston Galloux, R.P.R.) et préfectorales, promoteurs des constructions prévues autour de la cathédrale. Elles s'étonnent qu'un ossuaire n'ait pas été aménagé.

Le professeur Philippe Ariès, spécialiste de l'histoire de la mort, a été alerté, un rapport a été préparé à son intention sur l'histoire du cimetière, « le plus grand charnier de France », et l'intérêt scientifique que pourrait représenter un ultime sauvetage.

Une unique fouille d'un mois a été réalisée, par une équipe réduite de chercheurs, sur une surface de 5 mètres carrés ; son résultat, bien que la valeur de ces chercheurs ne soit pas en cause, ne pourra même pas alimenter le traditionnel rapport de fouilles, alors que le vieux cimetière, qui a été utilisé au moins pendant sept cent cinquante ans, s'étend sur 8 000 mètres carrés, la couche de sépultures étant estimée à 5 ou 6 mètres d'épaisseur. Une archéologue a été néanmoins embauchée par l'entreprise pour surveiller ce déménagement insolite.

Une destruction inexplicable

A une époque où l'histoire de la mort retient plus particulièrement l'attention des chercheurs français, comme en témoignent les multiples ouvrages parus récemment, la destruction du « Martroy aux corps » d'Orléans apparaît inexplicable. L'archéologie funéraire est, en effet, une source de premier plan pour la compréhension du rituel de la mort. Elle peut aussi fournir des éléments démographiques (Orléans a été longtemps la deuxième ville du royaume), qui peuvent être confrontés avec les sources écrites et anthropologiques. L'examen paléo-pathologique des restes osseux est enfin primordial pour l'histoire de la santé et des épidémies qui retient aujourd'hui aussi l'attention des spécialistes.

Au début du siècle, le Campo-Santo d'Orléans avait été sauvé *in extremis* de la pioche des démolisseurs grâce à l'intervention des sociétés savantes et de la presse parisienne. Aujourd'hui, bien que la sauvegarde du passé soit institutionnalisée et officiellement encouragée par les pouvoirs publics, il disparaît.

A quelques mètres du Campo-Santo, au sud de la cathédrale, les archéologues battent également en retraite : le chantier d'un autre parking souterrain et du futur bâtiment de l'établissement public régional est ouvert. Les recherches ont été abandonnées sans qu'on ait eu le temps de parvenir aux couches gallo-romaines, que les pelleteuses sont en train de déblayer maintenant sans ménagement. L'occasion est perdue de connaître enfin Genabum, la cité assiégée par César puis reconstruite sous Aurélien, dont l'existence n'est attestée que par les textes et de très rares vestiges. Les chercheurs ont réussi néanmoins à dégager les restes d'une église carolingienne qui sera sauvée, semble-t-il, et intégrée dans l'immeuble des assemblées régionales.

Ici, comme ailleurs, on n'aura pu arrêter le gaspillage du patrimoine archéologique. Autant par faute de temps et de moyens (les deux campagnes de fouilles d'Orléans auront coûté 300 000 francs, soit 0,1 % du prix des constructions qui vont s'élever autour de la cathédrale) que par crainte de gêner les constructeurs.

RÉGIS GUYOTAT.

● *Référendum nucléaire en Italie ?* — M. Aurelio Peccei, président du Club de Rome, et trois parlementaires italiens appartenant au parti socialiste et au parti radical viennent d'annoncer qu'ils allaient s'efforcer de réunir les cinq cent mille signatures nécessaires à l'organisation d'un référendum nucléaire. Leur initiative est destinée à combattre la loi récemment adoptée par le Parlement, qui permet la construction d'une douzaine de centrales atomiques en Italie.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Des braconniers qui chassaient dans la réserve de Camargue sont condamnés à de lourdes amendes

Par un arrêt du 8 décembre, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a infligé de lourdes sanctions à un groupe de braconniers qui, pour avoir chassé dans une réserve de Camargue, avaient déjà été condamnés par le tribunal d'Aix en juin dernier. Les juges d'Aix ont condamné les vingt-six inculpés à des amendes s'élevant au total à 101 400 francs et ils ont accordé à la Société nationale de protection de la nature (S.N.P.N.) — gestionnaire de la réserve — 117 250 francs de dommages et intérêts.

L'affaire, déjà peu banale par la sévérité des sanctions, mérite qu'on s'y arrête à cause de la gravité des faits, de la personnalité des prévenus et à cause de l'intervention de M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement.

L'étang de Vaccarès et les marais voisins (13 117 ha) ont été acquis par l'Etat en 1972 et classés en réserve naturelle le 24 avril 1975. Entouré par le parc régional, le Vaccarès, c'est le cœur et le joyau de la Camargue sauvage, une escale naturelle pour les oiseaux migrateurs. Depuis des décennies, une association, la S.N.P.N. y entretenait une réserve privée devenue un observatoire scientifique de réputation mondiale.

Tout naturellement, l'Etat a confié à la S.N.P.N. la gestion de la réserve devenue officielle. En vertu de l'article 7 de l'arrêté de classement, la chasse y est, évidemment, strictement interdite. Pour veiller à ce que cette interdiction soit respectée, la S.N.P.N. a engagé un directeur et quatre gardes assermentés.

Lors du classement en réserve naturelle de l'étang, l'Etat étendit le périmètre de la zone protégée à quelques domaines riverains sur lesquels jusque-là il était permis de chasser. La S.N.P.N. prit soin d'en avertir aussitôt les intéressés. Mais ceux-ci apparemment n'en tinrent pas compte et, dès l'ouverture de la saison 1976, chassèrent comme à l'accoutumée sur les terres de l'ancien domaine d'Amphise. La Camargue est en effet le paradis des amateurs de canards qui, postés en lisière de la réserve, tuent cent vingt mille volatiles bon an mal an.

Des personnalités fort connues dans la région

Les gardes de la S.N.P.N. dressèrent des procès-verbaux à vingt-deux chasseurs. Ceux-ci furent condamnés par le tribunal de police d'Arles le 15 juin 1977 à quelques amendes légères après qu'ils eurent plaidé la bonne foi, la surprise, l'ignorance. Ils se sont ensuite pourvus sans succès en appel et en cassation.

Dès le début de 1977, ils étaient à nouveau à leurs postes dans les marais d'Emphise. Nouveaux procès-verbaux, cette fois-ci contre vingt-six personnes, dont seize avaient déjà été prises et condamnées l'année précédente.

Parmi les prévenus condamnés en juin 1978 par le tribunal d'Arles figuraient des personnalités fort connues dans la région, et tout spécialement à Montpellier : des commerçants, neuf médecins, trois architectes, le fils d'un avocat, un notaire, et même les membres de la famille d'un haut magistrat. Pour la seconde fois, les chasseurs firent appel et, le 24 novembre dernier, l'affaire vint devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Les juges se trouvaient devant une liste de braconniers qui cette fois ne pouvaient arguer de leur ignorance. Absents au procès, ils étaient représentés par M[e] Henri Grillon, qui fut le premier adjoint de M. François Delmas, de 1972 à 1977, quand celui-ci était maire de Montpellier. Au cours de l'audience, un messager apporta une lettre urgente que M[e] Grillon ouvrit et lut devant le tribunal. Elle était signée par M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement. Le ministre y évoquait « *l'obstination des chasseurs* », estimait qu'ils avaient été « *mal conseillés* », que « *le conflit aurait pu être réglé dans de meilleures conditions* » et que, « *l'affaire ayant pris un caractère excessif, tant pour les intéressés que pour l'Etat* », il souhaitait « *une conclusion rapide des poursuites et l'instauration d'un climat d'apaisement* ».

Les juges d'Aix ont pourtant renforcé les amendes déjà infligées par ceux d'Arles et ne se sont donc pas laissé influencer par cette « intervention » ministérielle qui a paru plus en faveur des inculpés qu'en faveur de la société de protection de la nature gestionnaire de la réserve, et, de ce fait, représentant de l'Etat.



Le Monde en Ile-de-France

la Seine-Saint-Denis

VINGT-SEPT VILLES AUX ÉLUS COMMUNISTES

Le P.C. maître chez lui

BANLIEUE populeuse et très industrialisée, aussi célèbre aujourd'hui par ses villes-dortoirs que naguère par ses bidonvilles, haut lieu historique du mouvement ouvrier où se mêlent, depuis la fin du dix-neuvième siècle, tous les courants socialistes et libertaires, la Seine-Saint-Denis est devenue le département le plus communiste de France.

Les élections législatives de mars 1978 ont confirmé la position dominante du P.C., position que, même à son apogée, le mouvement gaulliste n'est jamais parvenu à enlever. Au premier tour du scrutin, le 12 mars, les candidats communistes ont recueilli au total, dans les neuf circonscriptions, 37,98 % des suffrages exprimés, *soit presque le double du* potentiel des candidats socialistes (19,45 %), tandis que le R.P.R. n'en obtenait que 17,83 % et l'U.D.F. 15,60 %. Globalement, le P.C. a accusé un recul de 3,55 points par rapport au scrutin de 1973, mais son poids électoral demeure écrasant pour les autres formations.

Grâce à la victoire de Mme Marie-Thérèse Goutmann, maire de Noisy-le-Grand, sur le député sortant, M. Raymond Valenet (R.P.R.), ancien maire de Gagny — succès affermi par l'élection partielle des 16 et 23 juillet rendue nécessaire par l'annulation des résultats de mars, — le parti communiste a d'ailleurs conquis le seul siège de député qui manquait à son palmarès, celui de la neuvième circonscription. Il compte désormais treize parlementaires sur quinze : neuf députés sur neuf et quatre sénateurs sur six, les deux autres étant socialistes. Il dispose aussi de la majorité absolue du conseil général avec vingt-huit conseillers sur quarante contre six socialistes, trois gaullistes, un giscardien et deux modérés. Le P.C. a conquis son vingt-huitième siège cantonal à Sevran, où le maire de la localité, M. Bernard Vergnaud, *a été élu sans difficulté* à l'occasion de l'élection partielle des 19 et 26 novembre, succédant ainsi à André Toutain, récemment décédé, qui avait été exclu du P.S. en 1977 pour avoir rompu l'union de la gauche en s'alliant aux centristes pour les municipales.

La prédominance communiste s'exerce aussi dans la plupart des communes puisque le parti de M. Georges Marchais dirige vingt-sept villes, dont les plus importantes : Bobigny, le chef-lieu, Saint-Denis, Montreuil, Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, La Courneuve, Drancy, Saint-Ouen, Pantin, Bagnolet, Sevran, Stains, Noisy-le-Grand, Noisy-le-Sec, Gagny, Clichy-sous-Bois, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Romainville, Neuilly-Plaisance, Rosny-sous-Bois, Montfermeil, l'Ile-Saint-Denis, Pierrefitte, Villepinte, Tremblay-lès-Gonesse, Villetaneuse. Le P.S. en contrôle sept (Bondy, Epinay-sur-Seine, Livry-Gargan, Neuilly-sur-Marne, Pavillons-sous-Bois, Le Pré-Saint-Gervais, Villemomble) et la majorité six (Le Bourget, Coubrond, Gournay-sur-Marne, Les Lilas, Le Raincy, Vaujours).

Lors de l'élection présidentielle de 1974, c'est en Seine-Saint-Denis que M. François Mitterrard avait réalisé l'un de ses meilleurs scores en recueillant 61,59 % des suffrages exprimés contre 38,41 % à M. Valéry Giscard d'Estaing. Au total, le P.C. compte près de cinq cents élus dans le département.

C'est ici notamment que Waldeck-Rochet et Jacques Duclos se taillèrent leurs fiefs avant de laisser une succession facile à leurs héritiers, MM. Jack Ralite et Louis Odru. C'est ici aussi que le P.C. aguerrit ses jeunes troupes, en lançant, par exemple, dans l'arène parlementaire M. Pierre Zarka et Mme Paulette Fost.

Le zèle des militants

Cette suprématie dispose d'assises solides. Dirigée par M. Jean Garcia, sénateur, la fédération communiste ne revendique pas moins de 30 400 adhérents au 1er décembre 1978, dont 7 786 ont pris la carte du parti depuis le début de l'année. L'appareil militant anime 1 373 cellules dont 636 cellules d'entreprises, 41 ayant été créées en 1978. Après le choc de la rupture de l'union et l'insuccès des législatives, le rythme des adhésions a fléchi, mais on assiste à une « reprise » depuis le mois de septembre. « *On constate aussi en ce moment une amélioration du paiement des cotisations qui est de l'ordre de 20 % par rapport à l'an dernier*, indique M. Garcia. *En novembre, le montant des cotisations encaissées a atteint 18 millions de centimes au lieu de 13 millions en 1977, ce qui démontre que notre campagne d'explication a porté...* »

Disposant de moyens financiers non négligeables, la fédération communiste s'est forgée un remarquable instrument de propagande en éditant notamment un hebdomadaire d'informations politiques et générales — *93 Actualités*, — dont les six éditions locales sont tirées à près de trente mille exemplaires et touchent environ quatre-vingt mille lecteurs chaque semaine. L'activité des militants fait le reste en trouvant un terrain favorable au prosélytisme dans un département où la crise économique se traduit aujourd'hui par un nombre important de chômeurs (cinquante mille selon les partis de gauche).

Toute la politique du P.C. se résume, dans les communes qu'il dirige, à quatre objectifs essentiels : accorder la priorité à la réalisation des équipements collectifs souhaités par la population, développer au maximum l'information des habitants, multiplier les actions d'animation dans chaque quartier et manifester constamment la présence des élus et des militants communistes auprès de leurs concitoyens.

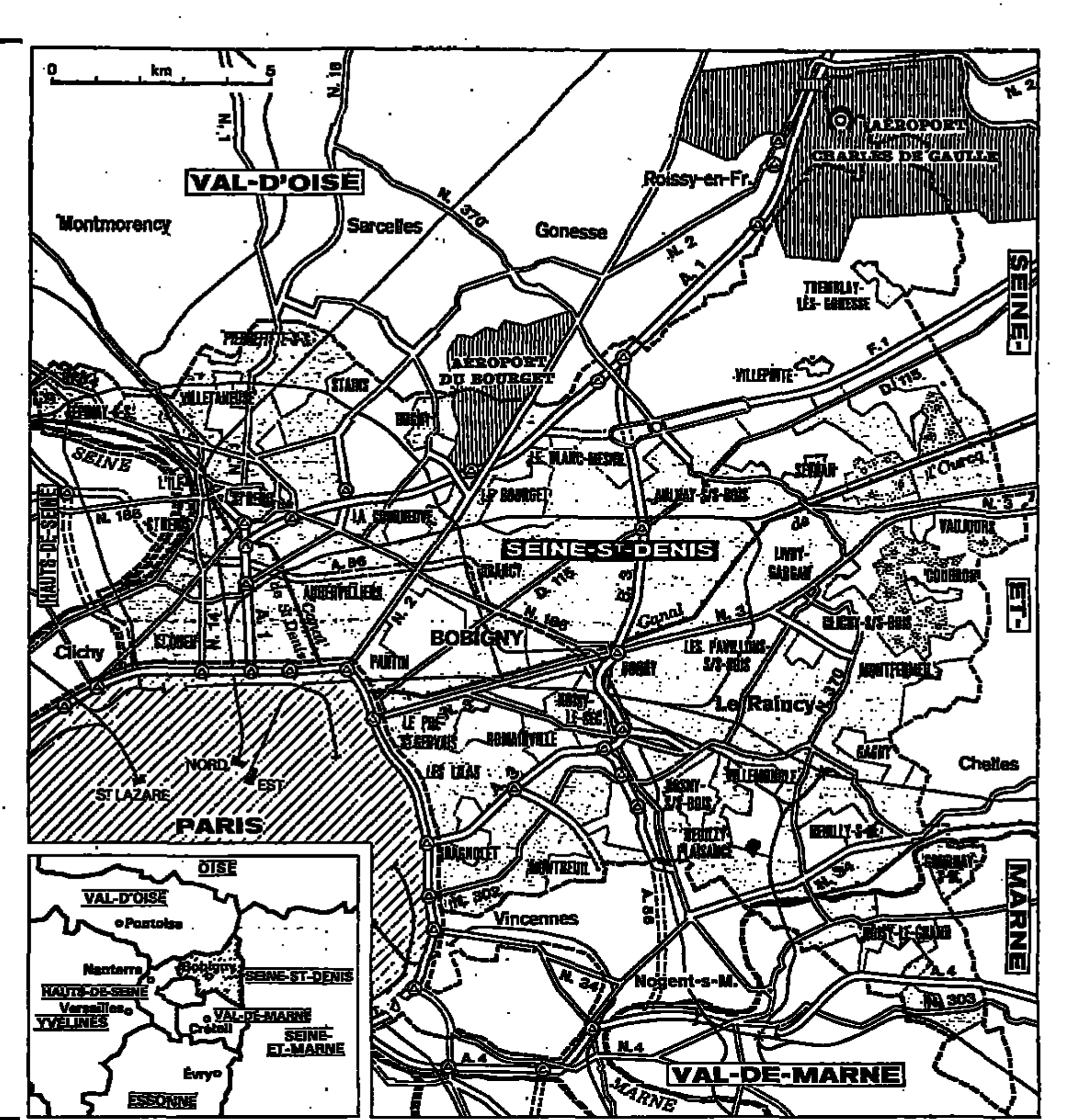
ALAIN ROLLAT.

(*Lire la suite page 38.*)

« Le Monde » a commencé un tour de l'Ile-de-France qui l'amènera à faire étape dans les sept départements de la « petite » et de la « grande couronne ». Après les Hauts-de-Seine, en janvier dernier, aujourd'hui la Seine-Saint-Denis.

Quatre-vingt-treizième département français par sa superficie *(225,3 kilomètres carrés)*, septième par sa population (1 400 000 habitants), parmi les tout premiers pour le poids de son économie, la Seine-Saint-Denis, peu étendue, très peuplée, fortement industrialisée, présente tous les traits, parfois grossis jusqu'à la caricature, de la banlieue parisienne dans son image la plus classique et la moins avenante. S'y loger, s'y déplacer, y conserver ou y trouver un emploi en ce temps de crise sont, pour cette raison, les préoccupations les plus immédiates et les plus urgentes de ses habitants.

Comme le dit le préfet, M. Claude Vieillescazes, ce département a en outre trois originalités nationales : il est dirigé par un conseil général où le parti communiste a la suprématie ; c'est sur son territoire qu'est établi, pour la plus grande partie, le plus grand aéroport de France, celui de Charles-de-Gaulle ; la fameuse université de Vincennes emménage à Saint-Denis à la rentrée prochaine.



GRANDES BANLIEUES

Orgemont l'ancienne, Noisy-le-Grand la nouvelle

DE cité en cité à travers la Seine-Saint-Denis... De la gare des Chemins de fer du Nord on rejoint en quelques minutes la cité d'Orgemont, construite dans les années 60 ; ville dans la ville puisqu'un habitant d'Epinay sur trois y réside. Les immeubles aux façades claires ont, à quelques exceptions près, peu d'étages. Pelouses ombragées et galeries couvertes. *La* plus longue façade mesure 250 mètres. Un récent ravalement donne à l'ensemble un air coquet que n'ont pas toujours d'autres cités conçues à la même époque. Mais trains et autobus sont rares. Trop rares. « *Aller à Paris est difficile. Alors on reste au bas des escaliers pour discuter et passer le temps...* » Cet adolescent vivant chez ses parents regrette, comme beaucoup d'autres, l'absence de salles de loisirs et d'un terrain de football. La mairie (union de la gauche) conseille, faute de mieux pour le moment, d'utiliser les terrains de sport municipaux. Mais, situés à l'autre bout de la ville, réservés à des activités aux horaires fixes, ils n'attirent guère, pas plus que la Maison des jeunes et de la culture, trop excentrique.

Pas de cinéma, si ce n'est la salle d'art et d'essai ouverte en septembre dernier par la M.J.C. La jeunesse d'Orgemont se contente donc des pelouses et des entrées, au grand dam des adultes, exaspérés par les rodéos bruyants des motos, effrayés par la force, contenue entre quatre murs, de ces groupes luttant contre l'ennui. La surveillance policière est tenace, tatillonne. Les contrôles d'identité se finissent souvent au commissariat. « *ce qui n'était pas le cas avant. Ils nous connaissent pourtant...* ». Les petits enfants d'Orgemont ont vieilli avec la cité. La délinquance, les grandes bandes d'il y a quelques années, se sont faites plus discrètes. Prudence oblige. Et au club Avenir, ouvert à tous les jeunes et animé par des éducateurs issus de la cité, les problèmes d'emploi sont devenus prioritaires. Au mieux, l'intérim, au pire, le chômage.

Car même si l'on conteste toujours l'intérêt du travail, on veut en trouver pour être autonome, se mettre en ménage, etc. Le club envisage d'acheter des camions, qu'il louerait à des jeunes pour une activité de fret. Cela permettrait de travailler en attendant de pouvoir investir soi-même.

En vingt ans la cité a changé. Les appartements sont aujourd'hui franchement vétustes. Les écoles sont moins fréquentées. Mais pour les enfants devenus adolescents, il n'y a pas pour autant de CET. Et les familles immigrées ont remplacé celles de cadres moyens arrivées en pionniers. Les associations de loisirs, de locataires, d'entraide, sont nombreuses. Lancées jadis par une population de cadres, maintenant minoritaires, correspondent-elles encore aux besoins des habitants ? Que ce soit à la M.J.C. ou à l'UNASCO, qui regroupe une vingtaine d'associations, l'heure est à la réflexion. La municipalité prend peu à peu le relais de la S.C.I.C., maître d'œuvre, dans la gestion de l'UNASCO.

Elle tente aussi de rénover certains appartements à la limite de l'insalubrité. Mais ses moyens sont limités. Ayant hérité sans avoir été réellement consultée d'une énorme cité-dortoir, elle n'y a pas gagné d'emplois. Epinay est une des communes les moins industrialisées de la Seine-Saint-Denis. Les recettes de l'impôt local s'en ressentent. Ainsi que l'équipement en dehors du centre-ville. « *Nous habitons à Orgemont, pas à Epinay. Si Orgemont était une vraie ville, tout irait mieux* », regrettent quelques jeunes. Et leurs aînés, leurs parents, rêvent depuis leur arrivée de quitter l'H.L.M. pour un pavillon, des arbres, des fleurs, un potager...

DANIELLE ROUARD.

(*Lire la suite page 39.*)

ENTRETIEN AVEC M. GEORGES VALBON PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

Toujours rien pour l'Est...

Ancien ouvrier typographe, cinquante-quatre ans, assuré, affable, Georges Valbon est entré dans la vie politique au lendemain de la guerre comme conseiller communiste de Bagnolet. Maire de Bobigny depuis 1965, il fut l'un des deux présidents de conseils généraux communistes élus en octobre 1977. Il a, depuis, conservé ces deux responsabilités. Il est en outre membre du comité central du parti communiste depuis 1970.

— *Président communiste d'un conseil général où les communistes ont la majorité, comment concevez-vous, en fonction de vos convictions et de ses besoins, l'aménagement du département ?*

— Depuis la mise en place, en 1967 du premier conseil général de la Seine-Saint-Denis, notre assemblée départementale a affirmé son originalité, à travers l'orientation qu'elle s'était donnée et qui demeure sienne aujourd'hui : gérer pour et avec la population, toute la population.

» Je ne reviendrai pas sur l'héritage — c'est un bien grand mot pour caractériser le sous-équipement, le retard considérable accumulé dans tous les domaines (logement, équipements sanitaires et sociaux, culturels, espaces verts...) — que nous avons reçu, si ce n'est pour souligner l'importance du retard que nous avons eu à rattraper.

Propos recueillis par MARIE-CHRISTINE ROBERT et KIM LAROUSS.

(*Lire la suite page 37.*)

(PUBLICITE)

Seine-Saint-Denis : un Conseil général au service de toute une population

MON propos ne sera pas de faire un exposé dithyrambique sur la Seine-Saint-Denis mais de contribuer à faire mieux comprendre cette réalité que nous aimons.

La Seine-Saint-Denis, ce n'est pas « le plus mauvais département de la région parisienne », avec les fumées de ses usines, le béton sale et gris, les pollutions de toutes sortes, la délinquance, la peur. Cela existe certes, comme partout ailleurs en France, « tribut » d'une société en crise. La Seine-Saint-Denis, c'est autre chose. Elle n'attirera peut-être pas le touriste, quoique bien des monuments témoignent d'un passé et d'un présent prestigieux. Elle gagne pourtant à être connue.

La Seine-Saint-Denis, un des plus petits départements de France par sa superficie, un des plus importants par sa population, joue un grand rôle dans le domaine économique, social et politique d'Ile-de-France, mais aussi du pays. Pays de salariés, de gens modestes, la Seine-Saint-Denis voit ouvriers, employés, ingénieurs, cadres, techniciens, enseignants, travailleurs indépendants, se côtoyer.

En octobre 1967, notre Conseil général a pris ses fonctions. Nous avons avec ces hommes, ces femmes, onze ans de vie commune, d'histoire partagée. Nous avons avec eux et pour eux fait de cette banlieue, que d'autres avaient voulu défavorisée, un département équipé ; alors qu'elle n'avait que Paris comme unique visée, nous lui avons donné un cœur, une identité.

La Seine-Saint-Denis s'organise, se crée, devient une entité attachante du territoire national. Nous l'avons fait, nous le faisons sans nager dans l'utopie, sans oublier ce qu'est le monde de contraintes dans lequel nous vivons. Tout n'a pas été et n'est pas des plus faciles. Des difficultés majeures persistent qui sont le lot de toutes les régions de France : ces plaies engendrées, cultivées par et pour la crise. Et la Seine-Saint-Denis est parfois plus touchée, plus vulnérable que d'autres, frappée dans son cœur le plus profond par les méfaits de la politique de casse, d'abandon, de déclin menée en haut lieu.

Mais la Seine-Saint-Denis, c'est aussi plus qu'ailleurs une banlieue de combat. Il n'y a pas de secret pour surmonter tous ces obstacles, mais une volonté démocratique profonde : nous gérons pour et avec la population sans exclusive, avec une priorité et non pas une exclusive, l'aide aux plus démunis, aux plus modestes, à ceux qui sont le plus touchés par les méfaits de la politique d'austérité. Nous associons la population à toutes nos actions et la réciproque existe ; fait symptomatique, la Préfecture est devenue un lieu de rencontre, parce que l'Assemblée départementale y siège, une assemblée où des hommes, des femmes (le Conseil général de la Seine-Saint-Denis est le plus féminin de France par sa composition), sont prêts à écouter, à aider, à agir avec eux.

Aussi, ne soyons pas étonnés de voir que ces hommes, ces femmes, à travers des sensibilités diverses, des opinions, des idées différentes, refusent avec nous le démantèlement de nos richesses matérielles et humaines, œuvrent avec nous à faire de la Seine-Saint-Denis un havre de vie enfin harmonieux.

C'est ainsi que notre Conseil général se veut porteur des opinions, des propositions, des expériences sans exclusives, parce que le pluralisme n'est pas, pour nous autres, dirigeants de ce département, une question de circonstance, mais de principe. Nous rejetons toute mesure autoritaire, bureaucratique. Nous pensons qu'il n'y aura jamais trop de libertés dans un moment de l'histoire du pays où ce dont souffre notre peuple, c'est du manque de démocratie. Nous essayons de dire ici ce qu'ont été ces onze années d'action, de gestion au service de tous les habitants de ce département, conformément à l'orientation que nous nous étions donnée dès l'origine et que peu à peu nous faisons entrer dans la vie.

GEORGES VALBON,
Président du Conseil général
de la Seine-Saint-Denis.



Il y a huit ans, le Parc paysager départemental de La Courneuve était ouvert aux promeneurs avides de verdure, de calme. Un coin de verdure avec des arbres fragiles, de jeunes pousses, dans un coin de banlieue qui en avait tant besoin. Aujourd'hui, c'est bien autre chose : un parc créé de main d'homme pour les hommes dont on vient d'ouvrir 60 nouveaux hectares de détente et de loisirs. Au parc de La Courneuve, pas d'interdits, pas de clôture, la nature et les équipements sont au service et sous la protection des visiteurs du parc. C'est toute une nature façonnée qui s'offre à eux, une nature rendue accueillante, une nature inventée, dessinée, créée pour répondre aux besoins de l'enfant, du sportif, du retraité ou du rêveur, une nature qui n'a rien d'hostile à l'être humain. Il n'était que justice que ce parc déploie ses aires de verdure et d'arbres tout près des cités populaires en plein cœur de ce département. C'est une grande victoire pour tous ceux qui ont à cœur de préserver la vie naturelle de bâtir une ville qui ne soit plus ressentie comme un lieu d'agression, de pollution, pour ceux, enfin, qui font du bien-être de l'homme l'objectif de leurs actions.

Parler de l'action du Conseil général de la Seine-Saint-Denis au service de tous les habitants de ce département, c'est aborder un chapitre important de son activité : les affaires sociales. Il faut savoir que, en 1979, l'Assemblée départementale consacrera près de 78 % de son budget de fonctionnement au social.

Avant que l'enfant paraisse et pour qu'il paraisse dans les meilleures conditions, il y a *les centres de planification et d'éducation familiale*. La Seine-Saint-Denis est le département de France qui en possède le plus grand nombre (plus de 70 centres spécifiques et assimilés).

Lorsqu'il ou elle est là c'est *la protection maternelle et infantile*. Le département a la réputation de faire une bonne P.M.I., 109 centres ouverts à toute la population ayant pour tâche de préserver la vie, de lutter contre les maladies de la mère et de l'enfant.

Puis vient la crèche : 108 crèches dont 100 départementales et communales, la plupart ayant été réalisées sans l'aide de l'Etat. Doubler ce chiffre : une nécessité, mais la gestion est très lourde. En dehors des participations des familles et de la Caisse d'allocations familiales, les crèches ont coûté en 1977 au département 6 milliards de centimes. La crèche, cette nécessité sociale, économique, pédagogique doit vivre. Le Conseil général œuvre pour que l'Etat et le patronat prennent leur responsabilité dans le domaine du financement.

POUR L'ENFANT...

L'enfance pose parfois de difficiles problèmes. Le Conseil général consacre des sommes importantes pour ces enfants en difficulté : 13 000 mineurs ont bénéficié de l'aide à l'enfance dont 5 000 sont des pupilles. Un foyer départemental les accueille ainsi que plusieurs agences. Plusieurs clubs, équipes de prévention aident Les mineurs en difficulté. Pour l'enfance *handicapée*, le Conseil général participe au financement des C.M.P.P. — Centres médico-psycho-pédagogiques — des I.M.P., Instituts médico-pédagogiques —, des I.M.Pro — Instituts médico-professionnels — réalisés par les communes ou les associations de parents. Pour cette question comme pour tant d'autres, mais sans doute la première à pratiquer de la sorte, l'Assemblée départementale a, avec les intéressés, les associations de parents, après de larges consultations, élaboré une charte des droits des handicapés, soulignant que ce problème concerne la société tout entière et que l'Etat doit assumer sa propre responsabilité, faire en sorte que les handicapés soient considérés dans leur différence comme des êtres à part entière.

Dans l'immédiat le Conseil général a décidé la mise en place au niveau départemental d'une coordination afin que tout ce qui pouvait se créer dans le département en faveur des handicapés puisse être discuté avec toutes les parties concernées et mieux maîtrisé.

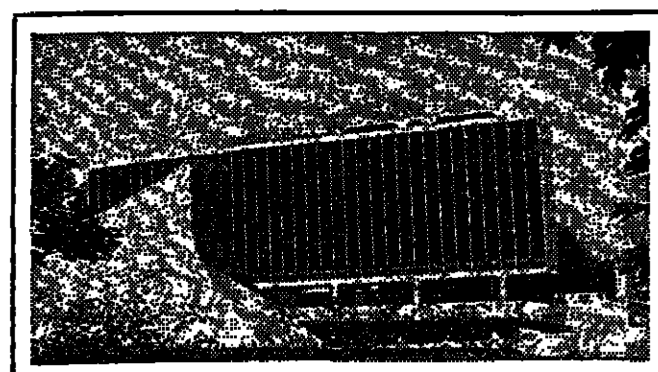
Parler de *l'enfance* c'est parler aussi de ses *loisirs*.

Centres de loisirs, centres aérés, colonies de vacances, sont subventionnés. C'est aussi la création de la base nautique et de plein air de Champs-sur-Marne, base mise à la disposition de tous les centres aérés du département.

Quant à l'école, la politique d'austérité dans ce domaine à de graves conséquences : les jeunes en sont les premières victimes. Le Conseil général soutient les revendications des enseignants, des parents, des élèves, des étudiants, pour un enseignement de qualité, une véritable formation professionnelle. Des succès partiels ont été obtenus en cette rentrée.

Notons que le Conseil général est à l'origine de la création d'une Ecole normale à Livry-Gargan, fait unique en France depuis un siècle ; qu'une Université expérimentale, celle de Paris-XIII a vu le jour dans ce département où la place existe aussi pour Paris-VIII que le maire de Paris veut chasser et que le gouvernement vent liquider.

La Seine-Saint-Denis c'est aussi *une intense vie culturelle et sportive :* le Conseil général la favorise en aidant les villes pour leurs activités culturelles, les conservatoires (premier département de France pour les Ecoles de musique), les théâtres et musées, les bibliothèques, les gymnases, les piscines, les stades, les associations sportives. Une originalité encore, seul département où a été créée une Maison de la culture à structure éclatée, fruit d'une lutte intense des hommes de culture, des élus, des habitants, pour sa création, son financement par l'Etat à 50 % et aujourd'hui pour son développement. Mais avant de pouvoir accéder aux loisirs, à la culture, à une véritable détente morale et physique, il faut beaucoup d'autres choses.



Conçue et dessinée par Oscar Niemeyer, l'architecte de Brasilia, la Bourse du travail de la Seine-Saint-Denis constitue une première. Notre département est en effet le seul en France à offrir aux syndicats et aux associations un tel équipement.

Une solution simple a été retenue pour le bloc de bureaux, une solution lyrique pour le grand auditorium. Profondément attachée à l'indépendance des syndicats et à la démocratie, l'assemblée départementale a laissé aux intéressés, aux organisations syndicales, le soin de gérer eux-mêmes les bureaux.

La salle de congrès et ses annexes étant mises à la disposition de toutes les formes associatives de la Seine-Saint-Denis.

Malgré l'effort de beaucoup de municipalités, du Conseil général, il reste encore de mauvais logements sans confort, surpeuplés, ou des logements aux loyers trop chers. 40 000 demandeurs de logements, 13 000 familles prioritaires. En raison des ressources modestes de sa population, les solutions ne peuvent être trouvées que dans le développement du secteur social ; or les financements d'Etat diminuent.



A quelques kilomètres de Bobigny, Champs-sur-Marne, une propriété de 25 hectares acquise par le Conseil général en 1972. C'est une base de pleine nature destinée aux enfants du département qui s'y ébattent, s'y dépensent en toute liberté, en toute quiétude, dans la forêt, le parc, sur le plan d'eau (12 hectares), s'y livrent aux joies de la natation, des sports nautiques.

Chaque mercredi, chaque jour de vacances scolaires, de Pâques ou d'été, y sont accueillis les enfants des centres de loisirs des communes du département.

Aujourd'hui, le bilan est important. Des dizaines de milliers d'enfants (plus de cinq cents par jour) y sont allés. Ils ont profité du cadre magnifique de la base, mais aussi des qualités de l'équipe d'animation d'activités éducatives et distrayantes variées. A cet accueil s'ajoutent l'organisation des stages ainsi que l'accueil d'enfants handicapés. Notons que c'est le Conseil général qui, après avoir aménagé la base, assure à 94 % le budget de l'association qui anime et gère Champs-sur-Marne. Quant à l'Etat, jusqu'à présent, il s'en est désintéressé : les quelques subventions allouées sont bien vite récupérées et dépassées par la T.V.A. et d'autres taxes !

En 1970, le Conseil général a pu se doter d'un outil efficace, l'Office départemental H.L.M., dont la mission est de réaliser et de gérer des logements sociaux. Il a créé la SODEDAT 93, Société d'équipement et d'aménagement, qui a pour objet d'aménager le département, d'apporter à toutes les villes sa contribution à l'étude et à la réalisation d'opérations d'aménagement, de rénovation urbaine, de résorption de l'habitat insalubre.

... L'HOMME ET LA FEMME...

La Seine-Saint-Denis possède un puissant et complexe ensemble industriel qui accueille tous les types d'industries jusqu'aux plus techniquement élaborés. Cette base productive, l'existence de travailleurs d'un haut niveau de qualification, représentent un atout déterminant de l'économie régionale et aussi nationale. Or, aujourd'hui, le département connaît un intense mouvement de désindustrialisation dont les conséquences sont graves et multiples : remise en cause du propre essor du département mais aussi de celui de la région et du pays ; retombées humaines particulièrement dramatiques et génératrices de misère : 60 000 chômeurs, dont près de la moitié sont des jeunes ; insécurité de l'emploi ; gâchis matériels immenses ; usines abandonnées, machines à la casse, gigantesques « friches industrielles » comme la Plaine-Saint-Denis.

Depuis son existence, plus particulièrement ces dernières années, avec le développement sans précédent des difficultés économiques, le Conseil général a fait des questions de l'emploi et de l'activité économique une de ses préoccupations essentielles : soutien, solidarité aux travailleurs privés ou menacés dans leur emploi, aux travailleurs en lutte. Aide concrète pour trouver des solutions aux graves conflits : interventions auprès des différents ministères, du gouvernement, aides matérielles pour les familles, secours attribués par l'intermédiaire des BAS — Bureaux d'aide sociale — des villes ou versés aux différents fonds de solidarité. Mise en œuvre de mesures susceptibles d'aider à une amélioration de la situation de l'emploi, soutien aux revendications telles que retraite à 60 ans, 40 heures, pas de fermetures d'entreprise, pas de licenciement sans reclassement augmentation des allocations de chômage, mais aussi vote de crédits spécifiques pour l'aide apportée par le département aux travailleurs sans emploi.

Ce bref panorama de l'action économique et sociale du Conseil général serait incomplet si nous ne disions les efforts de l'Assemblée départementale pour freiner la désindustrialisation, concourir au développement économique de la Seine-Saint-Denis avec tous ceux qui y sont intéressés : toutes les organisations socio-professionnelles sans exclusive, syndicats, Chambres de Commerce, de Métiers, Petites et Moyennes Industries, etc. La dernière de ces décisions étant la création d'un Comité de sauvegarde et de développement du potentiel économique du département.

FAIRE DE CE DÉPARTEMENT...

Mais, il y a aussi *les transports, la circulation*. Maintenant le métro à Saint-Denis, bientôt à Aubervilliers. Certains prolongements sont attendus depuis des décennies : Bobigny est la seule ville chef-lieu de la région parisienne a en être dépourvue. La Seine-Saint-Denis est encore mal desservie par les autobus, les autocars. Parmi les travaux d'importance réalisés, signalons la mise en service de certaines autoroutes, comme A 1, B 3, l'élargissement, l'aménagement de nombreuses routes.

Séances du Conseil général, travaux des commissions, concertation avec l'administration, dialogue avec les techniciens, la population ont permis à l'Assemblée départementale de formuler des propositions conformes aux intérêts des habitants de la Seine-Saint-Denis. Outre le prolongement des lignes de métro, l'amélioration du réseau d'autobus, l'entretien, la rénovation, l'aménagement de carrefours, etc., le Conseil général demande l'achèvement de l'autoroute de rocade A 86 sans nuisances pour les populations riveraines, et sans destruction de site, l'abandon du principe même de la création de nouvelles autoroutes urbaines ; il demande un programme de protection efficace contre les nuisances pour les autoroutes déja réalisées, notons déjà des mesures prises le long de l'autoroute B 3 : limitations de vitesse, isolations phoniques, buttes de terre, plantations, etc.

Puisqu'il est question des *nuisances*, comment ne pas évoquer les inondations dont sont victimes, par grandes pluies, trop souvent de nombreux habitants. Des moyens modernes d'assainissement existent. De gros efforts ont été engagés : 26 milliards d'anciens francs par le Conseil général depuis dix ans, qui décide de nombreux travaux, trouve des palliatifs, étend le champ des indemnisations. Mais cela est insuffisant, l'Etat refusant de prendre là encore ses responsabilités.

Dans le domaine de la *santé*, le département est doté d'un réseau de centres municipaux de santé important, permettant une politique de prévention et de médecine sociale. Le Conseil général a, pour sa part, contribué à son développement. Il a également participé aux efforts de rénovation et d'humanisation des hôpitaux existants. Mais il reste encore beaucoup à faire. Ce département est toujours celui de la région parisienne le moins doté en lits d'hospitalisation publique. S'ajoute à cela une insuffisance, parfois une inexistence d'équipements en certains services spécialisés.

Aussi, l'Assemblée départementale exige-t-elle le financement d'un hôpital de haute technicité, permettant de répondre à tous les besoins : le C.H.U. d'Aubervilliers. Prévu depuis quinze ans, le projet est accepté... Il reste à obtenir là aussi son financement... d'Etat.

Dans ce département, du berceau jusqu'à la retraite, la femme, l'homme, c'est le premier souci. Aussi, le Conseil général participe-t-il au financement de maisons de *retraite*, de foyers, il aide les communes pour leurs activités en faveur du troisième âge. Il a pris en charge la gratuité des transports en commun sur le réseau R.A.T.P. et S.N.C.F. banlieue. Il reste qu'il est grand temps que soient donnés à tous ceux qui ont travaillé toute leur vie de meilleures conditions sur le plan des revenus, mais aussi des avantages sociaux. Ce droit à la justice sociale, au mieux-être, ils l'ont gagné.

... UN HAVRE HARMONIEUX

Voilà! Beaucoup a déjà été fait pour que l'existence soit meilleure, pour satisfaire les immenses besoins de la population. Et le souci constant des élus de ce département a toujours été d'améliorer la vie des familles, de « réaliser » mais sans porter atteinte à leur pouvoir d'achat en essayant de limiter au maximum la pression fiscale. Sacré dilemme !

Faire plus, et surtout en direction des plus défavorisés, des hommes, des femmes les plus touchés par la crise, faire plus mais on le sait avec des moyens financiers de plus en plus réduits. L'Assemblée départementale a tenu cette gageure : la fiscalité départementale est celle qui a le moins progressé depuis la réorganisation de la région.

C'est aussi un département — et le Conseil général s'enorgueillit de faire des émules — où l'on refuse de se substituer à l'Etat, voire où l'on exige, et obtient, que l'Etat, que chacun prenne ses responsabilités. Pour illustrer ce propos, abordons ensemble le problème des espaces verts dans le département. Dès sa création, en 1967, le Conseil général a pris en considération les besoins. Ils étaient immenses. Conserver, créer un environnement, lutter contre les nuisances, contre la pollution de l'eau, de l'air, aller vers une véritable qualité de la vie pour les familles de ce département. Dans le domaine des *espaces verts*, son objectif : aménager 10 % de la superficie du département. Ambitieux ? Oui, mais réalisable. Et cela en refusant que la population fasse les frais de ce qui n'était que justice. L'Etat a pris en charge le financement de certaines opérations comme la poudrerie de Sevran aménagée aujourd'hui en parc national, alors qu'il souhaitait vendre les 116 hectares au département, les lui faire aménager ! Et puis, la réalisation du parc de La Courneuve : un ouvrage exceptionnel, création de toutes pièces d'un parc de plus 450 hectares à partir d'une plaine. Efforts aujourd'hui couronnés de succès : un financement sur les enveloppes nationale et régionale intervient maintenant ; 60 nouveaux hectares de détente et de loisirs : aux aires de jeux et de repos s'ajoutent un lac de 12 hectares, le belvédère et son jardin alpin, la roseraie, la vallée des fleurs, le jardin des sens, le plazza..., bientôt deux autres lacs, une ferme, un village, un zoo, un restaurant, des serres d'exposition, au service et sous la protection des visiteurs du parc. D'autres parcs existent, d'autres projets sont en cours d'étude ou de réalisation : Villetaneuse, l'Ile-Saint-Denis, le parc du Sausset (Aulnay-Villepinte), l'aménagement des bords de Marne, des anciennes carrières de gypse, du site de Coubron... L'objectif est de couvrir 10 % de la superficie du département en espaces verts... Le Conseil général est sur la bonne voie.





DANS LA TOURMENTE

Montreuil veut sauver ses P.M.I.

AVEC plus de quatre-vingt-dix-neuf mille habitants, Montreuil est l'une des deux plus importantes agglomérations du département ; quarante mille salariés, dont trente-six mille dans le secteur privé : l'industrie, à elle seule, procure vingt-trois mille emplois. Plus de quatre mille cinq cents patentes : Montreuil, réservoir de petites et moyennes entreprises ; Montreuil en plein cœur de la crise économique.

Pour M. Jean-Pierre Perilland (P.C.), conseiller municipal de Montreuil, conseiller général, le phénomène de décentralisation n'a pas démarré en 1974. C'est dès 1960 et jusqu'en 1973 que l'industrie a commencé à péricliter : « *Il y a eu, d'une part, les primes à la décentralisation et les opérations immobilières résultant du départ des entreprises qui se sont additionnées avec la recherche de l'exploitation d'une main-d'œuvre moins qualifiée mais surtout bon marché. Les gouvernements, d'autre part, sous le couvert d'une politique d'aménagement du territoire, ont encouragé et suscité le déclin de la région parisienne.* »

Mais c'est depuis 1974 que la situation devint préoccupante. Les filiales du groupe Thomson (Grandin, L.C.C.-CICE) sont les premières à disparaître de Montreuil pour investir en Asie du Sud-Est, suivies par de nombreuses petites entreprises.

Depuis 1977, souligne M. Perillaud, une aggravation brutale s'est opérée : cent vingt et une entreprises *ont licencié tout leur personnel*, soit trois mille emplois supprimés en vingt et un mois. Ce phénomène boule de neige était dû, notamment, aux interférences, qui existent entre les entreprises, explique M. René Henri, secrétaire général de l'union C.G.T., les petites entreprises étant souvent dépendantes puisque spécialisées de la sous-traitance ou de la petite mécanique. Ainsi, avant 1974, on enregistrait un nombre de demandeurs d'emploi qui oscillait entre deux mille huit cents et trois mille deux cents, selon les sources et les calculs du B.I.T. (Bureau international du travail). En 1976, ce nombre stagne à trois mille cinq cents. Depuis, il se situe entre quatre mille deux cents et quatre *mille cinq cents, soit 8 % de la* population active.

En cela, Montreuil est le reflet de la situation nationale. En outre, les principales catégories touchées par cette hémorragie sont les jeunes et les femmes, précise M. René Henri. Mais Montreuil a, dans le même temps (1974-1976), opéré une mutation dans le secteur tertiaire — des emplois dans les bureaux, hôpitaux, centres commerciaux, banques et l'AFPA (Association de formation des adultes), dont le siège social se trouve à Montreuil — qui a compensé la perte des emplois industriels.

Une conséquence du redéploiement industriel

Cette mutation vers le tertiaire a pris soudainement fin en 1977, remarque M. Perillaud. « *C'est ainsi qu'un visiteur de la place de la Mairie peut contempler une tour de 30 000 mètres carrés entièrement vide. Jouxtant cet immeuble, il y a actuellement la construction d'un ensemble qui recevra dans deux ans le siège social de l'URSSAF.* »

« *L'URSSAF*, indique M. René Henri, *nous promet une création de six cents emplois, mais les syndicats n'y croient pas, car d'autres sociétés venues s'installer ici nous ont fait les mêmes propositions, mais celles-ci s'implantent avec leur propre personnel. De plus, elles profitent de l'opération de décentralisation pour procéder à des resserrements d'effectifs ; les départs à la retraite ainsi que les départs volontaires, par exemple, ne sont pas remplacés.* »

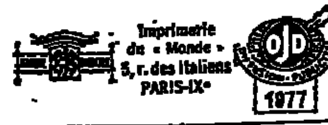
Les inquiétudes de M. René Minguet, délégué général du GIREP (Groupe interprofessionnel des industries de la région parisienne), ajoutent au tableau déjà sombre : « *L'état d'esprit du petit patron est très inquiétant. Sa dépendance des grandes sociétés, qui imposent leurs prix à la sous-traitance, ses carnets de commandes affaiblis, le manque de fonds propres, le secours des banques de plus en plus rare, l'imposition de la commune très lourde et le climat politique particulier de la Seine-Saint-Denis ne l'incitent ni à investir ni à embaucher.* »

L'affaiblissement du tissu industriel montreuillois, ancien mais vivant parce qu'il s'est modifié et le peut encore, est dû aux conséquences de la politique de redéploiement industriel, explique en substance M. Perillaud. L'avenir des P.M.I., qui produisent des biens de consommation, est lié au développement de la croissance et de la consommation populaire. La chute de l'emploi est un phénomène qui risque de s'accentuer à Montreuil. Aujourd'hui, on craint pour l'entreprise Dufour (machines-outils) qui envisage un redéploiement. Autre crainte exprimée par M. Perillaud : « *Le reste des petites industries mécaniques à Montreuil comme ailleurs souffrira du fait de l'élargissement du Marché commun, et notamment vers l'Espagne. Le nouveau coup de frein à la construction des équipements socio-éducatifs aggravera la situation. Maintenir et accroître le développement du potentiel économique : telle est la politique de la municipalité, qui s'est dotée de moyens d'investigation et d'intervention. Soutenir à la fois les travailleurs et les P.M.I. est notre préoccupation permanente.* »

La municipalité n'hésite pas à faire des démarches pour faciliter aux chefs d'entreprise l'obtention de moyens qui permettent de rechercher des solutions positives. « *C'est le cas de cette entreprise — la S.C.O. — spécialisée dans les balances automatiques que nous avons aidé à sauver. Montreuil a les moyens de répondre à la création de zones d'activité. Aussi est-il nécessaire que l'Etat, pour permettre le maintien ou l'installation de P.M.I. intégrées dans le milieu urbain, prenne deux mesures : d'abord, la levée de la redevance au mètre carré et les obstacles créés par la DATAR ; ensuite, créer un fonds spécial de soutien de l'activité et de l'emploi industriels. Ce fonds pourrait être alimenté par l'affectation obligatoire des ressources financières des banques et des réserves des compagnies d'assurances : il fournirait des crédits bonifiés et des aides pour le développement des activités des P.M.I. en liaison avec la garantie et la création des emplois.* »

KIM LAROUSS.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1977

Kodak et les emplois « variables »

« 93270 Sevran ». Combien sont les photographes amateurs ou occasionnels à avoir remarqué cette adresse au bas de l'enveloppe contenant la pellicule destinée au développement ? A Sevran, l'importante usine de la *compagnie Kodak a été créée en* 1923 par Georges Eastman, fondateur américain de Kodak. L'actuelle société Kodak-Pathé est née en 1927 de la fusion de la société Kodak et de la société Pathé-Cinéma, qui doit son nom à Charles Pathé. L'usine de Sevran, devenue opérationnelle en 1925, s'étend sur 25 hectares et emploie en permanence mille cinq cents personnes, dont deux tiers de personnel féminin, et mille neuf cents en période de pointe.

Plus particulièrement tournée vers les travaux d'amateur, elle a trois fonctions principales : le traitement des films photo et ciné, la réparation et la vérification des appareils photographiques et des caméras qui s'effectuent dans ses ateliers spécialisés et d'autre part la distribution et le stockage des produits finis provenant de Vincennes ou importés d'autres centres de fabrication. La vocation de l'usine de Sevran répond aux besoins de la région Ile-de-France et des départements du Nord.

L'établissement développe chaque jour en période de pointe 1 600 000 diapositives. Chaque année, l'usine reçoit, traite et réexpédie plus de onze millions de bobines et chargeurs de toutes émulsions et de tous formats. En un an, les films d'amateur traités dans cette usine mis bout à bout feraient deux fois le tour de la Terre. Cette usine, dotée de moyens techniques hautement sophistiqués, répond parfaitement à une très forte demande en période de pointe, mais elle se trouve confrontée à des problèmes de baisse d'activité en période de creux.

Les périodes de creux

« *Pour faire face à ces périodes de creux*, explique le directeur de l'établissement M. Rolland, *et éviter le débauchage, les employés sont dirigés vers les services tels que le secrétariat et la réparation. Le personnel de Kodak-Pathé*, ajoute M. Rolland, *a la possibilité de parfaire sa formation grâce à nos services spécialement chargés de cette question et installés au sein même de l'usine.* » *A Priori* cette entreprise ne souffre pas de problèmes majeurs. « *Pour appréhender d'éventuels besoins*, explique M. Jean Ganot, administrateur, *nous avons mis au point un système d'informations téléphoniques qui permet à chacun des employés, d'une façon anonyme s'il le désire, de poser des questions concernant la vie de la société, de critiquer, de suggérer... Le cadre de vie de l'entreprise par exemple est un besoin que le personnel n'a pas encore exprimé. Dans ce domaine, la société prend les devants en élaborant un programme paysagiste qui sera bientôt exécuté.* » L'usine de Sevran, par la nature de ses activités, se trouvait jusqu'à l'an dernier confrontée à un problème de grande consommation d'énergie (chauffage et eau). « *Grâce à un programme hardi de reconversion, nous avons réussi dans le cadre des économies d'énergie à baisser de moitié notre consommation.* »

K. L.

Toujours rien pour l'est...

(Suite de la page 35.)

» Nous avons l'habitude d'assumer nos responsabilités en fonction de la réalité sociale de notre département — une population en majorité de condition modeste, composée pour 72 % d'ouvriers et d'employés, — des retards à combler, des besoins nouveaux qui émergent. Aussi, la priorité, je dis bien priorité, non pas exclusivité de votre gestion départementale, est-elle dirigée vers l'aide aux plus démunis.

» C'est ainsi que, pour 1978, 72 % du budget départemental ont été consacrés à l'action sanitaire et sociale, et notamment à l'aide aux plus démunis. En matière d'équipements sanitaires et sociaux, quelques chiffres feront bien sentir l'ampleur de l'effort accompli dans ce domaine : sur 110 crèches actuellement existantes, 50 ont été construites depuis 1968. Sur 95 centres de protection maternelle et infantile du secteur public, 60 ont été réalisés depuis 1968. L'essentiel des charges supportées de par ces équipements (crèches et P.M.I.) l'est par le conseil général. Nous avons voulu en effet réduire les charges des communes en prenant à notre compte le maximum prévu par la loi.

» Gestion sociale, cela ne signifie pas que ce que l'on classe sous les expressions de « cadre de vie » ou de « qualité de la vie » soit négligé. *Cela en fait partie. Nous* pensons que la population de la Seine-Saint-Denis a droit à des logements de qualité, aux loyers abordables dans un environnement agréable, aussi agissons-nous concrètement pour qu'il en soit ainsi. Le parc départemental de La Courneuve, par exemple, créé de toutes pièces, est une des plus belles illustrations concrètes de notre souci de construire cet environnement agréable qui faisait tant défaut en Seine-Saint-Denis.

» D'autre part, si nous sommes largement majoritaires, nous ne voulons pas pratiquer l'hégémonie, et, dans les commissions, les élus de la majorité, qui sont ici notre opposition, sont représentés dans une proportion non négligeable.

» En conclusion, mettant nos actes en conformité avec nos paroles, nous appliquons la démocratie. Ainsi, chaque groupe *politique est représenté*, à la proportionnelle, dans toutes les commissions de l'assemblée. Par ailleurs, chaque groupe politique siège, participe, au bureau du conseil général.

— *La Seine-Saint-Denis est un des départements les plus industrialisés de la banlieue parisienne. Quelle a été l'évolution de son industrie ; en quel état est-elle aujourd'hui ?*

— D'abord, je voudrais rappeler que la Seine-Saint-Denis a toujours vu l'essentiel de son activité orienté vers la production industrielle, plaçant le département en cinquième ou sixième position nationale. Sa population — 40 % d'ouvriers — vit pour l'essentiel de ce secteur. Cette situation explique que le conseil général soit particulièrement attentif à la préservation et au développement d'un potentiel productif qui conditionne directement la prospérité du département et la vie de ses habitants.

» La désindustrialisation qui touche l'ensemble des régions, précisément la région parisienne, du fait de son rôle primordial dans la production du pays, c'est une réalité qui entraîne de graves conséquences en Seine-Saint-Denis : fermeture d'entreprises, mise à la casse de machines modernes, capacités de production partiellement inutilisées, difficultés de plus en plus accentuées pour les petites et moyennes entreprises, tels sont les aspects du gâchis matériel que représente cette orientation.

» Qu'on n'aille pas prétendre que les conditions sociales et politiques du département seraient à l'origine de cette situation. Si cela était ainsi, pourquoi constaterions-nous les mêmes méfaits dans les Hauts-de-Seine, dans le Nord, dans les Bouches-du-Rhône ou dans le Rhône ?

» La mutilation du potentiel industriel se double d'un gâchis humain considérable : le chômage touche plus de cinquante mille personnes dans notre département ; à cela il faut ajouter le chômage partiel. Les licenciements touchent chaque année des milliers de travailleurs (dix mille en 1977). Je voudrais citer quelques chiffres qui font apparaître l'ampleur de la désindustrialisation en Seine-Saint-Denis : entre 1971 et 1977, vingt-quatre mille emplois ont disparu dans l'industrie.

» Depuis 1974, l'augmentation des emplois dans les transports, le commerce et les services ne compense plus la perte des emplois industriels (de 351 768 emplois en 1973, on arrive ainsi au chiffre de 345 849 emplois existants en 1977). Ainsi, les branches les plus fondamentales sont remises en cause, les productions les plus en pointe menacées. Dans la période présente, la menace pèse surtout sur les industries de biens d'équipement, principalement les industries d'outillage, l'équipement industriel et sur le bâtiment et les travaux publics.

» L'évolution des licenciements collectifs illustre le drame humain *que représente la désindustrialisation* dans notre département. En 1976 : 6 443 licenciements collectifs ; 951 entreprises ont été touchées. En 1977 : 10 299 licenciements collectifs ; 1 927 entreprises ont été touchées. Sur ces 1 927 entreprises, 448 ont licencié tout leur personnel, soit 3 907 emplois.

» Pour 1978, c'est une nouvelle aggravation puisque les chiffres que nous connaissons, concernant les neuf premiers mois indiquent : 8 613 licenciements collectifs ; 1 616 entreprises touchées parmi lesquelles 351 ont licencié tout leur personnel, soit 2 795 emplois.

— *Les pouvoirs publics responsables de la région parisienne ont lancé depuis quelques années ce que l'on a appelé une politique « de rééquilibrage à l'est », c'est-à-dire ont voulu aider l'est de la région traditionnellement désavantagé par rapport à l'ouest. Comment ressentez-vous les effets de cette démarche ?*

— Les exemples que je viens de citer, concernant la désindustrialisation de la Seine-Saint-Denis, prouvent déjà par eux-mêmes que la politique dite de rééquilibrage à l'est n'a pas eu d'effets positifs quant à l'emploi dans l'industrie. S'agissant des emplois de bureau, certes, des surfaces de bureau ont été réalisées, mais le taux d'occupation reste très faible (40 % pour les superficies de bureaux en « blanc » mis sur le marché depuis 1974, c'est-à-dire les bureaux construits par des promoteurs et destinés à la vente ou à la location).

» Parallèlement, le gouvernement continue à favoriser la création de bureaux à l'ouest, notamment à La Défense. C'est, dans ce domaine encore, les banques et les grandes sociétés, les multinationales précisément qui imposent leurs vues, qui imposent leur propre choix d'implantation, notamment de leurs sièges sociaux selon l'unique critère de leur propre profit au détriment d'un aménagement régional équilibré.

» Bobibny, Saint-Denis et Rosny-sous-Bois devaient, selon le schéma d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, etre des pôles restructurateurs renforçant l'attraction de la banlieue. Or, ce qui caractérise ces pôles, c'est plus les fermetures d'entreprises (Cazeneuve à Saint-Denis, France Glaces, l'Européenne d'Entreprise à Bobigny) que le renforcement de leur rôle.

» Qui plus est, par son refus de financer le prolongement du métro à Bobigny, par le retard dans l'autoroute A-86, le gouvernement freine le développement de ces pôles et, par là même, retarde les moyens nécessaires au rééquilibrage.

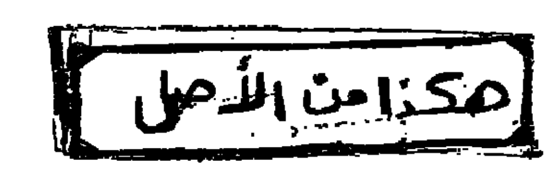
» C'est la même orientation encore, appliquée par le biais de la redevance, qui empêche des entreprises de s'installer ou de s'étendre en Seine-Saint-Denis. La DATAR joue dans le même sens en refusant l'agrément.

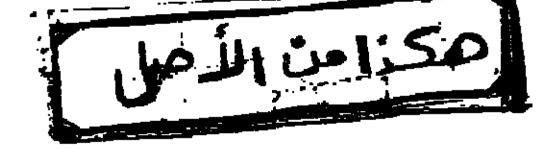
» Un véritable rééquilibrage supposerait que l'Etat manifeste une réelle volonté allant dans ce sens. Le conseil général estime qu'une politique active est nécessaire pour rénover le tissu industriel ancien qui a besoin d'être modernisé. Cela va d'ailleurs dans le sens des aspirations des petites et moyennes entreprises (P.M.E.), et implique une aide de l'Etat.

» Les zones industrielles (La Plaine-Saint-Denis, Paris-Nord...) constituent un autre moyen de rééquilibrage, freiné par la politique du gouvernement et des grandes sociétés (désintrustrialisation, redevance, agrément).

» Ainsi, la promesse de rééquilibrage à l'est n'a pas été suivie d'effets positifs, alors que les régions ont besoin d'une région parisienne dynamique. »

Propos recueillis par
MARIE-CHRISTIANE ROBERT
et KIM LAROUSS.





« VIVRE MIEUX ET ENSEMBLE »

Le plus jeune maire combat à Villemomble

Villemomblois depuis plus d'un quart de siècle, M. Jean-Paul Maitrias, à l'âge de trente-deux ans, est le plus jeune maire de la Seine-Saint-Denis. Sa ville, il la connaît bien pour l'avoir parcourue dans tous les sens étant enfant.

D'origine sociale très modeste — le père était ouvrier menuisier, — Jean-Paul Maitrias, qui est l'aîné d'une famille de cinq enfants, prend conscience très tôt du combat qu'il doit mener pour « s'en sortir ». Bachelier, diplômé des sciences politiques, licencié en sciences économiques, il suit également les cours du centre des Communautés européennes avant de devenir chargé de mission au Crédit lyonnais.

L'éducation politique de Jean-Paul Maitrias se situe tout naturellement au niveau du vécu. L'aspiration socialiste se concrétisera par l'adhésion au P. S. après le congrès d'Epinay. Peu enclin à parler de lui-même, Jean-Paul Maitrias s'explique en revanche volontiers sur les préoccupations des Villemomblois. Le combat qu'il mène avec sa ville l'amène à se présenter aux municipales de 1977. Avec treize autres socialistes, ses amis villemomblois, il part à l'assaut de cette mairie détenue depuis treize ans par M. Robert Calmejane, R. P. R. « *Dans toutes les démarches du candidat Maitrias, puis du maire Maitrias, se dégage l'esprit d'équipe* », disent de lui ses adjoints. Sur les vingt-sept conseillers municipaux élus, quatorze sont socialistes, les treize autres formant une liste hétérogène d'où sont absents les communistes.

« *Je ne suis que l'animateur d'une équipe qui m'a choisi* », dit Jean-Paul Maitrias. Villemomble est une petite ville, 404 hectares de vingt-neuf mille habitants où il n'y a pas de problèmes sociaux comme il en existe dans le nord du département. Elle compte néanmoins neuf cent quatre-vingt-dix chômeurs. Peu d'industries sont installées sur la commune : « *La plus grosse entreprise de Villemomble, Bébé-Confort, deux cent quarante emplois, a plié bagages en 1974 sans pratiquement susciter de remous.* » Préoccupation majeure du nouveau maire : le taux de fiscalité à Villemomble le plus important du département : « *Nous avons réussi pour cette année à alléger l'augmentation des impôts locaux, 8 % seulement, la moins forte augmentation de la Seine - Saint-Denis. Il nous faut nous contenter d'assumer les tâches au jour le jour* », ajoutant : « *L'objectif majeur de mon équipe est aussi de prévoir.* »

Pour corriger la politique menée par son prédécesseur, le maire et son équipe tentent aujourd'hui de créer des zones artisanales qui permettront de résoudre la difficulté que soulève la forte pression fiscale. Tout jeune Villemomblois, il regrettait de voir sa ville se contenter d'être une cité dortoir. « *En un an, nous avons redonné une vie à cette ville. Les énergies existaient, il a suffi de donner les moyens pour que naisse une association artistique et culturelle. L'impulsion donnée, elle rayonne aujourd'hui, c'est le théâtre dans la ville, des spectacles, un conservatoire de musique, des conférences-débats, etc.* »

Profondément attaché à l'esprit de démocratie, Jean-Paul Maitrias décentralise parfois son conseil municipal. Cinquante à soixante personnes assistent à chaque séance. Il se souvient : « *Il y a encore deux ans, nous étions trois de mes amis et moi-même à suivre les débats.* » En quelques mois, il associe les habitants aux activités de leur cité en favorisant la création de six commissions extra-municipales (sports, culture, urbanisme, sociale et santé, commerce, enseignement). Elu président de l'Office d'H.L.M. de la ville, il prend l'initiative d'introduire deux représentants des amicales de locataires à titre consultatif. Et ce bien avant que le gouvernement ait décidé d'associer les locataires à la gestion de l'Office. Autre initiative de caractère politique. Il signe un protocole d'accord avec les syndicats du personnel communal.

« *Ce sont là des réalités qui traduisent notre volonté dans cette marche lente, mais irrésistible vers le changement pour vivre mieux et ensemble* », conclut ce benjamin des responsables municipaux du département.

K. L.

Le P. C. maître chez lui

(Suite de la page 35.)

Qu'il s'agisse des activités sportives, culturelles ou sociales, il en résulte un peu partout des initiatives multiples : distribution de tracts, débats hebdomadaires, création d'associations de défense, contacts avec les demandeurs d'emploi dans les bureaux de chômage, bals pour les adolescents, goûters et voyages pour les personnes âgées, jeux pour les enfants, visites de chantiers par les élus, séances extraordinaires des conseils municipaux tenues en plein air, etc. Ce foisonnement d'activités, par lesquelles le P.C. œuvre à consolider ses conquêtes électorales, ne laisse pas insensible la population, même si celle-ci juge parfois envahissant le zèle des militants communistes et irritante la politisation de tous les problèmes de la vie quotidienne.

« *Electoralisme !* », rétorquent les adversaires du P.C., qui dénoncent son « *impérialisme totalitaire* ». « *Totalitaires, nous ? Nous sommes favorables à la représentation proportionnelle dans tout le pays, y compris, bien entendu en Seine-Saint-Denis* », souligne M. Jean Garcia. « *Mais je voudrais bien que dans tous les départements il y ait la même vie démocratique que dans le nôtre.* »

Un signe avant-coureur ?

Jusqu'à présent, les relations des communistes avec les socialistes avaient été bonnes, malgré quelques accrocs locaux aux élections municipales de mars 1977 et lors de l'élection cantonale partielle de Noisy-le-Grand, en juin 1977, au cours de laquelle Mme Marie-Thérèse Goutmann avait été battue par M. Roger Morel (U.D.F.) à la suite d'un report imparfait des voix socialistes. Les fédérations du P.C. et du P.S. avaient d'ailleurs consacré l'union de la gauche bien avant la signature du programme commun de gouvernement, au point que la Seine-Saint-Denis fut considérée pendant longtemps comme la « vitrine » de l'alliance entre les deux partis. Aujourd'hui encore elles affirment leur volonté unitaire.

C'est ainsi qu'au sein des municipalités les conseillers communistes et socialistes, suivant les consignes de leurs états-majors, s'efforcent de continuer à cohabiter. « *Les différends politiques qui existent au plan national ne doivent pas se transposer au plan municipal* », déclare M. Garcia. Mais, depuis la rupture, le cœur n'y est plus, le dialogue devient difficile, la « vitrine » est ternie.

La façade unitaire connaît quelques craquements, notamment à Villepinte, où le P.C. reproche à un adjoint socialiste de rompre le contrat communal conclu il y a deux ans. Une lézarde vient même d'y apparaître à l'occasion de l'élection cantonale partielle de Gagny qui a eu lieu les 19 et 26 novembre afin de pourvoir au remplacement de Raymond Valenet, décédé le 21 septembre.

Son candidat, M. Claude Favretto, maire de Gagny, ayant été battu au deuxième tour par M. Michel Teulet (R.P.R.), ancien suppléant de Raymond Valenet, alors que le total des voix obtenues au premier tour par les candidats de gauche représentait 58,51 % des suffrages exprimés (*le Monde* du 28 novembre), le P.C. a violemment attaqué le P.S. M. Jean Garcia a accusé les socialistes gabiniens d'avoir « *organisé le boycottage* » de M. Favretto tandis que *l'Humanité* faisait porter la responsabilité de l'échec à l'attitude de M. François Mitterrand à l'égard de M. Georges Marchais. « *Grâce au P.S., la droite conserve son siège à Gagny* », a titré *93 Actualités* le 30 novembre. La section communiste locale a surenchéri en dénonçant le « *comportement douteux* » du candidat socialiste, M. Claude Barbara, bien que celui-ci se soit officiellement désisté en faveur de M. Favretto. Elle a aussi stigmatisé la « *politique nationale du P.S., dont la volonté affichée est d'affaiblir le parti communiste, de liquider toute perspective d'union et de changement* ». La fédération socialiste a protesté vigoureusement contre les « *contre vérités* » et les « *manque de sang-froid* » de la fédération communiste.

La querelle laissera des traces. « *J'ai fait une déclaration volontairement brutale* », dit M. Garcia. « *Il fallait marquer le coup afin que cela ne se reproduise aux cantonales de mars prochain.* » « *C'est de bonne guerre que le P.C. essaie de nous faire porter la responsabilité de la défaite*, déclare, pour sa part, Mme Françoise Farré, premier secrétaire de la fédération socialiste, *mais nous ne romprons pas le dialogue avec le P.C., qui demeure pour nous fondamental, car nous restons fidèles à la stratégie de l'union.* »

Deuxième force politique du département (près de deux cent cinquante élus, plus de deux mille adhérents), stimulé par ses progrès constants depuis plusieurs années, le P.S. n'éprouve pas de complexes face au souverain P.C. L'évolution des rapports entre les deux formations au plan national et ses conséquences sur le comportement du corps électoral inquiète toutefois ses dirigeants fédéraux autant que ceux du P.C. « *Pour la première fois, à Gagny, beaucoup d'électeurs de gauche ont préféré s'abstenir au deuxième tour plutôt que de voter communiste, en dépit de nos consignes*, dit Mme Farré. *Je crains que ce ne soit le signe du début de la division de l'électorat de gauche, ce qui serait dramatique. Mais le P.C. ne peut pas continuellement dire que le P.S. vire à droite et l'attaquer puis s'étonner que les électeurs socialistes ne votent plus pour lui. C'est la logique de désunion que le P.C. a employée contre le P.S. qui s'est retournée contre lui à Gagny.* »

Maire du Pré-Saint-Gervais, localité socialiste depuis soixante-quatorze ans, où demeure vivace le souvenir des discours prononcés par Jean Jaurès sur la place locale, M. Marcel Debarge, sénateur, tient exactement le même langage. « *Nous restons unitaires, mais pas question de pratiquer l'unité bêlante !* »

Dans ce contexte, les résultats des prochaines élections cantonales pourraient revêtir une importance capitale pour l'avenir de la gauche en Seine-Saint-Denis, où tous les scrutins sont très politisés et où, plus qu'ailleurs, on vote surtout pour les étiquettes politiques.

Réduits à la portion congrue et abandonnés à eux-mêmes par leurs états-majors qui refusent d'investir à fonds perdus, les représentants de la majorité espèrent évidemment bénéficier de la désunion de la gauche. Le succès de M. Michel Teulet, à Gagny, a redonné confiance aux militants gaullistes : « *Il y a une dynamique de victoire qui se recrée*, affirme le nouveau conseiller général, *mais à cause du manque de moyens financiers il nous est difficile de trouver des candidats qui acceptent de mener campagne à leurs frais.* »

L'U.D.F., embryonnaire, s'efforce de s'organiser. La mise en place d'une structure départementale a été confiée à un délégué, M. Ernest Cartigny, dont le travail « extra-parlementaire » a été critiqué par Mme Marie-Thérèse Goutmann, le 22 novembre, à l'Assemblée nationale. L'ambition modeste des formations de la majorité rejoint finalement celle des socialistes : réduire l'influence du P.C. de façon significative à défaut de pouvoir la contrebalancer. Les cantonales diront s'il s'agit encore d'une ambition illusoire.

ALAIN ROLLAT.

« SANS OPINION PUBLIQUE »

Vie tranquille au Raincy

Le Raincy, quinze mille habitants, a deux particularités : la banlieue et la commune y sont nées d'un des premiers lotissements de l'Ile-de-France au milieu du dix-neuvième siècle. Sorte de Neuilly de l'Est, Le Raincy a depuis toujours voté pour la majorité. « *L'explication en est simple*, affirme son maire, M. Raymond Mège (mod. maj.), Méridional, installé ici depuis 1952. *La population active est pour 52 % formée de cadres* » Autre motif, Le Raincy porte encore aujourd'hui les stigmates de son passé : c'est une ancienne propriété du duc d'Orléans, qui a loti le parc de son château sous la condition expresse qu'aucune industrie ne viendrait s'y installer. Si bien qu'aujourd'hui, hormis les commerçants et quelques artisans, aucun habitant du Raincy ne travaille au Raincy.

« *Nous désirons rééquilibrer la ville*, affirme M. Mège, *et nous multiplions pour cela nos efforts dans deux directions : la construction en centre ville de quelques dizaines de logements à loyer modeste et l'accueil de nouveaux artisans ou petits ateliers.* »

Conséquence de sa nonchalance : Le Raincy devait, au début des années 60, affronter, comme les autres, la délinquance naissante de sa jeune population. Ainsi naquirent des terrains de sport (la ville ne consacre pas moins de 27 % de son budget à la pratique sportive), une maison de la culture et une école de musique destinés à mobiliser sainement les énergies.

Le Raincy, ses gros pavillons carrés entourés de grilles, c'est la banlieue paradoxale : une gare dont le trafic dépasse celui des métropoles régionales, un passage obligé de l'autoroute A 3 vers l'est du département et une population qui vit au rythme tranquille et individualiste des lotissements... « *C'est*, avoue M. Mège, *une ville sans opinion publique.* — M. C. R.

DES IDÉES ET DU

Une maison de la culture

LA culture en Seine-Saint-Denis a un visage particulier. La Maison de la culture rayonne sur l'ensemble du département. Un département, on le sait, fortement industrialisé et qui compte un million quatre cent mille habitants, dont 72 % sont des ouvriers ou des employés. Créée en 1974, sur l'initiative du conseil général et du département, dirigée actuellement par Claude-Olivier Stern, cette Maison de la culture n'est pas une, indivisible et centralisée. Les pouvoirs publics ont en effet souhaité que ses structures soient éclatées. Le département dispose donc de quatre pôles culturels : deux théâtres, celui de la Commune, à Aubervilliers, et le Théâtre Gérard-Philipe, à Saint-Denis. A ces structures, qui existent depuis douze ans, sont venues se joindre, quand la Maison de la culture est née, deux autres unités : celle de Bobigny, spécialisée dans l'audiovisuel, et celle d'Aulnay-sous-Bois, qui se consacre à l'enfance-jeunesse.

Diffusion, animation, création, sont les grandes lignes de l'action culturelle, telle que la définissent les statuts. Comment y répondent les responsables des unités « audiovisuel » et « enfance-jeunesse » ?

C'est par le biais classique de l'activité cinématographique que Jean-Patrick Lebel, chargé depuis un an de l'unité « audiovisuel » de Bobigny, entend aller vers le public et nouer des relations régulières avec lui. Mais pour ce professionnel du cinéma, qui fut assistant-réalisateur dans une quinzaine de films, il s'agit d'une activité bien déterminée. Pour lui, en effet, la culture n'est pas un monde à part, isolé, sacralisé. La culture doit aller le plus possible à la rencontre de l'actualité.

Ses choix se portent donc sur des films récents que les habitants de Bobigny n'auraient pas l'occasion de voir autrement. Mais la nouveauté n'est pas son seul critère. Les films que le cinéaste retient sont des films qui traitent de préoccupations contemporaines susceptibles de concerner le spectateur isolé, comme les adhérents des associations locales, aussi diverses que le groupement des immigrés antillais, du foyer P.T.T. ou des maisons de jeunes et de la culture.

La programmation reflète ce souci d'actualité. Les films sont en effet projetés dans des conditions proches de celles d'une salle « normale ». Ils restent à l'affiche deux semaines par mois. Le public a donc plusieurs chances de les voir.

Mais Jean-Patrick Lebel ne se contente pas de montrer des images. Il veut les faire comprendre et susciter entre le spectateur et elles une familiarité plus grande. Le cinéma lui sert de tremplin pour les animations. *Padre Padrone* a été copié en vidéo et projeté dans les écoles aux classes de troisième. Le film des frères Taviani a été analysé du point de vue littéraire — les élèves l'ont comparé au roman — et du point de vue du langage cinématographique. On est allé plus loin que le classique débat de ciné-club.

Cette démarche analytique s'applique aussi à la vidéo. Pour Jean-Patrick Lebel, en effet, la « socialisation » de l'audiovisuel est le phénomène capital de notre temps. Du fait de l'évolution des techniques et des rapports sociaux, les images et les sons entrent de plus en plus dans notre vie. De plus en plus, le « petit écran » est utilisé pour de nouvelles fonctions : formation professionnelle, enseignement dans les auto-écoles, communications entre les individus et les groupes, archivage, surveillance. Il importe donc de

RÉNOVATION A SAINT-DENIS

Des architectes jusqu'au bout de leurs idées

SAINT-DENIS-BASILIQUE. Une station de métro à l'élégance discrète, froide même. Des fenêtres qui privilégient la vue sur le monument voisin. Dehors, c'est autre chose. Un bistrot est resté planté au coin d'une rue, adossé au vide. L'image de la ville bombardée serait trop facile et même fausse. Pas de ruines ici. Tout est propre, balayé, rasé de près. Clos de barrières nettes, les terrains « libérés » accueillent des voitures. Provisoirement, depuis huit ans...

Saint-Denis n'échappe pas au destin des villes en cours de rénovation : le vide et la lenteur. Il y a dix ans, on croyait qu'il faudrait préfinancer le tunnel du métro afin de ne pas retarder la construction des immeubles. Le métro est arrivé à son heure — *à la fin de 1976. Et rien n'était* commencé. La municipalité et la société d'aménagement, conscientes du traumatisme urbain que provoque un chantier interminable, et voulant éviter à la ville une « perte de mémoire », ont essayé d'aménager les vides. Autour du métro, on a posé un kiosque à journaux, des abris à vélos et de gros blocs de pavés emprisonnés dans du grillage, en attente de pierres plus habitables.

Depuis quelques jours, espoir. On bat des pieux du côté de la rue Jean-Jaurès. Un premier chantier de logements démarre. Mais beaucoup d'incertitudes pèsent encore sur d'autres îlots de ce projet ambitieux.

Le centre de Saint-Denis est promis à la rénovation, c'est-à-dire à la démolition-reconstruction, depuis « toujours ». En 1953, le conseil municipal prend position sur le sujet. Quartier insalubre, trop dense, vétuste. On trace des plans au carré : lumière et hygiène d'abord. Passant dans les moules des *législations successives, l'opération débouche...* vingt ans plus tard, en 1972, avec la création d'une zone d'aménagement concerté : 13 hectares, dix-neuf hôtels pour migrants, mille neuf cents logements, dont une bonne moitié d'insalubres, 80 % même dans certains îlots. La ville avait déjà commencé à acheter les immeubles, et, à la fin de 1976, les deux tiers des bâtiments lui appartiennent et sont, pour la moitié des terrains, démolis.

Le Fonds d'aménagement urbain, qui coordonne désormais toutes les *procédures* en quartier ancien, accorde en avril 1977 une subvention de 45 millions de francs, soit les deux tiers d'un déficit de 67 millions *prévu* pour une première tranche : neuf cent trente logements, dont 50 % d'H.L.M., 28 000 mètres carrés de commerces et 15 000 mètres carrés de bureaux, ainsi que des services publics et de nombreuses places de parking.

Saint-Denis est un centre important d'attraction commerciale pour la banlieue nord : marché forain sur la place de l'Hôtel-de-Ville, grande halle métallique, et les nombreuses boutiques des rues de la République et Gabriel-Péri.

L'idée des aménageurs et de la municipalité a été de conforter ce rôle commercial en installant dans le quartier rénové un grand magasin. Un projet de centre commercial régional qui aurait fait de l'ombre au centre-ville avait d'ailleurs été refusé en son temps. Mais les négociations n'ont pas abouti assez tôt, et *la conjoncture n'est* plus du tout favorable à la création en banlieue d'un vrai grand magasin. Les propositions portent plutôt sur des hypermarchés : comment intégrer, en pleine ville, un hypermarché, son parking, ses camions, son architecture, sa philosophie. Pari impossible. De nouvelles études sont donc engagées

Quand il s'agit de reconstruire le centre d'une ville, d'une vraie ville comme Saint-Denis, la lenteur a du bon. Au fil des ans, les schémas d'urbanisme pour le nouveau quartier ont évolué. Chargée de l'opération en 1975, la SODEDAT (Société d'équipement et d'aménagement du territoire du département de la Seine-Saint-Denis), où le conseil général est majoritaire, la Caisse des dépôts détenant 20 % des parts, a mis plusieurs équipes d'architectes au travail, tout en maintenant comme coordonnateurs les auteurs des premiers plans, MM. Lana et Maghien. Des *avant-projets* ont été établis, îlot par îlot, par Renée Gailhoustet, Jean et Maria Deroche, Jacques Bardet, Roland Simounet, architectes qui ont prouvé ailleurs leur talent et peu enclins à répéter l'architecture banale et monotone qui a sévi dans certains centres-villes rénovés à la manière des grands ensembles. On voulait un urbanisme de rue, d'alignement, même s'il efface certains tracés anciens. On risquait toutefois, on risque toujours, que des architectures très différentes soient juxtaposées un peu brutalement. *« Nous voulons éviter que ce ne soit un habit d'arlequin »*, précise M. Soucheyre, adjoint à l'urbanisme de la ville de Saint-Denis. Les nouvelles études en cours permettront peut-être d'obtenir une meilleure imbrication des styles.

Pour sa modeste part (soixante logements), le premier immeuble en chantier, celui du jeune architecte Bernard Paurd, affirme nettement son caractère urbain. Coupé de passages et marqué par des portes-monuments, l'immeuble est organisé autour de cages d'escaliers savamment dessinées. La rue est soulignée d'une lignée d'arcades étroites, derrière lesquelles s'ouvriront des boutiques. Une grande « porte » marque l'angle des rues (dessin ci-contre). Un portique de pierre fait le lien, dans l'esprit de l'architecte, *« entre le tombeau des rois de France et, plus loin, le cimetière des simples habitants de Saint-Denis »*. Pour le reste, les façades sont plates, et leur relative pauvreté risque d'être accentuée par les matériaux modernes. A voir.

MICHELE CHAMPENOIS.

TRAVAIL MAIS...

encore mal meublée

sensibiliser le public à ce nouveau mode d'expression. Deux films vidéo ont été fabriqués spécialement à l'intention des *adultes et des enfants pour leur* expliquer comment fonctionne ce nouveau langage des images et des sons.

Avec *Plurielles*, enfin, un long métrage qui doit sortir prochainement, l'unité « audiovisuel » a réalisé une œuvre significative. Le film est une œuvre composite, un mélange de genres : reportage en vidéo, théâtre filmé, fonction cinématographique. Seconde caractéristique importante: *Plurielles* a été réalisé en coproduction avec les films de l'Arquebuse. Le film passera donc aussi dans les salles. Une des grandes idées de Jean-Pierre Lebel, en effet, est de désenclaver la création audiovisuelle en jetant un pont entre le secteur culturel et le secteur commercial.

« Trois animateurs pour une population de 400 000 jeunes, c'est dire combien nos moyens sont dérisoires », déclare Bruno Castan, qui dirige l'unité « enfance-jeunesse » d'Aulnay-sous-Bois. *L'essentiel de son action se* concentre donc sur le primaire. Spectacles qu'il fait venir et qu'il cherche à diversifier au maximum. Les programmes ont affiché tour à tour des ballets, des concerts, du théâtre, du cinéma. Animations réalisées dans le cadre des classes et destinées à sensibiliser les enfants aux divers moyens d'expression : musique, arts plastiques, image télévisuelle, image théâtrale.

Ces activités sont donc caractérisées par la pluridisciplinarité et par une ouverture toujours plus grande comme en témoigne la récente initiative du responsable de l'unité. Ce dernier est à l'origine de la création d'une section chorégraphie pour le jeune public dans le cadre des Ballets pour demain. Ce concours international est organisé tous les ans par la Ville de Bagnolet.

Mais Bruno Castan est metteur en scène et c'est surtout dans son travail de création qu'il faut le suivre. Cinq créations en cinq ans lui ont permis, objet après objet, de définir sa démarche sans toutefois vouloir l'arrêter définitivement.

La musique a, dès sa *première* mise en scène « T + O = TO », joué un rôle important. Bruno Castan la considère en effet comme un élément dramatique essentiel, intégré au spectacle et qui « joue » au même titre que l'acteur. Avec des poupées, des masques et des ombres, *Soleil blanc*, sa seconde production, faisait appel à plusieurs modes de représentation.

La culture en Seine-Saint-Denis a donc une personnalité riche et complexe. Riche n'est pourtant pas tout à fait le mot juste. Si, depuis 1974, la Mai on de la culture a produit ou coproduit quarante créations et réalisé quatre mille manifestations qui ont fait venir cinq cent mille personnes, tout ce travail dynamique s'est effectué dans des conditions précaires. La M.C. 93 fonctionne avec des effectifs réduits — au plus juste trente-deux personnes — et sans équipements spécifiques. Les activités se dispersent là où les villes peuvent les loger.

Deux bâtiments sont malgré tout en construction. Celui de Bobigny abritera l'unité « audiovisuel » et le siège de la Maison de la culture, et celui d'Aulnay la création théâtrale. Ces équipements importants, qui abritent plusieurs salles de spectacles, devaient être inaugurés en avril 1979. Faute de crédits de fonctionnement suffisants, leur ouverture est ajournée.

L'Etat, qui s'était engagé à soutenir financièrement le projet, n'a augmenté que de 8 % seulement sa subvention pour 1979. Celle-ci s'élève à 2 619 000 francs. Cette somme, à laquelle s'ajoute une subvention du même montant versée par le conseil général et les collectivités locales, ne permet pas d'utiliser les locaux

Les choses en sont là. Les travaux malgré tout se poursuivent Quand la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis méritera-t-elle pleinement son nom ?

FLORENCE BRETON.

Grandes banlieues

(Suite de la page 35.)

Noisy-le-Grand - Mont-d'Est. 7 heures, 18 heures : des centaines de voyageurs jaillissent des autobus, se précipitent dans les profondeurs qui mènent au réseau express régional. A contre-courant, d'autres tentent de remonter à la surface. *« La ville nouvelle pour moi c'est ça »*, commente narquois un conducteur d'autobus habitant la vieille ville de Noisy-le-Grand — vingt-huit mille habitants — où il est conseiller municipal. *« Les gens sont transportés comme des cochons. »*

Les premiers habitants sont arrivés fin 1974. Ils sont aujourd'hui 7 000 environ. Les locations sont en rupture de stock : le centre de la capitale n'est qu'à vingt minutes de trajet par le R.E.R. Les quartiers de la ville nouvelle qui auront plus tard chacun leur station sont plus denses, d'un urbanisme moins original en Seine-Saint-Denis que dans le *reste de la ville nouvelle de* Marne-la-Vallée. Ils regroupent quelques pavillons dans le quartier colorés des Richardets, mais surtout des immeubles collectifs

Ainsi dans le quartier des Hauts Bâtons ou celui de la Butte Verte avec son terrain d'aventure, le « cratère » où jouent les enfants. Le centre urbain régional est ouvert depuis mars dernier ; dans les magasins des Arcades les clients sont encore rares, de l'avis des commerçants récemment installés. Des équipements collectifs sont programmés : crèches, maternelles, centres de loisirs, de commerce, etc. Seront-ils tous un jour réalisés ? A l'établissement public de la ville nouvelle, on en est aujourd'hui moins sûr. Les appartements sont accueillants, mais ont quelques défauts. Ainsi, le « tout électrique » imposé partout coûte très cher... Le chauffage est irrégulier... Le refus de paiement des charges par le tiers des locataires groupés en amicale vient de se terminer par un accord avec l'organisme.

Les familles de jeunes cadres ou d'employés dont les enfants sont en bas âge ont choisi d'habiter la ville nouvelle, car on y loge à moindres frais dans de bonnes conditions. Mais les difficultés de transport, bien que passagères, sont réelles. Trop d'équipements sont encore en chantier. La ville nouvelle ne devrait-elle pas assurer un meilleur cadre de vie ? Les associations pullulent ; une centaine déjà, du club de colombophilie à celui de spéléologie en passant par les centres de culture ou les amicales. L'établissement public a, en effet, dès son installation créé l'Association technique pour le développement de l'animation.

Des locaux collectifs ont été mis à la disposition des diverses associations. Et dans les quartiers tout proches de la ville nouvelle situés en Val-de-Marne, traversés de larges allées forestières, on attend avec impatience l'ouverture du centre de vie enfantine qui regroupera une maison de l'enfance, un hôpital de jour pour *enfants handicapés*, une crèche...

DANIELLE ROUARD.

L'accroissement des cotisations sociales va réduire de 1 à 2 % le pouvoir d'achat des salariés du secteur privé

• Vives critiques des syndicats, des partis de gauche et du R.P.R.

Tous les syndicats, avec ici et là des nuances, ont vivement critiqué les mesures adoptées le 13 décembre par le conseil des ministres pour combler le déficit de la Sécurité sociale. Ils dénoncent les choix des pouvoirs publics, qui vont se traduire par une diminution du pouvoir d'achat de 1 à 2 % des salariés du secteur privé, à qui incombent les deux tiers des charges nouvelles (11 milliards de francs sur 17). Les travailleurs du secteur public sont moins touchés. Les partis politiques ne sont pas moins sévères, notamment le R.P.R., qui reproche vigoureusement au gouvernement de ne pas avoir respecté les promesses de Blois.

Après le conseil des ministres, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a admis qu'un effort non négligeable était demandé aux salariés et elle s'est longuement étendue sur les justifications de la politique adoptée. Après avoir rappelé qu'aucune atteinte n'était portée aux prestations et déclaré que « les seules dispositions possibles concernaient les cotisations », Mme Veil a énuméré les « quatre principes qui ont guidé le gouvernement » : « L'effort essentiel est demandé aux ménages » afin de ne « pas mettre en péril la capacité des entreprises à investir » ; « les régimes de retraites complémentaires, et notamment ceux des cadres, seront préservés » ; « les mesures de financement retenues font appel à la solidarité des Français » ; « le quatrième principe est d'alléger au maximum l'effort qui sera demandé aux entreprises de main-d'œuvre », les cotisations nouvelles en assurance-maladie s'appliquant aux salaires supérieurs à 4 470 francs par mois.

« Le gouvernement, a-t-elle ajouté, est conscient de l'effort ainsi demandé aux ménages et aux entreprises » et que l'augmentation de la cotisation vieillesse « constitue une dérogation au programme de Blois. Il lui est cependant apparu que cette solution était la seule compatible avec la sauvegarde de nos régimes de retraite ».

Mme Veil a également estimé que les mesures adoptées « doivent permettre de rétablir, sur des bases stables, le financement de la Sécurité sociale pour les trois prochaines années », mais elle a ensuite insisté sur la nécessité de mieux maîtriser l'accroissement des dépenses et analysé les mesures de freinage que son ministère a retenues. Elle a lancé un appel à la discipline et indiqué que « le gouvernement veillera à ce que les entreprises n'acceptent pas d'accroître les charges qu'elles supportent au titre des régimes complémentaires ». Elle a enfin rejeté les propositions qui tendent à rétablir les assurances individuelles ou à modifier l'assiette des cotisations en affirmant que les adeptes de « la grande réforme de la Sécurité sociale ne font qu'agiter un mythe ». « Il n'y a pas de remède miracle », a-t-elle conclu.

Les mesures adoptées par le gouvernement

Outre l'augmentation annuelle — et traditionnelle — du salaire-plafond servant au calcul de certaines cotisations (4 470 F par mois au lieu de 4 000 F), les mesures suivantes ont été décidées :

ASSURANCE VIEILLESSE :

● *Augmentation* au 1er janvier 1979 de 1,75 point de la cotisation qui passe de 11,15 % à 12,90 % sans plafond. Cette augmentation incombe pour 0,50 point aux entreprises et 1,25 point aux salariés *(voir tableau)*.

[Le rendement attendu s'élève à 8,66 milliards de francs en 1979 et 9,45 milliards de francs en 1980.]

ASSURANCE MALADIE :

● *Déplafonnement* au 1er janvier 1979 de 4 points de cotisation d'assurance maladie des salaires dont 2 points à la charge des entreprises et 2 points à la charge des assurés ayant un revenu supérieur au plafond. En outre, le déplafonnement d'un point supplémentaire est prévu au 1er janvier 1980, de telle sorte que la cotisation des salaires sera alors calculée sur la totalité des rémunérations *(voir tableau)*.

[Recettes supplémentaires : 4,76 milliards de francs en 1979 et 6,39 milliards de francs en 1980.]

● *Le déplafonnement* de 3 points des cotisations des travailleurs indépendants, la date n'étant pas arrêtée en raison des difficultés de mise en place du nouveau conseil d'administration de ce régime.

● *Institution* d'une cotisation d'assurance-maladie sur les retraites, vraisemblablement à partir du 1er juillet 1979. Un projet de loi doit en effet être déposé ; il ne sera examiné au Parlement que lors de la session de printemps. Le gouvernement prévoit un taux de 1 % sur les pensions du régime général, avec exonération pour les allocations les plus basses, et de 2 % sur les retraites complémentaires.

RECETTES ANNEXES :

● *Doublement*, le 1er janvier 1979, de la taxe additionnelle sur les primes d'assurance automobile.

[Recettes prévisibles : 640 millions de francs en année pleine par l'alcool ; aucun chiffre n'a été donné pour le tabac.]

● *Augmentation* des droits sur l'alcool et le tabac dans le courant de l'année 1979. Un projet de loi de finances rectificative augmentant de 10 % les droits sur l'alcool sera déposé au Parlement à la session de printemps, et l'effort envisagé tant sur l'alcool que sur le tabac sera prolongé de 1980 à 1983.

[Recettes prévisibles : 600 millions de francs en 1979 et 1,2 milliard de francs en 1980.]

FREINAGE ET CONTROLE DES DEPENSES :

● *Hospitalisation:* le gouvernement se fixe pour objectif d'infléchir la courbe de croissance des dépenses de 3 % en trois ans par la révision des programmes de construction de lits et par la création d'une « mission d'assistance technique » auprès du directeur des hôpitaux.

● *Sélection* accrue des étudiants en médecine de 10 % pour les trois prochaines années.

● *Relance* de l'autodiscipline au sein du corps médical, Mme Veil devant envoyer une recommandation aux caisses d'assurance-maladie et aux syndicats médicaux.

● *Mise en place* d'une « mission de sages » sur la recherche de moyen pour freiner les consommations excessives et d'une « commission de contrôle des comptes de la Sécurité sociale ».

∴

DANS LE SECTEUR PUBLIC ET NATIONALISE, l'augmentation de la cotisation d'assurance-maladie ne vise que les fonctionnaires, les agents des collectivités locales, les ouvriers de l'Etat et les agents de l'E.G.F. ; en sont exclus les mineurs, cheminots et employés de la R.A.T.P. Quant à la forte majoration de la cotisation d'assurance-vieillesse, elle ne concerne pas les employés du secteur public et nationalisé, mais pour ce qui est des fonctionnaires, le taux de cotisation, qui demeure inchangé, est resté supérieur au nouveau taux appliqué aux salariés (6 % sur le traitement indiciaire au lieu de 4,70 %).

Les taux de cotisations

	Taux anciens	Changement	Taux nouveaux
A LA CHARGE DES SALARIES :			
Assurance vieillesse sous plafond	3,45 %	+ 1,25 %	4,70 %
Assurance maladie :			
— sous plafond	3 %	— 2 %	1 % (0 % en 1980)
— sur totalité rémunération	1,50 %	+ 2 %	3,50 % (4,50 % en 1980)
A LA CHARGE DES EMPLOYEURS :			
Assurance vieillesse sous plafond	7,70 %	+ 0,50 %	8,20 %
Assurance maladie :			
— sous plafond	10,95 %	— 2 %	8,95 %
— sur totalité rémunération	2,50 %	+ 2 %	4,50 %

Un effort plus grand est demandé aux cadres

SALARIES GAGNANT PAR MOIS	2 000 F	4 000 F	4 470 F (nouv. sal. plafond)	8 000 F	12 000 F
Cotisations supplémentaires pour la vieillesse (en francs, par mois)	25 F	50 F	55,87 F	55,87 F	55,87 F
Cotisations supplémentaires pour la maladie (en francs, par mois)	0 F	0 F	0 F	70,60 F	150,60 F
Total des cotisations supplémentaires (en francs par mois)	25 F	50 F	55,87 F	126,47 F	206,47 F
Augmentation des cotisations (en % du salaire)	1,25 %	1,25 %	1,25 %	1,58 %	1,72 %

Solidarité à sens unique

Le gouvernement a choisi la grosse artillerie pour combler le déficit de la Sécurité sociale et les proies les plus faciles à atteindre sont touchées : les salariés du secteur privé.

Mme Veil a souligné mercredi les aspects positifs du train de mesures qu'elle a fait adopter. Les pouvoirs publics ont renoncé à toute diminution des prestations. Ils ont admis, sans recourir aux traditionnelles hypocrisies, qu'une entorse, et de taille, était portée au programme électoral de Blois qui promettait qu'aucune augmentation de cotisations n'aurait lieu en 1979. Ils ont décidé de moduler les sacrifices, en faisant supporter une partie non négligeable des charges supplémentaires à tous ceux — salariés, cadres et même travailleurs indépendants (mais dans une moindre mesure) (1) — qui ont un revenu supérieur à 4 470 francs par mois : la diminution du pouvoir d'achat provoquée par les nouvelles cotisations sera de 1,25 % en bas de la hiérarchie mais de plus de 1,70 % à l'autre extrémité de l'éventail.

Le raisonnement du gouvernement, qui procède en apparence d'un souci de justice est aussi empreint de logique. Si une large majorité de l'opinion est d'accord pour maintenir la couverture sociale contre les risques de la maladie et de la vieillesse, il lui faut admettre que *« les prestations, ça se paie »*. M. Bergeron affirmait d'ailleurs, il y a quelques semaines, *« que mieux vaut payer qu'être moins remboursé »*. Logique encore est le souci de ne pas trop pénaliser les entreprises : dans le passé, les employeurs ont supporté la majeure partie des accroissements de cotisations, de sorte qu'aujourd'hui les charges sociales des entreprises françaises sont plus élevées que celles des firmes européennes. Il faudrait pourtant rappeler à ce propos que si l'on retient le coût total de la main-d'œuvre (cotisations et salaires) les firmes françaises se trouvent en queue de peloton, vu la faiblesse des rémunérations de notre pays.

En décidant de frapper en priorité les revenus les plus faciles à appréhender — ceux des salariés du secteur privé qui supportent les deux tiers des charges nouvelles, et en espérant que ces derniers, traumatisés par la crise et le chômage, feront le gros dos, — le gouvernement a tout de même choisi la voie de la facilité. Les solutions « réalistes » et « courageuses » — les pouvoirs publics ne font-ils pas souvent appel à ces vertus ? — auraient dû mieux tenir compte des quatre causes principales du déficit du régime général des salariés.

D'abord des abus de consommation, des prescriptions médicales excessives, des gaspillages dans la gestion des hôpitaux, de l'anarchie dans la fabrication des médicaments. Des mesures d'économie ont certes été annoncées, mais certaines, comme l'appel à l'autodiscipline des médecins par la mise en place de « profils d'activité » des praticiens (nombre de consultations et montant des prescriptions), sont évoquées depuis plusieurs années.

Seconde cause : le coût croissant des maladies provoquées par l'alcool et le tabac. Quatre-vingt-cinq pour cent des cancers du poumon sont dus au tabac ; l'alcoolisme a une influence certaine dans 60 % des accidents de la route. Au total, ces deux fléaux coûtent 20 milliards de francs par an à la Sécurité sociale. Or, le gouvernement s'est contenté d'annoncer pour plus tard des relèvements de taxes ou de prix en la matière, sans commune mesure avec l'importance des risques encourus. Mme Veil reconnaît pourtant que le prix du paquet de cigarettes est, en France, l'un des plus faibles au monde ! Troisième origine du déficit du régime général : le financement par les salariés d'une partie du déficit d'autres régimes sociaux — dits spéciaux et autonomes — au nom de la *« compensation démographique »*. L'Etat subventionne de son côté à concurrence de 30 à 80 % ces régimes dont les bénéficiaires cotisent souvent à des taux plus faibles que les salariés et sur des revenus nettement inférieurs à la réalité. Dernières causes du déficit : les dettes des entreprises en difficulté et les pertes de ressources dues au nombre croissant de chômeurs ; on les évalue, au total, à plus de 20 milliards de francs.

Pourquoi faire supporter pratiquement aux seuls salariés du secteur privé les conséquences de ces quatre séries de causes, qui sont de caractère national ? Les solutions devraient elles aussi être d'ampleur nationale. Elles devraient manifester un effort de tous les Français, en fonction de leurs revenus réels. N'a-t-on pas institué, lors d'une récente calamité nationale, un impôt sécheresse tenant compte des revenus des citoyens ?

Revient alors l'habituelle excuse : vous savez bien que cela suppose une réforme préalable de la fiscalité, et une meilleure connaissance des revenus ! Ne sait-on pas depuis des années — et des enquêtes en cours ne le confirment-elles pas — que de nombreux travailleurs indépendants, des membres de professions libérales, des commerçants, des exploitants agricoles, ne déclarent au fisc que 40 à 60 % de leurs ressources ? Continuera-t-on longtemps à rejeter — pour ne pas déplaire à des clientèles électorales — qu'un effort contributif par recours à l'impôt progressif est trop difficile à assurer ?

En amorçant une politique de solidarité entre les salariés défavorisés et les cadres, le gouvernement n'a finalement réalisé qu'une pseudo-solidarité, ne s'attaquant pas aux véritables racines du mal français : l'existence d'une catégorie privilégiée de Français qui profitent d'une relative socialisation des risques sans payer la facture qui serait équitable ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) 3 points déplafonnés au lieu de 4.



« LA LETTRE DE LA NATION » : le programme de Blois n'est pas respecté.

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., M. Charpy écrit que, *« avant toute remarque, il faut noter la contradiction entre les décisions prises (...) et le programme de Blois (...). Cet engagement n'est pas tenu... N'y avait-il pas d'autre moyen que la simple augmentation des taux pour couvrir le déficit ?... On pouvait espérer qu'une réflexion approfondie avait été conduite au sein du gouvernement, comme elle l'a été ailleurs, et notamment au sein du R.P.R. (...) »*

« L'HUMANITÉ » : la stratégie du déclin.

Dans *l'Humanité*, Mme Mireille Bertrand, membre du bureau du P.C.F., écrit que les mesures annoncées *« sont une nouvelle étape dans la réalisation par le gouvernement des souhaits émis par le grand patronat et de sa volonté de réduire par tous les moyens la consommation populaire. Partie intégrante de la stratégie du déclin de la France, ces mesures enfonceraient encore plus le pays dans la crise. (...) Nous appelons les travailleurs à refuser les mesures annoncées »*.

M. DEBRÉ : l'effet d'allégement des coûts des entreprises va être annulé.

Soulignant qu'il avait, en 1967, freiné par ordonnances la croissance des dépenses sociales, M. Michel Debré a déclaré jeudi 14 décembre à France-Inter : *« Je suis assez réservé sur ce que l'on nous propose aujourd'hui : le prix de revient de beaucoup d'activités industrielles françaises est trop élevé. (...) On va faire peser sur les entreprises des charges qui, en quelques semaines ou en quelques mois, vont pratiquement annuler tout l'effort fait au cours de ces derniers mois pour alléger par ailleurs les prix de revient. »*

M. FABRE : des mesures de facilité.

M. Robert Fabre, député de l'Aveyron, ancien président du M.R.G., a déclaré mercredi 13 décembre au micro de Radio-Monte-Carlo : *« Le gouvernement ne prend que des mesures de facilités et n'envisage pas de réformes de fond de la Sécurité sociale. Ce qu'il faut faire, c'est un transfert, faire passer les charges sociales des entreprises dans un autre secteur dans le budget de la nation. »*

Les syndicats : le gouvernement a reporté la charge sur les salariés

Les organisations syndicales protestent toutes avec grande vigueur contre les décisions prises par le gouvernement. Toutes lui reprochent d'avoir fait supporter par les salariés le poids de la solidarité.

● La C.G.T. appelle à une *« riposte nationale de grande envergure »* contre le *« nouveau coup porté »* à la Sécurité sociale, à *« la consommation populaire, donc à la production et à l'emploi »*. Le gouvernement a accédé aux volontés du C.N.P.F.

● La C.F.D.T. *« prend acte »* que les prestations sociales ne seront pas réduites. Une conférence tripartite est nécessaire pour déterminer clairement se qui relève de la solidarité nationale et de la solidarité des salariés entre eux.

● F.O. revendiquera une majoration salariale en 1979 pour compenser la réduction du pouvoir d'achat des assurés sociaux. Elle critique le comportement *« pas toujours responsable » de* certains praticiens et veut reprendre contact avec les médecins et les dentistes.

● Pour la C.G.C., le gouvernement procède dans *« l'injustice la plus totale »* et transforme l'assurance maladie en un *« système d'assistance »* où l'encadrement sera appelé à *« payer un véritable impôt proportionnel »*.

● La C.F.T.C. rappelle que le déficit de la Sécurité sociale serait moindre si l'Etat participait aux *« charges indues »*.

● La FEN constate que les vrais problèmes ne sont pas réglés, réclame une négociation entre toutes les parties intéressées et poursuivra la recherche d'une *« riposte unitaire »*.

Le C.N.P.F. : compétitivité réduite

● Le C.N.P.F. proteste contre *« l'augmentation des cotisations payées par les entreprises qui va se traduire par une charge nouvelle de plus de 5 milliards de francs »*. La surcharge nuira à la compétitivité internationale et à l'embauche.

● Pour l'Union professionnelle artisanale, le *« relèvement massif »* des cotisations est *« très mal accepté »*. Elle réclame une réforme du financement qui ne pénaliserait pas les activités de main-d'œuvre.

● Le CID-UNATI ajoute que les charges sociales étaient déjà *« à la limite du possible »* et que *« l'impossible est dépassé »*.

les va réduire de 1 a
s du secteur privé

olidarité a sens unique

pieds larges
grands
38 au 50

A VENDRE

SOCIAL

Les licenciements dans la sidérurgie

• Réunion extraordinaire lundi du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais
• Grève générale à Longwy mardi

L'annonce de la suppression de plusieurs milliers d'emplois dans la sidérurgie continue de provoquer de vives réactions. Dans le Nord, une manifestation devant les bureaux d'Usinor à Denain a rassemblé trois mille à quatre mille personnes mercredi 13 décembre. Ce jeudi, les organisations syndicales se concertent en vue d'organiser une manifestation à l'échelle de l'arrondissement, qui devait avoir lieu dans le milieu de la semaine prochaine. Enfin, M. Pierre Mauroy (P.S.), maire de Lille, qui préside le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, a convoqué cette assemblée en séance extraordinaire le lundi 18 décembre.

En Lorraine, où l'on assiste à une mobilisation des élus municipaux du nord de la région, la plupart des organisations syndicales du bassin de Longwy-Villerupt ont décidé, mercredi soir, d'« appeler toutes les professions du bassin à cesser le travail pour vingt-quatre heures, le mardi 19 décembre, pour empêcher la liquidation de la sidérurgie et des installations de Longwy, et d'organiser une manifestation mardi après-midi ».

A Paris, M. Paul Marchelli, président de la fédération de la métallurgie C.G.C., a adressé mercredi 13 décembre, aux présidents des groupes parlementaires, une lettre demandant la création immédiate d'une commission d'enquête parlementaire chargée d'établir « un véritable plan industriel pour la restructuration de la *sidérurgie et la reconversion des régions* concernées ».

La C.F.D.T., pour sa part, va se mobiliser afin d'obtenir dans la sidérurgie la création d'une *cinquième équipe* et la réduction de la durée du travail à trente-sept puis trente-cinq heures, a déclaré mercredi M. Jacques Chérèque, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie. Selon la C.F.D.T., la création d'une cinquième équipe dans les services continus permettrait d'éviter la suppression de dix mille postes de travail et ne se traduirait que par une augmentation de 1,75 % de la masse salariale.

A l'Assemblée nationale, M. Barre a annoncé que « d'ici à la fin de janvier » le gouvernement ferait « connaître un programme d'action prioritaire d'implantation industrielle et de création d'emplois » en faveur du Hainaut-Cambrésis. En ce qui concerne la région de Longwy, le premier ministre a annoncé pour l'année prochaine « un programme d'ensemble [—] permettant le désenclavement [de la région] et l'installation d'activités nouvelles ».

De notre correspondant

Lille. — C'était dérisoire à en pleurer. Mardi 11 décembre, à la tombée du jour, les manifestants de l'usine d'Anzin bloquaient un pont à la limite de Valenciennes. Un des orateurs eut cette formule : *« C'est notre façon à nous d'inaugurer le canal à grand gabarit... »*

Le canal ! On avait tellement vanté ses mérites depuis son ouverture en 1969 : 130 kilomètres de voie d'eau pour relier les deux pôles sidérurgiques de Valenciennes et de Dunkerque. Il est à peine achevé aujourd'hui, puisque ses travaux se poursuivent vers la frontière belge. Mais cet équipement a coûté près de 2,5 milliards de francs ! A quoi bon cette fabuleuse dépense ? On ne comprend pas. Les élus s'interrogent aussi. A-t-on mobilisé tant de crédits nationaux et locaux (un dixième du coût à la charge du département) pour en arriver là ?

C'est l'un des aspects les plus sombres et les plus inquiétants des plans sidérurgiques successifs qu'on a vu s'élaborer en une dizaine d'années. Car le Valenciennois est avant tout le royaume du charbon et de la sidérurgie. Denain, petit bourg rural quand la première « usine à fer » fut créée en 1834, s'est développé strictement sur la logique industrielle : les trois quarts du foncier de la commune appartiennent à trois propriétaires : les Houillères, Usinor et Fives-Cail-Babcok. Les puits de mines se ferment les uns après les autres, la sidérurgie déménage... la logique inverse et implacable est en route.

On sait bien que le marché international de l'acier pèse lourdement dans la situation actuelle. On ne comprend pas pourtant les mobiles profonds d'une restructuration qui a pris de multiples visages en moins de dix années. Car c'est bien Usinor qui, dans son plan de modernisation, annonçait encore en 1975 : *« L'usine de Denain, grâce au canal à grand gabarit, reste un ensemble bien adapté, parfaitement comparable à des installations de pays voisins, son développement est prévu et assuré. »* Et pourtant, la société était déjà engagée avec l'aide encore des *fonds publics, dans la construction* du complexe de Fos. A ce moment, les syndicats affirmaient : *« Un dixième des investissements prévus à Fos suffirait à donner à nos usines une réelle compétitivité. »*

Usinor, qui était la force industrielle dominante du Valenciennois, n'a jamais, dit-on, joué le jeu régional. Le schéma d'aménagement et d'urbanisme de l'arrondissement de Valenciennes (SDAU), établi en 1973, ne pouvait en conséquence définir des objectifs cohérents. C'en était au point que la commission chargée de ce travail, sous la direction de l'équipement, en fut réduite à imaginer elle-même des « scénarios » pour la société. Ce mutisme, Usinor l'opposa obstinément même aux élus *de la région. Mais, en fonction des* fonds publics engagés pour la sidérurgie, les auteurs du SDAU posaient cette question : *« N'appartient-il qu'à Usinor de prendre les options de l'avenir ? »*

Si, aujourd'hui, les sociétés font leurs comptes, elles se limitent, estime-t-on, aux seules données de la gestion des entreprises, à l'exclusion de leur environnement, aussi bien physique qu'humain.

Dans un rapport récent (mai 1978), le groupe de travail *« emploi et développement économique »*, auquel participaient des élus, des syndicalistes et des représentants de la chambre de commerce, on peut lire : *« Du point de vue économique et du point de vue social, le maintien et la modernisation de l'usine de Denain sont tout à fait rationnels. Que l'on pense seulement à l'important marché de l'acier existant dans des secteurs géographiques proches du Valenciennois, constitué par la localisation d'industries utilisatrices de l'acier. Que l'on pense également à l'immense capital social existant par : les équipements d'infrastructures (canal à grand gabarit, autoroute Paris-Bruxelles, autoroute Lille-Valenciennes), les équipements de superstructures (écoles, logements) ; par l'existence d'un potentiel humain ayant une formation professionnelle dans les métiers de l'industrie de l'acier. Seule une comptabilité englobant l'amortissement de ce capital social peut permettre d'apprécier sainement la rationalité, même sur le strict plan économique, des décisions à prendre pour l'usine de Denain. La prise de contrôle d'Usinor par l'Etat devrait permettre cette comptabilité locale. »*

Au-delà des protestations véhémentes contre les licenciements, on conteste donc le bien-fondé du plan appliqué aujourd'hui. Un seul élément semble pris en compte : l'assainissement des structures des grandes sociétés sidérurgiques. Et le coût humain ?

L'arrêt des hauts fourneaux et aciéries aura d'autres conséquences. Quelques milliers d'emplois dans la sous-traitance vont être touchés à plus ou moins longue échéance. De grandes entreprises dans la mouvance d'Usinor manifestent déjà quelques signes d'inquiétude : les établissements Delatre-Levivier, qui fabriquent des ponts roulants, annoncent 192 licenciements sur un effectif de 800 ; à Vallourec, 300 emplois supprimés sur 10 700 ; à Fives-Cail-Babcok, à Denain, 135 sur 1 200... la raffinerie Antar, installée sur la zone de Thiant-Haulchin, serait, pense-t-on, menacée dans son existence même...

Le processus engagé est donc lourd de conséquences économiques et sociales. On n'imagine pas qu'il n'y ait pas cette vigoureuse intervention de l'Etat que tous réclament et espèrent.

GEORGES SUEUR.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Barre annonce un programme prioritaire d'implantations industrielles dans le Nord

M. PRINGALLE, député R.P.R. du Nord, a évoqué mercredi 13 décembre à l'Assemblée nationale la fermeture de l'aciérie de Denain et la situation du Nord-Pas-de-Calais. Il a interrogé le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre.

M. BARRE, premier ministre, déclare que le gouvernement mesure les difficultés sociales et régionales qui résultent des décisions *« indispensables »* prises par les entreprises sidérurgiques du Nord et de la Lorraine afin de restaurer leur compétitivité. Il note qu'une nouvelle convention sociale doit être conclue dès avril, après négociation avec les syndicats intéressés, et qu'elle permettra de définir les solutions individuelles *« les plus humaines afin que les personnes dont l'emploi a été supprimé trouvent de nouvelles activités »*.

Le premier ministre poursuit : *« Ne confondons pas suppression d'emplois et licenciements créateurs de chômage. En 1977 et 1978, la plupart des suppressions d'emplois ont pu se faire dans la sidérurgie sans créer de chômage. Nous allons rechercher, grâce à la convention sociale, toutes les mesures qui permettront d'atténuer les effets de la restructuration industrielle sur les situations individuelles. » « Le deuxième axe de la politique gouvernementale,* ajoute-t-il, *est la rénovation du potentiel économique des régions touchées. Dans le Hainaut-Cambraisis, l'action menée a permis l'installation d'entreprises fournissant deux mille emplois. D'ici à la fin de janvier, le gouvernement fera connaître un programme prioritaire d'implantations industrielles et de créations d'emplois.*

» Pour la vallée de la Moselle, la plus touchée en 1977, il a entrepris un effort exceptionnel de conversion qui conduit à d'importantes décisions d'implantations industrielles assurant la création de neuf mille emplois et permettant la diversification de l'économie. L'action sera poursuivie dans la vallée de la Moselle comme dans le Valenciennois et le reste du Nord-Pas-de-Calais.

» Enfin, pour la région de Longwy, où les réductions d'emplois risquent de créer des déséquilibres graves, le gouvernement engagera l'année prochaine un programme d'ensemble permettant son désenclavement et l'installation d'activités nouvelles qui faciliteront la conversion industrielle et la diversification économique. La solidarité nationale et communautaire, conclut M. Barre, *s'exercera donc plus encore que jusqu'à présent en faveur des populations et des régions affectées. »*

Au nom du groupe communiste, M. BOCQUET (Nord) dénonce *« le mauvais coup du gouvernement et du patronat, aux ordres des multinationales qui font la loi à Bruxelles ». « Vous allez,* affirme-t-il, *transformer en désert le Nord et la Lorraine. »* Pour sauvegarder l'emploi, il demande notamment l'arrêt des importations.

M. GIRAUD, ministre de l'industrie, estime *« facile mais pas très courageux de faire miroiter des solutions impossibles ». « Le seul moyen de sauver la sidérurgie,* insiste-t-il, *c'est de la rendre concurrentielle. »* Il indique que la France s'efforcera, lundi prochain à Bruxelles, *« de tirer le meilleur parti possible de la solidarité communautaire ». « Encore faut-il,* observe-t-il, *qu'elle fasse un effort financier et accepte des plans de restructuration et de reconversion. »*

M. MITTERRAND (P.S. Nièvre) évoque à son tour *« la Lorraine et le Nord foudroyés ». « Pour l'avenir,* constate-t-il, *le premier ministre parle d'une convention sociale. Pourquoi, avoir tant attendu ? Pourquoi imposer le fait accompli ? Pourquoi rejeter en janvier l'annonce des dispositions qui pourraient compenser quelque peu les graves mesures qui viennent d'être annoncées ? »*

Pour M. Giraud, il importe de ne pas oublier la crise économique mondiale et de reconnaître que *« notre pays a mieux surmonté cette crise que les autres »*. Si le gouvernement a attendu, explique le ministre, c'est qu'il a tenu à faire cesser la confusion des responsabilités qui caractérisait jusqu'à présent cette industrie. Mais dès qu'il n'y a plus eu de doute sur ce que devaient être les structures nécessaires, de nouveaux responsables ont été désignés et ils ont pris rapidement les décisions qui s'imposaient. Il est normal, a estimé M. Giraud, qu'ils en réservent la primeur à leur personnel ; aussi la nouvelle convention sociale ne pourra-t-elle être mise au point avant le 30 avril prochain. Le ministre a également relevé un certain nombre d'incertitudes quant à l'implantation des nouvelles structures. Ces incertitudes, a-t-il précisé, seront levées au milieu de l'année prochaine.

M. TONDON (P.S., Meurthe-et-Moselle), ancien ouvrier de la sidérurgie, estime *« inacceptables »* les mesures annoncées par Usinor et Sacilor. Il affirme que la crise de la sidérurgie frappe la France beaucoup plus que la Belgique et l'Allemagne fédérale. L'emploi, insiste-t-il, doit être absolument préservé en Lorraine et de véritables négociations doivent s'ouvrir avec les syndicats.

Le ministre ayant renvoyé le député à ses précédentes réponses, les élus socialistes quittent alors l'hémicycle afin de protester contre cette attitude. — P. Fr.



La négociation de la convention sociale promet d'être délicate

De notre correspondant

Metz. — Dans quelques semaines devraient s'ouvrir les négociations entre syndicats et patrons de la sidérurgie pour déterminer les modalités d'application d'une nouvelle convention sociale, alors que la précédente convention, signée le 3 juin 1977 entre la Chambre syndicale de la sidérurgie française et le syndicat F.O., vient à échéance le 30 avril prochain. Cette première convention a permis de régler le sort de 13 114 personnes se répartissant comme suit : 4 693 salariés admis à la pré-retraite à l'âge de cinquante-six ans et huit mois ; 4 622 départs naturels, 1 428 salariés mis en dispense d'activité à l'âge de cinquante-quatre ans, 2 070 licenciements ayant touché soit des travailleurs immigrés, soit des personnes ayant refusé deux offres de reclassement, et enfin 301 mutations hors sidérurgie.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1977, l'ensemble des syndicats réclament une convention de protection sociale. Rien ne permet de croire cependant que cela rendra les négociations plus aisées. D'une part, les syndicats réclament la participation des pouvoirs publics, lors de ces discussions, ce qui est jusqu'à présent refusé par le ministère de l'industrie. D'autre part, les syndicats ont le sentiment d'avoir été mis devant le fait accompli ; les plans de réduction d'effectifs et même les premières demandes de licenciement collectif (2 500 à Sacilor-Sollac) ont été annoncés avant même que les premiers contacts aient eu lieu. En d'autres termes, les organisations syndicales ont la certitude qu'elles devront négocier le dos au mur. Cela est d'autant plus vrai que les représentants patronaux, fort habilement, font valoir que seule une mise en application rapide de la nouvelle convention limitera au maximum les licenciements effectifs.

Si l'ensemble des partenaires semblent admettre la nécessité d'une nouvelle convention, personne jusqu'à présent n'a abordé un point pourtant crucial : son coût. Celui de la précédente, selon l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) s'élevait à 1 milliard de francs. En toute logique, le coût de la prochaine devrait largement dépasser ce chiffre. En effet, son champ d'application devra être élargi dans la mesure où les travailleurs les plus âgés ont déjà été dégagés des effectifs lors du premier plan de restructuration. Ainsi, l'âge de la pré-retraite pourrait-il être avancé à cinquante-cinq ans, et même à cinquante ans dans certains cas particuliers.

Enfin, dernière question. Qui paiera ? Déjà, dans certains milieux syndicaux, les thèses du C.N.P.F. commencent à trouver un écho : à savoir que l'ensemble des salariés soient soumis aux cotisations des ASSEDIC. Cette revendication vise plus particulièrement les salariés du secteur public qui, selon ces mêmes milieux syndicaux, bien que bénéficiant de la garantie de l'emploi, échappent à cette taxe de solidarité. — J.-C.B.

Très légère baisse des demandes d'emploi en novembre

Une très faible diminution des demandes d'emploi non satisfaites a été, en données observées comme en données corrigées des variations saisonnières, enregistrée à la fin du mois de novembre : — 1,1 % en données brutes (1 330 000 contre 1 344 100 en octobre) et — 1,2 % en données corrigées (1 199 800 contre 1 million 214 700 en octobre). En un an, en revanche, ces demandes ont augmenté de 11,1 % en données brutes et de 12,3 % en données corrigées.

Commentant les statistiques de novembre, le ministère du travail et de la participation estime que la baisse des demandes d'emploi est due à la mise en œuvre progressive du deuxième « pacte national » en faveur de l'embauche des jeunes et de certaines catégories de femmes, mais qu'elle reste « fragile », compte tenu de la faiblesse des offres.

En effet, les offres d'emploi non satisfaites ont diminué en données observées : 79 400 en novembre contre 87 000 en octobre (— 8,8 %). Elles sont un peu en hausse en données corrigées : 90 100 en novembre contre 88 800 en octobre (+ 1,5 %). Mais, par rapport à novembre 1977, ces offres ont baissé de 18,6 % en données brutes et de 18,2 % en données corrigées.

D'autre part, le nombre des chômeurs percevant les allocations ASSEDIC s'est accru de 2,6 %, passant de 674 520 en octobre à 692 662 en novembre. Parmi ces demandeurs d'emploi secourus, le nombre des bénéficiaires de l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire antérieur brut) est resté stable d'un mois à l'autre : 173 274 en novembre contre 174 361 en octobre.

Enfin, le conseil d'administration de l'UNEDIC, réuni, mercredi 14 décembre, n'a pris aucune décision relative à la modification du taux des cotisations versées aux ASSEDIC. Il attend, en effet, que soient connues les *« modalités précises d'application »* de la loi-cadre sur la réforme de l'indemnisation du chômage.

Ce projet de loi, qui a été approuvé au conseil des ministres du mercredi et qui devrait être soumis au Parlement dès la semaine prochaine, définit les principes de cette réforme : maintien du caractère paritaire de l'UNEDIC, simplification et unification des divers régimes d'assurance-chômage, répartition plus égalitaire des prestations, et dégressivité trimestrielle de l'allocation supplémentaire d'attente — attribuée après un licenciement pour raison économique, — afin de rendre plus incitative la recherche d'un emploi.

Cette loi-cadre ne fixe pas les modalités du nouveau système : celles-ci devront être établies par les partenaires sociaux, dans les deux mois après la promulgation de la loi. A défaut, des dispositions provisoires seraient prises par décret en Conseil d'Etat.

● *Licenciements chez Feudor et Peugeot-Loire.* — La direction du groupe Feudor (fabrique de briquets) a présenté, mardi 12 décembre, au comité d'entreprise, un projet de deux cent trente-huit licenciements, qui toucherait trois usines, situées à Vénissieux (Rhône), aux Avenières et à Tullins (Isère). D'autre part, la direction de Peugeot-Loire, entreprise de laminage à froid, envisage de licencier cent trente-cinq des quatre cent trente-six salariés qu'elle emploie à Firminy (Loire).

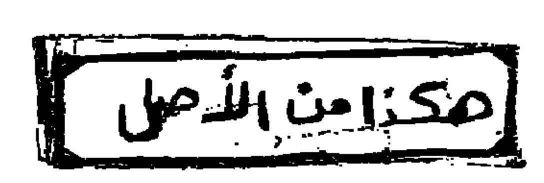
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3820	4,3850	— 170	— 145	— 350	— 310	—1070	— 980
$ can.	3,7120	3,7170	— 140	— 100	— 280	— 230	— 730	— 650
Yen (100)	2,2280	2,2330	+ 80	+ 120	+ 160	+ 210	+ 400	+ 480
DM	2,2990	2,3020	+ 40	+ 65	+ 100	+ 130	+ 310	+ 370
Florin	2,1190	2,1220	— 70	— 50	— 130	— 100	— 270	— 220
F. B. (100)	14,5330	14,5590	— 480	— 345	— 865	— 670	—2160	—1740
F. S.	2,5690	2,5730	+ 125	+ 155	+ 280	+ 320	+ 800	+ 870
L. (1 000)	5,1600	5,1670	— 430	— 360	— 835	— 735	—2350	—2150
£	8,6120	8,6220	— 510	— 445	—1025	— 835	—2950	—2770

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3	3 1/4	3 9/16	3 13/16	3 9/16	3 13/16	3 13/16	4 1/16
$ E.-U.	3 3/8	3 3/4	10 5/8	10 7/8	10 5/16	11 3/16	11 11/16	11 15/16
Florin	8 11/16	9 1/16	9 5/16	9 11/16	9 5/16	9 11/16	9 7/16	9 15/16
F. B. (100)	7 1/4	8 1/4	9 3/8	9 7/8	9 3/8	9 7/8	9 3/8	10
F. S.	— 4	— 2	— 3/16	+ 1/16	— 3/16	+ 1/16	1/8	3/8
L. (1 000)	11	12	14 1/4	15	14 3/4	15 1/4	15 5/8	16 1/2
£	11 5/8	12 1/4	13	13 3/8	13 1/8	13 3/8	13 3/4	14 1/4
Fr. franç.	6 7/8	7	9 1/16	9 7/16	9 1/16	9 7/16	9 9/16	9 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

Les États-Unis et la guerre des communications

III. — La dislocation des marchés

par YVES STOURDZÉ (*)

Des forces de plus en plus vives tendent à dessaisir l'administration américaine de son pouvoir de contrôle de l'évolution des télécommunications. Une nouvelle stratégie s'amorce pour faire éclater le monopole « naturel » de l'American Telephone and Telegraph (A.T.T.) au bénéfice d'autres firmes géantes, remettant en cause des équilibres commerciaux internationaux (« le Monde » des 13 et 14 décembre).

Dans une économie post-industrielle comme celle des Etats-Unis où, semble-t-il, déjà plus de 50 % de la population active se consacre, à un titre ou à un autre, à la manipulation de l'information, les télématiciens vont détenir des postes-clés. Ils pourraient devenir, en outre, les correspondants naturels et les alliés objectifs des firmes qui, dès le début des années 80, auront su produire les éléments stratégiques de la future société d'information. Ces firmes détiendront alors une puissance formidable comparable à celle qu'I.B.M. a su se construire naguère en inventant, dans la même foulée, les ordinateurs, les programmes et les informaticiens.

Dans le cas nord-américain, la dislocation du champ de la communication apparaîtrait comme une condition indispensable à l'apparition de nouveaux marchés. Mais ne nous y trompons pas : ces nouveaux marchés ne seront pas la projection dans l'avenir des tendances antérieures.

En particulier le modèle français selon lequel le pouvoir central et hiérarchisé devrait joindre à ses attributions la gestion de nouveaux réseaux et, par l'intermédiaire de câbles et de terminaux intelligents, devenir le dispensateur de services nouveaux constitue une illusion dangereuse. Elle semble partagée par les pays où les services de communication sont assurés par des monopoles puissants comme la France et, partiellement, comme le Japon. Au fond, au téléviseur, au téléphone viendrait s'ajouter un récepteur supplémentaire.

Persévérer dans une telle perspective conduirait à des impasses majeures : les nouveaux marchés se trouvent justement là où les administrations et les monopoles les attendent le moins ou les redoutent le plus, c'est-à-dire dans des situations où leur puissance et leur compétence institutionnelle sont déjà remises en cause. Ainsi, par exemple, du courrier électronique, qui perturbe la délimitation entre la poste et les télécommunications ; ainsi également du télétexte, qui empiète sur le domaine de la télévision comme sur celui des télécommunications.

Dès lors que des administrations ou des grandes entreprises se sont assujetties de grands fiefs techniques et commerciaux, elles ne peuvent que reculer devant des stratégies originales qui altèrent l'ordre qu'elles ont progressivement établi. Or ce sont précisément ces pesanteurs qui sont remises en cause aux Etats-Unis et qui permettront à terme que s'inventent des stratégies face auxquelles des administrations comme l'administration française vont se trouver en porte-à-faux, incapables d'inventer les ripostes et les outils appropriés lorsque ceux-ci exigeraient la mise en relation et la coordination d'organismes traditionnellement hostiles.

Déjà, marier électronique et horlogerie a été hier impossible ; alors, qu'en sera-t-il demain, lorsqu'il faudra associer les institutions scolaires, les concepteurs de programmes, les industriels de l'électronique et les services publics de transmission pour inventer des programmes et des systèmes de formation aptes à mettre en œuvre autrement qu'anecdotiquement les nouvelles technologies ? N'est-ce pas une gageure telle que nul n'ose s'y risquer ? Pourtant, si le corps enseignant n'avait guère à redouter il y a dix ans la concurrence des outils audio-visuels, en vérité frustes et peu maniables, il aurait tort de ne pas s'inquiéter davantage dans les années à venir. Face à la concurrence internationale, il n'est pas évident qu'à terme l'école ne soit pas aussi fragile que ne l'est aujourd'hui l'industrie textile française.

La technologie ici avance plus vite que les idées préconçues. Déjà les jeunes enfants, dans un système comme le système « plato », n'ont plus besoin d'utiliser le clavier, mais peuvent manipuler directement les images en les touchant du doigt sur l'écran. Ainsi un geste leur permet-il de placer le bon tas de pommes dans le panier correspondant. Et les expériences les plus variées issues de la réflexion de M. Piaget trouvent-elles facilement un terrain idéal d'exploitation dans des systèmes électroniques lorsqu'ils ont perdu la lourdeur pataude de leurs aînés.

Au fond, de même que le bistrot parisien propose déjà aux consommateurs conquis ses jeux électroniques, conçus aux Etats-Unis, de même la scolarisation de demain passera par le terminal. Mais les idées, fussent-elles brillantes, ne suffisent pas. Il faut encore créer les outils appropriés. Des laboratoires tels que le laboratoire Xerox, par exemple, s'y emploient, cherchant à produire des systèmes où les enfants pourront utiliser plus activement l'informatique par manipulation directe des images.

Moins la technique que le service

La société informationnelle qui se développe rompt avec les modèles que ses partisans ou ses contempteurs avaient tracés. Cette rupture d'ailleurs provient également du fait que le champ de la communication a échappé plus ou moins subrepticement à l'administration, aux instituts de recherche et aux universités pour passer entre les mains des hommes d'affaires. La télématique relève désormais d'une stratégie de dislocation de l'univers des télécommunications comme de la mise en évidence de marchés différenciés et rémunérateurs. Mais il ne suffit pas de les cerner, encore faut-il produire des services pour lesquels très prosaïquement des publics sont prêts à payer.

Car il ne s'agit plus de technologie à proprement parler, mais bien de produits qui se trouvent à l'intersection du « contenu », et du « contenant », autrement dit, ce qui est en cause, c'est la définition de classes de service. « *La solution, c'est le système* », affirme une publicité de l'A.T.T. Or, si les difficultés qu'implique une telle démarche sont déjà grandes aux Etats-Unis, elles sont immenses dans un pays comme la France. Inventer des technologies performantes semble possible, il est vrai, dans l'Hexagone, à condition de disposer de laboratoires scientifiques et de moyens financiers importants ; mais inventer dans le même temps des services qui exigent l'expérimentation sociale en vraie grandeur, la collaboration de plusieurs organismes administratifs, la redéfinition des domaines réservés de compétence et une articulation des tâches entre public et privé, voici qui est difficilement imaginable. Dans ces conditions, les meilleurs outils risquent, au pire, de rouiller au fond des laboratoires et, au mieux, de n'être que des fragments de système développés et mis en place par d'autres.

Déjà les postes et télécommunications britanniques semblent avoir gagné de vitesse l'administration française dans la commercialisation d'un système d'accès à des banques de données par le téléphone et l'écran de télévision, le système Prestel (1). Les Anglais sont, en effet, parvenus non seulement à produire l'outil technique, mais ils ont également trouvé en amont les prestataires de services (journaux, commerçants, etc.) et en aval ils ont procédé à des expérimentations pour tester le système non seulement du point de vue de son bon fonctionnement, mais également du point de vue de l'intérêt des utilisateurs potentiels. Ils disposent donc aujourd'hui d'un véritable système dont les potentialités commerciales, hors de Grande-Bretagne, sont loin d'être négligeables. En revanche, les ingénieurs français ont probablement mis au point un dispositif techniquement plus sophistiqué. Mais comme à ce jour ils se sont arrêtés là, ils se trouvent en fait commercialement désarmés.

Cette situation devrait constituer un avertissement : l'excellente technique ne constitue pas nécessairement un avantage, la conquête de la société de communication passe plutôt par la mise en place de systèmes qui transgressent nécessairement les limites habituelles des compétences et des attributions. La question consiste précisément à identifier et à protéger ces points fragiles de jonction.

Une administration comme une industrie qui mettrait en avant, pour des soucis d'équilibre, le maintien des découpages techniques et la fermeture des marchés protégés, même si ces délimitations leur ont naguère assuré une relative sécurité, court inévitablement à sa ruine. Il faut mettre au contraire en avant les systèmes qui innovent en passant au-delà des limites traditionnelles.

Où l'innovation tue l'innovation

Les enjeux ne peuvent se réduire aux seules questions de stratégie technique, administrative ou commerciale ; ceux-ci, sociaux et culturels, ne sont pas très bien perçus aux Etats-Unis ; ils sont cependant essentiels. Eux aussi vont changer de nature. Il va falloir penser à la pauvreté et au sous-développement électroniques. Il serait fatal de croire qu'ici l'application des vieilles recettes fera toujours l'affaire. Les notions de service public, de monopole, d'arbitrage de la puissance publique, de partage entre public et privé, entre intérêt général et particulier, devront être révisées, ou bien elles perdront toute pertinence, tant l'émergence de nouveaux problèmes brouille déjà les règles classiques du jeu.

Il faut à la fois réinventer une économie politique de la réglementation, trouver les formes d'un désengagement de l'administration des secteurs où elle conforte des blocages bureaucratiques et développer un jeu d'incitations à l'innovation. Bref, déceler les articulations stratégiques où la puissance publique doit vigoureusement intervenir, plutôt que de faire camper l'administration le long de frontières si longues qu'elles ne sont plus véritablement gardées.

Ce sont bien ces questions qui sont aujourd'hui posées aux Etats-Unis dans le débat sur les communications, avec chaque jour plus de passion, car ce débat s'intègre à une mise en cause plus générale des rapports entre l'administration et la technologie. La conscience se fait de plus en plus claire outre-Atlantique que l'innovation, dès lors qu'elle se développe à l'ombre d'organisations géantes, publiques ou privées, risque non seulement d'être orientée afin de renforcer les positions acquises et les rentes de situation, mais que paradoxalement cette innovation tue l'innovation.

Elle neutralise en effet toutes les inventions susceptibles d'améliorer la qualité du service ou d'en diminuer les coûts, parce qu'elles perturberaient le *statu quo* et les équilibres classiques. D'où une attitude réservée, pour ne pas dire hostile, des citoyens vis-à-vis de la gestion de l'innovation. Hostilité qui ne se limite plus au seul continent nord-américain. Elle s'internationalise. De fait, la confiance des peuples dans l'aptitude des administrations publiques, des scientifiques et des grandes organisations à piloter le progrès technique s'est peu à peu évanouie. D'où l'intérêt de l'orientation américaine dans le domaine des communications : dans une certaine mesure, les choix qui s'y dessinent aujourd'hui s'intègrent à une volonté de recréer le consensus.

La technologie, à l'instar du programme d'« automatisation » de la caisse de retraite de la Sécurité sociale américaine, doit participer à un processus global et systématique de transformation du service public. Il ne s'agit plus d'ajouter un ordinateur à un autre ordinateur, mais de créer un nouveau système de relations avec le public. Au fond, au moment même où la défiance des citoyens s'exprime de plus en plus nettement, les pouvoirs publics n'ont guère d'autres cartes à jouer que de développer des gammes de services novateurs susceptibles d'apparaître comme des améliorations notables des conditions de vie. Mais, pour ce faire, il faut commencer par autopsier, puis ensuite revitaliser des services publics atteints de gangrène bureaucratique.

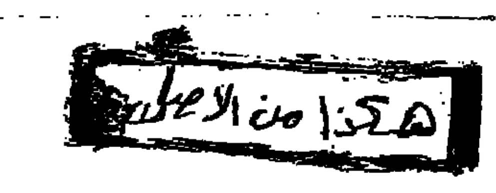
Les règles du jeu électronique

Il faut s'en convaincre : les problèmes à venir ne se limiteront pas aux questions réglementaires et tarifaires soulevées par l'apparition de la poste électronique ou de l'informatique dans la salle à manger. Ces problèmes seront par bien des aspects tout à fait originaux. La question du jeu par exemple risque de prendre à revers toutes les anticipations naïves de la société d'information. Car le jeu est bien en passe d'envahir grâce à l'électronique l'ensemble du champ social. Déjà le téléphone à touches mis en service au Japon permet de faire des réservations de train et de jouer aux courses de chevaux. Les systèmes d'acquisition pédagogique fondés sur l'électronique sont tous fondés sur l'idée de compétition, de jeu. De la bataille de l'espace sur écran de visualisation à la gamme infinie des paris — sur les enjeux les plus divers, — en passant par le tennis électronique, se découvrent des usages insoupçonnés des futurs réseaux de communications. Gestion ludique d'individus ou de groupes, ou bien contrôle de mafia nouvelle ? Liberté d'usage ou réglementations répressives plus ou moins efficaces ? Gouvernement centralisé du jeu ou autogestion ? Ici aussi tout est à revoir et à réinventer : quelles solutions, pour qui, pourquoi ?

FIN

(*) Assistant à l'université Paris-Dauphine. Auteur du livre *Organisation. Anti-organisation.* Editions Mame.

(1) Grâce au système Prestel, un abonné quelconque peut, à l'aide d'un téléphone à touches, interroger des banques de données. Les réponses lui sont fournies sous forme de textes « écrits » qui s'affichent sur un écran de télévision normal qu'il aura couplé à son récepteur téléphonique. Les ingénieurs français du Centre commun d'études de télécommunications et de télévision (C.C.E.T.T.) ont mis au point un système comparable.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
13 DÉCEMBRE

Nouvelle baisse modérée

Pour la quatrième séance consécutive, les valeurs françaises ont, par solde, modérément fléchi mercredi à la Bourse de Paris. A l'issue d'une séance encore une fois marquée par une certaine faiblesse des échanges, l'indicateur instantané cédait 0,7 % environ.

Tous les compartiments ont suivi cette tendance et le nombre de hausses relevées ici et là, est resté très peu élevé. En revanche, des replis, souvent très limités, ont été relevés un peu partout, les dégâts les plus sévères ayant été subis par B.H.V. (à cause de la troisième bombe trouvée dans le magasin, disait-on), J. Borel International et Creusot-Loire, qui poursuit son mouvement de forte baisse, tandis que les autres sidérurgiques se contentent de s'effriter.

« Une fois de plus », *disait-on autour de la corbeille.* « c'est l'action efficace des « gendarmes » qui a permis d'éviter le pire ». *Il semble, en effet, qu'un certain nombre de gros porteurs particuliers aient décidé de liquider une partie de leurs portefeuilles avant la fin de cette année, dans la perspective de la taxation des plus-values, qui entre en application le 1er janvier prochain. Le mouvement n'est pas d'une grande ampleur, mais il existe. Que peuvent les SICAV Monory, dont la CGB vient justement de confirmer qu'elles n'avaient peut-être pas recueilli tout le succès escompté par le ministre de l'économie ?*

Sur le marché de l'or, le lingot a rattrapé une partie du terrain cédé la veille à 28 935 francs contre 28 870 francs. Le napoléon également, qui s'est adjugé 0,80 franc à 261 francs. Le volume des transactions s'est élevé à 8,72 millions de francs contre 6,51 millions.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 12	14 12
1 dollar (en yens)....	198 90	196 75

LONDRES

Dans l'attente des résultats du commerce extérieur pour novembre, que beaucoup craignent décevants, le marché poursuit son repli. L'indice des industrielles perd encore 2,8 points à 477,9. Effritement des pétroles et des mines d'or. Stabilité des Fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 202 85 contre 202 85

VALEURS	CLOTURE 13/12	COURS 14 12
Beecham	614	611 ...
British Petroleum	926	922
Courtaulds	121	121 .
De Beers	364	362
Imperial Chemical	369	368 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	232	232 ...
Shell	578	678 ...
Vickers	196	198 ...
War Loan 3 1/2 %	29 5 8	29 3/4
*West Driefontein	29 1 2	29 1/4
*Western Holding	21 5/8	21 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AKZO. — Le groupe chimique néerlandais a décidé de ne pas verser de dividende intérimaire pour 1978. La dernière distribution remonte à 1974 (4 florins par action dont un acompte de 1,20 florin).

S.F.I.M. — L'objectif des 414 millions de francs de chiffre d'affaires (+ 15,4 %) pour 1978 devrait normalement être atteint compte tenu des commandes en carnets.

ARBEL. — Au 30 septembre, le résultat d'exploitation de la société s'élève, après impôts mais avant investissements, à 8,10 millions de francs contre 11,97 millions. Ce dernier chiffre comprenait les dividendes versés par les filiales. A la même date, le produit net d'exploitation du parc atteignait 10,45 millions de francs contre 10,22 millions.

Le dividende global serait maintenu à 18,75 francs.

DIDOT-BOTTIN. — La Compagnie financière privée s'apprête à prendre le contrôle de la société, dont le capital était jusqu'à présent détenu à 60 % par le groupe Express présidé par M. Goldsmith.

La cotation des actions Didot Bottin a, de ce fait, été suspendue dès le 12 décembre. La Compagnie financière privée a été récemment constituée par un groupe d'investisseurs privés comprenant notamment les Laboratoires Fournier Frères (groupe P.U.K.) et Bouchon-Pajet.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

NEW-YORK

Nouveau repli

Le recul des cours s'est poursuivi mercredi à Wall Street dans un marché toujours assez peu actif et, en clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 5,10 points à 809,85.

Les échanges ont porté sur 22,48 millions de titres contre 22,30 millions la veille.

A quelques jours de la réunion que les pays de l'OPEP doivent tenir pour décider d'une hausse des prix du pétrole en 1979, les opérateurs se cantonnent dans une prudente expectative.

Ajoutons que le marché a été passablement déprimé par les prévisions pessimistes des experts de Salomon Brothers, qui s'attendent à une accélération de l'inflation l'an prochain suivie d'une récession. L'échec apparent des efforts exercés par M. Cyrus Vance pour tenter de concilier les points de vue israélien et égyptien pour la conclusion d'un traité de paix entre les deux pays n'a pas peu contribué enfin à entretenir un climat de malaise autour du Big Board.

Sur 1 913 valeurs traitées, 1 002 ont baissé, 463 ont monté et 448 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 12 12	COURS 13 12
Alcoa	48 1/4	47 1/2
A.T.T.	61 1/4	61 ...
Boeing	71 1 8	68 5 8
Chase Manhattan Bank	29 3/4	30
Du Pont de Nemours	125	124 1/4
Eastman Kodak	60 7/8	60 1/8
Exxon	49 3/4	49 5/8
Ford	41 7 8	41 ...
General Electric	48 1 4	47 ...
General Foods	32 1/2	32 3 8
General Motors	56 1 8	55 3 4
Goodyear	15 7 8	15 3 4
I.B.M.	276	274 1 4
I.T.T.	27 1 4	27 1 2
Kennecott	22 6/8	22 ...
Mobil Oil	69 3 4	69 3 4
Pfizer	33 3 8	33 1 4
Schlumberger	89 ...	88 1/4
Texaco	24 1 2	24 ...
U.A.L. Inc.	32 ..	30 1/2
Union Carbide	35 1/4	35 1/8
U.S. Steel	22 1/4	22 ...
Westinghouse	17 1 2	17 3 8
Xerox	53 5 8	52 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977)

	12 déc.	13 déc.
Valeurs françaises	154	152,5
Valeurs étrangères	99,7	99,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

	12 déc.	13 déc.
Indice général	88,5	87,9

BOURSE DE PARIS - 13 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	d 37 50	0 608
5 %	62 50	4 329
5 % 1920-1960	143 50	4 329
3 % amort. 45-54	..	1 116
4 1/4 % 1963	97 70	0 963
Emp. N. Eq. 5 1/2 65	109 80	0 904
Emp. N. Eq. 6 % 66	109 30	1 216
Emp. N. Eq. 6 % 67	106 40	3 222
Emp. 7 % 1973	3871	.
Emp. 8,80 % 77	105 30	4 942
Emp. 9,80 % 78	104 30	4 108
E.D.F. 6 1/2 1950	... .	3 784
— 5 % 1960	... ..	4 123

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	545	545 ..
E.D.F. parts 1959		534
Ch. France 3 %	161 .	158 .
A.G.F. (Sté Cent.)	425	425
Ass. Gr. Paris-Vie	1690	1660 .
Concorde	354	354 .
Epargne France	308	312 .
Financ. Victoire	286 90	298
France I.A.R.D.	285	280 20

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	849	849
S.P.E.B.	197	202 80
Protectrice A.I.R.	251	240
U.A.P.	554	565
Alsacien. Banque	344	344
Banque Hervet	285 10	285 40
Bque Hypot. Eur.	268	260 50
Bque Nat. Paris	327 ..	334
(LI) B. Scalb. Dup	114	114 .
Banque Worms	204	200
C.G.I.B.	69 90	67
Cofica	94	91 10
C.A.M.E.	88	85 .
Créditel	150	150 .
Créd. Gén. Indust.	268 .	258 ..
Cr. Ind. Als.-Lor.	215	210
Crédit Lyonnais	316 20	316 20
Electro-Banque	158 10	157 50
Eurobail	150 80	150 80
Financière Sofal	379 .	376 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	80	79
France-Bail	290	282 10
Hydro-Energie	17	17 10
Immobail B.T.P.	207	208
Immobanque	276 80	276 80
Immofice	235	241
Interbail	240	240 .
— (obl. conv.)	249 50	243 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	168	173 .
Locabail Immob.	297 50	297 ..
Loca-Expansion	125 .	125
Locafinancière	174	174 .
(Ly) Lyon. Dép. Cr.	135 50	138 50
Marseil. Crédit	235	235
Paris-Réescompt	275	278
Séquanaise Banq	282	294
SLIMINCO	330	330 50
Sté Cent. Banq.	66	68 10
Sté Générale	243	245
SOFICOMI	252	260 .
Sovabail	374	374
UCIP-Bail	155	155 .
Unibail	274 ..	277 .
Un. Ind. Crédit	270 ..	270 .
Cie Foncière	114	114 ..
C.G.V.	255	250
Fonc. Chât.-d'Eau	581	580
(M) S.O.F.I.P.	77	77 .
Fonc. Lyonnaise	574	580
Immob. Marseille	1109	1160
Louvre	230 10	230 10
SINVIM	127	127 ..
Cogifi	141 10	143
Foncina	120	115 .
Gr. Fin. Constr.	..	135
Immindo	146	145 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	100 .	100 10
Cie Lyon. Imm.	...	114
UFIMEG	98	96
U.G.I.M.O.	121 70	121 70
Union Habit.	181 10	188
Un. Imm. France	148	148 .
Acier Investiss.	106	105 50
Gestion Sélect.	292	292
Safragi	236 70	236 80
Abeille (Cie ind.)	260	269
Applic. Hydraul.	780	770
Artois	100	100 .
Centen. Blanzy	380	380
(NY) Centrest	128	133 10
(NY) Champex	u130	135 20
Charg. Réun. (p.)	2898	2898
Comindus	408	404
(LI) Dév. R. Nord	160	158 .
Electro-Financ.	348 ..	349
(M) Et. Particip.	74	76
Fin. Bretagne	65 .	64 80
Fin. Ind. Gaz Eaux	578	581
Fin. et Mar. Part	82 80	82 80
France (La)	511	511
La Mure	70 .	67 20
Lebon et Cie	228 80	231
(NY) Lardex		120
Cie Marocaine	23 60	28 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	127	127
Paris-Orléans	86 50	86 50
Paternelle (La)		174 ..
Placem. Inter.	93 50	93 50
Providence S.A.	260	262 .
Revillon	530	538
Rosario (Fin.)	172 ..	170 10
Santa-Fé	.	80
Soffo	111	111 10
Sofinex	240	236 10
Cambodge	50 20	50 20
Clause	415	401
Indo-Hévéas		136
Madag. Agr. Ind	21	21 90
(M.) Mimot	15 20	15 20
Padang	124 80	120
Salins du Midi	203	205
Aliment Essentiel	186	182
Allobroge	293 .	287
Bananis	215	223 60
Fromagerie Bel	150	150
Cédis	745	749
(M.) Chambourcy	312	312
Compt. Modernes	280	298 80
Docks France	626	625
Économats Centr.	520	510
Épargne	565	565
Euromarché	405	405
From. P.-Renard	358 .	363
Général Aliment	...	120
Genvrain	175 ..	170
Goulet-Turpin	210	218 40
Lesieur (Cie fin.)	389	385
Gr. Moul. Corbeil	172	176
Gr. Moul. Paris	256	258
Nicolas	410 .	411 .
Piper-Heidsieck	240	232 .
Potin	565	558
Rochefortaise	160	160 .
Roquefort	296	295
Sup. Marché Doc.	261	267
Taittinger	335	330
Uniprel	93 60	93 60
Bénédictine	1590	1600
Bras et Glac. Ind.	282 .	281
Dist. Indochine	..	410 .
Ricqlès-Zan	80	80 ..
Saint-Raphaël	120	120
Sogepal	378	379
Union Brasseries	34	35
Stamma	195	195 .
Sucr. Bouchon	95	93 .
Sucr. Soissonnais	d 183	188
Chausson (US)	65	64 50
Equip. Véhicules	74	73 60
Motobécane	46	45 30
Bois Dér. Océan	12 30	11 80
Borie	285	265
Camp. Bernard	195	187
C.E.C.	56	56
Cerabati	73	73
Ciments Vicat	240	239 50
Cochery	53 20	55
Drag. Trav. Pub.	268	265
Fougerolle	118	118 90
Française d'entr.	262	257
G. Trav. de l'Est	46 .	46
Herlicq	189	188 ..
Iéna Industries		
Lambert Frères	50	50
Leroy (Ets G.)	41 10	42 50
Origny-Desvroise	90	90
Porcher	195	197 .
Rougier	101	102
Routière Colas	358	358
Sablières Seine	157	157
S.A.C.E.R.	30 50	31 50
Sainrapt et Brice	225 .	222 10
Savoisienne		77
Schwartz-Hautm.		57 50
S.M.A.C. Acieroid	57 80	59 ..
Spie Batignolles	55 20	55
Dunlop	19 80	19 ..
Hutchinson-Mapa	75	74 ..
Safic-Alcan	189	190 ..
Comiphos	98 60	98
Gaumont	520	535
Pathé-Cinéma		74 50
Pathé-Marconi	87 .	86
Tour Eiffel	136	136 ..
Air-Industrie		
Applic. Mécan.	33 ..	32 ..
Arbel	150	148
Av. Dass.-Breguet	415 ..	415 ..
Bernard-Moteurs	.	60
B.S.L.	160	161 ..
C.M.P.	320	320
De Dietrich	429	463
Duc-Lamothe		382
E.L.M.-Leblanc	624	602
Ernault-Somua	53 50	52
Facom	490	488
Forges Strasbourg	70 50	72 ..
(LI) F.B.M. ch. fer	101	101
Frankel	..	517
Huard-U.C.F.	144 ..	139 70
Jaeger	162	164 50
Jaz	140	135 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Luchaire	344	341 .
Manurhin	420	421 .
Métal Déployé	274	280 .
Nadella	68 .	67 90
Nodet-Gougis	187 .	182 .
Peugeot (ac. out.)	180	181
Ratier-For. G.S.P.		28 30
Ressorts Ind.	134 80	134 50
Roffo	.	.
S.A.F.A.A. Ap. Aut	85	84 60
Satam		62 ..
Sicli	27 45	26 40
Soudure Autog.	149 10	148
S.P.E.I.C.H.I.M.	...	220 .
Stokvis	82	81 .
Trailor	...	330
Virax	90 70	90 20
At. Ch. Loire	16	15 40
Ent. Gares Frig.	113 .	112 .
Indus. Maritime	282	282
Mag. gén. Paris	151 60	151 60
Cercle de Monaco	53 ..	53 .
Eaux de Vichy	457	452
Sofital		50 60
Vichy (Fermière)	510	530
Vittel	270 ..	270
Aussedat-Rey	35	38 ..
Darblay S.A.	47 50	48
Didot-Bottin	..	...
Imp. G. Lang	07 70	7 50
La Risle	. .	36
Rochette-Cenpa	38 ..	36 50
A. Thiéry-Sigrand	...	138 .
Bon Marché	102	101
Damart-Servip	435	429 ..
Mars. Madagasc.	70 60	71
Maurel et Prom.	...	112 .
Optorg	159	158
Palais Nouveauté	300	308
Uniprix	58	58 50
Crouzet	212 ..	214 .
Europ. Accumul.	266	264
Ind. P. (CIPEL)	136	138 ..
Lampes	123 10	126 .
M.E.C.I.	11 50	11 10
Merlin-Gerin	310	310 .
Mors	41 90	42 .
Piles Wonder	270	273
Radiologie	118	118
SAFT Acc. fixes	830	830 .
Schneider Radio		181
SEB S.A.	197 80	200 .
S.I.N.T.R.A.	515	510 .
Unidel	175	175
Carnaud S.A.	69	70
Davum	76 10	79
Escaut-Meuse	142	142 60
Fonderie préc.	21 50	21 70
Gueugnon (F. de)	46 90	45 90
Profilés Tubes Es	25 20	26
Senelle-Maub.	59	58 90
Tissmétal	42	40 30
Vincey-Bourget	33	33
Huaron	147	146
Kinta		329
Mokta	221	228 .
Amrep G.	640	640
Elf-Antargaz	160 10	d160
Hydroc. St-Denis	143	141
Lille-Bonnières-C.	230 20	230 20
Shell Française		.
Carbone-Lorraine	65 30	65 .
Delalande S.A.	286 80	294 ..
Finalens	61	60
FIPP		.
(Ly) Gerland	285	287
Gévelot	132 50	137 80
Grande-Paroisse	144	138 ..
Huiles G. et dér.	36	35
Parcor	1490	1508
Quartz et Silice	55	55 .
Ripolin-Georget	49	47
Rousselot S.A.	508	503
Soufre Réunies	180	180 ..
Synthelabo	180 50	178
Thann et Mulh.	24 90	24 50
Ufiner S.M.D.	114	112 50
Agache-Willot	730	768
Filés-Fourmies	25	25 .
Lainière-Roubaix	40	40 .
Roudière	321	312
Saint-Frères	85 ..	88 40
M. Chambon	160	159
Gén. Maritime	73	73
Delmas-Vieljeux	234	238 ..
Nat. Navigation	70	71 ..
Navale Worms	98 ..	97 ..
Saga	25 50	25 50
S.C.A.C.	d125 .	129 .
Stami	255	258 20
Tr. C.I.T.R.A.M.	u123 50	129
Trans. et Indust.	109 10	107 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(LI) Bagnol-Far.	26	25
Bis S.A.	390	395
Blanzy-Ouest	210	210 ..
La Brosse	120	121 50
Degremont	244 70	235 ..
Dong-Trieu	200	200
Duquesne-Purina	440	440 .
Essilor	920	920
Ferrailles C.F.F.	170 .	170 10
Havas	340 ..	350
Locatel	285	282
Lyon-Alemand	132 ..	132 80
G. Magnant	.. ..	50 50
(Ly) Majorette	475	479
M.I.C.	173	174 80
O.F.P.-Om.F.Paris	350	360
Publicis	317	324
Sellier-Leblanc	154	155 ..
Waterman S.A.	239	239 .
Brass. du Maroc		.
Brass. Ouest-Afr.	80	88 ..
(B) Min. et Métal	.	...
A.E.G.	180	175
Akzo	58 05	58 10
Alcan Alum.		145 .
Algemene Bank	797	795
American Express	140 ..	137 40
Am. Petrofina		107 .
Arbed	300	295
Asturienne Mines	.. ..	97 ..
Bco Pop. Español	70	70
Barlow-Rand		13 60
Bell Canada	235 10	235
Blyvoor		
B.N. Mexique	35 50	36 80
Bowater	14 80	14 60
Bowring C.I.	9 50	9 60
B. Régl. Inter.	18000	18200
British Petroleum	78 60	78 60
Canadian-Pacif.	92 50	92
Cie Br. Lambert	...	225 ..
Cockerill-Ougrée	. .	. ..
Comineo	... ..	
Commerzbank	...	538
Courtaulds	..	
Dart. Industries	... ..	180
De Beers (port.)		
Dow Chemical	115	114 20
Dresdner Bank	..	678
E.M.I.	12 50	12 ..
Est-Asiatique	. ..	68 ..
Femmes d'Auj.	..	
Finoutremer	133 50	137
Finsider		
Foseco	13 10	13 10
Gén. Belgique	...	289
General Mining		213 10
Gevaert	188 50	187 .
Glaxo	46	46 .
Goodyear	70	70
Grace and Co.	119 20	122 ..
Gulf Oil Canada	120	130
Hartebeest	73 20	71 20
Honeywell Inc.	... ..	...
Hoogovens	..	.
I.B.C.	28 60	28 30
Johannesburg		.
Kubota	6 50	6 40
Latonia	... .	101 .
Lyons (J.)	..	.. .
Mannesmann	428	395
Marks-Spencer	7 50	7 60
Matsushita	16 60	16 40
Mineral-Ressourc.	8 60	10 20
Nat. Nederlanden	238	236
Noranda	139 50	136 40
Olivetti	5 65	5 65
Pakhoed Holding	..	85 ..
Petrofina Canada	..	144 20
Pfizer Inc.	148	144 20
Phoenix Assuranc.	.	
Pirelli	.	4 80
President Steyn	39 85	38 10
Procter Gamble	383 40	382
Robeco	350	343 10
Rolinco	278	265 20
Shell fr. (port.)	48 85	48 80
S.K.F. Aktiebolag	62	58 50
Sperry Rand	186 80	187 80
Steel Cy of Can.	.. ..	101
Stilfontein	.. ..	18 45
Sued. Allumettes	.. ..	62 20
Tenneco	... .	146
Thorn Electrical		..
Thyss. c. 1 000	265	261
United Technolog.	175 ..	171 40
Vaal Reefs	76	74 50
Vieille Montagne	234 40	223 .
Wagons-Lits	.. ..	98 50
West Rand	6 40	6 25
C.E.C.A. 5 1/2 %	... ..	238 90
Emprunt Young		285

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	...	.. ..
Banq. Fin Eur.	..	327 ..
Cellulose Pin	32	32
Coparex	269 80	265 20
Ecco	712	718
Euratrep	412	408 50
Intertechnique	328	305
Métall. Minière	63	63
Océanic	85	85 .
Pronuptia	..	280 .
Sab. Mer. Corv.		
Total C.F.N.	100	99
S.P.R.	115	..
Ufinex	d175	175
Voyer S.A.	10 50	10 80
Bco v. Cristen	...	.
Rorento NV	...	258 .

SICAV

Plac. institut.	15270 97	14764 56
1re catégorie	10947 56	10732 90

14 12	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	132 22	126 28
Actions Sélec.	169 43	161 75
Aedificandi	203 33	194 11
Agfimo	227 03	216 74
A.L.T.O.	177 59	169 54
America-Valor	280 06	276 91
Assurances Plac.	143 08	136 59
Bourse-Invest.	165 15	157 65
C.I.P.	334 39	319 23
Convertibles	138 28	132 03
Convertimmo	141 68	135 26
Drouot France	127 51	121 73
Drouot Invest.	210 36	200 82
Elysées-Valeurs	188 75	180 19
Epargne-Croiss.	588 84	562 14
Epargne-Industr.	258 66	246 92
Epargne-Inter.	281 62	268 75
Epargne-Mobil.	192 68	183 94
Epargne-Oblig.	149 73	142 94
Epargne Revenu	321 32	306 75
Epargne-Unie	351 91	336 ..
Epargne Valeur	199 86	150 00
Foncier Investiss.	351 64	335 70
France-Epargne	188 35	179 81
France-Garantie	248 76	241 93
France-Invest.	168 51	160 87
Fr.-Obl. (nouv.)	325 06	310 32
France Placement	212 37	202 64
Francic	139 18	132 87
Gestion Rendem.	285 97	273 ..
Gest. Sél. France	196 17	187 27
I.M.S.I.	188 94	180 37
Indo-Valeurs	228 79	218 42
Intercroissance	150 53	143 70
Intersélect. Fr.	176 18	168 19
Livret portef.	236 93	226 24
Laffitte-France	120 14	114 69
Laffitte-Rend.	117 99	112 64
Laffitte-Tokyo	273 18	260 79
Natio-Valeurs	292 38	279 07
Oblig. ttes catég.	1245 78	1206 49
Paribas Gestion	194 26	185 45
Pierre Investiss.	231 10	220 62
Rotschild-Exp.	310 06	295 99
Sécur Mobilière	326 03	311 62
Sélec Croissance	867 02	838 77
Sélect. Mondiale	130 79	124 86
Sélection-Rend.	144 83	138 07
Sélection val. fr.	141 77	136 34
S.F.I. FR et ETR.	194 32	185 51
S.I.G.	300 54	286 56
Silvafrance	202 91	193 71
Silvam	136 16	129 98
Silvarente	165 87	158 35
Silvinter	148 11	141 39
Sogepargne	298 85	285 30
Sogevar	400 48	382 32
Soleil-Investiss.	220 90	210 88
U.A.P.-Investiss.	162 55	155 18
Unifoncier	381 82	364 51
Unifrance	146 40	139 76
Uni Hoche	249 19	237 89
Unijapan	264 09	262 11
Uni Obligations	1759 42	1691 75
Uniprémière	1792 80	1723 85
Unirente	1164 57	1126 28
Unisic	205 87	196 49
Worms Investiss.	271 64	259 32
14/12		
Credinter	156 25	149 16
Croissance-Imm.	182 17	173 91
Euro-Croissance	166 48	158 89
Financière Privée	411 93	393 26
France-Entrepr.	258 29	246 58
Fructifrance	276 12	262 64
Fructidor	163 35	155 94
Gestion Mobilière	231 51	221 01
Mondiale Invest.	198 15	189 16
Obligem	141 51	135 09
Optimavalor	194 ..	185 20
Planinter	310 ..	295 94
Sicavimmo	263 73	251 29
5 1 Est	487 20	465 11
Soginco	140 61	134 23
Sogiinter	440 33	420 37
Valorem	185 46	177 05

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
731	4,5 % 1973	708	707	707 50	708 80
2750	C.N.E. 3 %	2581	2625	2630	2625
375	Afrique Occ.	401 .	399 ..	399	398
390	Air liquide	389 ..	386 10	386 50	386 10
77	Als. Part. ind	77	78 ..	78	77 50
270	Als. Superm.	267	262 .	262 .	257
66	Alsthom-Atl.	67 20	66 50	64 ..	66
135	Appliq. gaz	149 70	144 .	144	144
535	Aquitaine	533	531	532	528
85	— certif.	94 50	93	93 20	91 50
147	Arjom Prioux	155 40	156	155 ..	155 ..
495	Aux. Entrepr.	500 ..	495 10	495	495 10
138	Babc. Fives	131 50	131 50	131 50	131 50
225	Bail-Equip.	237	237 50	237 50	237 50
420	— (obl.)	253 50	258	258	258
320	Bail-Invest.	324 50	324 50	325	326 50
149	B.C.I.	150 .	147 30	147 50	147 30
189	Bazar H.-V.	169 50	161 ..	161 50	160
116	Béghin-Say	119 ..	117 ..	118	117
510	Bic	544	545	543	535
820	Bouygues	821	823	825	828
575	B.S.N.-G.D.	570	585	564	565
930	— (obl.)	880	988	938	971 50
2140	Carrefour	2289	2288	2276	1898
315	— (obl.)	327 50	325 90	325	325 10
1380	Casino	1394	1395	1395	1395
65	CEM	60 10	63	62 80	61 80
293	Cetelem	278 50	277 90	277 90	283
82	Charg. Réun.	188 50	186 80	187	188 ..
119	Chiers-Chât.	18	17 70	18	17 70
124	Chim. Rout.	126 30	125 10	126 20	122 60
148	— (obl.)	147	147	147	147
138	Cim. Franç.	144	144 .	144 50	144 .
138	— (obl.)	143 50	140	140	140 ..
1010	C.I.T. Alcatel	993	998	995	977 .
510	Club Méditer.	513	515	515	513
285	C.M. Industr.	304	301 ..	301 50	300 .
335	— (obl.)	340	335	335	335
139	Codetel	148	148	148	148
121	Cofimeg	124 90	123 50	124	122 ..
500	Coframel	498	501	501	500
445	Cie Bancaire	472 ..	472 10	472 80	472 10
395	C.G.E.	399	396	396 .	395
430	— (obl.)	428	428	428	419 60
134	C. Entrepr.	133 80	130	130 10	128
114	Cot Foucher	117	118 50	118 50	118 50
120	Créd. Com. F	129 90	129	128	129 90
205	— (obl.)	199	199	199 ..	199
430	Créd. Fonc.	446	448	449	448
148	C.F. Imm.	143 80	141 10	141 10	140 10
124	Créd. Indust.	124 50	125	125	125
360	Créd. Nat.	368	371	371 .	371
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
385	E.J. Lefebvre	375	374 .	374	378 ..
82	Esso S.A.F.	83 50	82	81 50	80 50
340	Euratrance	341	337 50	339	333 ..
1000	Europe n° 1	888	866	856 .	860 .
465	Ferodo	464 50	462 50	462	462 50
515	— obl. conv.	505 ..	505	505	505
69	Fin. Dév. Ent	67 50	67 60	67 60	65 60
200	Fin. Paris PB	211 80	210 50	210 .	210 90
235	— obl. conv.	248	250 ..	250	250 ..
190	Finextel	216 40	215 50	214 80	214 90
56	Fraissinet	62 50	62	62	62 .
141	Fr. Pétroles	141 70	141	141 .	141
32	— (certific.)	33 20	33 20	33 20	33 40
118	Galeries Laf.	119 .	118	118 ..	115 70
196	Gle d'Entr.	191	195	195	195
131	Gle Fonderie	138	138 10	138	137 20
133	Gle Ind. Par	117 40	114 90	114 90	114 80
280	Générale Occ	258 50	257 50	258 .	255 10
375	Gr. Tr. Mars	388	389	389	384
410	Guyenne-Gas	392	399 90	397 80	394 90
250	Hachette	240 50	241	241	241
58	Imétal	55 20	55	55	55
360	Inst. Mérieux	379	379 50	379 50	379 50
113	J. Borel Int.	118 60	113 20	113 80	113 20
149	Jeumont Ind	143	141	141	133 20
76	Kali Ste Th.	75	77	76 50	76
73	Kléber-Col.	66 40	66 30	66 50	65
255	Lab. Bellon	308	310	312	310
245	Lafarge	268 20	255 80	255	257
310	— (obl.)	310 70	308 20	308 20	308 20
320	La Hénin	317	316	315	319 90
1930	Legrand	2000	2030	2028	2019
2280	— (obl.)	2410	2415	2415	2410
280	Locabail	200 20	200 10	200	218
235	Locafrance	240	233	238	238
416	Locindus	423	423	423	420
730	l'Oréal	782	777	771	724
3510	— obl. conv.	3650	3645	3645	3645
580	Lyonn. Eaux	575	575	567	543
52	Mach. Bull	52 20	52 30	52 30	52 10
500	Mais. Phénix	513	500	503	509
42	Mar. Wendel	41 50	41	41	40 20
52	Mar Ch Réu	52	52	52 50	53
495	Martell	497	496 90	493	505
495	— (obl.)	510	510	510	510
1170	Mat. Téléph	1120	1100	1096	1100
5670	Matra	5410	5310	5310	5280
37	Met. Nav. N	34 20	34	33 60	33 40
1243	Michelin B	1233	1215	1215	1215
590	— (obl.)	592	592	592	598
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
117	Nouvel. Gal.	118 90	116	116 .	115 50
198	Ohda-Caby	201 50	199	198	195 ..
119	Opfi-Paribas	119	120 .	119 90	120 .
115	Paris-France	115 50	116	116	116 ..
100	Pechelbronn	103 10	103 10	103 10	104 .
83	P.U.K.	74 50	72 90	72 90	73 ..
130	— (obl.)	129	129	129	127
39	Penarroya	36 90	38 60	36 60	36 05
265	Penhoet	760 20	262 50	262 50	259 10
315	Pernod-Ric.	318 50	315 50	314	309 20
293	Perrier	284	287 50	285 50	287
52	Pétroles B.P	53 .	51 70	51 .	50 70
495	Peugeot-Cit	498 ..	494	492	494
618	— (obl.)	607	607	607	595
94	Pierre-Auby	102 80	102 80	102 80	102 80
72	P.L.M.	73	72 50	73	71 50
225	Poclain	218 50	213 50	217	215 50
167	Poliet	165	166	165 ..	165
73	Pompey	65 50	66 50	66 50	65 50
133	P M Labinal	133	131	132	133
49	Prénatal	39 05	39 05	39 75	38 40
325	Presses-Cité	328 90	325	335	325
475	Pretabail Si	498	499 50	499 50	499 50
183	Pricel	190 80	191	190 50	191
151	Primagaz	145 30	146 20	146 20	145 10
117	Printemps	121	119 60	118 80	118 60
470	Radar S.A.	501	498 80	497	488 90
520	— (obl.)	530	529	529	523 50
430	Radiotech	437	435	435	436 .
83	Raffin (Fse)	80 50	79 50	79 50	78 10
93	Raffin St-L	98	98 50	98 50	96 70
593	Redoute	575	573	573	565
124	Rhône-Poul.	122 80	121 20	121	120 10
398	Roussel-Uclaf	387	382 50	379	374 90
370	Ruche-Pic.	380	385	385	385
495	Rue Imp	517	518	516	508
18	Sacilor	19 50	17 80	17 80	17 80
185	Sade	189	186	186	186
880	Sagem	845	846	846	863 .
148	Saint-Gobain	150 70	149 90	149 50	148
585	S.A.T.	496	495	496	496
36	Saulnes	36	35 10	35 10	34 60
215	Saunier-Duv	207 50	206	206	203
195	Saupiquet	194	194	194	195
158	Schneider	150 20	150	150	151 ..
78	S.C.O.A	74 50	74 .	73 50	74
101	— (obl.)	103 50	103 50	103 50	103 10
131	Sefimeg	132	131	131	131
270	S.I.A.S.	268	265	265	270 20
370	Sign E. El.	352	345	348	340
280	S.I.L.I.C.	273 50	264	264	262
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	163
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	83
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1800
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	122 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	370
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	295
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	263 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	896
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	785
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	134 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
375	Tél. Ericsson	420	415	415	415
245	Thomson-Br.	249	248	248	248 .
300	— (obl.)	303	308	301	300
330	U.I.S.	336	336	335 80	335
220	U.C.B.	232	234 .	233 40	238 .
275	Un. F. Banques	295	291	291	296
171	U.T.A.	170	170	170	173
16	Usinor	13 90	13 80	13 80	13 90
121	— (obl.)	130	130	130	130 .
103	Vallourec	98 10	98	98 ..	96 50
745	V. Clicquot-P	780	775	776 .	775
410	Viniprix	407 50	403 ..	403	403 .
485	Elf-Gabon	450 10	448	448	442
194	Amax	199 50	200 70	202 50	201 10
270	Amer. Tel.	271	276 80	277 ..	272
18 50	Ang. Am. C.	18 60	18 85	18 15	18 70
91	Angold	90 50	90	90 ..	91 50
370	B. Ottomane	410	408 50	408 ..	400 50
310	BASF (Akt.)	308	306	306 10	304
320	Bayer	317 60	316 50	316 80	315 10
47	Buffelsfont.	49 50	49 10	49 10	48 20
11	Charter	12 30	11 80	12 ..	11 75
133	Chase Manh.	130 90	132	131	131
88	Cie Pétr. Imp.	87 95	87 20	87 20	86
350	C.F. F.-Can.		474	472 ..	474
22	De Beers (S.)	22 60	22 40	22 70	22 40
730	Deuts Bank	719	720	719	720
310	Dome Mines	328	324	324	328
550	Du Pont Nem.	559	567	557	551
250	East Kodak	268 80	267 50	267 50	267 50
17	East Rand	17	16 05	16 05	16 45
121	Ericsson	120	121	121	121
220	Exxon Corp.	221 20	220 30	220 30	217 30
183	Ford Motor	180 50	181 50	181 50	181 50
84	Free State	82 20	81 90	81 90	82 55
215	Gen. Electric	213 90	211 80	211	211 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
250	Gen. Motors	245 50	249	249	250 50
15	Goldfields	15	14 80	14 80	14 80
17 50	Harmony	17 50	17 65	17 65	17 90
5 60	Hitachi	5 95	5 95	5 95	5 85
310	Hoechst Aktt	306 50	307 10	307 10	306
31	Imp. Chem.	32 .	31 20	31 20	31 20
67	Inco Limited	68	66 20	66 20	66 20
1160	I.B.M.	1207	1189	1201	1200
124	I.T.T.	122 80	121	121	120 10
260	Merck	286 60	285 10	283	285 20
285	Minnesota M.	285	284	264	263 50
300	Mobil Corp.	301 50	306	306	302
8400	Nestlé	8360	8360	8360	8250
180	Norsk Hydro.	157 20	155 50	155 10	152 70
465	Petrofina	454 50	452 50	452 50	452 30
310	Philip Morris	320	317 90	317 90	320
51	Philips	51 .	50 80	50 80	50 60
52	Prés. Brand.	49 ..	49 05	49	49 40
350	Quilmès	313 ..	313	313	313
176	Randfontein	172 ..	170	170	170 ..
260	Royal Dutch	254 50	254	254	254
20	Rio Tinto Zin	20 20	20 05	20	20 05
44	St-Helena Co	44 20	44 30	44 10	44 80
380	Schlumberg.	380	386 50	388 ..	388 30
49	Shell Tr. (S)	49 10	48 70	48 70	48 50
680	Siemens A.G.	678	674	676	679
34	Sony	33 25	32 85	32 80	32 75
256	Unilever	282 60	283	282 90	283
16	Union Corp.	15 70	15 35	15 35	15
102	U. Min. 1/10	102 10	101	101 .	102
121	West Driet.	130 50	129 ..	129	128
43	West Deep	45 90	45 .	44 85	44 10
98	West Hold.	95 50	95 50	95 40	95 50
230	Xerox Corp.	240	239 90	239 90	235
0 77	Zambia Corp.	0 76	0 74	0 76	0 75

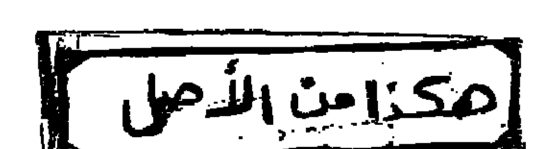
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

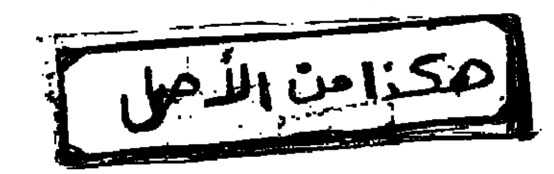
COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13 12	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 372	4 385	4 37
Allemagne (100 DM)	229 860	229 780	230
Belgique (100 F)	14 542	14 520	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	211 990	211 800	211 50
Danemark (100 krd)	82 780	82 620	82
Norvège (100 k)	85 650	85 210	85 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 612	8 635	60
Italie (1 000 lires)	5 171	5 185	23
Suisse (100 fr.)	258 020	258 880	258 5.
Suède (100 krs)	99 030	99 830	99 75
Autriche (100 sch.)	31 400	31 382	31 25
Espagne (100 pes.)	6 137	6 137	6
Portugal (100 esc.)	9 370	9 390	9
Canada ($ can 1)	3 708	3 727	3 705
Japon (100 yens)	2 223	2 228	2 20

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13 12
Or fin (kilo en barre)	28760	28870
Or fin (en lingot)	28870	28935
Pièce française (20 fr.)	260 20	261
Pièce française (10 fr.)	216 80	215
Pièce suisse (20 fr.)	253 50	252
Union latine (20 fr.)	225 10	225 50
Souverain	260 30	261 20
Pièce de 20 dollars	1238 40	1233 20
Pièce de 10 dollars	652	674 80
Pièce de 5 dollars	413	413
Pièce de 50 pesos	1160	1169 50
Pièce de 10 florins	237	237 ..





Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 décembre 1978 a été tiré à 567 565 exemplaires.

SUR TF 1 ET ANTENNE 2

En dix ans, la durée des émissions publicitaires est passée de deux à trente-deux minutes par jour

Le « matraquage » publicitaire à la télévision, plus spectaculaire que jamais à l'approche des fêtes de Noël, vient d'être dénoncé par M. René Monory, ministre de l'économie, au cours de l'émission « Cartes sur table ». Ce « matraquage » est spectaculaire : en dix ans, la durée moyenne de la publicité télévisée est passée de deux à trente-deux minutes par *jour !*

Estimant que les spots consacrés en cette période à la promotion des jouets « peuvent aller jusqu'à provoquer des conflits dans les familles », le ministre a décidé de créer un groupe de réflexion sur la publicité et particulièrement celle visant les enfants, dont il a confié la présidence à Mme Christiane Scrivener, ancien secrétaire d'Etat à la consommation.

Curieusement, la direction d'Antenne 2 a décidé le vendredi 8 décembre la supression de l'émission « D'accord, pas d'accord » du lendemain, *que l'Institut national de la consommation consacrait... aux problèmes de l'utilisation des enfants dans la publicité des jouets.* La direction de l'I.N.C. a protesté « contre l'arbitraire de cette décision ».

Plaidant le dossier de l'introduction de la publicité de marques à la télévision française, en 1968, Georges Pompidou promettait que ce surplus de recettes perque ce surplus de recettes permettrait à l'O.R.T.F. d'améliorer les programmes et de développer les émissions à destination de l'étranger. On sait ce qu'il est advenu de ce double engagement d'un premier ministre, en l'espace de dix ans...

Le poids de la publicité commerciale sur le fonctionnement des deux premières chaînes de télévision, en durée quotidienne comme en ressources financières, après uen décennie d'expérience, a sensiblement évolué.

Les modalités de l'introduction de la publicité en 1968 étaient les suivantes : *« Le temps réservé à la publicité a été fixé à deux minutes par jour (au 1er octobre). A partir du 1er janvier 1969, les émissions publicitaires seront portées à quatre minutes.* (...). *Les annoncse sont bloquées à une heure fixe, en l'occurrence 20 heures. »*

Cinq ans passent. Le statut de l'O.R.T.F., déjà modifié en 1972, l'est de nouveau en août 1974. Conformément aux engagements pris par le premier ministre, M. Jacques Chirac, lors du vote de la loi par le Sénat :

« Le temps consacré à la publicité de marques ne peut excéder dix-huit minutes par jour en moyenne annuelle et, pour une seule journée, vingt-quatre minutes. »

Cinq ans passent encore et l'on apprend, lors du débat sur le budget 1979 de la radiotélévision française au Sénat, que la durée totale de la publicité télévisée sera de deux cents heures, soit trente-deux minutes en moyenne par jour. Ce qui veut dire que nous aurons droit à quarante-cinq minutes de publicité certain dimanche d'hiver, époque la plus favorable aux annonceurs...

La progression de la courbe des rceettes publicitaires est à la mesure de celle de la durée des « spots » quotidiens, même si, avec un « plafond » de 25 % des ressources totales de la R.T.F., elle reste dans les limites fixées par la loi. Le tableau ci-dessus est éloquent.

Mais les ressources publicitaires ne sont réparties, depuis l'éclatement de l'O.R.T.F., qu'entre les deux premières chaînes de télévision. A cet égard, l'évolution du rapport publicité-redevance n'est pas sans signification dans l'équilibre du budget de chacune d'elles.

En 1969, la publicité entrait *pour 121 millions de francs dans* un budget total de 1 493 millions. En 1973, la publicité représentait 497,5 millions de francs sur un total de 2 197 millions. Après l'éclatement de l'O.R.T.F., la publicité de marques entrait, en 1975, pour 410 millions de francs dans le budget de T.F. 1, qui recevait par ailleurs 217,9 millions de la redevance ; pour A 2, le rapport était de 280 millions de francs pour la publicité et de 376 millions pour la redevance. En 1979 enfin, la publicité rapportera 695 millions à T.F. 1 et la redevance 419,3 millions seulement ; sur A 2, le rapport sera de 5.. millions pour la publicité et de 544,6 millions pour la redevance.

Ainsi, dix ans après l'introduction de la publicité de marques à la télévision, le total de ses recettes pour l'année prochaine (1 255 millions de francs) sera supérieur à ce qu'était le budget *total* de l'O.R.T.F. en 1969, c'est-à-dire 1 288 millions de francs. Combien paraît désuète aujourd'hui cette notion de « ressource d'appoint » qui figurait en bonne place, il y a dix ans, dans le plaidoyer des partisans de la publicité commerciale à la télévision : elle représente maintenant 60 % du budget de T.F. 1 et 50 % de celui d'Antenne 2.

CLAUDE DURIEUX.

ÉVOLUTION DES RECETTES PUBLICITAIRES DE LA TÉLÉVISION DEPUIS 1968 (hors T.V.A.)

ANNÉE	MONTANT (en millions de francs)	POURCENTAGE des ressources de la R.T.F.
1968	26	1,9
1969	195	14,8
1970	348	21
1971	387,6	20,9
1972	435,1	21,4
1973	497,5	22,6
1974	569	24
1975	690	24,6
1976	820	25
1977	940,3	25
1978	1 065,2	25
1979	1 255	25

POLÉMIQUE ENTRE L'I.N.C. ET ANTENNE 2

L'Institut national de la consommation (I.N.C.) proteste, dans un communiqué, contre la suppression, par la direction d'Antenne 2, d'une émission « D'accord, pas d'accord », qui devait être diffusée le 9 décembre, et traitait de la publicité des jouets et de l'utilisation des enfants dans cette publicité. L'I.N.C. estime que cette déprogrammation « fait apparaître à nouveau, de la part d'Antenne 2, la prétention d'exercer un contrôle de l'opportunité des émissions de l'I.N.C. ».

La direction de la chaîne, pour sa part, « se déclare surprise que l'I.N.C. s'engage dans la polémique alors que des discussions sont en cours entre l'I.N.C., la Régie française de publicité et Antenne 2 ».

● *Après la grève observée mardi et mercredi sur TF 1* par les techniciens qui avaient répondu à l'appel du S.U.R.T.-C.F.D.T., le travail devait reprendre ce *jeudi 14 décembre*. Un nouveau préavis a été déposé pour le 18 décembre *« pour la défense du personnel de la S.F.P. »*. Les grévistes reprochent à la direction de TF 1 de ne pas respecter les engagements de la convention collective, notamment en matière de recrutement.

ANNULÉE PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

L'aide au retour des immigrés fait l'objet d'un projet de loi

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi instituant une « aide au retour » aux travailleurs immigrés qu'avait adopté le conseil des ministres le 6 décembre dernier. Ce texte reprend les principales dispositions de la circulaire gouvernementale de juin 1977, qui avait été annulée le 10 novembre dernier par un arrêt du Conseil d'Etat, saisi d'un recours émanant du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) et de la C.G.T. (*le Monde* des 28 novembre et 1er décembre).

Le Conseil d'Etat avait rejeté cette circulaire parce que le secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, ainsi que le ministre de l'intérieur, n'étaient pas compétents pour prendre sous leur signature des mesures qui relèvent du décret ou de la loi.

Ce texte avait pour effet, en échange d'un pécule de 10 000 F, de priver les immigrés repartant dans leur pays de droits sociaux qu'ils tenaient de la législation française et de leur interdire de revenir exercer un emploi en France. A cet égard, il semble que le projet de loi déposé aille au moins aussi loin que la circulaire annulée, puisqu'il stipule qu'une aide au retour peut être apportée, sur leur demande et dans la limite des crédits disponibles, aux ressortissants en situation régulière originaires de pays avec lesquels la France est liée par un accord de main-d'œuvre, *« s'ils quittent la France définitivement avec leur famille, pour regagner leur pays d'origine »*.

Des décrets en Conseil d'Etat, indique le projet, préciseront les règles de fixation du montant de l'aide au retour, les conditions de son attribution et les modalités de son versement, ainsi que les conditions d'application de la loi dans les DOM.

Un autre projet de loi, déjà examiné par le Conseil d'Etat, sera déposé incessamment à l'Assemblée nationale : il concerne la suppression de l'obligation, pour les immigrés venus en France au titre de réfugiés ou d'apatrides, d'avoir une carte de travail. La commission des lois sur le logement prépare actuellement une série de textes qui concerneront les immigrés.

D'autre part, M. Jean Le Garrec, secrétaire national du P.S. aux travailleurs immigrés, a annoncé mercredi 13 décembre le dépôt d'un projet de loi du groupe parlementaire socialiste visant à interdire les expulsions — mais *non* les refoulements — d'étrangers.

Un sondage de la SOFRES

47 % DES FRANÇAIS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DES CENTRALES NUCLÉAIRES

Selon un sondage réalisés par la SOFRES pour *le Figaro*, 47 % des Français interrogés (un échantillon de mille personnes) se sont déclarés favorables au développement des centrales nucléaires, 42 % se sont prononcés contre, 11 % se sont déclarés sans opinion ; 54 % des dix-huit à vingt-quatre ans et 55 % des vingt-cinq à trente-quatre ans sont contre les centrales. Même lorsqu'elles sont directement *concernées*, la *moitié des* personnes interrogées ne s'opposeraient pas à l'installation d'une centrale dans leur région (40 % de réponses négatives, 10 % sans opinion).

Enfin, 67 % des personnes interrogées approuvent l'idée d'organiser un référendum analogue à celui qui vient d'être réalisé en Autriche afin de donner leur opinion sur l'opportunité d'installer *une centrale nucléaire* ; 81 % ont déclaré que dans ce cas ils participeraient à une telle consultation.